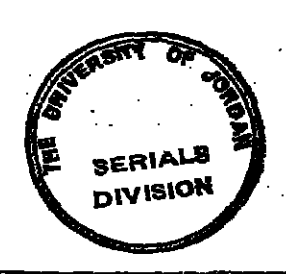


THE UNIVERSITY OF JORDAN
SERIALS DIVISION

«Sans visa» : Quito, l'équateur en toutes saisons

92 11

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14867 – 7 F

SAMEDI 14 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Attentats sur le Nil

L'ATTENTAT dont ont été victimes, jeudi 12 novembre, dans la vallée du Nil, six voyageurs allemands et deux de leurs accompagnateurs égyptiens est grave à plus d'un titre – même s'il n'y a, dans ce cas, que des blessés à déplorer. D'abord parce que l'Egypte est une des principales destinations touristiques dans le monde.

Le mois dernier, une jeune touriste britannique avait été tuée dans un endroit isolé, à proximité de Daïrout, l'un des principaux foyers d'agitation islamiste en Haute-Egypte. Cette fois, les extrémistes musulmans ont frappé en dehors de leur bastion, non loin de Louxor, l'endroit le plus fréquenté par les visiteurs au pays des pharaons. Et ce, au début de la haute saison pour la première industrie égyptienne. C'est la cinquième agression contre des touristes en moins de deux mois. Dès septembre, le mouvement le plus dur du courant intégriste avait prévenu, en énonçant de claires menaces qu'il vient de mettre à exécution.

IL a sans doute découvert le talon d'Achille du régime qu'il veut renverser pour instaurer un Etat islamique. Avec trois millions de clients en 1991, le tourisme a rapporté plus de 3 milliards de dollars, plus que les revenus du pétrole et du canal de Suez réunis; il emploie, directement ou indirectement, plus d'un million de personnes, faisant vivre, au total, quelque six millions d'Egyptiens.

Les attaques contre les touristes, pris comme boucs émissaires, font beaucoup plus de bruit et de mal au pouvoir égyptien que toutes les violences commises par les «barbus» ces dernières années et ces derniers mois – une soixantaine de personnes, coptes (chrétiens), policiers et islamistes, ont trouvé la mort du fait de cet activisme, depuis le 1er janvier 1992. Les islamistes avaient notamment pour objectif de porter atteinte à la crédibilité internationale d'un régime qui reçoit plus de 3 milliards de dollars d'aide économique de l'Occident; ils pourraient être en passe de l'atteindre.

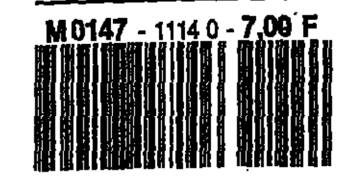
LES chroniqueurs de la presse égyptienne ont certainement eu raison de parler, à propos de ces agressions et de leurs conséquences redoutables pour une économie très fragile, d'un «séisme» plus inquiétant que le tremblement de terre qui, le 12 octobre, a fait plus de cinq cents morts, des milliers de sans-abri et de considérables dégâts au Caire et alentours.

L'affaire est d'autant plus grave pour le gouvernement de M. Hosni Moubarak que les islamistes ont récemment étendu leur influence dans la société égyptienne, contrôlant maintenant le syndicat des ingénieurs, le barreau et l'ordre des médecins. Bien qu'il s'agisse là d'un islamisme relativement modéré qui dénonce publiquement le terrorisme et mesure le danger pour l'Etat – quel qu'il soit – d'un effondrement du tourisme.

Si l'on est plutôt optimiste, on peut considérer que l'islamisme est fort ancien en Egypte, puisqu'elle en est le foyer originel, que le régime a toujours réussi, apparemment, à en juguler les excès – réussissant même à survivre à l'assassinat du président Sadate par des extrémistes qui aussitôt après ont failli réussir une tentative de soulèvement en Haute-Egypte – et qu'enfin il existe aussi dans le pays une forte tradition moderniste depuis le siècle dernier. Mais des pessimistes objecteront que le risque d'une éventuelle déstabilisation du pouvoir égyptien pèse sur l'ensemble du monde arabe, dont l'Egypte est, incontestablement, le centre, avec près du tiers de sa population.

Lire page 4 l'article d'ALEXANDRE BUCCIANTI

M 0147 - 1114 0 - 7,00 F



Pour relancer l'économie

M. Bill Clinton prépare un «programme de cent jours»

M. Bill Clinton a tenu, jeudi 12 novembre, à Little-Rock (Arkansas) sa première conférence de presse depuis son élection, le 3 novembre. Le président élu, qui ne prendra ses fonctions que le 20 janvier, a répété qu'il se pencherait en priorité sur les problèmes intérieurs, essentiellement d'ordre économique, préparant à cet effet un «programme de cent jours», mais n'a pas donné d'indications précises sur la façon dont il entend gouverner. Il n'a avancé aucun nom à propos des grands postes de la future administration.



Lire page 3 l'article d'ALAIN FRACHON

La procédure contre M. Fabius, Mme Dufoix et M. Hervé

Trois anciens ministres en accusation au Sénat

Le bureau du Sénat examinera, mardi 17 novembre, la proposition de mise en accusation devant la Haute Cour de M. Fabius, Mme Dufoix et M. Hervé, déposée par soixante-trois sénateurs RPR et UDF. Ceux-ci affirment que les trois anciens ministres, par leur attitude dans l'affaire du sang contaminé, ont «pris la responsabilité de faire courir des risques mortels aux patients transfusés comme aux hémophiles». Le PS a affirmé sa solidarité avec son premier secrétaire, mais n'a pas encore décidé si ses élus voteront la mise en accusation.

Si les socialistes ont accepté, de constituer la Haute Cour de justice, ils n'ont pas pour autant consenti à y faire comparaître M. Fabius, Mme Dufoix et M. Hervé.

Or ils détiennent la clé du vote, puisqu'ils peuvent, arithmétiquement, empêcher que la mise en accusation soit adoptée, le moment venu, par l'Assemblée nationale. Pour eux, la question est donc de savoir si leur intérêt est de s'y opposer ou de s'y résoudre. Le comité directeur, convoqué dimanche 15 novembre, devrait trancher. La proposition déposée par la droite sénatoriale, qui retient contre les trois anciens ministres l'accusation d'homicide involontaire, pourrait conduire le PS à durcir sa position.

Lire page 10 les articles de PATRICK JARREAU et de THIERRY BRÉHIER

CNTS : de nouveaux documents sur la prise du pouvoir par le docteur Garretta en 1985

L'éviction du professeur Ruffié de la présidence du Centre national de transfusion sanguine a été, en février 1985, un élément clé dans l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida. De nouveaux documents éclairent le «putsch» qui a permis au docteur Garretta de prendre le contrôle du CNTS.

Lire page 11 l'article de JEAN-YVES NAU et de FRANCK NOUCHI

«Heures locales» nouvelle formule

La France n'est pas seulement un pays immergé dans la communauté européenne et internationale, elle tire aussi de plus en plus sa vitalité des initiatives locales. *Le Monde* a, depuis de nombreuses années, accompagné le développement des régions françaises en y consacrant des rubriques spécifiques, des pages spéciales et, à partir de 1986, une édition quotidienne Rhône-Alpes. La dernière initiative a été la naissance des pages «Heures locales» en novembre 1990.

L'accueil très favorable de nos lecteurs nous a incités à donner plus de place à ces rubriques en transformant «Heures locales» en un supplément de huit pages, qui paraîtra le samedi (numéro daté dimanche-lundi) en cahier séparé. Ce supplément, placé sous la responsabilité de Serge Bolloch, s'intéressera avec une ampleur nouvelle à la vie de toutes les régions, y compris naturellement l'Ile-de-France, à l'actualité et aux initiatives des collectivités territoriales. Le premier numéro de cette nouvelle formule paraîtra demain.

Cet effort confirme la volonté de notre journal de continuer à innover pour mieux répondre aux évolutions de la société et aux attentes des lecteurs.

J. L.

La «stratégie de croissance» de M. Major

Le premier ministre britannique cherche par tous les moyens à faire repartir une économie paralysée

LONDRES

de notre correspondant

La confiance. Comment favoriser son retour dans une économie qui entre dans sa troisième année de récession ? Sans le sentiment pour les consommateurs et l'industrie que le gouvernement a une volonté politique et dispose d'une stratégie adéquate, point de reprise économique.

La Grande-Bretagne en fait l'amère expérience, plongée dans la récession la plus grave qu'elle ait connue depuis les années 30 et qui dépasse largement, par son ampleur, celle de tous les autres pays occidentaux. Le bout du tunnel semble encore loin.

Les propositions budgétaires annoncées, jeudi 12 novembre, par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, dans sa traditionnelle «déclaration d'automne», accompagnées par une nouvelle baisse des taux d'intérêt (de 8 % à 7 %), semblent aller dans le sens de cette *«stratégie pour la croissance»* tant attendue depuis la sortie de la livre sterling du mécanisme de change du système monétaire européen (SME), le 16 septembre. Mais la croissance, tous comptes faits, sera probablement inférieure à 1 % l'année prochaine. On est évidemment loin de la prévision, faite en mars dernier, d'une croissance de 3 % pour les six premiers mois de 1993. Quant aux prévisions relatives au déficit du secteur public, elles sont pulvérisées : réévalué à 37 milliards de livres pour 1992-1993, le déficit du secteur public atteint le chiffre record de 7,5 % du revenu national.

C'est apparemment un adieu fait à l'objectif d'un déficit maximum de 3 % du PNB, objectif prévu par le traité de Maastricht parmi les *«critères de performance»*.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 20

Vingt tonnes d'archives bientôt rendues par la Russie à la France

Un des résultats de la visite en France de M. Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, devrait être la prochaine restitution à Paris de vingt tonnes de documents peut-être explosifs : les archives des divers deuxièmes bureaux français dérobées par les Allemands en 1940, puis récupérées en Tchécoslovaquie en 1945 par l'armée rouge et «exploitées» depuis lors par les services secrets soviétiques. Ces dossiers contenaient en effet un important fichier des Français soupçonnés de collaboration avec l'Allemagne nazie.

Lire page 6 l'article de JACQUES ISNARD et MICHEL TATU

ESPACE EUROPÉEN

L'Allemagne, géant entravé

La politique étrangère allemande est désormais conduite par M. Klaus Kinkel, successeur de M. Hans-Dietrich Genscher. «Espace européen», cette semaine, trace le portrait de ce juriste souabe au franc-parler et analyse les handicaps constitutionnels et politiques qui empêchent encore l'Allemagne unifiée de jouer un rôle international à la mesure de sa puissance économique. Le dossier évoque également la vision allemande du traité de Maastricht et de la construction européenne.

pages 7 à 9

Le sommaire complet se trouve page 26

Objectifs humanistes

Avec Robert Doisneau pour chef de file cette école a dominé la photo française des années 30 à 60

par Michel Guerrin

Le regard du gamin portant fièrement son litron de vin rouge, des amoureux sur les toits de Notre-Dame, un peintre en équilibre sur une poutrelle de la tour Eiffel, des péniches sur la Seine : des images cultes, vues et revues, dans les magazines, les livres, les expositions, éditées en posters comme en cartes postales. Images qualifiées – au choix – de poétiques, nostalgiques, anecdotiques, tendres ou savoureuses, et que les dictionnaires et historiens, par commodité, ont cataloguées «humanistes».

Le mot est fourre-tout, galvaudé, péjoratif parfois, mais il représente un réel courant photographique français des années 30 à 60. On y retrouve Doisneau bien sûr, mais aussi Izis, Ronis, Boubat, Charbonnier, Jahan, Janine Niepce, Frasnay, Hervé, Bovis et les frères Séeberger. Un courant plutôt qu'un mouvement, car aucun texte, exposition ou manifeste n'est venu consacrer ces photographes qui ont occupé les mêmes «terrains» sans pour autant théoriser leur pratique. Outre la presse où leurs images se sont étalées, les associations étaient leurs principaux lieux de rencontre, comme Le Rectangle (1937) ou le groupe des XV (1946).

Lire la suite page 17



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

FOULARDS
Désespérer Montfermeil ?

QUAND il s'agit de raisonner sur les principes fondateurs d'une société, la logique étroitement juridique n'a pas forcément raison. C'est pourquoi la récente décision *du Conseil d'Etat à propos des fou*lards de Montfermeil produit un profond malaise.

Certes, le règlement local du collège Jean-Jaurès allait au-delà de l'avis donné par le Conseil d'Etat en 1989. Il dépassait aussi la loi Jospin sur ce point. Mais il reste que la décision d'exclure s'appuyait aussi sur la règle admise par le Conseil d'Etat et... par la loi Jospin. La même donnant à l'établissement le droit d'apprécier l'abus, le dotant d'une certaine autonomie.

La raison aurait voulu qu'on rappelât au collège l'urgence de changer son règlement, et qu'on lui laissât la responsabilité d'apprécier la possibilité de réintégrer les élèves, en vertu de son autonomie. La logique juridique a pour effet de bafouer le droit du collège à apprécier la situation. Du coup, elle ne conduit pas au triomphe du droit, ou plutôt c'est une conception napoléonienne du droit. La récente décision donne à entendre que l'autonomie des établissements compte pour du beurre ; elle annule la crédibilité des discours sur l'autonomie des établissements.

C'est *déjà créer une ingérable* confusion. Mais il y a pire, car il semble ressortir de la décision des conseillers d'Etat que la vraie règle est une liberté totale d'arborer tous les insignes qu'on veut. Quel établissement public prendra le risque d'être bafoué comme Montfermeil en posant des limites au port des insignes ? La voie est donc ouverte à un dangereux laxisme. Cette nouvelle règle contredit la précédente, car elle est, en pratique, sans contrepoids applicable.

Quand on sait la difficulté qu'il y a à maintenir le principe de l'intégration contre la loi étouffante des communautarismes, on voit bien que la logique purement juridique déraille, qu'elle ne va pas dans le sens de la concorde civile, ce qui serait pourtant sa finalité. C'est que derrière un excès de la demande adressée au droit il y a la lâche démission du pouvoir politique, incapable déjà en 1989 d'afficher un principe républicain, d'énoncer lui-même le sens de la laïcité.

Désormais, ne rien faire, en rester là, c'est laisser l'école laïque locale solitaire et faible face aux probables offensives des intégristes de tous bords. Resterait aux politiques la tâche urgente de formuler naturellement une règle claire qui nous sorte de la confusion, des contradictions, de la disqualification des instances locales. Ce principe devra être celui d'une interdiction claire des insignes, des signes ostentatoires, et, en même temps, une meilleure définition des marges locales d'autonomie, le rappel concomitant de la liberté de débats et de parole, et l'introduction, dans les principales disciplines culturelles, d'une approche du fait religieux. ■

GUY COQ
Paris

MÉDECINE
La vie d'un enfant

DANS le Courrier du *Monde* du 7 novembre, Mme Aline Pailler a exprimé avec une rare sensibilité le côté macabre de la situation d'un bébé se développant dans le corps d'une morte. Pour avoir personnellement suivi l'affaire en Allemagne, permettez-moi de défendre l'autre aspect non moins émouvant de cet « acharnement thérapeutique ».

Plus consciente que quiconque du caractère insolite de son action, l'équipe médicale qui a décidé de sauver l'enfant rend, à titre posthume, à cette infortunée jeune maman de dix-huit ans, le plus beau service qui soit : elle arrache son bébé à la mort.

Toute mère, à l'instant du péril, fait instinctivement le geste de protéger son petit. L'ultime consolation de cette accidentée eût été de savoir son enfant sauvé. Or l'échographie révélait un bébé en parfaite santé : les médecins se sont refusé à le laisser mourir d'étouffement. Ils tombaient sinon sous l'accusation de non-assistance à personne en danger.

Les circonstances de ce sauvetage sont macabres, certes. Elles restent un aspect secondaire. Refuserait-on d'opérer un malade sous prétexte que toute intervention chirurgicale a un côté « charcutage » impressionnant ? Le but, dans ce cas, justifie parfaitement les moyens. Pour avoir vu agir ces médecins, je leur accorde tout mon respect. Loin de vouloir mener une action spectaculaire, ils ne font qu'accomplir leur mission essentielle : sauver la vie. ■

JEAN MATHIEU-ROSAY
Courbevoie

11 NOVEMBRE
Mémoire et indignité

AINSI le 11 novembre, comme chaque année, M. le président de la République a décidé d'honorer la mémoire de celui qui fut chef d'Etat de notre pays de 1940 à 1944. Il a fait déposer par son préfet délégué une gerbe de fleurs sur sa tombe.

Ses raisons sont nobles : il a rappelé le souvenir de celui qui fut commandant en chef devant l'ennemi et dont on a fait, grâce à la mort de centaines de milliers d'hommes, le vainqueur de Verdun.

J'ai pensé à tous ceux et à toutes celles, petits garçons ou petites filles, déportés pour raison politique ou raciale, à tous ceux et à toutes celles qu'on a fait monter dans des trains vers l'Allemagne, sous le regard affiché dans toutes les gares de ce bon vieillard.

J'ai pensé à ces otages choisis par ceux qui étaient sous ses ordres pour fournir à l'ennemi la chair française ou étrangère qu'il demandait.

Chacun de nous, à quelque pays qu'il appartienne, conserve une part de son honneur ou de sa raison de vivre accrochée au fond de lui-même. Ce 11 novembre, j'ai eu mal à ma France, j'ai eu mal à la France.

Car, parmi les conditions d'armistice signées par cet illustre vieillard, figurait une clause, une seule qui rend éternellement indigne cet ancien maréchal de France : il acceptait de livrer à l'ennemi les réfugiés politiques auxquels notre pays avait donné asile : livrer à Hitler les réfugiés antinazis allemands, livrer à Mussolini les réfugiés antifacistes italiens, livrer à Franco les réfugiés antifranquistes espagnols, dont M. Companys, président de la République de Catalogne, socialiste fusillé par Franco.

Aussi bien qu'au maréchal Pétain, un hommage pourrait-il être rendu par quelques-uns de ses compagnons d'armes au héros de la guerre de 1914-1918 M. Joseph Darnand, qui devint vingt ans plus tard chef de la milice, c'est-à-dire de la Gestapo française ?

Une exitence ne témoigne devant l'histoire qu'après son accomplissement et, pour à peine démarquer Sophocle : *« O peuple, n'appelle jamais héros un homme avant qu'il ait franchi sans trahison grave les portes de la vie... »*

C'est plus que de la honte que j'ai éprouvée, c'est une grande peine. ■

LÉON SCHWARTZENBERG
Hôpital Paul-Brousse, Villejuif

TRAIT LIBRE



ISRAËL
Iconoclaste Leibovitz

LE très riche entretien de Yeshayahou Leibovitz avec Christian Delacampagne (*le Monde* du 13 octobre) confirme, encore une fois, que des écrivains israéliens exercent à l'égard de l'Etat d'Israël une liberté de critique incomparablement plus grande que la plupart des intellectuels de la « diaspora », en général inconditionnellement soumis aux orientations des gouvernements de Jérusalem (« israélocentrisme » oblige). Voilà un sioniste éminent qui affirme, sans demander la permission de l'ambassadeur d'Israël à Paris ou à Washington, que *« l'Etat d'Israël n'est pas (...) un Etat juif »* et qu'il convient d'en séparer la synagogue ; qu'il faut *« cesser d'en faire un objet de fétichisme »* ; que la victoire militaire de 1967 fut *« une calamité pour l'Etat d'Israël »*, *« devenu un appareil d'oppression sur un autre peuple »* ; qu'il faut rendre les territoires occupés et que *« même le partage de Jérusalem est négociable »* ; que l'ancien premier ministre Shamir est un *« vieux terroriste »* et que Rabin devrait *« discuter directement avec »*... Arafat !

Une objection mineure : le père de la phrase *« toute cette histoire est un amas de crimes, de folies et de malheurs »* n'est ni Voltaire ni *« l'un des plus grands historiens »* (Gibbon ?), auquel Leibovitz l'attribue dans son livre *Judaïsme, peuple juif et Etat d'Israël* (Paris, 1985, page 180). Edward Gibbon (*Decline and Fall of the Roman Empire*, chapitre III) ne fait que suivre ou copier ici Pierre Bayle. Celui-ci dit en effet, dans l'article « Manichéens » de son *Dictionnaire historique et critique*, que *« l'histoire n'est à proprement parler qu'un recueil des crimes et des infortunes du genre humain »*. Je crois que Bayle serait entièrement d'accord avec la conclusion tirée de sa thèse par Yeshayahou Leibovitz : il faut, néanmoins, lutter contre ces crimes, ces folies et ces infortunes, même s'il s'agit d'une lutte interminable. Au lieu de se taire pour une solidarité de groupe mal comprise. ■

PEDRO SCARON
Metz

INSTITUTIONS
La responsabilité du Président

DOIT-ON vraiment considérer, comme Maurice Duverger l'a affirmé dans *le Monde* du 30 octobre, qu'en cas de victoire de la droite aux élections législatives de mars prochain François Mitterrand *« détruirait la Ve République »* et *« ouvrirait la porte aux régimes impuissants d'autrefois »* s'il renonçait alors au mandat qui lui a été conféré pour sept ans en 1988 ?

Je ne le pense pas. A mon sens, en effet, les institutions de la Ve République impliquent l'existence d'une responsabilité du Président devant le suffrage universel. Qui pourrait prétendre que, en quittant l'Elysée au lendemain du référendum négatif du 27 avril 1969, le général de Gaulle a « détruit la Ve République » ? Mais il est vrai que cette responsabilité n'existe pleinement que lorsque le suffrage universel a été consulté sur décision personnelle du Président.

Par contre, si la responsabilité de celle-ci est nécessairement mise en cause par un référendum qu'il a décidé sans contre-seing, il est vrai qu'il n'en va pas de même au cas d'élections législatives qui ont lieu à leur date normale. Sauf, naturellement, si le Président avait clairement invité les citoyens à se prononcer dans un sens contraire à celui qu'ils auraient adopté.

Mais le mandat présidentiel ne peut pas ne pas être mis en cause par des élections législatives qui, comme en novembre 1962, ont eu lieu parce que le président de la République a procédé sans contre-seing à une dissolution de l'Assemblée nationale. En ce cas, en effet, on a parfois tendance à l'oublier, le Président perd, pour une année, le droit de dissoudre la nouvelle Assemblée. Il engage donc alors clairement sa responsabilité devant le suffrage universel, puisqu'il ne pourra pas faire appel devant celui-ci de la décision qu'il aura prise.

Au cas où (à la différence de ce qui s'est passé en 1986) aucun des leaders de la majorité issue d'élections intervenues à leur date normale, en mars 1993, n'accepterait d'être nommé premier ministre par un président avec lequel ces leaders sauraient être en profond désaccord quant à la conduite des affaires publiques, le Président, s'il voulait demeurer en fonctions, ne pourrait que dissoudre la nouvelle Assemblée, éventuellement après que celle-ci eût censuré le gouvernement minoritaire qu'il aurait pu nommer.

Après de nouvelles élections législatives confirmant le verdict des précédentes, le Président, ainsi personnellement désavoué par le suffrage universel, ne pourrait que renoncer à un mandat qu'il lui serait devenu impossible d'exercer.

Ce qui permettrait d'éviter les conséquences néfastes de cette dyarchie qu'on a baptisée « cohabitation », et selon laquelle le désaccord permanent entre les conceptions du chef de l'Etat et celles du chef du gouvernement risque fort d'*« ouvrir la porte à un régime impuissant »*. ■

François GOGUEL
ancien membre du Conseil constitutionnel

CHARITÉ
Dix francs pour la Somalie

« *IL est important*, a-t-on lu, vu et entendu partout *que les enfants soient sensibilisés au malheur de la Somalie et qu'ils apprennent...* » Quoi ? A quémander une fois encore 10 francs à papa-maman ? Ce sont les parents qui ont donné le riz. Les enfants, ils ont donné à la télé leur beau visage bien nourri.

Quand j'étais petite, ma mère croyait de bon ton, comme M. Kouchner, de m'apprendre la charité en me mettant un sou dans la main pour donner au pauvre cul-de-jatte écroulé au pied de l'église. Tout comme M. Bérégovoy, elle me disait : *« C'est bien. »* Le geste m'était insignifiant, c'est le bonhomme sur sa planche à roulettes qui me fascinait. Le clochard, un jour énervé par son maigre sou du dimanche, cracha à la figure de ma mère en se levant comme un diable, à deux jambes : *« Putain, tu comprends rien ! »*, et radouci : *« Pauvre petite ! »*, me dit-il en souriant. Ma mère désormais n'alla plus à la messe, j'y allai seule sans le sou mais le vieux et moi, on se saluait. C'est ainsi que j'appris, sans qu'on le veuille, bien autre chose qu'à donner : à saluer. ■

FRANÇOISE MOREL
Argenvilliers

EUROPE
Charmantes frontières

QUE celui qui a voté contre Maastricht fasse l'expérience, après avoir vécu quelques années dans un autre pays de la Communauté européenne, de ramener et d'immatriculer en France une Peugeot 205.

Les premières difficultés commencent, après le passage aux douanes, avec le service des Mines : cinquante pages de descriptif complet du véhicule à obtenir auprès du constructeur, pesée du véhicule et autres contrôles techniques divers à réaliser, convocation pour présentation du véhicule après un mois d'attente. Le dossier doit ensuite être transmis au ministère des transports pour homologation du moteur. Six mois seront au total nécessaires pour obtenir l'immatriculation du véhicule, ce qui impose deux mois d'immobilisation de la voiture car les douanes obligent à immatriculer le véhicule dans un délai de quatre mois. De toute façon, cela fait longtemps que je ne peux plus utiliser ma voiture car aucune assurance ne prend de risque avec un tel véhicule non identifié.

Bien sûr, tout cela est le prix à payer pour défendre notre identité française ! ■

PHILIPPE LATORRE
Neuilly-sur-Seine

POSTES
Rome-Paris : une semaine...

ROME, où j'habite depuis vingt ans, se trouve à vingt mille lieues de Paris. Aujourd'hui 27 octobre, je reçois une lettre de Paris du 20 octobre, une lettre de Clermont-Ferrand du 19 octobre et, au même courrier, une lettre... de Taïwan qui date également du 19 octobre. Pourquoi faut-il une semaine en moyenne pour qu'une lettre aille de Paris à Rome, et un peu plus dans l'autre sens, alors qu'il y a chaque jour onze vols d'Air France ou d'Alitalia entre les deux capitales ? Au temps où Stendhal était consul à Civitavecchia, le courrier de Paris lui arrivait en quatre jours.

Si l'on prétend faire l'Europe, ne doit-on pas prêter attention à la correspondance et à la communication entre les pays européens ?

Pour moi, en ce qui concerne les postes, l'Italie n'est pas en Europe. ■

PHILIPPE ROUILLARD
Rome

ÉTATS-UNIS
Du bon usage de l'idéologie

J'AI lu avec le plus grand intérêt l'article d'Ezra Suleiman dans *le Monde* du 5 novembre, intitulé « L'espoir de la classe moyenne ». Ezra Suleiman fait le compte des espoirs suscités par l'élection de Bill Clinton à la présidence américaine. Il souligne à juste titre l'action de Clinton au sein du Parti démocrate, tourné grâce à son influence vers ce que Suleiman appelle *« des programmes non teintés d'idéologie »*. Le programme de Clinton est décrit comme *« un programme non idéologique »*, *« au sens traditionnel du terme »*, nous assure Ezra Suleiman. On se demande ce que peut bien être dans l'esprit de Suleiman l'idéologie au sens non traditionnel du terme. Plus avant dans son analyse, Ezra Suleiman précise que désormais Clinton et le Congrès, qui est démocrate comme lui, sont *« en accord idéologique »*.

La lecture de l'article d'Ezra Suleiman me porte donc à penser que chez Bill Clinton l'idéologie est à la fois présente et absente, ce qui est parfaitement paradoxal, mais sans doute significatif à la fois de la volonté hagiographique d'Ezra Suleiman, qui conduit à une dérive de sa méthodologie, et des incertitudes de toute action politique en terre américaine. ■

ALAIN SUBERCHICOT
Clermont-Ferrand

CHOMAGE
Partageons le travail

IL sera nécessaire de s'interroger un jour sur les cumuls de pension et de salaire (ou indemnités). En effet, tant dans les entreprises privées que dans certaines organisations para-administratives, des postes de responsabilité sont occupés par des retraités. Pourtant, dans la plupart des cas, les pensions de retraite perçues par les intéressés sont d'un montant appréciable et devraient leur permettre de mener une vie confortable comme au temps de leur ancienne activité. C'est d'ailleurs parce qu'ils avaient auparavant un poste important qu'il est d'autant plus volontiers fait appel à eux.

S'ils ne souhaitent pas cesser toute activité – et on peut le comprendre, – bien des organisations humanitaires seraient toutes disposées à les accueillir, à titre bénévole bien entendu.

Pendant ce temps, nombre de jeunes diplômés recherchent en vain un emploi.

Et si par hasard les parlementaires voulaient bien s'intéresser à ce problème de cumul, ils s'honoreraient à définir une limite d'âge pour ce qui les concerne. Un pays qui ne peut donner du travail à tous ses enfants ne doit pas accepter que certains continuent de s'enrichir jusqu'à la fin de leurs jours. ■

JEAN PETROPOULOS
Saint-Maur

TABAGISME
Les enfumoirs des lycées

LES instructions antitabac prévoient pour les lycées et pour les collèges, d'une part qu'il sera interdit de fumer dans les espaces non couverts, c'est-à-dire les cours de récréation, et qu'il faudra, d'autre part, parquer les fumeurs dans des salles spécialement aménagées.

Ces dispositions laissent rêveur l'ancien proviseur que je suis et qui s'est attaqué il y a déjà longtemps au fléau du tabagisme.

Quand ils sont dans les cours de récréation, les adolescents fumeurs n'intoxiquent personne. Protéger les non-fumeurs, n'est-ce pas le but de la loi ? Il est alors atteint.

Enfermer les fumeurs dans une salle, c'est les condamner à séjourner dans une atmosphère irrespirable, dans une fumée à couper au couteau, et à s'intoxiquer tout autant passivement qu'activement.

Et où trouver des salles pour un tel usage dans des établissements surpeuplés, des salles qui ne serviront guère que pendant les récréations ?

Enfin, qui fera respecter la loi, à une époque où l'effectif des surveillants a été décimé par l'administration ? ■

André PERRIN
Fresnes

UN LIVRE

La première dame

LA LEVURE DU PAIN
de Danielle Mitterrand.
Edition No 1, 205 p., 89 F.

C'EST le genre d'ouvrages dont on se méfie *a priori*, qu'on critique volontiers avant de l'avoir lu, qu'on se garde bien de lire au demeurant... Un livre signé par l'épouse du président de la République peut-il contenir autre chose que de la pommade ou de l'eau de rose ?

Danielle Mitterrand n'est pas écrivain et ne prétend pas l'être. *La Levure du pain* n'a rien à voir avec *la Paille et le grain* de son royal époux. Si cette femme timide, qui avoue un trac maladif, nous entrouvre un peu son jardin secret, ce n'est ni pour jouer les stars ni pour prendre la défense d'un mitterrandisme essoufflé, mais pour mettre un peu d'ordre dans ses indignations, ses espérances et ses émotions.

Le but avoué de ce livre sans prétentions est de faire connaître la Fondation France-Libertés qu'elle a créée en 1986 et à laquelle elle consacre presque tout son temps. Une organisation qui se veut au service de tous les opprimés et de tous les exclus de la Terre, en partant du principe que *« si l'on n'a pas le pouvoir de donner le pain, il faut continuer d'en être la levure »*.

Si les épouses des présidents de la République ont toujours fait dans les bonnes œuvres, elles ne nous avaient pas habitués à courir ainsi d'un continent à l'autre, pour rencontrer des opposants, des marginaux ou des va-nu-pieds. Elles ne se permettaient pas ces cris du cœur, parfois naïfs, parfois déplacés, mais toujours sincères, provoquant l'agacement de certains responsables français ou les foudres de tel ou tel gouvernement étranger. Les initiatives de Danielle Mitterrand pouvaient sembler sans grande conséquence, jusqu'au jour – en juillet dernier – où une tentative d'attentat dirigée contre elle dans le Kurdistan irakien allait coûter la vie à quatre personnes et en blesser quatorze autres...

« Quel mobile me pousse à défendre des causes qui me semblent perdues ? », se demande cette militante incurable. Sans doute *« ce refus de l'irréparable »* qui la poussa, petite fille, à déterrer une portée de chatons que le jardinier de ses parents devait éliminer... Le livre comporte quelques demi-confidences de ce genre, et même de brefs dialogues avec *« François »*, mais les amateurs de coulisses resteront sur leur faim.

« Je suis convaincue que les guerres n'ont aucun sens puisqu'ensuite on fait la paix », explique la petite-fille du marchand de parapluies qui était destinée à devenir institutrice. Certains la jugeront bien candide. Rien n'interdit de la trouver émouvante et vraie.

Des salons de l'Elysée aux bidonvilles de Rio ou de Calcutta, la première dame de France a choisi une gymnastique difficile. Elle devrait avoir une lectrice attentive en la personne de Hillary Clinton, épouse du nouveau président des Etats-Unis, dont on nous répète qu'elle ne se contentera pas, elle non plus, d'inaugurer les chrysanthèmes...

ROBERT SOLÉ

ÉTATS-UNIS : la première conférence de presse du président élu

Le style Clinton

WASHINGTON

de notre correspondant

Il y a un style Clinton : lent, réfléchi, précautionneux, un peu laborieux. Les Américains en ont eu un avant-goût, jeudi 12 novembre, à l'occasion de la première conférence de presse du président élu. Ronald Reagan était «flamboyant», peu soucieux, ignorant ou méprisant des détails ; George Bush, maladroit à l'oral, était volontiers grandiloquent, pompeux. Bill Clinton est, lui, tout en rondeurs, circonspect, nuancé, louvoyant ; un centriste à l'accent du Sud.

Comme M. Clinton est aussi très bavard et soucieux de son image, il avait convoqué une conférence de presse essentiellement pour occuper les dizaines de journalistes installés à Little-Rock. Ceux-ci avaient, à leur façon, commencé à faire savoir qu'ils s'ennuyaient ferme dans la charmante, mais petite, capitale de l'Arkansas. Hors de ses quartiers washingtoniens, la grande presse américaine rongeait son frein. Ça et là, quelques articles au ton acerbe laissaient entendre que M. Clinton était bien lent, qu'il avait du mal à se couler dans ses nouvelles fonctions, qu'il y avait des remous dans son équipe, etc. Rien de bien aimable. M. Clinton s'est voulu rassurant : il travaille d'arrache-pied à mettre au point son gouvernement et un «programme de cent jours» d'abord destiné à relancer l'économie.

Le président démocrate n'a annoncé aucune décision mais révélé sa manière. Il «consulte» et écoute beaucoup, a-t-il dit, pour «faire les meilleurs choix». Homme du Sud, où l'on se méfie de l'agitation de la côte est, il entend, cependant, prendre son temps. On ne le pressera pas. Extrémiste du centrisme, fanatique du compromis, il a expliqué qu'il voulait un programme de relance, par l'investissement public et des incitations fiscales, mais qui prenne aussi en compte l'absolue nécessité de réduire le déficit. Démocrate nouvelle manière, qui s'est largement inspiré de la «révolution conservatrice», il a indiqué qu'il entendait suivre la méthode de gouvernement qui fut celle de Ronald Reagan au début de son premier mandat : définir quelques priorités – l'économie et la santé, a-t-il dit, – et les imposer au Congrès.

Premier président de la génération de l'après-guerre, il veut un nouveau style de gouvernement, une approche moins partisane, des relations avec le Congrès qui donnent leur place à la minorité républicaine. Autre nouveauté, M. Clinton entend gouverner avec son vice-président, le sénateur Albert Gore (Tennessee). Silencieux, M. Gore se tenait derrière le président élu durant la conférence de presse. A plusieurs reprises, M. Clinton a associé M. Gore aux décisions qui étaient en train de se préparer ; il a parlé d'un «partenariat» avec son vice-président. Alors que le poste est traditionnellement jugé comme étant avant tout honorifique, M. Clinton a indiqué que son vice-président serait étroitement lié à la marche de la prochaine administration.

Priorité à l'économie

Elle sera animée par une équipe que M. Clinton veut «à l'image de l'Amérique» : «J'ai promis au peuple américain, a dit le président élu, que mon gouvernement ressemblerait davantage à l'Amérique que ceux des autres administrations. (...) J'entends qu'il compte non seulement des gens de différentes origines ethniques, des hommes et des femmes, mais aussi des gens de différents horizons politiques». M. Clinton et son équipe de transition, dirigée par MM. Vernon Jordan et Warren Christopher, ont commencé «à passer en revue des noms (...) afin de choisir les mieux qualifiés». Aucun des seize postes ne devrait être pourvu avant décembre ; des républicains et des indépendants pourraient faire partie du cabinet.

Les contraintes sont nombreuses. Centriste, M. Clinton ne peut tout à fait ignorer l'aile «gauche» du parti. Premier président démocrate depuis Jimmy Carter, il est tenté de se reposer sur les seuls démocrates ayant une expérience récente du gouvernement, mais doit se défier d'une équipe qui, à tort ou à raison, a laissé quelques mauvais souvenirs. M. Clinton veut encore une administration qui prenne ses distances à l'égard de la multitude de groupes de pression et d'intérêts traditionnellement proches du Parti démocrate et qui ont contribué au financement de sa campagne.

Sous la houlette de MM. Jordan et Christopher, le sociologue et économiste Robert Reich (quarante-six ans, professeur à Harvard) sera chargé, dans l'équipe de transition, d'affiner le programme économique et de sélectionner les dizaines de responsables qui seront en charge de son application. L'avocat washingtonien Samuel Berger (quarante-six ans, Harvard, haut fonctionnaire au département d'Etat à l'époque Carter) a la même mission dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité nationale ; il sera assisté de Mme Nancy Soderberg, ancienne collaboratrice du sénateur Edward Kennedy. M. Stephanopoulos (trente-deux ans) dirige la «communication» de l'équipe de transition (avec Mmes Deedee Myers et Betsey Wright).

La «politique intérieure» (hors économie, c'est-à-dire la santé, l'éducation, etc.) est placée sous la responsabilité de M. Al From, un des membres du Conseil pour une direction démocrate (*Council for a democratic leadership*), le groupe de pression centriste auquel appartenait M. Clinton au sein du «parti de l'âne». Tous ces noms ne se retrouveront pas forcément dans la liste du nouveau cabinet, mais il y a tout de même de fortes chances pour que cette équipe de transition comprenne déjà l'embryon du gouvernement Clinton. Elle doit désigner des centaines de hauts responsables – les «nominations politiques» – qui, petit à petit, vont s'installer à Washington en observateurs, ou en position de double commande, dans les différents services publics dont ils auront la charge.

L'avocat Vernon Jordan et l'actuel secrétaire général de la Maison Blanche, M. James Baker, deux voisins à Washington et deux amis de longue date, se sont vus cette semaine et ont promis «la transition la plus douce» que le pays ait jamais connue. M. Clinton doit recevoir ce week-end à Little-Rock les dirigeants du Congrès. Il quittera ensuite l'Arkansas pour se rendre à Washington et être reçu par le président Bush, mercredi, à la Maison Blanche. Pour l'heure, le président sortant, que l'on dit quelque peu déprimé, est parti à la pêche en Floride. La prise de fonctions officielle de M. Clinton a lieu le 20 janvier.

De sa résidence de gouverneur, il continue à s'entretenir au téléphone avec les dirigeants étrangers qui lui transmettent leurs félicitations. Jeudi, il a énuméré ses priorités dans le domaine de la défense et des affaires étrangères : préparer un budget de la défense qui tienne compte de la fin de la guerre froide mais maintienne l'Amérique à son rang de première superpuissance militaire (expression fort peu «cartérienne») ; poursuivre le désarmement nucléaire avec la Russie et les autres Républiques nucléaires de l'ex-URSS (désarmement freiné par les militaires russes, les dirigeants ukrainiens et kazakhs) ; s'efforcer de contrôler la prolifération de tous les types d'armes de destruction massive ; s'assurer de la poursuite des négociations israélo-arabes ; enfin, «faire ce que je peux pour renforcer la croissance économique globale», allusion aux négociations commerciales en cours.

M. Clinton a confirmé plusieurs promesses de campagne. Il entend assouplir les restrictions imposées à l'immigration des réfugiés haïtiens, éliminer les discriminations dont les homosexuels sont victimes dans l'armée, lever la règle interdisant aux centres de planning familial de donner des informations sur l'avortement. Autant de décisions qui, sans trop peser sur le budget, satisferont la gauche démocrate et laisseront à M. Clinton, ailleurs, une plus grande marge de manœuvre.

ALAIN FRACHON

Une nouvelle brochure du *Monde diplomatique*

«Etats-Unis fin de siècle»

par René-Victor Pilhes

Voilà. «*Le pays le plus puissant de l'histoire de l'humanité*», ainsi que l'a décrit M. Bill Clinton aussitôt après son élection, s'est donné un nouveau président. Son point commun avec ses prédécesseurs paraît être, même si les préoccupations de politique étrangère n'envahissent pas ses déclarations, sa détermination à maintenir l'hégémonie planétaire des Etats-Unis et, si possible, à l'accroître en reconstruisant une Amérique capable de gagner la guerre économique. Pour cela, tous les moyens seront bons. Ainsi prévenus, nous serions bien fautifs de ne point suivre à la loupe la gestion démocrate de cette puissance partout présente, directement, indirectement ou potentiellement.

La dernière livraison de *Manière de voir*, «Etats-Unis, fin de siècle» (1), publiée par *le Monde diplomatique*, nous offre un survol des principaux dossiers qui attendent le président Clinton, chacun d'eux ordonné autour de deux questions : comment l'Amérique en est-elle arrivée là ? Quelles sont les chances de réussite de la nouvelle administration ?

Il n'est pas si loin le temps où M. Ronald Reagan et ses experts assuraient que baisser les impôts doperait une économie dégagée de l'affreuse emprise de l'Etat et de ses panoplies de règlements. Cette approche, les principaux responsables français s'en sont inspirés. Certains, et pas les plus âgés, continuent de la réclamer à cor et à cri. Pourtant, cette ère néolibérale se conclut de manière exemplaire : «*La plupart des grands héros de la Bourse, ceux dont l'enrichissement foudroyant émerveillait le monde, ont souvent fini en prison.*» Faut-il vraiment en dire davantage ? Le déficit fédéral s'élève à 333 milliards de dollars, et un conseiller de M. Clinton constate : «*Il a fallu deux cents ans pour que la dette publique atteigne 1 000 milliards de dollars, douze ans ont suffi pour la porter à 4 000 milliards.*»

Le ton est donné. Et nous allons en apprendre des choses, dans ce tour d'horizon remarquablement illustré. Des choses dont nul ne parle, des réalités absentes du flot de bavardages, d'images, de lieux communs que nos «grands médias» audiovisuels ont déversé sur nos têtes à l'occasion de cette élection américaine. Paul-Marie de la Gorce nous rappelle, par exemple, l'existence des rapports Wolfowitz et Jeremia du Pentagone, donnant à penser que «*loin de rechercher une gestion démocratique de la planète, les Etats-Unis entendent mettre au pas leurs adversaires comme leurs alliés*» et «*empêcher l'émergence d'un système de sécurité exclusivement européen qui pourrait déstabiliser l'OTAN*». Quant à M. Michael Mandelbaum, conseiller diplomatique de M. Clinton, il déclarait en septembre 1990 : «*Grâce à la fin de la guerre froide, nous pouvons, pour la première fois depuis quarante ans, mener des opérations militaires au Proche-Orient sans craindre de voir éclater la troisième guerre mondiale.*» On dit le nouveau président mobilisé par les questions économiques et sociales, et plutôt éloigné des affaires internationales. Mais aucun président américain ne peut aujourd'hui ignorer le monde, même si, bien sûr, il doit se montrer sensible au poids d'une opinion publique tentée par le repli.

M. Clinton ne manquera pas de sujets de préoccupation chez lui. Faillite des caisses d'épargne (le scandale financier le plus ruineux de l'histoire américaine), médecine à deux vitesses, indigence de l'enseignement public secondaire, déliquescence des infrastructures, délabrement social : l'Amérique paye aujourd'hui d'un prix exorbitant dix années de néolibéralisme en folie. C'est M. Felix Rohatyn, conseiller de M. Clinton, qui constate que «*prendre aux pauvres pour donner aux gens aisés n'est pas longtemps tolérable en démocratie*». Et c'est un médecin américain qui explique : «*Nous avons toute la technologie nécessaire, mais elle n'arrive pas chez ceux qui en ont besoin.*»

(1) *Manière de voir 16*, «Etats-Unis, fin de siècle», *le Monde diplomatique*, octobre 1992, 98 pages en couleurs, 42 F.

► René-Victor Pilhes est écrivain.

□ **COLOMBIE : démissions inattendues à la tête de l'armée.** – Les chefs des trois armes de l'armée colombienne ont démissionné jeudi 12 novembre, de manière inattendue, quatre jours après la proclamation de l'état d'urgence par le président Gaviria (*le Monde* du 10 novembre). Selon le ministère de la défense, ces démissions sont normales dans une période de promotions et de départs en retraite. Mais des spécialistes étrangers estiment que les membres de l'état-major veulent ainsi protester contre l'insuffisance des mesures gouvernementales pour lutter contre la guérilla. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BOLIVIE : remaniement ministériel.** – Le président bolivien Jaime Paz Zamora a annoncé, jeudi 12 novembre, le remplacement de cinq ministres qui ont démissionné pour participer aux élections présidentielle et législatives prévues en juin prochain. M. Pablo Zegarra remplace notamment au ministère des finances M. Jorge Quiroga, démissionnaire, afin de diriger la campagne électorale de la coalition de l'Accord patriotique, au pouvoir. Les autres changements interviennent aux ministères du travail, de l'information, et de l'éducation, où Mme Olga de Querejazu devient la première femme du gouvernement. – *(Reuter.)*

BRÉSIL : déjà suspendu de ses fonctions

M. Fernando Collor est inculpé de corruption passive et d'association de malfaiteurs

M. Fernando Collor, le président brésilien suspendu le 2 octobre dernier de ses fonctions, a été inculpé jeudi 12 novembre de corruption passive et d'association de malfaiteurs par le procureur général du pays, M. Aristides Junqueira, devant le Tribunal fédéral suprême, le plus haut organisme de la justice brésilienne, seul compétent pour juger les délits de droit commun de M. Collor.

Le procureur a également inculpé neuf autres personnes, en particulier l'organisateur du réseau du trafic d'influence, l'homme d'affaires Paulo Cesar Farias, et l'ex-secrétaire particulier de la présidence, l'avocat Claudio Vieira.

Dans un document de 55 pages remis jeudi au Tribunal suprême, le procureur tente de démontrer que M. Collor était intimement lié au réseau de trafic d'influence et que celui-ci fonctionnait avec son aval. Aidé par des experts, le procureur a établi que 25 entreprises privées ont payé 55,2 millions de dollars (environ 295 millions de francs) de pots de vin au réseau de M. Farias. Les experts n'ont pu préciser quelle quantité d'argent est allée sur les comptes utilisés pour les dépenses personnelles de M. Collor et de sa famille. M. Aristides Junqueira a également fondé son accusation sur des documents de la commission parlementaire d'enquête, qui avait découvert les liens entre le réseau de M. Farias et le président Collor.

Pour juger le président suspendu, le Tribunal fédéral suprême doit demander l'autorisation de la Chambre des députés où doit se dégager une majorité des deux tiers, soit 336 des 503 députés. M. Collor de Mello est actuellement jugé par le Sénat pour crimes dans l'exercice de ses fonctions, après que la Chambre des députés a voté en faveur de la procédure de destitution le 2 octobre dernier par 441 voix contre 38.

Le rapporteur de la commission spéciale du Sénat, le sénateur Antonio Mariz, a considéré que la culpabilité de M. Collor pour crimes de droit commun par le Tribunal fédéral suprême affaiblirait encore sa défense au Sénat. Les avocats chargés de la défense de M. Collor ont expliqué que, pour le condamner pour crimes dans l'exercice de ses fonctions, le Sénat doit prouver auparavant qu'il a commis des crimes de droit commun. La sentence du Sénat sur la destitution définitive de M. Collor pourrait être prononcée entre le 15 et le 23 décembre.

Le Tribunal n'a pas de délai défini pour commencer sa procédure. Si le Tribunal décide de demander l'autorisation avant la fin du jugement au Sénat, et si la Chambre des députés la lui accorde, un nouveau délai de 180 jours va courir pendant lequel M. Collor continuera d'être suspendu de ses fonctions.

Un premier délai de 180 jours avait été déclenché le 2 octobre dernier. Une fois la procédure engagée, les onze membres du Tribunal fédéral suprême devront entendre les témoignages de l'accusation et de la défense, avant de prononcer leur sentence, qui est sans appel. – *(AFP.)*

CHILI : mêlant l'armée et le monde politique

Un scandale d'écoutes téléphoniques éclabousse la droite

SANTIAGO

de notre correspondant

Le capitaine de l'armée de terre Bruno Diez a reconnu, mardi 10 novembre, être à l'origine d'un scandale d'écoutes téléphoniques qui mêle l'armée et le monde politique. L'armée l'a placé au secret, en attendant sa comparution devant la justice militaire. La presse commente abondamment ce qui est devenu au fil des jours le plus grand scandale politique de l'après-Pinochet et qui laisse la droite chilienne dans un triste état à un an de l'élection présidentielle.

Les rebondissements n'ont pas manqué. La diffusion, le dimanche 23 août, sur la chaîne de télévision Mégavision, d'un enregistrement d'une conversation entre le sénateur du parti conservateur Rénovation nationale, M. Sébastian Pinera, et l'un de ses amis, a marqué le début de l'affaire. Le sénateur y émettait le souhait de voir un journaliste ridiculiser Mme Evelyn Matthei, avec qui il était en concurrence pour représenter son parti lors de l'élection présidentielle de décembre 1993.

Le pays s'est d'abord indigné des propos du sénateur Pinera, qui a dû suspendre sa précandidature. Le «Pineragate» a pris la dimension d'une crise majeure le 22 septembre, lors de la diffusion par la Télévision nationale d'un entretien avec un agent des services secrets dépendant de l'armée de terre, la DINE. Celui-ci a révélé que l'armée de terre chilienne mettait sur écoute téléphonique de nombreuses personnalités du monde politique, y compris le président de la République. Cet agent émettait l'hypothèse d'un désaccord entre le sénateur Pinera et le général Pinochet, actuel commandant en chef de l'armée de terre, comme étant la cause de la diffusion par l'armée de la cassette de la conversation. L'armée a, dans un premier temps, vigoureusement démenti, le général Pinochet criant au complot marxiste.

Le samedi 7 novembre, le sénateur Evelyn Matthei avouait avoir envoyé la cassette de la conversation à la chaîne de télévision Mégavision et retirait, elle aussi, sa précandidature présidentielle. Trois jours plus tard, le capitaine Diez, qui appartient aux services de télécommunications de l'armée de terre, reconnaissait avoir effectué l'enregistrement et l'avoir transmis à Mme Matthei.

Pour l'armée de terre, l'affaire est close. En mettant l'accent sur la responsabilité personnelle d'un militaire, elle entend échapper à une mise en accusation de l'institution qui pourrait rejaillir sur le général Pinochet. Le gouvernement a condamné vigoureusement les écoutes illégales, mais a semblé soucieux d'éviter tout affrontement avec l'armée. Un magistrat instructeur a cependant été nommé et la position d'attente du gouvernement pourrait être abandonnée lors de la remise des conclusions de l'enquête. La droite est éclaboussée par toutes ces révélations et se retrouve sans candidat présidentiel crédible.

BRUNO ADRIAN



AMÉRIQUES

Mexique : la bataille de l'air et de l'eau

Sauver Mexico, la plus grande ville du monde, est un des enjeux de la prochaine élection présidentielle

MEXICO

de notre envoyé spécial

Les indices de pollution sont terrifiants, mais le maire de Mexico, la ville la plus peuplée du monde (de 15,5 à 18 millions d'habitants, selon les sources), refuse de céder à la panique, même s'il n'a pu éviter de prendre des mesures draconiennes à plusieurs reprises cette année pour faire face à des urgences écologiques. Comme sa ville, Manuel Camacho est pourtant, lui aussi, sur la corde raide : les résultats de son action pour rendre la capitale plus vivable pourraient être déterminants pour son avenir politique, face aux autres candidats du parti officiel (non déclarés, comme lui), qui mènent déjà une campagne discrète en vue de l'élection présidentielle de juillet 1994.

Les grandes manœuvres pour la succession du président Carlos Salinas, élu pour six ans en 1988, ont commencé au sein du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929. Malgré les engagements pris par les dirigeants en faveur de la démocratisation du système politique mexicain, tout indique que, conformément à la tradition, le chef de l'Etat choisira lui-même son successeur avant de le soumettre au suffrage universel. La rumeur, soigneusement distillée par les dauphins potentiels et leurs amis, porte sur cinq noms, dont quatre ministres : MM. Pedro Aspe (finances), Ernesto Zedillo (éducation), Luis Colosio (développement social) et Fernando Gutierrez (intérieur).

Recul de trois des principaux polluants

Avec les deux premiers, M. Camacho est un des mieux placés. A quarante-six ans, il appartient à cette génération de technocrates formés aux Etats-Unis, comme M. Salinas avec lequel il entretient des relations amicales *depuis les années d'université. Il* est considéré comme un des principaux idéologues du « salinisme », c'est-à-dire la modernisation de l'économie et du PRI en vue de conserver le pouvoir. Il a plusieurs fers au feu – son talent de conciliateur en a fait le principal interlocuteur de l'opposition – mais ses fonctions à la tête de la capitale l'ont conduit à s'intéresser à l'environnement. Courageusement, il a accepté le défi de rendre vivable une ville devenue incontrôlable ou, à tout le moins, d'éviter la catastrophe écologique qui guette les habitants de l'ancienne Tenochtitlan.

« Nous avons réussi, affirme-t-il, *à réduire le niveau de trois des cinq principaux polluants, en particulier le plomb, qui était considéré comme un des principaux dangers. Nous l'avons fait en quatre ans alors que les Etats-Unis ont mis dix ans pour obtenir des résultats similaires. »* Le bilan serait tout aussi satisfaisant pour le monoxyde de carbone et le soufre mais, reconnaît M. Camacho, *« les particules en suspension, dues à l'industrie, et l'ozone constituent désormais les plus gros risques pour la population »*.

Après avoir mobilisé les citoyens avec l'application, depuis 1990, d'un programme interdisant un jour par semaine, par rotation, la circulation des véhicules automobiles, les autorités ont entrepris de sensibiliser les industriels en leur proposant un plan de financement pour installer des équipements antipollution. Vaste programme, puisque plus de trente mille usines (80 % du parc industriel du pays et plus de 30 % du produit intérieur brut) sont concentrées dans la capitale, dont l'économie équivaut à celle du Portugal ou de l'Argentine. Avec une circonstance aggravante : Mexico, bordée par des volcans *rendus invisibles* par l'épaisse couche de smog, est située à 2 240 mètres d'altitude et doit vivre avec un niveau d'oxygène insuffisant pour diluer les dangereux cocktails chimiques formés par les polluants, en particulier l'ozone, qui n'a rien à voir avec la célèbre couche du même nom – il s'agit d'un mélange créé par les gaz d'échappement et les rayons solaires, – et provoque des brûlures aux muqueuses et des irritations oculaires.

Cabines à oxygène enlevées

« Il faut rendre compatible le maintien des emplois avec l'amélioration indispensable de l'environnement, soutenait récemment le maire de la capitale devant le conseil du patronat local auquel il reprochait son manque de collaboration. *Ce serait une énorme erreur de sacrifier des emplois mais ce serait tout aussi grave de laisser les choses en l'état car notre santé est en jeu. »* Cette analyse est largement partagée par les groupes écologistes, de plus en plus nombreux et actifs mais agissant en ordre dispersé.

Le président du Mouvement écologique mexicain (MEM), Alfonso Cipres, reproche cependant aux autorités de ne pas avoir su convaincre les industriels et d'*« utiliser démagogiquement le thème de l'environnement à des fins électorales »*. Il dénonce la *« corruption »* des inspecteurs et des garagistes chargés de vérifier les émanations toxiques. *« La moitié des six cents garages agréés vendent la vignette autorisant la circulation des véhicules sans même vérifier le taux de monoxyde de carbone. Quant aux industriels, ils sont soumis au chantage des inspecteurs du gouvernement qui menacent de fermer leurs usines s'ils ne paient pas une forte contribution »*, affirme-t-il.

Ce Don Quichotte de l'écologie, qui se déplace avec toute une panoplie d'appareils électroniques, y compris un « renifleur » pour détecter les matières explosives dans les égouts, se dit *« persécuté »* par les autorités. *« On nous a même obligés à retirer les vingt-cinq cabines à oxygène que nous avions installées dans les rues de Mexico pour venir en aide aux personnes prises de malaises. On nous a dit que cela risquait de provoquer la panique dans la population. C'est sans doute aussi la raison pour laquelle le gouvernement refuse de reconnaître que treize mille enfants meurent chaque année de maladies respiratoires ou gastro-instestinales dues à la pollution »*, dit-il. Le MEM a soumis, en juillet, cinq mille enfants à des tests. Résultats : 82 % des enfants ont des problèmes respiratoires.

Alliance des écologistes et des entreprises

Tout en reconnaissant *« les bonnes intentions de M. Camacho, qui a fait planter douze millions d'arbres »*, M. Cipres estime que seule l'alliance entre les écologistes et les chefs d'entreprise fera avancer les choses car elle permettra de contourner la bureaucratie. Une des principales organisations patronales, la CANACINTRA, est déjà affiliée au MEM et un millier d'entreprises participent au financement de ce groupe écologiste. Cette étonnante alliance devrait déboucher avant la fin de l'année sur la mise en place de senseurs sur les cheminées d'usine pour mesurer les émanations polluantes. Cette opération est financée au départ par un don de 2 millions de dollars (environ 10 millions de francs) fournis par Electronic Data Systems (EDS), une filiale du constructeur automobile General Motors qui s'attaque, à son tour, au marché très prometteur de la lutte contre la pollution.

Le MEM souhaite étendre ce contrôle aux deux millions et demi de véhicules automobiles circulant dans la capitale, en fixant des capteurs aux pots d'échappement, comme EDS a commencé à le faire, à titre expérimental, à Orlando (Etats-Unis). *« Ces détecteurs transmettent immédiatement par satellite à un centre de données l'information sur les émanations de monoxyde de carbone ou d'autres polluants et permettent de repérer avec exactitude les contrevenants et de leur proposer des mesures pour corriger le problème »*, soutient M. Cipres.

« Le gouvernement, ajoute-t-il, *affirme avoir réduit substantiellement la quantité de polluants à Mexico (4,4 millions de tonnes de fumées et de poussières en 1991 contre 6 millions en 1989). Nous croyons qu'il faut plutôt parler de près de 8 millions de tonnes pour l'année dernière. »* Il attribue cette dégradation notamment à l'augmentation spectaculaire de la consommation d'essence au cours des douze dernières années (20 millions de litres par jour en 1992 contre 8 millions en 1980).

« Il est dommage, dit-il encore, *que les effets positifs du plan de réduction de la circulation automobile aient été annulés par la très mauvaise qualité de l'essence fabriquée par PEMEX (le monopole d'Etat des produits pétroliers), le plus grand pollueur d'Amérique latine et le principal responsable des catastrophes survenues au cours des dernières années, la plus récente –mais sûrement pas la dernière –ayant fait plusieurs centaines de morts à Guadalajara en avril. »* Voilà de quoi réjouir les multinationales du pétrole qui rêvent de profiter du nouveau traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, pour revenir sur le marché mexicain, qu'elles durent abandonner à la fin des années 30.

La capitale s'affaisse

Confortablement installé dans son bureau « privé » du quartier de l'Observatoire, séparé du fracas de la circulation par un jardin ayant survécu à la pollution (son bureau officiel est situé en plein cœur de Mexico), M. Camacho présente un bilan plutôt optimiste, même s'il reconnaît qu'il reste beaucoup à faire. *« Nous avons réussi*, dit-il, *à ralentir le taux de croissance démographique de la capitale – 1,1 % par an, soit moins que le reste du pays – en supprimant les nombreuses subventions qui en faisaient un pôle d'attraction pour les autres régions où la vie était plus chère »*, notamment pour l'eau, l'électricité, le logement et le transport. Estimant qu'il s'agit d'une manipulation à des fins politiques, les écologistes contestent le chiffre officiel de 15,5 millions d'habitants pour la capitale et préfèrent retenir celui des Nations unies (18 millions d'habitants).

« La ville de Mexico est une aberration humaine, constate tristement l'écrivain Homero Aridjis, qui préside une organisation d'intellectuels pour la protection de l'écologie, le Groupe des cent. *Cette ville, qui a été construite sur l'eau, comme Venise, va mourir faute d'eau. Le séisme de 1985 était un avertissement, l'absence d'eau dans le sous-sol ayant contribué à augmenter la violence des secousses. »* Déjà, il faut aller chercher l'eau à des centaines de kilomètres et, en saison sèche, des centaines de milliers de familles n'en ont pas pendant des jours entiers.

Du fait de l'assèchement du sous-sol, Mexico s'enfonce chaque année de quelques centimètres, de manière irrégulière, ce qui a de graves effets dans les quartiers historiques. Plusieurs bâtiments coloniaux ont des allures de tour de Pise et sont condamnés à disparaître tôt ou tard, en particulier la cathédrale qui s'est enfoncée de 2,40 mètres et s'affaisse de plus en plus vite, au rythme de 7,4 centimètres par an. *« Il faut s'attendre à tout, y compris à des scénarios apocalytiques »*, affirme M. Aridjis, qui est plus particulièrement préoccupé par les effets de la pollution sur les enfants.

BERTRAND DE LA GRANGE

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : six touristes allemands et deux Egyptiens blessés dans un attentat islamiste

Les professionnels du tourisme accusent le gouvernement de laxisme

Six touristes allemands et deux Egyptiens ont été blessés par balle dans un attentat perpétré, jeudi 12 novembre, en Haute-Égypte. Un des auteurs de l'agression a été appréhendé. Il fait partie, selon la police, d'un groupe extrémiste musulman.

LE CAIRE

de notre correspondant

Il était 10 heures, jeudi, lorsque trois minibus transportant des touristes allemands sont arrivés sur la place centrale de Qena, à 600 kilomètres au sud du Caire. Ils venaient de Louxor, à 70 kilomètres plus au sud, au terme d'une croisière sur le Nil, et se rendaient à Hourgada, au bord de la mer Rouge, afin d'y prendre l'avion pour l'Allemagne.

Selon la police, quatre hommes masqués et armés de fusils d'assaut de fabrication locale ont alors commencé à tirer sur un des bus. Six touristes ont été blessés, dont une femme gravement atteinte. Trois des agresseurs ont réussi à prendre la fuite. Des citadins ont pu maîtriser le quatrième, un étudiant de dix-huit ans, originaire d'un village voisin, qui aurait avoué appartenir aux Djamaa islamiya (Groupements islamiques).

Dès le mois de septembre, ces Groupements islamiques avaient distribué des tracts aux agences de presse dans lesquels ils menaçaient de tuer des touristes si ces derniers se rendaient dans la province de Qena, où se situe Louxor, la Thèbes antique, point de passage obligé des visiteurs de la vallée du Nil.

L'attentat de Qena est la cinquième agression qui vise des touristes depuis le début du mois d'octobre. Ces actes terroristes ont déjà fait un mort (une Britannique) et vingt-six blessés (deux Britanniques, trois Russes, six Allemands et quinze Egyptiens, dont dix coptes). Ce nouvel attentat a été commis moins de quarante-huit heures après l'arrestation de près de deux cents membres des Groupements islamiques, à Assiout, à 400 kilomètres au sud du Caire, et le mystérieux assassinat d'une des figures de proue des extrémistes musulmans de cette ville, à Manfalout, à 350 kilomètres au sud du Caire.

Appel à l'armée ?

Pour le ministre du tourisme, M. Fouad Sultan, qui a condamné *« la vile et lâche agression criminelle »*, les auteurs de l'attentat *« visent à porter atteinte à l'économie du pays et aux revenus des citoyens »*. A son avis, *« cette agression ne constitue pas une tendance générale et l'Egypte reste un exemple de sécurité et de stabilité où le taux de criminalité est extrêmement bas »*. La presse officieuse a, elle aussi, fait l'autruche, n'accordant qu'une vingtaine de lignes à l'événement, en bas de « une ».

Toutes ces tentatives pour minimiser la portée de l'agression sont loin de rassurer les professionnels du tourisme, qui ont accueilli la nouvelle comme une catastrophe. Les réservations pour 1993 ont connu un très net ralentissement. Des agents de voyage allemands viennent d'annuler un voyage d'inspection préalable à des réservations pour plusieurs groupes au mois de mai prochain.

Le fait que le dernier attentat ait visé des Allemands est d'autant plus grave que ceux-ci ont été, l'an dernier, les plus nombreux à visiter le pays des Pharaons (300 000 sur 3 millions). Pis encore, ces touristes viennent, pour la plupart, en avion charter, ce qui signifie que ces vols à la demande peuvent être annulés sur-le-champ. En outre, la plupart des Allemands *font précisément le trajet Hourgada*-Qena-Louxor et retour.

Les professionnels égyptiens du tourisme reprochent au gouvernement de ne pas être assez dur avec les intégristes. *« Nous payons le prix de dix années de temporisation avec les islamistes*, nous a déclaré le président d'une grande société de tourisme. *Prudence et hésitation ne sont plus de mise aujourd'hui. La police a démontré qu'elle était incapable d'arrêter les agressions. Maintenant que la sécurité même de l'Etat est clairement en danger, il faut faire donner l'armée. »*

Et de conclure : *« Nous avons bien envoyé des « casques bleus » jusqu'à Sarajevo. La moindre des choses serait maintenant de les envoyer à Louxor »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **Réunion des chefs de la diplomatie turc, iranien et syrien sur le Kurdistan d'Irak.** – Les ministres des affaires étrangères de Turquie, d'Iran et de Syrie se réuniront pour la première fois, samedi 14 novembre, à Ankara, pour *« examiner la situation en Irak du Nord »*. Cette rencontre, qui devrait avoir lieu en l'absence de représentants de l'Irak, tant du gouvernement que de l'opposition, vise à mettre sur pied une politique commune contre toute tentative séparatiste du Kurdistan d'Irak et à dégager les moyens susceptibles d'assurer la sécurité dans cette région. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : amnistie générale.** – *Le roi Hussein a ordonné*, jeudi 12 novembre, une amnistie générale – la première depuis douze ans – à l'occasion de son 57e anniversaire. Cette mesure s'applique notamment aux deux députés islamistes condamnés, mardi, à vingt ans de travaux forcés. Ceux-ci pourront garder leur siège à la Chambre et se présenter aux élections législatives, prévues en 1993. Dans un message au premier ministre, le souverain hachémite a indiqué qu'il était *« temps de donner leur chance aux groupes qui ont dévié du droit chemin d'y revenir »* et réitéré son *« soutien absolu à l'autorité judiciaire intègre et aux organismes de l'Etat qui veillent à la protection du pays »*. – *(AFP.)*

En dépit de plusieurs accrochages avec des combattants du Hezbollah

M. Rabin prédit une accalmie au Liban sud

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Trois morts, dont un sergent israélien, un combattant du Hezbollah libanais et un « casque bleu » népalais : au quatrième jour des mouvements militaires israéliens qui ont lieu sous l'œil des caméras de télévision dans le sud du Liban, c'est le bilan, somme toute modéré, des quelques accrochages qui ont eu pour théâtre, jeudi 12 novembre, les alentours de la « zone de sécurité » créée par l'Etat juif au-delà de la frontière de Galilée.

Curieusement, alors qu'il s'agit là des premières victimes du déploiement de forces opéré, depuis lundi, dans les deux camps, un léger vent d'optimisme se levait, vendredi matin, en Israël, la plupart des observateurs estimant que, sauf coup de théâtre, l'accès de fièvre des derniers jours était maintenant retombé.

Utilisant son artillerie et, selon les témoins, plusieurs hélicoptères d'attaque de type Apache, l'armée israélienne a attaqué, pendant quelques heures, les villages de Kafra et de Yarter, qui ont l'habitude d'être pris pour cible. Censées abriter ou soutenir ce que les officiers de Tsahal appellent des *« bases terroristes du Hezbollah »* pro-iranien, les deux localités chiites sont régulièrement pilonnées, depuis au moins deux ans, par la milice supplétive de l'Etat juif dans la région, l'Armée du Liban sud (ALS).

Selon des responsables des Nations unies, l'accrochage entre les « casques bleus » de la FINUL et un groupe de huit combattants du Hezbollah a eu lieu dans la même région. Lourdement armés, les maquisards entendaient apparemment *franchir* le *cordon* des forces internationales pour pénétrer dans la « zone de sécurité ».

Les soldats népalais, comme c'est leur rôle, ont voulu s'interposer et se sont trouvés pris sous un tir nourri. L'un d'entre eux a été tué, et trois autres ont été blessés. Les « casques bleus » ont alors riposté, tuant l'un de leurs agresseurs. Le commandement de la FINUL a protesté auprès du gouvernement libanais. Et, de Beyrouth, les chefs du Hezbollah ont annoncé qu'ils allaient *« ouvrir une enquête »* sur les circonstances de cet accrochage, leurs combattants n'étant pas censés attaquer la force internationale de paix...

Message compris ?

Sortant de son mutisme des derniers jours, le premier ministre israélien a reconnu que les premiers tirs de roquettes opérés, lundi, par le Hezbollah sur des localités frontalières étaient *« une riposte des intégristes à notre action en profondeur* (la veille) *dans la plaine de la Bekaa »*.

L'Etat hébreu, *« comme c'est son droit »*, a cependant affirmé M. Itzhak Rabin, n'a pas l'intention de renoncer à ce type d'action. L'essentiel, aux yeux des officiers supérieurs de Tsahal, est que le Hezbollah, s'étant abstenu de reprendre, mercredi et jeudi, ses tirs de roquettes sur la population civile, *« a peut-être compris notre message »*.

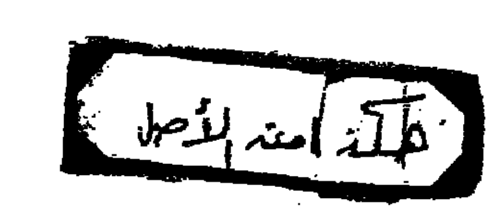
« Je pense, a ajouté le premier ministre à la radio nationale, *que nous allons maintenant connaître une période de calme le long de la frontière israélo-libanaise. »* Tous les objectifs du spectaculaire déploiement de forces de ces derniers jours ont-ils alors été atteints ? Les renforts de deux mille hommes et de plusieurs dizaines de pièces d'artillerie qui ont été dépêchés dans la « zone de sécurité » s'apprêtent-ils à rentrer au pays, a-t-on demandé à M. Rabin ?

Le premier ministre, également titulaire du portefeuille de la défense, s'est refusé à répondre. *« Parfois*, a commenté le général Itzhak Mordechaï, commandant en chef de la région nord, *un bon déploiement de forces peut permettre d'éviter le recours à l'action militaire. »*

PATRICE CLAUDE

□ **Jérusalem accepte de participer aux négociations multilatérales sur les réfugiés.** – Grâce à une médiation américaine et russe, la délégation israélienne est revenue, jeudi 12 novembre, à Ottawa, sur sa *décision*, prise la veille, de ne pas prendre part aux négociations multilatérales de paix au Proche-Orient sur le problème des réfugiés. Le refus israélien était lié à la présence, au sein de la délégation jordano-palestinienne, d'un membre de l'OLP. – *(AFP.)*

□ **L'OLP majoritaire à l'université cisjordanienne de Bir-Zeit.** – Les partisans de l'OLP ont remporté haut la main, jeudi 12 novembre, la première élection étudiante depuis le début de l'Intifada, à l'université de Bir-Zeit, la plus prestigieuse des territoires occupés. La « liste nationaliste » a obtenu les neuf sièges à pourvoir avec 61 % des suffrages. Cet établissement universitaire, dont sont issus la majorité des délégués palestiniens aux négociations de paix avec Israël, a été le premier à être fermé au début de l'Intifada au mois de décembre 1987, et le dernier autorisé à rouvrir ses portes, le 20 avril dernier. – *(AFP.)*



AFRIQUE

ANGOLA : selon le représentant des Nations unies

Le processus de paix est « sérieusement menacé »

L'émissaire des Nations unies, M. Marrack Goulding, a quitté l'Angola, dans la soirée du jeudi 12 novembre. Le pays, traumatisé par les récentes tueries de Luanda, reste sous la menace d'une reprise de la guerre.

LUANDA

de notre envoyé spécial

« Il ne reste pas beaucoup de temps. Le pays est en crise et le processus de paix sérieusement menacé » : c'est en ces termes *« réalistes »* que le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé du maintien de la paix, M. Marrack Goulding, a conclu, jeudi 12 novembre, à Luanda, sa visite de six jours en Angola. Durant son séjour, M. Goulding, qui s'est entretenu à deux reprises avec le président Jose Eduardo dos Santos, a rencontré longuement, pendant trois heures et demie, mardi soir, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi, dans son fief de Huambo, la capitale des hauts plateaux, au centre du pays.

Ephémère statu quo

Selon M. Goulding, le seul point positif réside dans la volonté affichée par les deux parties *« de consolider le cessez-le-feu sur le terrain »*. Mais il a estimé que le Mouvement populaire de libération de l'Anglola (MPLA, ex-parti unique, au pouvoir à Luanda) et l'UNITA devaient parvenir à un accord pour sortir de la crise, d'autant plus vite que le mandat de la mission de l'ONU en Angola (*UNAVEM II*) arrive à son terme à la fin du mois. *« Au fond, ils ont le choix entre la guerre et le dialogue, et ils doivent faire ce choix assez rapidement »*, a-t-il souligné.

Aucun progrès significatif n'a donc été enregistré. M. Savimbi n'a toujours pas accepté sa défaite aux élections présidentielle et législatives des 29 et 30 septembre. Ses troupes continuent de progresser en province, où elles ne rencontrent qu'une faible résistance. La capitale, elle, reste acquise au MPLA. Cet éphémère *statu quo* est porteur de tous les dangers. Les violents combats qui ont embrasé la capitale pendant quatre jours, au début du mois, ne sont qu'un préambule au drame qui menace le pays. L'Angola peut basculer d'un moment à l'autre dans la guerre civile.

Au lendemain de ce que l'UNITA a baptisé *« le massacre de Luanda »*, M. Savimbi, qui a perdu ses plus proches collaborateurs, n'a plus, auprès de lui, que quatre conseillers de confiance. Mais aucun d'entre eux n'a joué de rôle important dans les négociations, en cours depuis avril 1991. Isolé, il ne sait toujours pas quelle décision prendre pour préserver son avenir.

En recevant finalement M. Goulding – qu'il a fait attendre quatre jours à Luanda et plus de six heures à Huambo – M. Savimbi a voulu prouver que le fil du dialogue n'était pas rompu. Il a eu, par ailleurs, plusieurs entretiens téléphoniques avec le général Ndalu, chef d'état-major de l'armée angolaise, considéré comme un proche du président dos Santos.

A Luanda, le cessez-le-feu, signé sous l'égide de l'ONU, est à peu près respecté. Quelques tirs sporadiques éclatent bien, de temps à autre, mais ces fusillades isolées ne semblent pas affoler outre mesure les habitants. Les restaurants du centre-ville ont rouvert leurs portes et les Luandais ont passé le week-end et le 11 novembre, jour de la fête nationale, sur les plages d'Ilha, une presqu'île fermant la baie. Non par insouciance, mais plutôt par désir de conjurer le sort et tâcher d'oublier, autant que faire se peut, le drame sanglant qui vient de secouer le pays.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

SÉNÉGAL

Sept pêcheurs ont été tués dans un village de Casamance

Au moins sept personnes ont été tuées dans la province méridionale de Casamance, durant la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre, et plusieurs autres prises en otage par des éléments armés, a-t-on appris, jeudi, de source officielle à Dakar. L'attaque s'est déroulée dans un endroit marécageux, à Pointe-Saint-Georges, un village difficile d'accès où vivent des pêcheurs saisonniers. Alors que les autorités font état de sept morts et de quinze otages, d'autres sources estiment que le bilan réel serait de douze tués, trente-cinq blessés et quarante otages. En revanche, chacun s'accorde à penser que cette nouvelle tuerie est le fait des maquisards du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC).

La revendication séparatiste s'appuie à la fois sur l'opposition au pouvoir central de Dakar et sur la présence, en Casamance, de populations qui n'en sont pas originaires. Les victimes de Pointe-Saint-Georges, des pêcheurs, venaient du nord du Sénégal. Selon plusieurs témoignages de villageois, une vingtaine d'hommes armés, se réclamant du MFDC, ont rassemblé la population, puis procédé au « tri » des habitants, séparant les Diolas, l'ethnie majoritaire en Casamance, et les autres. Ces derniers, dépouillés de leurs biens, ont été contraints de se coucher sur le sol. Les assaillants les auraient alors abattus avant de prendre la fuite à bord de pirogues.

Le 5 octobre dernier, un groupe armé, agissant également au nom du MFDC, avait tué trente-deux personnes – dont des femmes et des enfants – dans le village touristique du cap Skirring. La plupart des victimes appartenaient, elles aussi, à des familles de pêcheurs venus du nord. A l'approche de l'élection présidentielle de février 1993, le dossier casamançais s'annonce plus menaçant que jamais. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : le président De Klerk à Londres.** – Le président Frederik De Klerk, en visite privée à Londres du vendredi 13 au lundi 16 novembre, devrait rencontrer le premier ministre britannique, M. John Major, samedi matin, a-t-on appris auprès de l'ambassade sud-africaine à Londres. M. De Klerk doit aussi rencontrer le dirigeant du Parti travailliste, M. John Smith, et assister à l'inauguration de sa propre statue en cire au musée de Madame Tussaud. – *(AFP.)*

□ **GAMBIE : près de cent personnes auraient été tuées dans un accident d'autocar.** – Près de cent personnes auraient trouvé la mort dans un accident d'autocar, survenu jeudi 12 novembre, à environ 300 kilomètres à l'est de la capitale. Le véhicule, surchargé, et dont les freins étaient défectueux, a fait une chute dans la rivière Sankulehkunda, dans le secteur de MacCarty Island. – *(Reuter.)*

□ **NIGÉRIA : annulation des candidatures à l'élection présidentielle.** – Les candidatures à l'élection présidentielle ont été annulées, ont indiqué, jeudi 12 novembre, les autorités nigérianes. Ces candidatures ont *« pris fin »*, du fait de l'annulation des « primaires » présidentielles de septembre, prononcée le 16 octobre. La Commission électorale nationale procédera à l'examen du dossier des futurs candidats, *« anciens ou nouveaux »*. Cette décision survient dans un climat politique tendu. Mercredi soir, le collectif d'organisations progressistes Campagne pour la démocratie a appelé les Nigérians *« à faire grève, à manifester dans la rue et à rendre le pays ingouvernable »* à compter du 4 janvier, si le président Babangida n'a pas quitté le pouvoir d'ici là. – *(AFP.)*

□ **TOGO : le président Eyadéma souhaite des élections *« avant le 31 décembre »*.** – Le président Gnassingbé Eyadéma a souhaité, jeudi 12 novembre, à Lomé, que l'élection présidentielle soit organisée, *« quoi qu'il arrive, avant le 31 décembre »*. La période de transition, qui devait se terminer en août, a été prolongée jusqu'à la fin de l'année, aucune des échéances électorales prévues n'ayant pu être organisée à temps. Par ailleurs, en France, la ville de Nantes a attribué, le 5 novembre, son « prix de l'Édit de Nantes 1992 » à la Ligue togolaise des droits de l'homme, en signe de *« solidarité »* avec les militants d'un pays *« dominé depuis 1967 par une dictature militaire des plus redoutables »*.

ASIE

L'ONU paralysée au Cambodge

Un mandat impossible pour l'organisation internationale : ramener la paix sans avoir les moyens, ou la volonté, de vaincre la résistance des Khmers rouges

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Plus d'un an après la signature de l'accord de paix de Paris sur le Cambodge, les Khmers rouges continuent d'en bloquer l'application. Les coprésidents indonésien et français de la Conférence, après l'échec de leurs entretiens avec les Khmers rouges à Pékin le 8 novembre, vont notamment proposer au Conseil de sécurité, qui doit se réunir au début de la semaine prochaine, une *« adaptation du mandat »* de l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge, qui compte plus de 21 000 hommes, dont 16 000 « bérets bleus ».

L'an dernier, les protecteurs des deux principales factions politico-militaires cambodgiennes – la Chine, qui appuyait les Khmers rouges, et le Vietnam, qui avait mis en place le régime de M. Hun Sen – ont décidé de ne plus soutenir leurs pions respectifs. L'ONU a alors imaginé un plan d'intervention bien léché pour rétablir une paix durable. Au lendemain de la signature, le 23 octobre 1991, de l'accord de Paris, les chancelleries ont estimé que l'opération devait d'autant mieux se dérouler que New-York n'avait pas lésiné sur les moyens : 22 000 hommes et un budget de près de 2 milliards de dollars sur dix-huit mois.



Adresser un message clair

Un an plus tard, l'impasse est totale. La mission prioritaire de l'ONU était – et reste – de désarmer les Cambodgiens, ce qui devrait se faire depuis le 13 juin. Devant le refus des Khmers rouges de désarmer et de démobiliser, seuls quelques chassepots ont été remis par les autres factions. Le Cambodge a vécu, sous les auspices de l'APRONUC, plusieurs mois de paix armée. Mais, avec le temps, le climat s'y dégrade. La politique y demeure au bout des fusils. Les échéances se rapprochant – notamment celle d'élections qui doivent avoir lieu, pour des raisons climatiques, au plus tard en mai 1993, – manœuvres et provocations se multiplient.

L'application des autres programmes de l'APRONUC dépend entièrement d'un désarmement. Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, procède avec efficacité au rapatriement de Thaïlande de plus de 300 000 réfugiés. Mais, faute d'un désarmement, l'insécurité et le chômage guettent, à long terme, ces pauvres gens. L'APRONUC a entamé, avec un égal succès pour l'instant, l'enregistrement des électeurs. Mais, sans parler du refus des Khmers rouges d'y participer, comment assurer la liberté et le calme d'un scrutin dans un pays où traînent des dizaines de milliers de fusils ?

Que restera-t-il, notamment à la campagne, des libertés politiques que l'ONU tente d'imposer le jour où Khmers rouges et dirigeants de Phnom-Penh en reviendront aux mains ? Enfin, faute d'une paix désarmée, aucune reconstruction réelle n'a été entamée. On assisterait plutôt, en province, au pillage des ressources naturelles par des étrangers et, en ville, à un boom très artificiel lié à la présence, momentanée, d'une forte population étrangère.

Faute de la collaboration des Khmers rouges, l'APRONUC ne peut appliquer son mandat. N'ayant pas reçu pour mission d'ouvrir des crèches ou de soigner les populations, ses « bérets bleus » tournent en rond à six mois de l'échéance électorale et à neuf mois, en principe, du retrait de l'ONU. Que faire ? Se battre contre les Khmers rouges ? C'est hors de question. Les premiers à retirer leur contingent seraient les Japonais, qui ont pourtant fait du Cambodge le test de leur rentrée internationale.

Les Australiens, qui jouent également un rôle clé dans la direction de l'APRONUC, leur emboîteraient le pas. Imposer des sanctions économiques aux Khmers rouges ? Si le geste est indispensable, ses effets ne se feront sentir qu'au bout de longs mois tant les frontières du Cambodge sont perméables et tant le gouvernement thaïlandais aura du mal à imposer à ses lobbies économiques et militaires un blocus des zones khmères rouges frontalières du royaume.

La seule véritable sanction contre les Khmers rouges serait la constitution, sans attendre la formation d'un gouvernement élu, d'une armée nationale intégrée sous la supervision de l'APRONUC. Ils seraient, bien entendu, invités à en faire partie, au même titre que les autres factions. Et, dans leur logique actuelle, ils refuseraient de le faire.

L'APRONUC a déjà pour mandat de contrôler les forces de police. Elle élargirait ainsi son mandat aux forces militaires. Faute d'une participation des Khmers rouges, cette solution aurait pour inconvénient d'aboutir à un habillage de l'appareil militaire du gouvernement de Phnom-Penh, car les effectifs militaires des deux autres factions (l'Armée nationale sihanoukiste et les soldats du général Saksutsakhan) sont nettement plus réduits. Mais le message adressé aux Khmers rouges aurait au moins le mérite d'être clair : ils s'excluraient d'eux-mêmes d'une force nationale légitimée par la communauté internationale.

A Pékin, en tant que coprésidents de la Conférence de Paris, MM. Ali Alatas et Roland Dumas ont jugé *« nécessaire »* une *« adaptation du mandat notamment de la composante militaire de la force de l'ONU »*. Faute de pouvoir transformer les « bérets bleus » en « casques bleus », on voit mal ce que l'APRONUC pourrait entreprendre d'autre, à condition, bien entendu, que le prince Sihanouk donne son aval. Il faudrait agir assez rapidement car, contrairement à ce que certains estiment, les Khmers rouges, si affaiblis soient-ils militairement, disposent encore de trois sérieux leviers sur le terrain.

Un risque d'« explosion »

Sur le plan militaire, même quand leurs forces ne sont plus que de cinq à six mille combattants disciplinés, ils ont encore les moyens de perturber sérieusement les communications. En outre, leur dénonciation de la présence d'une forte communauté de travailleurs vietnamiens, beaucoup plus nombreux aujourd'hui qu'il y a un an et qui jouent un rôle économique crucial, est très populaire. Enfin, compte tenu de la corruption et de la faiblesse de l'administration en place, ils peuvent compter, en cas d'élections sans leur participation, sur un vote négatif.

Dans les villes notamment, où le scrutin sera probablement le plus libre s'il est organisé par l'APRONUC, les gens voteront contre l'administration en place, ce qui fera sans doute l'affaire du FUNCINPEC, le parti du prince Ranariddh, fils de Norodom Sihanouk. Dans les zones rurales où ils ont une influence, les Khmers rouges feront voter dans un sens identique. Ceux qui ont gardé leurs fusils accepteront-ils que le pouvoir passe entre les mains de ceux qui n'en ont pas ?

M. Khieu Samphan peut ainsi affirmer, ce qu'il a fait à Pékin, qu'une *« explosion »* est possible. Avec la multiplication actuelle des incidents, les conditions en seront vite réunies. Changer le mandat de l'APRONUC est devenu impératif. Il faut lui donner les moyens de neutraliser la mauvaise volonté des Khmers rouges tout en tenant en laisse les autres factions, à commencer par celle de Phnom-Penh, qui manifeste déjà des signes de nervosité. Si jamais l'ONU choisit plutôt une porte de sortie honorable, la facture risque d'être lourde pour la population cambodgienne à laquelle, après tout, la communauté internationale a promis une paix désarmée.

JEAN-CLAUDE POMONTI

HONGKONG

Le Conseil législatif « soutient » les projets de démocratisation de M. Patten

PÉKIN

de notre correspondant

La crise entre Pékin et le gouverneur de Hongkong va en s'aggravant. La Chine a vigoureusement réagi, jeudi 12 novembre, à un vote de l'organe qui tient lieu de Parlement dans la colonie britannique, soutenant sans équivoque les plans de démocratisation présentés par M. Chris Patten. Par trente voix contre vingt et une, le Conseil législatif (Legco), partiellement composé de députés élus, a en effet exprimé mercredi son *« soutien de principe »* à l'idée d'accroître la participation des Hongkongais aux élections de 1995.

L'agence Chine nouvelle, représentation officieuse de la Chine à Hongkong, a fait savoir qu'aux yeux de Pékin le Legco *« n'a nullement le droit d'approuver des textes faisant fi des accords et de l'entente »* conclus avec Londres sur l'avenir de la colonie. Pékin continue d'interpréter cette *« entente »* de manière bien plus restrictive que M. Patten pour les années menant à la rétrocession de Hongkong à la Chine en 1997.

Les autorités communistes continuent de hausser le ton contre les projets de M. Patten en tentant de susciter une coalition opposée à ses vues dans les milieux d'affaires de la colonie. Les mises en garde au gouverneur de plusieurs personnes en vue, traduisant un affaiblissement du soutien dont il bénéficie n'ont cependant pas intimidé les législateurs.

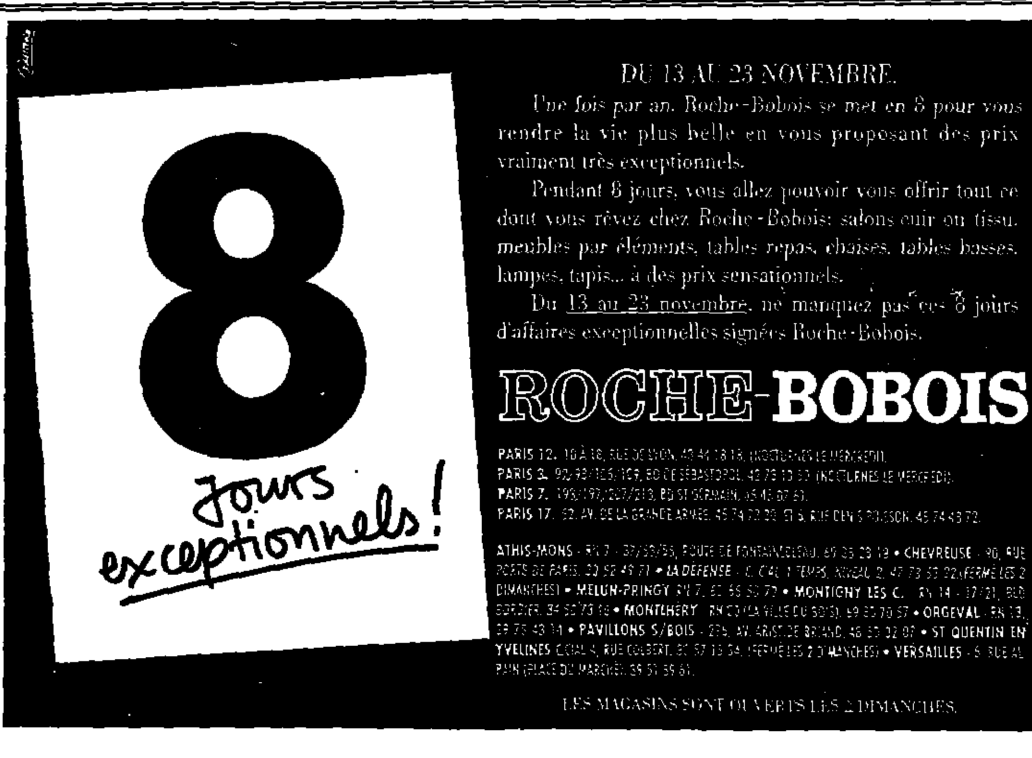
Plusieurs d'entre eux, pourtant nommés par l'ancien gouverneur lord David Wilson à une époque où celui-ci menait une politique d'apaisement envers la Chine, se sont ralliés aux idées de M. Patten.

Ce dernier avait pris, mardi, avant le vote, l'initiative d'inviter l'ambassadeur *de facto* de Pékin à Hongkong pour une rencontre surprise à propos de laquelle peu de choses ont filtré, si ce n'est que M. Zhou Nan a réitéré les vives objections de son gouvernement.

Le différend sur Hongkong va faire l'objet de discussions cruciales entre Pékin et Londres lors d'une visite que doit effectuer, dans les prochains jours, le vice-premier ministre M. Zhu Rongji dans la capitale britannique.

FRANCIS DERON

□ **AFGHANISTAN : accrochage entre forces gouvernementales.** – Un accrochage a opposé, jeudi 12 novembre, à Kaboul des troupes fidèles au ministre de la défense, le général Massoud, et des soldats ouzbeks des anciennes milices procommunistes du général Dostom, désormais en principe largement intégrées dans le dispositif gouvernemental. L'incident a fait un mort. Le ministère de la défense en a minimisé la portée, tout en déployant des blindés dans la capitale. Quant au général Momem, chef militaire des « Forces du nord », il a attribué l'épisode à *« l'inexpérience des hommes »*. – *(AFP.)*



DIPLOMATIE

La visite de M. Andreï Kozyrev à Paris

La France et la Russie renforcent leur coopération

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et son homologue russe, M. Andreï Kozyrev, ont signé, jeudi 12 novembre à Paris, un accord de coopération en matière de destruction des armes nucléaires (*le Monde* du 10 novembre). *« Ce sont des accords importants »*, a souligné M. Dumas, conclus *« en application des accords sur l'élimination, dans des conditions de sécurité majeure, de l'arme nucléaire en Russie »*. La France avait proposé à Moscou son aide dans ce domaine, et plusieurs missions d'experts français, conduites par l'ancien secrétaire d'Etat à la défense, M. Gérard Renon, ont travaillé en Russie depuis un an sur cette question.

M. Kozyrev, qui a rencontré dans l'après-midi le président de la République, M. François Mitterrand, a également conclu une série d'accords concernant le fonctionnement des centres culturels dans les deux pays, ainsi que sur les archives françaises que la Russie détient aujourd'hui *(lire ci-dessous)*. Cela va *« donner une impulsion nouvelle et essentielle à la coopération »* entre les deux pays, a souligné M. Dumas à propos de ces accords bilatéraux.

Le contentieux concernant le remboursement des fameux emprunts russes a également été examiné. Il sera traité durant la visite que doit faire à Moscou, les 16 et 17 novembre, le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin. En outre, les deux ministres ont décidé de prendre l'initiative de proposer à leurs partenaires de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) la mise en place des dispositions concernant *« la défense des droits de l'homme et la poursuite des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. »* Le ministre russe a précisé à ce propos qu'il s'agissait, notamment, d'*« entreprendre des démarches et des mesures communes pour la protection des droits de l'homme contre les manifestations de nationalisme agressif »*. *« Vous pouvez comprendre*, a-t-il souligné, *combien il est important pour la Russie de résoudre ce problème, surtout dans le contexte politique actuel »*.

Moscou accepte de restituer 20 tonnes de documents des deuxièmes bureaux

La Russie a accepté de restituer à la France des archives secrètes des deuxièmes bureaux prises par les nazis et *récupérées ensuite par l'ex-armée* soviétique. Ce faisant, elle met fin à un contentieux qui durait depuis la fin de la *seconde guerre mondiale. Selon* le colonel Paul Paillole (*le Monde* du 22 novembre 1991 et du 13 février 1992), qui fut l'un *des chefs des services spéciaux* de la France avant et pendant la dernière guerre en Europe, il s'agit de quelque 20 tonnes de *documents répartis en deux* cents caisses et émanant des deuxièmes bureaux chargés, dans les états-majors, du ren*seignement*.

Ces archives comprendraient notamment un fichier de 15 000 à 20 000 noms de Français et d'étrangers ayant, à des titres divers, intéressé la sécurité du pays, des dossiers de personnes suspectées d'espionnage, de sabotage ou de propagande pro-nazie avant 1940 et des études diverses rédigées par les services spéciaux. A ces documents provenant des deuxièmes bureaux du ministère de la guerre, qui forment l'essentiel des pièces *dérobées par les nazis, il faut* ajouter quelque 300 000 fiches et dossiers de la sûreté générale de l'époque, c'est-à-dire de *la police* et *du contre-espionnage*.

Un intérêt « opérationnel »

Pour ce qui concerne les documents des deuxièmes bureaux, les services spéciaux du futur colonel Paillole les avaient évacués de Paris dès 1939. Après diverses pérégrinations, ils avaient été entreposés à Lédenon (Gard) à partir d'octobre 1942, puis saisies par la Gestapo en juin 1943 à la suite de la trahison d'un sous-officier français qui connaissait les agents chargés de les protéger. Un mois plus tard, les caisses étaient transportées sous bonne escorte dans un camp de SS à Herdischko, en Tchécoslovaquie, où, après la déroute allemande, elles ont été récupérées par l'armée rouge.

Dès la fin de la guerre, les Français ont réclamé, à plusieurs reprises, que ces archives leur soient rendues. En vain. En 1955, notamment, Maurice *Dejean, alors ambassadeur à* Moscou, essuya un refus. Les autorités soviétiques entendaient se servir de ces documents – *ainsi que de nombreux* autres ramenés d'Allemagne à la fin de la guerre – pour recruter et, au besoin, exercer un chantage *sur des « correspondants »* étrangers de leurs services secrets en menaçant de révéler leur passé à leur gouvernement. *Comme l'a indiqué* jeudi Mme Patricia Kennedy-Grimsten, professeur à Harvard, qui tenait à Paris une conférence sur le thème « Pillage et contre-pillage d'archives pendant la seconde guerre mondiale », le Kremlin avait décidé très tôt que ces archives avaient un intérêt *« opérationnel »*. Dès le 6 juillet 1945, Beria, alors chef des polices, avait ordonné à l'unité ukrainienne qui les détenait d'envoyer le tout à Moscou.

Les services occidentaux, américains ou français en particulier, ont pratiqué la même méthode à l'égard d'Allemands *au passé nazi et incité, sous la* menace d'un emprisonnement, à les aider à pénétrer les réseaux communistes en URSS et *dans les pays est-européens*.

C'est à la fin de l'an dernier que le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a entamé des démarches pour rapatrier en France les dossiers des deuxièmes bureaux. Le comité des archives de la Russie a toutefois demandé que des techniciens français l'aident à microfilmer tout ou partie des documents susceptibles, un demi-siècle après, de concerner la sécurité du nouvel Etat. C'est sur ce point que les négociations ont traîné pendant de nombreux mois. Reste à savoir quand ces archives seront restituées et surtout quand elles seront ouvertes au public, en France comme en Russie...

JACQUES ISNARD et MICHEL TATU

□ **La Russie sur Minitel.** – La revue mensuelle *Echos de Russie* vient de lancer en France sur Minitel un service d'informations, générales (politiques, économiques, etc.), et pratiques sur la Russie et les républiques issues de l'ex-URSS (3615-Russie).

Le Monde des DEBATS

VICHY A-T-IL EXISTÉ ?

Difficile de mettre quatre ans d'histoire entre parenthèses

Le point de vue de Dominique ROUSSEAU, juriste.

EUROPE

Poursuite des combats à Travnik en dépit du cessez-le-feu

Sarajevo a passé, jeudi 12 novembre, une de ses journées les plus calmes depuis des mois, au lendemain du cessez-le-feu entré en vigueur la veille. Toutefois, selon la radio bosniaque, des combats se poursuivent dans le nord de la République. Contrairement aux précédentes, la dernière trêve conclue en Bosnie a été signée par les chefs militaires des trois factions en présence, musulmane, serbe et croate.

La radio, contrôlée par le gouvernement musulman, a ajouté que le cessez-le-feu était violé dans de nombreuses villes du *Nord, comme Gradacac, Srebrenica*, Olovo, Breza ou Brcko, les Serbes continuant d'attaquer, mais c'est surtout à Travnik, à *90 kilomètres de Sarajevo, que* des combats d'artillerie se poursuivaient, faisant au moins un mort et sept blessés, selon l'hôpital local.

Les Serbes auraient massé dans les environs une trentaine de chars et des troupes fraîches au cours des dernières quarante-huit heures. Le chef militaire bosniaque de la localité voisine de Turbe a affirmé à l'AFP que les Serbes voulaient *« purifier comme ailleurs et même changer le nom du bourg »*, dont neuf habitants sur dix ont déjà fui. – *(AFP.)*

La situation en Bosnie-Herzégovine

Un débat public s'est ouvert au Conseil de sécurité à la demande des pays islamiques

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Le premier débat public sur le sort de la population musulmane de la Bosnie-Herzégovine s'est ouvert, vendredi 13 novembre, au Conseil de sécurité des Nations unies. En dépit d'une longue réticence des pays membres du Conseil, il est organisé à la demande, insistante, des pays membres de l'Organisation de la *conférence islamique* (OCI). Plus de soixante orateurs sont inscrits mais aucun projet de résolution visant à atténuer la détresse de la population civile n'est envisagé.

L'idée du groupe islamique et du gouvernement bosniaque de réclamer la levée de l'embargo sur les armes pour la Bosnie n'a pas été formellement présentée au conseil. Une idée pourtant jugée *« raisonnable »* par le président élu américain, M. Bill Clinton, mais qui selon les Européens n'a pas *« l'ombre d'une chance »*. Eux-mêmes impuissants face au drame qui se déroule en Bosnie-Herzégovine, les Occidentaux membres du conseil se disent *« surpris »* de *« l'absence totale »* d'une diplomatie active et *« cohérente »* des pays islamiques en faveur des Musulmans de la Bosnie. *« La résignation des pays islamiques est tout de même très surprenante »*, expliquent des diplomates à New-York. Ils rappellent que la résolution 770 du 13 août 1992, *adoptée* sous le chapitre VII de la Charte, autorisant donc l'utilisation de la force, *« exhorte »* les Etats à prendre à *« titre national ou dans le cadre d'organisations ou d'arrangements régionaux, toutes les mesures nécessaires »* pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Cette résolution n'a jamais été appliquée. Et, ajoute un ambassadeur arabe : *« Aucun pays musulman n'est prêt à prendre l'initiative d'une telle opération. »*

« Il est vrai, explique-t-on encore, *qu'il fallait éviter de présenter la guerre en Bosnie sous l'angle islamique, mais une assistance massive du monde arabe allégerait un peu la peine des familles réfugiées. »* Rentré de Sarajevo la semaine dernière, un fonctionnaire estime que la ville cédera aux pressions serbes *« avant Noël »*. *« Il faudra alors créer des camps pour les Musulmans victimes du nettoyage ethnique. »*

Le seul aspect intéressant de la réunion publique du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine devrait être l'*intervention, fort contestée par la* Chine, de M. Tadeusz Mazowiecki, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme pour l'ex-Yougoslavie. Connu et apprécié pour sa lucidité face à sa tâche, M. Mazowiecki a, à plusieurs reprises, parlé de *« l'extermination de la population musulmane »* par les Serbes. Le président du HCR, Mme Ogata, ainsi que les deux co-présidents de la conférence internationale sur la Yougoslavie, MM. Vance et Owen, prendront également la parole.

La réunion qui se prolongera jusqu'au début de la semaine prochaine, se terminera avec l'adop*tion d'un* texte visant à renforcer les sanctions économiques à l'encontre de la Serbie. Cette résolution devrait notamment interdire le transbordement de produits pétroliers ou chimiques, de métaux, de véhicules et de moteurs dans la République de Yougoslavie (RFY). Elle doit également autoriser les Etats à arrêter des navires pour vérifier leur cargaison et leur destination. Le texte attire particulièrement l'attention des Etats riverains du Danube sur leurs *« responsabilités »*. Des « points de contrôle » aux frontières de la Bosnie-Herzégovine seront établis.

Un amendement autrichien visant à créer des « zones de sécurité » à l'intérieur de la Bosnie pro*tégées par* la FORPRONU pour recueillir des réfugiés a été rejeté par la délégation américaine. Washington estime que l'établissement de telles zones *« revient à la création de ghettos »* pour les victimes de la purification ethnique.

AFSANÉ BASSIR POUR

RUSSIE : la crise du Caucase

La tension monte aux frontières de la Tchétchénie

Le président tchétchène, Djokhar Doudaev, a appelé, jeudi 12 novembre, ses concitoyens *« à expulser par la force les troupes russes de la République »*, lors d'une intervention à la télévision locale. Les troupes russes s'étaient en effet déployées à la frontière – contestée – entre la Tchétchénie (qui s'est autoproclamée indépendante) et l'Ingouchie (membre de la Fédération de Russie), après être entrées, mardi, dans cette dernière République, soumise à l'état d'urgence après des affrontements qui se sont produits plus à l'ouest entre Ingouches et Ossètes. En vertu d'un accord conclu, mercredi, sur un tracé de la frontière contesté, les troupes russes devaient opérer un retrait, mais elle ne l'ont finalement pas fait, en raison d'une *« concentration de forces et de blindés tchétchènes »* dans cette zone, a annoncé, jeudi, le gouvernement russe. M. Doudaev a qualifié cette suspension de *« perfidie »* en dénoncant *« l'agression de la Russie contre l'Etat tchétchène souverain »*. Alors que des accrochages se poursuivaient en Ossétie du Nord – où l'on compte des centaines de morts depuis deux semaines, notamment parmi les Ingouches que les Ossètes veulent expulser, – M. Sergueï Chakhraï, jeune juriste nommé par le président Eltsine administrateur de l'état d'urgence, est arrivé, jeudi, dans la région. Il doit notamment régler la question quasi insoluble des milliers de réfugiés ingouches chassés d'Ossétie, avec des *« pouvoirs de coordination »* s'étendant sur tout le Caucase du nord à l'ouest de la Tchétchénie et, au nord, sur les régions de Krasnodar, Stavropol et Rostov (sur le Don). – *(AFP.)*

□ **La Suisse accueille 1 500 ex-prisonniers de Bosnie.** – Le Conseil fédéral suisse a annoncé, mercredi 11 novembre, sa décision d'offrir un séjour temporaire à 1 500 ex-détenus de Bosnie-Herzégovine. Ils *pourront demeurer dans le pays* pendant une période de trois mois en attendant de trouver une solution à long terme dans d'autres *pays. Le Haut Commissariat des* Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est déclaré satisfait de cette décision mais signale que des *milliers d'autres ex-prisonniers* continuent de languir dans des camps de détention parce qu'ils n'ont pas d'endroit où aller.

□ **BULGARIE : M. Filip Dimitrov chargé de former un nouveau gouvernement** – Le président Jelio Jelev a chargé, le 12 *novembre*, le premier ministre sortant Filip Dimitrov, président de l'Union des forces démocratiques, de former un nouveau gouvernement. Des négociations ont commencé avec le parti de la minorité turque sur un gouvernement de coalition. – *(AFP.)*

□ **Les députés néerlandais ont ratifié le traité de Maastricht.** – Les députés néerlandais ont adopté, jeudi 12 novembre, à une très large majorité, le traité de Maastricht sur l'Union européenne. Le texte a été approuvé par 137 voix contre 13. Les quatre principaux partis (chrétien-démocrate, socialiste, libéral, et démocrate de gauche) *ont voté pour le traité* tandis que les cinq petits partis ont voté contre. Il doit maintenant être examiné par la première Chambre du Parlement *(le Sénat)*, qui devrait l'adopter en décembre. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

M. John Major rejette toute responsabilité dans l'« Irakgate »

Sommé d'éclaircir son rôle dans le scandale de la livraison d'armes à l'Irak (*le Monde* des 12 et 13 novembre), le premier ministre britannique a choisi, jeudi 12 novembre, de faire porter la responsabilité sur l'ancien ministre du commerce, M. Alan Clark. M. Major a affirmé aux Communes n'avoir jamais menti aux députés, *« dans la limite de ce je savais »*. L'opposition estime que l'ancien chancelier de l'Echiquier du cabinet de Mme Thatcher, à l'époque des faits, à la fin des années 80, devait connaître les décisions qui violaient l'embargo en vigueur contre Bagdad. Des documents rendus publics lors du procès de trois industriels cette semaine vont dans ce sens. Par ailleurs, *The Independent* rapporte que des inspecteurs des Nations unies *ont découvert en Irak des machines* de Matrix Churchill permettant de produire de l'uranium enrichi nécessaire à la fabrication d'armes atomiques. Le *Financial Times* affirme que, selon un rapport de la CIA, les autorités américaines ont secrètement accordé l'immunité au directeur de Matrix Churchill, M. Paul Henderson, en échange de renseignements. – *(AFP, Reuter.)*

Visite de la princesse de Galles en France

La princesse de Galles, épouse du prince Charles, était attendue, vendredi 13 *novembre*, à Paris pour une visite de quatre jours en France. Elle devait se rendre notamment, au cours de la première journée, au Centre d'*information* et de *documentation* sur le sida au Quartier latin, puis être reçue à l'Elysée par Mme Danielle Mitterrand. Dimanche matin, elle s'envolera pour Lille où elle sera l'hôte à déjeuner de M. Pierre Mauroy. L'objet de sa visite est en effet, d'abord, d'encourager le Festival des arts de Lille, qui a choisi pour thème cette année la Grande-Bretagne et le Common*wealth*.

Un décret de M. Boris Eltsine

Les fermiers privés peuvent se défendre avec leurs fusils de chasse

Pour se défendre contre les *« racketteurs »* et contre *« ceux qui tentent encore d'interdire la propriété privée dans le pays »*, le président russe Boris Eltsine a émis un nouveau décret : les fermiers privés sont désormais autorisés à *« acheter et utiliser des fusils de chasse pour protéger leur vie et leur propriété »*, a rapporté ITAR-TASS.

L'agence souligne que ce droit est octroyé *« pour la première fois depuis soixante-quinze ans »*. Selon le service de presse présidentiel, aux termes d'un autre oukaze *« sur les mesures spéciales d'autodéfense »*, M. Eltsine a également autorisé, en raison de la criminalité montante, tous les Russes à posséder des *« pistolets à gaz »* et autres engins lacrymogènes.

Les premiers doivent être déclarés à la police, mais pas les seconds, a précisé l'agence. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

LIBAN

Le gouvernement de M. Hariri a obtenu la confiance du Parlement

Le gouvernement de M. Rafic Hariri a obtenu, jeudi 12 novembre, la confiance de 104 des 128 députés de la Chambre. Neuf membres du Parlement dont un ministre, M. Soleiman Frangié junior, étaient absents lors du vote. Bien que le premier ministre ait expressément fait mention de son soutien *« à la population libanaise du sud, et de la Bekaa ouest pour qu'elle continue à tenir bon face à l'occupant israélien »*, les deux ailes – sunnite et chiite – des intégristes musulmans lui ont reproché de ne pas accorder la priorité absolue à la situation le long de la frontière israélienne.

Ce n'est pas le seul grief des *islamistes, qui ont aussi reproché* au nouveau gouvernement de n'avoir pas évoqué la « déconfessionnalisation » du système politique et de vouloir procéder à des privatisations du secteur public. Néanmoins, le soutien de la Syrie va permettre à M. Hariri de passer outre à cette opposition intégriste et de se mettre à l'œuvre avec pour premier objectif la relance de l'économie. – *(Corresp.)*

SOMALIE

Un convoi d'aide alimentaire attaqué près de Baidoa

Un convoi de trente-quatre camions, chargés de 350 tonnes de blé destinées aux victimes de la famine, a été attaqué par une bande d'hommes armés, mercredi 11 novembre, à la périphérie de la ville de Baidoa, à quelque 250 kilomètres au nord-est de Mogadiscio. Quatre gardes somaliens qui escortaient le convoi ont été tués et cinq autres blessés, a indiqué, jeudi, un porte-parole de l'organisation américaine CARE.

Dans la capitale même, où 500 soldats des Nations unies se sont déployés, cette semaine, sur le principal aéroport pour protéger les livraisons de secours, les vols et les pillages continuent et plusieurs employés d'organisations humanitaires ont reçu des menaces de mort. *« La situation se dégrade tous les jours et nous sommes de plus en plus inquiets pour notre sécurité »*, a confirmé l'un d'eux, sous couvert d'anonymat. – *(AFP.)*

TURQUIE

Amnesty International affirme que le gouvernement n'a pas tenu ses promesses

Dans un communiqué publié jeudi 12 novembre, Amnesty International affirme que les autorités turques *« ont beaucoup parlé, mais qu'elles n'ont pas fait grand-chose »* pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays. Des cas de tortures et d'assassinats politiques ont été rapportés à l'organisation, mettant en cause le comportement des forces de sécurité opérant notamment dans le sud-est du pays contre les rebelles kurdes du PKK. *« En 1992, au moins cent civils non armés ont trouvé la mort après que des membres des forces de sécurité eurent ouvert le feu sur des manifestants non violents ou tiré à l'aveuglette dans des quartiers résidentiels »*, précise le communiqué.

Amnesty International signale par ailleurs que *« la torture, répandue en Turquie depuis plus de dix ans, continue à être infligée quotidiennement dans les postes de police de toutes les régions du pays (...) Les propositions de réforme émanant du gouvernement turc ne prévoient pas une réduction suffisante de la durée de la garde à vue pour protéger les détenus »*.

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

La nouvelle diplomatie de Bonn

L'Allemagne, géant entravé

Comment réoccuper dans le monde une place digne d'une grande puissance économique sans réveiller les vieux démons de l'hégémonie et les craintes des voisins ?

EN avril 1992, Hans Dietrich Genscher s'était, comme à son habitude, fort bien tiré du délicat exercice consistant à sortir sous les applaudissements d'une scène internationale qu'il avait marquée pendant dix-sept ans, de sa massive présence.

« Il est préférable de partir un jour trop tôt qu'un jour trop tard », expliquait-il à ceux qui s'étonnaient de sa démission inattendue, que ne justifiait aucune crise politique intérieure, ni une dégradation de son état de santé. Paré des lauriers que lui a valus la gestion des aspects extérieurs de l'unification allemande et du rétablissement de la souveraineté du pays, Hans Dietrich Genscher avait très vite compris que la suite des événements risquait de ternir l'image qu'il souhaitait laisser à la postérité. L'exemple du chancelier Kohl, souverain dans sa marche au pas de charge vers l'unité, puis empêtré dans les difficultés de l'intégration économique et psychologique de l'ex-RDA, a bien évidemment pesé sur son choix.

Nouveau géant politique, adoubé dès 1989 au rang de *« partenaire dans la direction des affaires du monde »* par le président George Bush, l'Allemagne arrivait sur la scène internationale avec de grandes ambitions, certes, mais avec des habits un peu trop étroits. *« Nous voulons pratiquer la politique du bon exemple ! »*, affirmait Hans Dietrich Genscher dans l'euphorie de l'unification. Cette aspiration au prix d'excellence des nations valait pour la construction européenne, la préservation et la consolidation du lien transatlantique avec les Etats-Unis, le soutien matériel aux pays libérés du communisme, la défense des droits de l'homme dans le monde entier. Dans tous ces domaines, la République fédérale avait montré qu'elle était capable de jouer un rôle moteur. Les initiatives d'Helmut Kohl et de François Mitterrand avaient mis fin à « l'eurosclérose » et enclenché le processus devant conduire à Maastricht. Les relations avec Washington étaient sereines et l'appui matériel fourni par Bonn à l'URSS de Mikhaïl Gorbatchev, puis à la Russie de Boris Eltsine, avait contribué à éviter le pire dans cet empire en décomposition.

De Koweït à Zagreb

Deux événements allaient montrer que Bonn n'avait pas en main tous les instruments lui permettant de jouer le rôle éminent auquel les dirigeants allemands aspiraient : la guerre du Golfe et le déclenchement de la crise yougoslave.

Lorsque que la communauté internationale, sous l'égide de l'ONU, décide de s'opposer militairement à l'annexion du Koweït par Saddam Hussein, Helmut Kohl et Hans Dietrich Genscher, tout en affirmant la solidarité totale de l'Allemagne avec Washington et ses alliés, font valoir que leur pays n'est pas juridiquement en mesure de se joindre à la coalition. La Constitution de la République fédérale – ou l'interprétation qui en est donnée depuis des années – interdit en effet l'engagement de la Bundeswehr hors de la zone couverte par l'OTAN. L'Allemagne assurera donc un soutien logistique à l'opération « Tempête du désert » sans assurer une présence physique sur le terrain. Son poids dans la conduite de la guerre était négligeable, même si les sommes engagées étaient considérables. Aujourd'hui, le nouveau ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel reconnaît l'ampleur de ce handicap : *« Lorsqu'un incendie se déclare, il ne suffit pas de payer les tuyaux des pompiers. On doit aussi contribuer à éteindre l'incendie. Mettez-vous un instant à ma place de ministre des affaires étrangères allemand, et vous verrez quelles limitations me sont imposées par notre Constitution dans nombre de situations... »*, se lamente-t-il dans un entretien au *Spiegel*.



MIKE FIALA/AFP PHOTO

M. Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères, en compagnie du premier ministre chinois, M. Li Peng.

La crise yougoslave est une autre illustration des entraves que l'histoire a léguées à l'Allemagne. Poussés par une opinion publique entièrement acquise à la cause des Slovènes et des Croates au nom de ce droit des peuples à l'autodétermination qui avait été réclamé et obtenu pour l'ex-RDA, l'Allemagne et ses dirigeants se sont placés dès le début de l'été 1991 à la pointe du mouvement de reconnaissance des nouveaux Etats de l'ex-Yougoslavie. L'embrasement de ce pays a contraint la communauté internationale à intervenir en envoyant des « casques bleus » à Sarajevo et en soumettant la Serbie à un blocus économique.

Une fois de plus, l'Allemagne est absente physiquement de cet engagement, toujours bloquée par son incapacité constitutionnelle à se joindre à des actions militaires *« out of area »*. Bonn aura beau se prévaloir d'avoir accueilli sur son sol plus de réfugiés de l'ex-Yougoslavie que tout autre pays européen, on lui tiendra rigueur d'avoir mis la charrue devant les bœufs et d'avoir sous-estimé les conséquences dramatiques d'un éclatement de la Yougoslavie pour les minorités vivant dans les nouveaux Etats.

Lorsqu'il s'installe à l'Auswärtiges Amt le 17 mai 1992, Klaus Kinkel est confronté à ces problèmes que Hans Dietrich Genscher lui a légués en l'état, auxquels viennent s'ajouter d'autres sources d'ennuis liées, de près ou de loin, aux difficultés de l'intégration de l'ex-RDA dans l'ensemble allemand. Klaus Kinkel, qui s'est toujours vanté d'être un *« pacifiste né »*, prononce un vibrant plaidoyer pour une réforme de la Constitution permettant à la Bundeswehr de participer à des opérations internationales du type de la guerre du Golfe ou de la protection de Sarajevo.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 8

Maastricht, sans enthousiasme

Le sacrifice du deutschemark au profit de la monnaie unique n'est pas compensé par l'hypothétique indépendance de la future banque centrale européenne

BERLIN

de notre envoyé spécial

EN privé, certains responsables allemands confessent sans fard que s'il y avait un référendum sur le traité de Maastricht en Allemagne, l'issue serait plus qu'incertaine. Le vent d'euroscepticisme qui souffle depuis plusieurs mois sur les douze pays de la Communauté européenne n'a pas épargné un pays aux prises avec une réunification dont le coût social, économique et psychologique est bien plus lourd que prévu à l'origine.

A l'évidence, le traité de Maastricht subit les contre-effets des inquiétudes allemandes face aux défits de l'unification. *« Peut-on à la fois payer pour l'Europe et pour la réunification ? »*, se demande l'homme de la rue pour qui la construction européenne est loin d'aller de soi. Un aspect du traité sur l'Union européenne polarise son attention et cristallise ses inquiétudes : le deutschemark, seul symbole fort de la puissance allemande, ciment à prise rapide – espère-t-on – de l'unification, va être sacrifié à terme sur l'autel de la monnaie unique.

Même s'il est assuré d'une large majorité parlementaire pour la ratification (sans doute en décembre), le chancelier Kohl sait qu'il doit gagner à la cause de l'Union européenne une opinion publique déboussolée, sceptique, voire instinctivement hostile. Il a donc placé cette bataille sous la bannière de la subsidiarité et, non sans une bonne dose de démagogie, sous celle de la dénonciation de la *« furie réglementaire »* qui régnerait à Bruxelles. Depuis plusieurs mois, il s'évertue à lancer en direction de son opinion publique, et des dirigeants des Länder, des messages d'apaisement et de promotion du traité de Maastricht. *« Nous n'avons pas posé avec Maastricht la pierre angulaire d'un super-Etat européen qui nivelle tout en gommant les différences (...). Au contraire, nous nous sommes engagés dans une Europe construite sur le principe de l'unité dans la diversité »*, a-t-il rappelé, il y a quelques jours, dans *The European*. M. Joachim Bitterlich, conseiller de M. Kohl pour les affaires européennes, insiste, pour sa part, sur le fait que Maastricht *« n'est pas une révolution, n'invente pas la roue, mais complète ce qui existe et rattrape les retards »*. Dans la passe difficile actuelle, le gouvernement Kohl éprouve également le besoin de mieux faire comprendre la sensibilité allemande aux opinions publiques de ses partenaires.

Faire face au défi de la réunification

C'est dans cet esprit que l'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral a organisé à la fin octobre, à Berlin, dans les locaux du Reichstag, un séminaire international consacré au traité de *Maastricht*, – *« Pièce maîtresse du processus d'intégration européenne »*, – réunissant des diplomates (parmi lesquels M. Bitterlich), des politiques, des professeurs d'université et des journalistes de plusieurs pays européens. Le Mouvement européen a, quant à lui, tenu un séminaire franco-allemand, quelques jours plus tard, à Potsdam, afin de procéder à une *« radiographie »* des rapports entre les deux pays dans cette période marquée, comme l'ont souligné plusieurs intervenants, par un *« retour des vieux démons du nationalisme après la disparition du Grand Satan communiste »*.

La rencontre de Berlin a permis de dégager deux tendances lourdes en Allemagne. La première confirme que, contrairement aux analyses faites dans la foulée de la *réunification*, *l'Allemagne* ne se détourne pas de la CEE pour jouer sa partie en solo avec la *Mitteleuropa*. La seconde traduit de vives inquiétudes quant à la capacité réelle de la future banque centrale européenne de mener sa politique en toute indépendance.

Le gouvernement allemand affiche fermement sa volonté de s'arrimer solidement à la construction européenne, définie à Maastricht, pour faire face au défi historique d'une réunification grosse de nombreux dangers : montée de la xénophobie, inflation, difficultés dans la privatisation des anciennes entreprises de l'Est, réactions anti-allemande en Europe à cause de la politique des taux d'intérêt de la Bundesbank, etc. Dans ce contexte, l'abandon annoncé du mark suscite de vifs débats. Sa fusion dans une monnaie unique fait frémir plus d'un Allemand. Ce *« processus douloureux »* n'a été accepté que parce que, *« à la longue, l'Allemagne ne peut se réclamer d'un monopole de décision en matière monétaire. L'objectif suprême étant la stabilité des prix, nous savons aujourd'hui que ce n'est plus réalisable à l'échelle nationale. On ne peut maintenir un îlot allemand en matière monétaire dans la mer européenne »*, a souligné le professeur Hans-Peter Fröhlich, de l'Institut d'économie de Cologne.

Ce sacrifice n'a donc été consenti par le gouvernement allemand que dans la mesure où le système mis en place à Maastricht, avec une future banque centrale européenne calquée sur le modèle de la Bundesbank, lui apparaît comme le seul garant efficace contre des poussées inflationnistes dont la vision reste profondément traumatisante outre-Rhin. Cette indépendance est jugée fondamentale car elle protégerait les pays européens des tentations peu vertueuses d'hommes politiques adeptes des relances économiques par la planche à billets...

La proie pour l'ombre

Pourtant, cette garantie offerte par Maastricht ne rassure pas tout le monde. Le professeur Rolf Caesar, de l'université de Hohenheim, a exprimé, à Berlin un scepticisme et des craintes partagés par d'autres économistes allemands (soixante d'entre eux ont publié un manifeste anti-Maastricht). S'il est contre l'union économique et monétaire de Maastricht, il ne s'en affirme pas moins européen, et peut-être même *« meilleur européen »* que ceux qui approuvent le traité. Son argumentation est simple : *« On ne peut prendre le risque de lancer aujourd'hui une telle entreprise, qui comporte de grands risques, pour voir simplement si cela peut marcher. »* Pour lui, il est faux de dire qu'à un « marché unique » doit correspondre une « monnaie unique ». En outre, le risque majeur de l'inflation ne lui semble en rien conjuré par la future monnaie unique. Bref, M. Caesar ne veut pas lâcher la proie du mark pour l'ombre d'un écu unitaire incertain. Aussi souhaite-t-il que le Bundestag et le Bundesrat puissent émettre un vote lors du passage à la monnaie unique (en 1997 ou 1999), ce que d'ailleurs le chancelier Kohl a promis.

A cette analyse économique sur les limites du traité s'ajoute la conviction que la banque centrale européenne ne jouira peut-être pas de toute l'indépendance nécessaire. De ce point de vue, les déclarations faites par François Mitterrand, le 3 septembre sur TF1, avant le référendum, à propos des pouvoirs de la future banque centrale – composée selon lui de *« techniciens »* aux ordres des politiques – ont créé en Allemagne un émoi profond. Le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, a exprimé publiquement, le 5 novembre, son désaccord avec l'interprétation du traité faite par le président français dans le contexte de la campagne référendaire. *« Le traité est ce qu'il est, et il n'appartient ni aux uns ni aux autres de le tirer dans un sens. L'indépendance de la banque centrale européenne (BCE) est inscrite dans le traité, même si le politique conserve des compétences en matière de fixation des taux de change et la définition des politiques économiques »*, a tenu à souligner, à Potsdam, Jean François-Poncet, président de la branche française du Mouvement européen.

Le député centriste français Edmond Alphandéry a, pour sa part, surpris son auditoire en proposant une accélération du processus d'union monétaire jouant sur le *« noyau dur »* du SME (France, Allemagne et Benelux) en anticipant la création de l'institut monétaire européen (IME). La dernière tempête monétaire de septembre a montré que sans un solide ancrage collectif au cœur du SME, le risque de dislocation était considérable : *« Il faut donc faire vite ! »*, estime le vice-président de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes. Mme Dagmar Roth-Behrendt, député allemand au Parlement européen, a exprimé ses réserves *vis-à-vis d'une telle initiative*. Elle a mis plutôt l'accent sur la nécessité de développer une pédagogie pour mieux expliquer aux Allemands les avantages de la monnaie unique par rapport au mark.

La rencontre de Potsdam a également permis aux participants de rappeler avec force à quel point la coopération franco-allemande ne peut se relâcher dans la phase de turbulences actuelle. Jean François-Poncet s'est dit convaincu que, dans une période caractérisée par une forte *« crise institutionnelle et culturelle »*, les relations franco-allemandes *« sont en train de trouver une nouvelle actualité »* : *« C'est le devoir de la France et de l'Allemagne, qui se sont tant déchirées dans le passé, de montrer le chemin de l'unité »*, a-t-il lancé devant un auditoire depuis longtemps acquis à cette certitude.

PIERRE SERVENT



REVUE

DE PRESSE

Ici et ailleurs

L'Allemagne aux prises avec elle-même et avec ses *voisins. Les mêmes thèmes* ressortent de la lecture de la presse. La manifestation de dimanche dernier à Berlin et l'incapacité des forces de l'ordre à protéger les plus hauts personnages de l'État des exactions de quelques trouble-fête ont été largement commentées (*le Monde* du 10 novembre).

Elle a eu une suite regrettable, que *Die Welt* qualifie d'*« affront pour tout le monde »* : la station de télévision qui couvre l'ancienne Allemagne de l'Est a retiré une invitation faite à Ignaz Bubis, *porte-parole* des juifs allemands, de participer à une émission à la mi-janvier, sous prétexte qu'il n'aurait pas de liens *suffisants avec l'ex-*RDA.

L'autre sujet, c'est le procès Honecker, *« cette course contre la mort »*, dit *Der Spiegel* en faisant allusion au cancer du vieux chef communiste. *« Il s'agit d'une simple question de droit,* écrit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung. Est-ce qu'une loi sur les frontières qui a provoqué la mort de deux cents personnes est couverte par le droit de l'ancienne RDA, ou bien doit-elle être soumise à des normes de rang beaucoup plus élevé, que la RDA elle-même avait au moins formellement reconnues ? »*

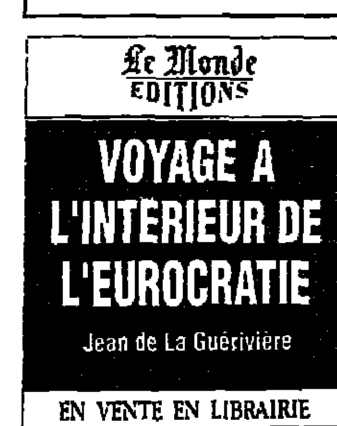
La résurgence des archaïsmes

L'Allemagne est encore aux prises avec son passé. Mais elle n'est pas toute seule à devoir lutter contre la résurgence des archaïsmes. *« Les raisons originelles qui ont donné naissance à l'idée d'Europe,* explique *la Stampa* de Turin, *étaient essentiellement pratiques, économiques. Aujourd'hui que se propage le racisme, le provincialisme, l'antisémitisme, la xénophobie, l'anti-européisme, l'idée d'Europe devrait être avant tout éthique et dans un certain sens prophylactique. Ou Sarajevo ou Maastricht. Le choix dernier, le choix vrai et sain, si l'on regarde les choses en profondeur, est là. »*

L'Europe, justement, elle ne se porte pas très bien. Le GATT, la ratification de Maastricht, lui donnent quelques soucis. Lors de sa rencontre avec John Major, mercredi, le chancelier Kohl lui a fait valoir tous les inconvénients *qu'il y aurait à repousser* le débat sur le traité, mais, sur le premier point, *« le premier ministre britannique a enregistré avec soulagement que les Allemands parlaient le même langage et que, malgré toute la sympathie franco-allemande, ils avaient envoyé des signaux critiques vers Paris. Parfois Allemands et Britanniques sont encore dans le même bateau »*, conclut la *Süddeutsche Zeitung.*

De la coopération franco-allemande, parlons-en, relève l'éditorialiste de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Paris et Bonn prépare un texte sur les missions du corps d'armée franco-allemand.

« En ce qui concerne le dialogue franco-allemand sur la sécurité et la défense, les ambiguïtés liées à l'Eurocorps renvoient à un problème plus profond, écrit le quotidien de Francfort (...). *Il n'y a pas de « conception commune ». Politiquement, la plupart des questions restent dans le vague, les militaires s'occupent de l'intendance et entre les deux il y a un énorme fossé. Sans doute peut-on ainsi créer des symboles, mais aussi des malentendus. »*



L'Allemagne, géant entravé

Suite de la page 7

Même si, dans ce cas précis, il affirme que le passé de l'Allemagne interdirait à son armée de revenir sur les lieux des sinistres exploits de la Wehrmacht. L'opposition du Parti social-démocrate à une telle réforme, dont l'assentiment est nécessaire pour l'obtention de la majorité des trois cinquièmes au Bundestag, le paralyse. Le SPD est disposé à accepter la participation de la Bundeswehr aux opérations humanitaires des « casques bleus », mais refuse, avec une bonne partie de l'opinion publique, que les soldats allemands tirent un seul coup de feu hors de la zone de défense de l'OTAN, même pour une bonne cause.

Les difficultés auxquelles l'Allemagne est confrontée ces derniers mois ont par ailleurs contraint les diplomates et leur chef à revenir à une vision plus modeste et moins idéaliste de leurs objectifs. La « politique du bon exemple » a fait place à une solide *Realpolitik* de défense des intérêts immédiats de l'Allemagne. Si Helmut Kohl s'attache à la préservation des acquis en matière de construction européenne et de coopération franco-allemande, il revient à son nouveau ministre des affaires étrangères de faire en sorte que l'action du chancelier ne soit pas entravée par des difficultés extérieures. Il lui faut ainsi tout à la fois défendre et promouvoir les industries allemandes d'exportation, afin de préserver une capacité d'investissement dont le pays a un besoin criant pour les nouveaux Lander de l'ex-RDA, tenter d'arrêter le flot de demandeurs d'asile dont l'afflux provoque la montée du racisme et de la xénophobie en Allemagne, et enfin apparaître comme le défenseur des droits de l'homme pour satisfaire une opinion publique sensibilisée à ces thèmes. Un exercice de grand écart que le jogger passionné Klaus Kinkel a bien du mal a exécuter. *« Je n'aurais jamais pensé que je doive passer autant de temps à expliquer que l'Allemagne n'est pas fondamentalement un pays xénophobe ! »*, soupirait encore Klaus Kinkel au cours d'un voyage en Asie effectué à la fin du mois d'octobre, où ses interlocuteurs pakistanais, chinois ou philippins lui rappelaient poliment les événements de Rostock lorsqu'il s'avisait de formuler des observations sur les atteintes aux droits de l'homme dans ces divers pays. Il a même été obligé de subir sans broncher l'insolence de Li Peng, premier ministre chinois, qui lui fait perfidement remarquer que l'on compte très peu de Chinois parmi les demandeurs d'asile en RFA, et qu'il est ainsi mal venu à exiger de Pékin un comportement moins brutal vis-à-vis des dissidents...

Un siège au Conseil de sécurité ?

Klaus Kinkel, en dépit des critiques qu'il doit essuyer de la part d'une presse allemande d'autant plus sévère qu'elle avait accueilli sa *nomination avec bienveillance,* essaie néanmoins de s'installer sur une ligne médiane.

Ainsi, en même temps qu'il met un bémol à l'activisme de son prédécesseur dans l'affaire yougoslave, il affirme haut et fort devant l'Assemblée générale des Nations unies que l'Allemagne sera candidate à un siège au Conseil de sécurité dans le cadre d'une réforme des structures de l'ONU. Cette exigence a été formulée bien évidemment sans concertation avec les partenaires français et britannique : *« Vous n'imaginez pas que j'aille voir Roland Dumas ou Douglas Hurd pour leur demander l'autorisation de poser notre candidature... Je sais trop ce qu'ils m'auraient répondu... Non. Nous estimons que la composition actuelle du Conseil de sécurité reflète la situation politique internationale au lendemain de la seconde guerre mondiale. Elle n'est pas adaptée aux conditions nouvelles créées par la fin de la guerre froide »*, nous déclarait-il, un peu offusqué que l'on s'interrogeât sur l'opportunité d'une telle démarche.

Cette offensive, décidée par Klaus Kinkel en personne, et soutenue *a posteriori* par le chancelier Kohl, était, affirme-t-on dans l'entourage du ministre des affaires étrangères, une réponse aux manœuvres japonaises visant à faire entrer Tokyo dans le cercle des membres permanents du Conseil de sécurité en arguant que l'Allemagne, elle, n'était pas vraiment candidate.

« Les membres actuels du Conseil de sécurité auraient tort de s'opposer trop longtemps à une réforme de cette institution, affirme encore un des proches de Klaus Kinkel. *Ce qui peut se passer en cas de* statu quo, *c'est que les décisions importantes se prennent dans les couloirs, avec les pays qui jouent un rôle clé dans le monde. »*



ROMEO GAÇAD/AFP PHOTO

M. Kinkel à l'occasion de l'inauguration de l'école franco-allemande de Manille, aux Philippines.

La position de Bonn sur cette question est accueillie avec un intérêt non dissimulé dans les pays qui estiment que le directoire mondial ne tient pas assez compte des intérêts du tiers-monde. A Islamabad, comme à Manille ou à Djakarta, on encourage vivement Bonn à jouer de sa puissance et de son crédit pour accélérer cette réforme des Nations unies souhaitée par toutes les nouvelles puissances régionales qui ont émergé au cours de la dernière décennie.

Klaus Kinkel assure pourtant que son pays ne mènera pas une *« politique agressive »* sur ce thème. Il n'empêche : la question est sur le tapis, et la réponse ne pourra être indéfiniment repoussée.

Ainsi, en dépit de ses handicaps, l'Allemagne entend bien retrouver une place correspondant à sa puissance économique. Elle s'emploie, assez habilement, à promouvoir son image et ses points de vue dans des lieux stratégiques : la création et le financement par le gouvernement de Bonn de chaires d'études européennes dans les plus prestigieuses universités américaines, Harvard, Georgetown, John's Hopkins et Berkeley, contribuent à donner aux élites politiques américaines une *« lecture allemande »* de la réalité européenne qui se substitue peu à peu aux *« lunettes britanniques »* utilisées jusqu'alors.

L'Allemagne, qui rêve d'être le point d'ancrage de la stabilité politique et de la prospérité économique en Europe, n'a pas atteint l'objectif de perfection qu'elle s'était peut-être imprudemment fixé dans l'euphorie de la réunification. Elle n'est pas non plus retournée aux *« vieux démons »* hégémoniques dont certains, en France et en Grande-Bretagne, la soupçonne d'être saisie. Elle cherche, non sans maladresses parfois, à occuper dans le monde la place à laquelle elle estime avoir droit, ni plus ni moins.

LUC ROSENZWEIG

« L'Europe doit affirmer ses idéaux »

nous déclare Karl Lamers, le responsable de la politique étrangère de la CDU-CSU

BONN

de notre correspondant

« *UNE Déclaration des principes de l'Europe »* : telle est l'idée lancée par Karl Lamers, responsable des problèmes de politique étrangère au groupe parlementaire chrétien-démocrate. Il souhaite qu'une telle Déclaration puisse être adoptée, en appoint au traité de Maastricht, afin d'affirmer solennellement les principes et les idéaux qui fondent la construction européenne et répondre ainsi aux interrogations des opinions publiques sur la finalité de cette construction.

« Sous le vocable de subsidiarité, nous débattons de la question constitutionnelle européenne, puisque nous nous interrogeons sur qui doit faire quoi dans la Communauté. Quels objectifs poursuit cette Communauté, quelle est sa base d'universalité ? Mon idée est que nous définissions le caractère modèle de sa création, que nous nous fixions en même temps comme but de développer un modèle pour la résolution des problèmes liés à la civilisation dont les Européens ont été les bâtisseurs », estime Karl Lamers dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde.*

Il faut une Déclaration *« qui soit l'expression des principes de base des objectifs fondamentaux de la Communauté,* poursuit-il. *J'en attends un plus grand appui, un plus grand engagement pour cette Communauté, surtout parmi les jeunes. Aussi longtemps, quand nous évoquons la Communauté, que nous parlerons seulement d'argent et d'économie, nous ne remuerons pas le cœur des gens, spécialement des jeunes gens. La Communauté est une institution qui correspond aux intérêts bien concrets de tous. Mais sans un minimum d'idéalisme, d'engagement sur des idéaux, une œuvre aussi importante ne peut pas réussir »*.

Pour Karl Lamers, il ne devrait pas y avoir de difficultés majeures à formuler le contenu de cette Déclaration, une fois passée la ratification des accords de Maastricht. *« Ce ne serait que la formulation de ce qui nous unit tous, et cela pourrait nous aider à surmonter telle ou telle difficulté rencontrée dans nos relations. »* Karl Lamers estime qu'un tel texte pourrait servir de point de départ à l'élaboration de la véritable Constitution européenne que beaucoup de pro-européens en Allemagne appellent de leurs vœux mais pour laquelle les temps ne semblent pas encore mûrs.

Propos recueillis par
HENRI DE BRESSON

CLEFS

Les clefs du savoir 1992

Le système administratif français
Pierre Sadran

Prix unique : 60 F

Montchrestien
Tél. (1) 45.35.01.67

Klaus Kinkel, le Souabe au franc-parler

La scène se passe à Pékin, dans la somptueuse maison des hôtes du ministère chinois des affaires étrangères. Un repas est offert pour saluer l'arrivée de la délégation allemande, conduite par M. Klaus Kinkel. Son voisin de table, M. Qian Qichen, le chef de la diplomatie chinoise, déguste son potage aux ailerons de requin avec l'air savamment ennuyé qui convient à ce genre de circonstances. Brusquement, Klaus Kinkel est saisi d'une agitation joviale ; il se met à parler fort et brandit un papier sous le nez *de son homologue chinois.* Les diplomates allemands piquent du nez dans leur soupe.

On apprendra plus tard que M. Kinkel venait de découvrir que, contrairement aux affirmations chinoises, le commerce entre *la* RFA et *la* Chine était déséquilibré au détriment de la première. Dans la conversation précédant le repas, la partie chinoise avait tout simplement inclus le commerce avec Hongkong dans les échanges bilatéraux.

Il est comme cela, Klaus Kinkel. A cinquante-six ans, blanchi sous le harnois de la haute fonction *publique allemande, juriste jus*qu'au bout des ongles, mais capable d'enthousiasme juvénile et de « sorties » fort peu diplomatiques. Les diplomates allemands ne sont plus tous formés à l'école aristocratique prussienne, *mais ils regardent tout de même* le bout de leurs chaussures impeccablement cirées lorsqu'ils entendent leur ministre qualifier en public son collègue britannique de « armes Schwein », ce qui correspond à peu près au « pauvre chou » consolateur que l'on lance à un copain en difficulté.

« Je n'y peux rien, je suis comme ça, et ce n'est pas mon titre de ministre des affaires étrangères qui changera ma nature », constate-t-il. Ce versant populaire, voire populiste, de la personnalité du successeur de Hans Dietrich Genscher n'a rien d'artificiel. Il contribue à humaniser le juriste précis, voire tatillon qui a déconcerté au début ses homologues européens, habitués au style de négociation moins notarial de M. Genscher. Ainsi M. Roland Dumas, qui n'a pas oublié qu'il fut naguère l'avocat du *Canard enchaîné,* avait commenté ses premiers contacts avec *Klaus Kinkel* par cette formule : *« Ça ne va pas de Souabe ! »* Les rapports se sont, paraît-il, améliorés depuis que les deux hommes se sont retrouvés en Dordogne, sur les terres de M. Roland Dumas, pour faire mieux connaissance devant une bonne table...

L'espoir du FDP

Son origine souabe, Klaus Kinkel la revendique : il ne lime pas *plus son accent qu'il ne rejette* les qualités et les défauts attribués aux gens du Wurtemberg : une certaine lenteur d'esprit peut-être, mais un bon sens paysan sans faille qui a permis à ce pauvre terroir de devenir, en moins *d'un siècle, une des régions* industrielles les plus prospères d'Europe.

Fils de *médecin, tenté un* moment par les études médicales, il se dirige pourtant vers des études de droit dans deux universités prestigieuses pour cette discipline, Tübingen et Bonn. Entré en 1965 au ministère de l'intérieur, il y est *spécialiste* des questions de sécurité publique. Remarqué par M. Genscher lors du passage de ce dernier au ministère de l'intérieur, il fera une carrière brillante dans la haute administration comme « homme *fort » de M. Genscher, qui appré*ciait ses qualités de *« dévoreur de dossiers »*.

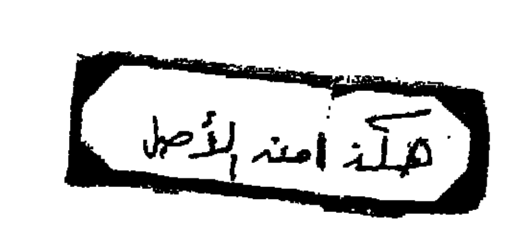
Klaus Kinkel suivra son patron au ministère des affaires étrangères en 1974, occupant successivement les fonctions de directeur de cabinet, puis de chef du centre d'analyse et de prévision de l'*Auswartiges Amt*. Lorsque *Hans Dietrich* Genscher estimera qu'il est temps d'ôter les services de renseignement alle*mands à l'influence exclusive de* la CSU de Franz Josef Strauss, c'est Klaus Kinkel qu'il envoie en 1977 à Pullach, le siège du BND. Il est de retour à Bonn en 1982, comme secrétaire d'Etat (fonctionnaire) du ministre de la justice Hans Engelhard (FDP).

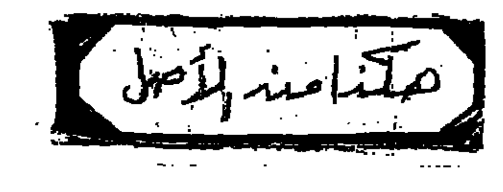
Il acquiert là une réputation de « libéral », en tentant de reprendre le dialogue avec les membres de la Fraction armée rouge désireux de renoncer à la violence. Officiellement « sans parti », Klaus *Kinkel est néanmoins classé* parmi les hauts fonctionnaires proches du parti de MM. Genscher et Lambsdorff. Sa contribution à l'élaboration des aspects juridiques de l'unification – il est notamment le promoteur du principe très controversé de la priorité donnée à la restitution des biens nationalisés par la RDA à *leurs anciens propriétaires sur* leur indemnisation – le mettra en bonne position pour occuper le poste de ministre de la justice en 1990.

Il adhère alors au FDP, dont il devient très vite l'une des figures de proue. Sa nomination au ministère des affaires étrangères en avril 1992 s'est effectuée *dans une ambiance de manœu*vres politiques typique du petit monde de Bonn : il fut imposé par le groupe parlementaire libéral, alors que le présidium du parti lui avait préféré Mme Irmgard Schwaetzer.

Jusqu'où montera M. Kinkel ? Il devrait prendre, l'an prochain, la présidence du FDP après la *retraite politique annoncée de* l'actuel titulaire, le comte Lambsdorff. La place qu'il occupera dans la vie politique *allemande* dépendra de l'issue des élections de 1994. En cas de reconduction de l'actuelle coalition, il est très vraisemblable qu'il sera maintenu à son poste par le chancelier Kohl, qui l'apprécie beaucoup. Si, *au contraire, l'arithmétique parle*mentaire impose, comme certains augures l'annoncent, la constitution *d'une « grande coalition »* de la CDU et du SPD, il lui reviendra le rôle de chef de l'opposition. Une gageure pour un homme qui n'a jamais eu, jusqu'à ce jour, à affronter directement le suffrage universel...

L. R.





ESPACE EUROPÉEN

TRIBUNE

« Nous nous faisons du souci pour l'Allemagne... »

par Richard von Weizsäcker

Nous publions ci-dessous de larges extraits du discours prononcé par le président de la République fédérale d'Allemagne, dimanche 8 novembre à Berlin, à l'occasion de la manifestation contre les violences extrémistes et le racisme (*le Monde* du 10 novembre).

POURQUOI sommes-nous réunis ici aujourd'hui? Parce que notre pays nous tient à cœur et parce que nous nous faisons du souci pour l'Allemagne.

Ne nous racontons pas d'histoires! Ce qui s'est passé cette année ne s'était encore jamais produit chez nous depuis la fin de la guerre. C'est très mauvais : attaques contre des foyers pour étrangers; haine de l'autre; voies de fait sur de jeunes enfants; profanation de cimetières juifs; saccages de mémoriaux dans les camps de concentration de Sachsenhausen, Ravensbrück et Ueberlingen; brutalités des extrémistes de droite; violences croissantes contre les faibles, qu'ils soient étrangers ou allemands; incendiaires et assassins courent les rues.

Et que faisons-nous, nous citoyens allemands, contre ces agissements? Minimiser les choses? Nous habituer à la barbarie quotidienne? Nous en remettre aux hommes politiques, à l'Etat et à l'exercice de sa force? Jamais nous ne devons nous y résoudre! Car il en va de notre Etat démocratique!

Il est fort ou faible dans l'exacte mesure où nous-mêmes – chacun et chacune d'entre nous – nous engageons activement pour cette démocratie. Il est nécessaire que l'Etat ait *le monopole de la force. Mais* ce n'est pas une arme miracle qui nous enlèverait toute responsabilité. Il n'a pas empêché l'effondrement de la République de Weimar. Nous ne *devons jamais oublier pourquoi* la première République a échoué : non parce qu'il y a eu trop de nazis trop tôt, mais parce qu'il n'y a pas eu assez de démocrates pendant trop longtemps.

Cela ne doit plus se reproduire. Il est grand temps de relever la tête. Nous sommes tous appelés à agir.

La confiance de l'étranger dans la stabilité de la démocratie allemande est pour nous et pour toute l'Europe d'une grande importance. Mais nous ne manifestons pas ici en regardant vers l'extérieur. Nous nous adressons à nous-mêmes. *Notre communauté* démocratique, notre honneur, sont en jeu (...).

La leçon de l'Histoire

Naturellement nous ne pouvons pas toujours vivre ensemble sans tension. Les chances dans la vie sont trop différentes, les intérêts trop contradictoires. Nous luttons pour plus d'égalité. Mais il y a quelque chose de fondamental qui nous lie au-delà de tous les conflits, quelque chose qui nous rassemble inconditionnellement : le refus de la *violence* et le respect de la dignité de l'homme. Mettre en pratique tous les jours ce consensus est absolument vital pour notre démocratie.

Nous, Allemands, *savons par* l'expérience douloureuse de notre longue Histoire où mène l'arbitraire du plus fort ou la dictature. C'est toujours l'humanité qui en est la victime. L'homme est privé de droits, pourchassé, humilié; il devient l'objet impuissant de la violence. Notre Constitution, dans son premier article, a tiré la leçon de cette expérience : *« La dignité de l'homme est inviolable. »* La dignité vaut pour tous, quel que soit l'âge ou le sexe, la couleur de la peau, la religion ou la nationalité. Elle ne dépend pas de la chance, des talents *ou des handicaps, des succès ou des* échecs.

Que nous fondions sur des convictions rationalistes ou sur notre foi chrétienne l'idée que l'homme conçoit sa dignité comme une image de Dieu, nous sommes d'accord sur la conclusion : la dignité est le noyau moral inaliénable de chaque individu. Elle est le fondement de tous les droits fondamentaux.

La Constitution dit qu'il revient à l'Etat de respecter et de protéger la dignité de l'homme. Mais celle-ci ne peut vivre véritablement que si *chacun d'entre nous la ressent* comme une obligation. Je ne peux pas séparer la dignité de mon voisin de la mienne. Je ne peux même l'éprouver que si j'apprends à respecter l'autre dans sa propre dignité. Et si je ne l'aide pas à protéger la sienne, je porte atteinte du même coup à ma propre dignité. Nous savons pertinemment qui a le plus besoin de cette protection : le *faible, qui ne peut pas s'en sortir* tout seul; l'étranger, qui est placé dans une situation inconnue.

Ce sont les règles de base d'une conduite humaine et les fonde*ments de notre civilisation dont* dépend la viabilité de notre démocratie. Sans elles nous retomberions dans la barbarie.

Dans notre Histoire, à côté de la terreur et de l'injustice, nous avons aussi de bonnes traditions. Des siècles entiers ont été marqués par l'esprit humaniste, par de grands penseurs sociaux. Kant nous a appris que la liberté est impensable sans devoir moral. L'hymne européen vient de Schiller et de Beethoven. L'ouverture humaniste par rapport à tout ce qui est nouveau, à tout ce qui est étranger, à tous ceux *qui souffrent, a une forte tradition* dans notre pays, et elle reste toujours aussi vivace.

De la Nuit de cristal à la chute du mur

Aucun pays d'Europe n'a, après la seconde guerre mondiale, accueilli autant de personnes venues de l'extérieur. Et les mil*lions de travailleurs étrangers, avec* leurs familles, avec lesquels nous vivons en bonne intelligence, ne sont pas pour rien dans la prospérité de notre pays.

Dans deux heures il fera noir. Selon l'Ancien Testament, avec la tombée de la nuit commence le lendemain. C'est le 9 novembre, une date fatidique pour l'Allemagne. Plusieurs fois dans notre Histoire elle a marqué la perte violente de notre liberté, de notre culture ancestrale, de notre dignité – le jour le plus sombre fut celui où les juifs furent dépouillés, pourchassés dans *les rues et leurs synagogues incen*diées.

Puis est venu, il y a trois ans, le jour de liberté. Des Allemands avaient avec le courage inébranlable *de la non-violence* transformé les épées en socs de charrue. Ils avaient tenu tête aux oppresseurs, mais avec des bougies, pas avec la force. Et ils l'avaient emporté. Partout dans le monde, on s'est réjoui avec tout le peuple allemand et on a appris à respecter de nouveau notre pays.

Nous ne devons permettre à quiconque de mettre cela en cause. Nous allons coopérer pacifiquement avec les autres peuples. Nous allons accueillir les étrangers avec hospitalité dans toute la mesure de nos possibilités. Comme ça a été le cas auparavant.

Il y a encore quelque chose que nous ne voulons pas oublier : nous ne devons pas seulement à nous-mêmes ou aux réformateurs de Moscou, nous devons aussi à nos amis français, britanniques et américains le fait que nous puissions, *hic et nunc*, nous rassembler librement dans notre ancienne et nouvelle capitale. Voilà seulement quatre ans, c'était encore un rêve. C'est devenu possible grâce à la solidarité de l'étranger avec l'Allemagne. Maintenant il nous faut relever les nouveaux défis, de l'immigration et de l'asile d'une part, de la violence extrémiste d'autre part. Gardons-nous de mêler les deux, voire de les mettre sur le même plan.

Les trublions se frottent les mains quand nous leur livrons ce prétexte avec lequel *ils piègent des jeunes.* En réalité, ils se moquent des cibles. Quand ils ne trouvent pas un demandeur d'asile, ils se trouvent d'autres victimes. Ils s'en prennent même à des handicapés (...).

Nous avons le devoir de traiter les immigrés avec humanité. Après la fin de la guerre froide nous sommes menacés en Europe par une nouvelle division entre les pays *riches et les pays pauvres. Comme* les frontières sont ouvertes, les gens cherchent à quitter les régions les *plus pauvres. Il* en a toujours été ainsi dans l'Histoire. Dans la mesure où jusqu'à maintenant nous n'avons trouvé aucune règle juridique satisfaisante pour gérer ces flux *massifs*, à part le droit d'asile, tous se pressent à travers ce chas de l'aiguille qui n'était pas prévu pour ça. Mais cela ne nous donne pas le droit de traiter ces étrangers comme des « faussaires du droit d'asile », comme c'est si souvent le cas. Au contraire, en tant qu'hommes politiques, nous devons de toute urgence créer un système qui canalise l'immigration, limite et en même temps protège le vrai droit d'asile.

Etant donné la situation dramatique et les guerres civiles en Europe et dans le monde, nous ne devons pas nous attendre à une solution globale rapide. Mais nous devons insister pour que les responsables politiques de tous bords arrivent à s'entendre, en respectant la Constitution. *(...) L'Etat a le devoir de* garantir le fonctionnement normal de la société, de protéger les cimetières juifs aussi efficacement que les bâtiments officiels, de ne pas *assister sans réagir à la propagation* scandaleuse des slogans haineux de l'extrême droite et – là où c'est nécessaire – de durcir les lois. Mais il est encore plus important d'aiguiser notre conscience (...)

Ne pas se tromper sur l'Allemagne

« L'Allemagne aux Allemands ». Les extrémistes parcourent les rues avec de tels mots d'ordre. Qu'est-ce que cela veut dire? Une nouvelle Constitution? Un autre article premier? Il n'y est pas dit que *« la dignité des Allemands est inviolable »*, mais que *« la dignité de l'homme est inviolable »*. C'est ainsi et cela doit le rester. S'il venait un jour à en être autrement, c'est juste*ment la dignité des Allemands qui* serait en question.

Celui qui prétend avoir recours à la violence dans l'intérêt de l'Allemagne se trompe sur le nom de *notre nation. L'Allemagne n'est ni* un slogan ni une arme, mais notre pays qui nous tient à cœur.

Nous avons surmonté des séparations. Nous ne voulons pas laisser *surgir de nouvelles frontières. Nous* n'avons qu'un destin, à l'Est comme à l'Ouest. Nous sommes dans le même bateau. Nous avons des problèmes internes. Cependant *nous savons que la vie d'autres peu*ples est encore bien plus difficile. Nous n'avons aucune raison et aucun droit à avoir peur. L'Allemagne d'aujourd'hui n'est pas la République de Weimar. Mais il ne faut non plus rien enjoliver. Cette manifestation sans précédent n'a d'autre sens que de nous secouer. Dans quel but avons-nous appris à être des démocrates, soit par la pratique soit par une révolution pacifique? Afin que chacun et chacune à sa place contribue à protéger notre civilisation de la violence. Afin que nous répondions tous ensemble de *la dignité de l'homme. C'est notre* responsabilité de citoyens libres.

► La traduction, les titres et intertitres sont de la rédaction du *Monde*.

LIVRES ET REVUES

Sous le regard des autres

Qui veut s'informer sur l'Allemagne n'a que l'embarras du choix. Essais politiques, réflexions économiques, ouvrages universitaires où tous les textes fondamentaux depuis la Constitution de 1949 jusqu'au traité d'unification sont reproduits, annotés et commentés, thèses d'historiens, rien ne manque pour se faire une idée de l'Allemagne nouvelle, débarrassée si possible des clichés toujours vivaces. Comme l'a tristement montré la récente campagne pour le référendum sur Maastricht en France.

Notre propos n'est pas de passer en revue tous ces livres dont *le Monde* a déjà le plus souvent parlé, mais d'attirer l'attention sur une véritable somme parue avant l'été et de mentionner deux autres publications plus récentes.

La somme est due à deux historiens, *Dennis L. Bark et David* R. Gress, attachés à la Hoover Institution de l'université Stanford aux Etats-Unis (1). Ils ont rédigé une monumentale histoire de l'Allemagne depuis 1945, dont l'édition française a été enrichie par trois chapitres tenant compte des changements intervenus depuis 1989. Ils ont accompli un travail de fourmi. Le *résultat est impressionnant de* minutie et d'érudition. Ce qui n'exclut pas cependant un certain parti pris. La démocratie chrétienne en général et le chancelier Kohl en particulier ont droit à toute l'indulgence des deux auteurs qui sont beaucoup moins tendres pour les sociaux-démocrates.

La conclusion de Bark et Gress est *résolument optimiste.* Ils voient une « Allemagne européenne » sans réticence, capable d'affirmer ses intérêts nationaux au sein et au service de la Com*munauté*, mais assez consciente d'elle-même pour ne pas retomber dans le nationalisme « hystérique » du passé. Ils dénoncent le mythe commode consistant à confondre la puissance économique *allemande et des volontés* hégémoniques.

L'économie...

Volonté ou pas, la question n'est pas là, semble répondre Georges Valance dans un livre qui analyse les rapports de force mondiaux autour de trois pays, les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne (2). Concernant cette dernière, ce livre est un prolongement de l'ouvrage précédent du même auteur, dont le titre, *Le Retour de Bismarck*, ne laissait guère de doutes sur les intentions. Pour Georges Valance, la cause est entendue : l'Allemagne réunifiée sera le leader de l'Europe et ce leadership s'exercera *« de façon à la fois égoïste et désinvolte ».* Que les Allemands le veuillent ou non, cela n'a aucune importance, puisque l'Allemagne sera hégémonique *« par aspiration ».*

... ou la culture

Ce point de vue n'est pas à rejeter sans examen, mais il mériterait au moins d'être nuancé. Et il est remarquable que les voisins proches ou éloignés de l'Allemagne aient suivi le processus d'unification avec des sentiments qui ne devaient rien au manichéisme. Le livre *collectif dirigé par Michel Korinman* (3) sur *l'Allemagne vue d'ailleurs* met en lumière cette ambivalence que l'on rencontre en Israël même. L'Allemagne n'est pas seulement une « bête industrielle » ; son destin – et le nôtre par la même occasion – est aussi et d'abord déterminé par la profondeur de sa culture démocratique. Les Allemands en sont *conscients*, ce qui est peut-être le meilleur signe d'espoir.

D. V.

(1) Dennis L. Bark et David R. Gress, *Histoire de l'Allemagne depuis 1945*, Coll. « Bouquins », Robert Laffont, 1504 pages, 180 francs.

(2) Georges Valance, *les Maîtres du monde*, Flammarion, 296 pages, 120 francs.

(3) *L'Allemagne vue d'ailleurs*, sous la direction de Michel Korinman, Balland, 366 pages, 135 francs.

► A signaler en outre, pour les lecteurs comprenant l'allemand : *Nachdenken über Europa (Réfléchir sur l'Europe)*, recueil des discussions qui ont eu lieu au début de l'année à Francfort-sur-l'Oder, dans le cadre de l'Université européenne de cette ville de la frontière germano-polonaise, créée avec l'appui de la Commission de Bruxelles (Verlag Volk und Welt, Glinkastrasse 13-15, O-1086 Berlin).

Et un petit livre bilingue *Littérature et politique en Allemagne, Tradition et actualité d'un conflit permanent*, par Wolfgang Bergsdorf, conseiller du chancelier Kohl (Ed. Bouvier).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

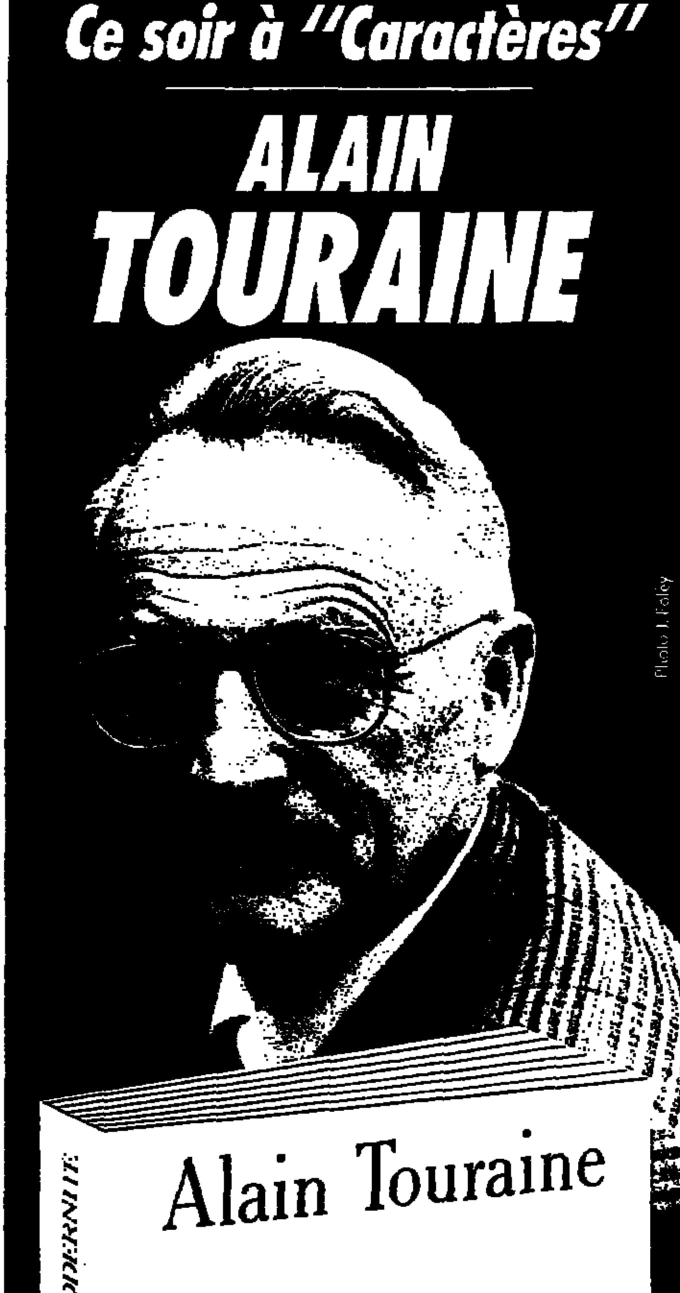
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



Alain Touraine

CRITIQUE DE LA MODERNITÉ

FAYARD

464 p.
150 F

Le livre de Touraine donne, de la modernité et de l'histoire moderne, une interprétation tout à fait originale.

Jean-Baptiste Marongiu et Marc Ragon, *Libération*

Un livre de conviction et d'alerte.

Georges Balandier, *Le Monde*

Son livre peut être considéré comme une véritable synthèse philosophique de tout son travail antérieur... Il convient de réhabiliter d'un même mouvement les droits de la raison et ceux des sujets individuels contre l'idéologie dominante des années 60... Loin d'abandonner l'héritage des Lumières, Touraine propose de l'approfondir.

Luc Ferry, *L'Express*

FAYARD

La proposition de mise en accusation de M. Fabius, de Mme Dufoix et de M. Hervé devant la Haute Cour

La droite sénatoriale accuse les trois anciens ministres d'avoir « fait courir des risques mortels » aux transfusés et aux hémophiles

La droite sénatoriale, majoritaire dans cette assemblée, a déposé, jeudi 12 novembre, la proposition de résolution portant mise en accusation devant la Haute Cour de l'ancien premier ministre, M. Laurent Fabius, de Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et de M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé. Les sénateurs ont retenu les incriminations d'homicide et blessures involontaires, de non-assistance à personne en danger (articles 319, 320 et 63 du Code pénal) ainsi que celle de tromperie aggravée du contractant (articles 1 et 2 de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et les falsifications en matière de produits ou de services). Cette proposition de résolution, signée par soixante-trois sénateurs (1), sera examinée mardi 17 novembre par le bureau du Sénat et pourrait, selon M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, être discutée en séance plénière avant la fin de la semaine prochaine.

Dans l'énoncé des faits de la proposition de résolution, il est indiqué :

« Alors que le test américain Abbott, susceptible d'assurer le dépistage du sida et, partant, d'empêcher l'utilisation du sang prélevé chez les sujets séropositifs, avait été proposé dès le mois de février 1985 au Laboratoire national de la santé, un comité interministériel, siégeant le 9 mai 1985, sous la présidence de M. François Gros, conseiller du premier ministre, M. Laurent Fabius, a décidé de retarder la mise en œuvre du dépistage systématique. Ce n'est que le 19 juin 1985 que ce dépistage a été annoncé à l'Assemblée nationale par le premier ministre, comme devant être mis en œuvre rapidement. En fait, cette mesure n'a été prise qu'à compter du 1er août 1985.

» Mme Georgina Dufoix, au moment des faits ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a indiqué, le 24 juillet 1992, lors de son audition en qualité de témoin devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, *qu'elle avait été informée* pour la première fois, par une note datée du 12 juillet 1985, de la contamination par le virus du sida des dérivés sanguins distribués aux hémophiles par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et de la nécessité de leur inactivation par chauffage.

» Pour sa part, M. Edmond Hervé, au moment des faits secrétaire d'Etat à la santé, a déclaré, lors de la même audience du *24 juillet, qu'il avait été informé* de manière précise quelques jours après la réunion, le 20 juin 1985, de la Commission consultative de la transfusion sanguine (CCTS), de la contamination de ces mêmes produits.

» Or, c'est par une lettre du 13 mai 1983, adressée par le directeur du Laboratoire national de la santé au directeur général de la santé, que les ministères dont Mme Dufoix et M. Hervé avaient la charge avaient été informés des risques de contamination par le virus du sida des lots de sang distribués par le Centre national de la transfusion sanguine.

» Devant cette situation, dont leurs services avaient ainsi connaissance depuis plus de deux ans, ces membres du gouvernement chargés de la tutelle de la transfusion au moment des faits, se sont bornés à disposer, par l'arrêté du 23 juillet 1985, signé de leurs directeurs de cabinet respectifs, que les produits antihémophiliques non chauffés ne seraient plus remboursés à compter du 1er octobre 1985 et à fixer les tarifs de cession des produits chauffés à partir du 1er août 1985. Aucun texte ni aucun arbitrage n'est venu interdire la distribution et l'usage des produits non chauffés, ni en ordonner le retrait, ni prendre parallèlement les mesures qui s'imposaient pour importer les quantités nécessaires de produits sanguins chauffés.

» *En retardant la mise en œuvre* du dépistage systématique de la séropositivité des dons de sang, en n'ordonnant pas le retrait immédiat des produits sanguins non chauffés, M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix, M. Edmond Hervé ont ainsi pris la responsabilité de faire courir des risques mortels aux patients transfusés comme aux hémophiles. »

(1) MM. Jacques Sourdille (RPR), Claude Huriet (UC), Jacques Bimbenet (RDE), Jean Arthuis (UC), François Delga (NI), Charles Descours (RPR), Jean-Pierre Fourcade (UREI), Mme Nelly Rodi (RPR), MM. Philippe Adnot (NI), Bernard Barbier (UREI), Christian Bonnet (UREI), Joël Bourdin (UREI), Philippe de Bourgoing (UREI), Mme Paulette Brisepierre (RPR), MM. Camille Cabana (RPR), Michel Caldaguès (RPR), Paul Caron (UC), Ernest Cartigny (RDE), Jean-Pierre Cantegrit (UC), Louis de Catuelan (UC), Jean Chamant (RPR), Jean Chérioux (RPR), Roger Chinaud (UREI), Jean Clouet (UREI), Charles-Henri de Cossé-Brissac (UREI), Etienne Dailly (RDE), Hubert Durand-Chastel (NI), Pierre Fauchon (UC), Jean Faure (UC), Philippe François (RPR), Alfred Foy (NI), Jacques Golliet (UC), Adrien Gouteyron (RPR), Jean Grandon (NI), Yves Guéna (RPR), Bernard Guyomard (UC), Jacques Habert (NI), Mme Anne Heinis (NI), MM. Daniel Hœffel (UC), Jean Huchon (UC), Roger Husson (RPR), Charles Jolibois (UREI), André Jourdain (RPR), René-Georges Laurin (RPR), Max Lejeune (RDE), Charles-Edmond Lenglet (RDE), Simon Loueckhote (RPR), Pierre Louvot (UREI), Marcel Lucotte (UREI), André Maman (NI), Serge Mathieu (UREI), Michel Maurice-Bokanowski (RPR), Michel Miroudot (UREI), Lucien Neuwirth (RPR), Charles Ornano (NI), Joseph Ostermann (RPR), Charles Pasqua (RPR), Michel Poniatowski (UREI), Henri de Raincourt (UREI), Bernard Seillier (UREI), Alex Türk (NI), Pierre Vallon (UC), Xavier de Villepin (UC).

Le PS s'interroge sur l'attitude à adopter

Les dirigeants socialistes ont assuré M. Laurent Fabius de leur soutien, jeudi 12 novembre, lors de la réunion du bureau exécutif du PS. Toutefois, ils s'interrogent sur la marche à suivre face à la demande de mise en accusation du premier secrétaire – qui entend conserver cette fonction pendant les semaines et les mois à venir – et de deux autres anciens ministres, par la droite, devant la Haute Cour de justice, pour homicide involontaire, alors que le vote de députés de la majorité sera nécessaire pour la faire adopter.

La droite s'est entendue, au Sénat, jeudi 12 novembre, sur une proposition de résolution tendant à traduire devant la Haute Cour M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé. Les chefs d'accusation retenus contre ces trois anciens ministres ne sont pas énoncés dans la proposition, qui se contente de renvoyer au code pénal. Or, les articles de celui-ci cités en référence concernent, en premier lieu, l'homicide involontaire.

Cette constatation n'a pu être faite par les membres du bureau exécutif du Parti socialiste, qui, réunis jeudi, en fin de matinée, ne disposaient pas du texte de la résolution préparée par la majorité sénatoriale. Nul doute, cependant, que s'ils l'avaient connu, la position de ceux qui ont émis des doutes sur le point de savoir si M. Fabius devait accepter la procédure de la Haute Cour en aurait été confortée. Le débat, qui va revenir devant le *comité directeur*, convoqué extraordinairement le 15 novembre, est d'autant plus sensible que le rapport des forces, à l'Assemblée nationale, fait dépendre des députés socialistes le vote de la mise en accusation des trois anciens responsables gouvernementaux.

Le premier secrétaire du PS estimait, jeudi matin, que les socialistes ne devaient plus faire obstacle à la constitution de la Haute Cour. Jusqu'alors, l'Assemblée nationale n'avait pas pu désigner ses juges dans cette instance faute d'accord entre les groupes, celui du PS bloquant le processus. Dès le 10 novembre, après les déclarations du président de la République à la télévision, les socialistes étaient convenus, avec les autres groupes, d'élire les juges la semaine prochaine. Pour autant, permettre à la Haute Cour de se mettre en place n'entraînait pas, nécessairement, qu'elle serait saisie du cas de MM. Fabius et Hervé et de Mme Dufoix. Cependant, devant les quelques députés socialistes présents à l'Assemblée nationale jeudi matin, M. Jean Auroux, fabiusien, président du groupe, a expliqué que l'acceptation de la formation de la *Haute Cour* signifiait celle de la mise en accusation des anciens ministres.

« Nous sommes seuls »

Fallait-il participer à cette mise en accusation ? La question était posée devant le bureau exécutif. Les socialistes ayant refusé la résolution commune proposée par la droite l'avant-veille, il n'était pas envisagé qu'ils puissent voter le texte déposé par l'opposition. Devaient-ils voter contre ? S'abstenir ? Comment concilier la volonté d'être jugé, affirmée par M. Fabius il y a presque deux semaines, et la dénonciation de la *« justice politique »* que représente, selon les socialistes, la Haute Cour, seule instance habilitée, aujourd'hui, à juger des ministres ?

M. Lionel Jospin, tout en approuvant la démarche du premier secrétaire et en l'assurant de son entière solidarité, s'est interrogé sur le risque qu'il y a, selon lui, à affirmer conjointement la résolution d'aller en justice – afin de faire la clarté et d'être innocenté de façon incontestable – et la suspicion à l'encontre de ses juges. *« Je crois à la force de la vérité. Je crois, aussi, à la force de la cohérence »*, a déclaré l'ancien ministre de l'éducation nationale. M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, a exprimé, au nom des rocardiens, les mêmes interrogations.

A l'inverse, M. Daniel Percheron, fabiusien, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, a plaidé pour le refus de la Haute Cour, voulue, selon lui, par une droite *« ivre de revanche »* après avoir été privée du pouvoir pendant douze ans. *« Nous sommes seuls »*, a dit M. Percheron en faisant allusion aux propos de M. Mitterrand, ressentis comme un abandon des socialistes par le président de la République au moment où ce dernier se prépare à une nouvelle cohabitation. Le sénateur du Pas-de-Calais en conclut que les socialistes doivent tout faire pour préserver leur parti, qui *« est une fin en soi »*, de l'opprobre dont la droite cherche à le couvrir pour les années à venir. M. Jean Le Garrec, député du Nord, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, est allé dans le même sens.

« C'est moi qui suis atteint, mais c'est vous qui êtes visés », avait observé M. Fabius au début de la réunion. Les socialistes l'entendent bien ainsi, et tous ont assuré le premier secrétaire de leur soutien. Au nom de la Gauche socialiste, qui avait eu maille à partir avec M. Fabius ces dernières semaines, M. Jean-Luc Mélenchon a affirmé sa solidarité, tout en souhaitant que le PS adopte une *attitude politique* offensive et ne se borne pas à une dénonciation morale du comportement de ses adversaires.

Le premier secrétaire a précisé, de son côté, qu'il aurait pu se *« retirer sur l'Aventin »* en se mettant en congé de sa fonction pour assurer sa défense. Il se serait exempté, ainsi, de toute responsabilité dans la campagne électorale et dans la défaite aujourd'hui probable. Il a choisi, au contraire, de lier son sort à celui du parti. Et celui du parti au sien.

PATRICK JARREAU

Mme Dufoix est prête à aller devant la Haute Cour

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales de 1984 à 1986, a indiqué, jeudi 12 novembre, sur France 3 Nord-Pas-de-Calais, qu'elle est prête à aller devant la Haute Cour si la proposition de résolution demandant sa mise en accusation est adoptée. *« J'irai devant la Haute Cour comme dans tout lieu où on me demandera de m'exprimer »*, a-t-elle déclaré, ajoutant : *« Je n'ai pas peur de m'exprimer. J'ai écrit tout ce que j'avais à dire de façon à ce que ce soit clair et fixé, et, vraiment, je crois que ce qu'on peut faire de plus et de mieux, c'est d'expliquer. »*

Pour Mme Dufoix, aujourd'hui déléguée interministérielle à la lutte contre la toxicomanie, *« la très grande difficulté dans cette affaire du sang, c'est de se remettre dans l'état d'esprit et des connaissances de cette époque »*. *« Je m'aperçois, au fil des mois*, a-t-elle dit, *qu'il y a relativement peu de gens qui essaient de comprendre quel était l'état d'esprit de tous les médecins, de tous les administratifs, de tous les politiques de cette époque-là. »*

M. Chirac dénonce les « insinuations » visant son gouvernement

M. Jacques Chirac, invité du journal régional de France 3 jeudi soir, a déclaré : *« On ne peut pas éviter de dire aux Français tout ce qui s'est passé, ne serait-ce, d'ailleurs, que pour que (...) de tels drames ne se renouvellent pas. On ne peut pas se contenter de juger des exécutants, sans que ceux qui assumaient des responsabilités politiques – je ne préjuge pas du tout de leur rôle – soient également entendus. Nous avons, pour cela, une procédure. Peut-être n'est-elle pas excellente. (...) peut-être faudra-t-il la modifier un jour, je ne me prononce pas sur ce point, mais elle existe, elle est constitutionnelle : c'est la Haute Cour de justice. Le président de la République a eu raison de dire qu'il faut réunir la Haute Cour de justice. »*

S'agissant du rôle de ses ministres, pendant la cohabitation, dans ce dossier (ils avaient eu à connaître des premières demandes d'indemnisation présentées par les hémophiles), M. Chirac a indiqué que leur mise en cause par les socialistes procède d'une démarche *« de diversion et d'amalgame »*, qui le *« choque »*. Il s'agit, à ses yeux, d'*« insinuations »*, qui, a-t-il dit, *« ne font pas honneur »* à leurs auteurs. *« Lorsque le gouvernement de cohabitation est arrivé, toute cette affaire était réglée, terminée*, a-t-il souligné. *Le gouvernement précédent avait – avec beaucoup trop de retard, et c'est bien tout le problème – pris les mesures qui s'imposaient. »*

Mme Barzach : « Hystérie collective »

L'un des deux ministres concernés par le dossier du sang dans les années 1986-1988, Mme Michèle Barzach, alors ministre de la santé, aujourd'hui candidate de l'UDF aux élections législatives dans le Loiret, a déclaré, jeudi soir, sur TF 1, que M. Fabius avait *« pris les décisions qu'il devait prendre dès qu'on lui* [avait] *soumis les problèmes qui se posaient »* et qu'il l'avait fait *« contre l'ensemble de ses conseillers »*. *« Ce qui se passe est grave*, a dit Mme Barzach. *Il y a une espèce d'hystérie collective autour de cette histoire, qui est dangereuse. Il faudrait, maintenant que les instances judiciaires sont mises en place, que* [la procédure] *se déroule dans la sérénité la plus totale. (...) Sinon, cela va mal se terminer. »*

M. Bayrou (UDF) : « Juger les responsables »

M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a déclaré, jeudi 12 novembre, sur France 3, que la *« détermination commune »* des parlementaires, devant l'affaire du sang contaminé, doit être de *« juger les responsables, quel que soit leur rang »*. Il a indiqué que, selon son *« sentiment personnel »*, M. Laurent Fabius n'est pas *« parmi les premiers responsables »* dans cette affaire. Il a ajouté, cependant : *« Je n'ai pas envie d'entrer dans la question de savoir qui est responsable de quoi. Cette question, c'est un problème pour les juges. »*

« Notre problème, à l'Assemblée nationale, notre problème de responsables politiques, c'est que personne ne puisse être à l'abri de la loi », a continué le député (UDC) des Pyrénées-Atlantiques, en précisant qu'à ses yeux, dans la perspective des prochaines élections législatives, *« le problème très grave »* du sang contaminé, *« symbolique de l'irresponsabilité générale »*, n'est pas *« le seul problème de la France »*.

□ **M. Giscard d'Estaing souhaite que la mise en accusation soit votée dans les prochaines semaines.** – M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, jeudi 12 novembre, sur France 2, que la mise en accusation devant la Haute Cour de justice des ministres considérés comme responsables dans l'affaire de la transfusion, doit être *« décidée avant la fin de la présente session parlementaire »*, en décembre, afin que l'instruction puisse débuter et que *« l'on ne se perde pas dans la procédure »*. *« La Haute Cour est la seule institution qui permette, à l'heure actuelle, de juger les hommes politiques qui exerçaient des responsabilités et avaient des décisions à prendre »*, a affirmé le président de l'UDF.

Les socialistes peuvent empêcher, arithmétiquement l'envoi des anciens ministres en Haute Cour

Le bureau du Sénat, auquel sera soumise mardi 17 novembre la proposition de mise en accusation des trois anciens ministres socialistes, devrait se contenter, conformément à la loi organique, d'un examen de forme : signature par *au moins 10 % des effectifs du* Sénat, énoncé sommaire des faits reprochés, visa des dispositions législatives en vertu desquelles la poursuite est engagée.

La proposition sera ensuite renvoyée à *une* commission *ad hoc*, composée de trente membres élus au scrutin plurinominal. Sur le rapport de celle-ci les sénateurs se prononceront en séance publique. Ils devront voter la mise en accusation à la *majorité* absolue des membres composant l'assemblée (article 68 de la Constitution), sans que les douze juges titulaires et les six juges suppléants ne puissent participer à ce vote. La droite étant largement majoritaire au Palais du Luxembourg, cette étape de la procédure ne devrait pas soulever de difficultés.

Les députés seront immédiatement saisis de la résolution votée par les sénateurs, qui sera envoyée à une commission *ad hoc*, composée de quinze membres désignés à la proportionnelle des groupes : sept socialistes, quatre RPR, deux UDF, un centriste *et un communiste, soit une majorité* PC-PS.

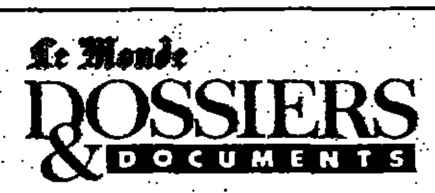
286 voix difficilement trouvables

Le rapport de cette commission sera débattu en séance publique, après que son inscription à l'ordre du jour complémentaire – celui qui n'est pas décidé par le gouvernement – aura été votée par l'Assemblée. Comme au Sénat, la mise en accusation devra être votée à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée : elle devra donc recueillir 286 voix, puisque cinq députés ont été *élus sénateurs, et que deux députés* ont démissionné. Les juges titulaires et supléants de la Haute Cour ne pourront pas prendre part au vote. Or la droite (RPR, UDF et UDC) ne peut compter, si l'on se réfère à la dernière motion de censure, que sur 261 voix, dont il faut déduire ses six juges titulaires et ses trois juges suppléants. Elle n'est donc assurée de disposer pour cette mise en accusation que de 252 voix. *Si le PC lui* apporte son soutien, celui-ci se limitera, pour les mêmes raisons, à vingt-cinq suffrages. Pour obtenir les 286 voix constitutionnellement indispensables, il en faudrait encore neuf...

Les socialistes peuvent donc éviter l'envoi de leurs anciens ministres devant la Haute Cour, une simple abstention ou un refus de vote ne permettant pas d'abaisser la majorité requise. S'ils veulent que M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé s'expliquent devant elle, il faut qu'ils votent clairement en faveur de leur mise en accusation, ou demandent aux non-inscrits qui habituellement le soutiennent de s'associer à la droite.

THIERRY BRÉHIER

Le Monde



Novembre 1992 (8 pages)

MAASTRICHT, AVANT, APRÈS

Le traité de Maastricht a été ratifié en France après une campagne particulièrement animée, mais le travail d'explication pédagogique est loin d'être terminé. Ce numéro de *Dossiers et Documents* cherche à faire sous une forme concise le point le plus complet possible sur les divers volets que recouvre le traité : la monnaie, l'Europe sociale, la politique étrangère et de sécurité commune, les pouvoirs de la Commission de Bruxelles... Avec en complément, des schémas et un lexique.

Au sommaire des clés de l'info : le projet de loi sur la corruption, la difficile transition roumaine, l'affaire Touvier, spéculation et crise monétaire, le rôle du Sénat, les aléas du logement, les îles Kouriles, le mystère des vaches folles, les prix littéraires.

En vente chez votre marchand de journaux - 10 F

SANG CONTAMINÉ

De nouveaux documents sur la crise de février 1985

Comment le docteur Garretta et ses amis évincèrent le professeur Ruffié de la présidence du CNTS

Un des épisodes essentiels de *l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida* porte sur les circonstances dans lesquelles le docteur Michel Garretta a réussi en 1985 à prendre les pleins pouvoirs à la tête du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Le moment crucial en a été le limogeage du professeur Jacques Ruffié sept semaines après qu'il avait été nommé président du conseil d'administration de cet établissement.

Jusqu'à présent le seul document officiel connu sur cette affaire était le compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 25 février 1985 dont *le Monde* avait révélé le contenu en octobre 1991.

Plusieurs nouveaux documents permettent de mieux cerner les affrontements ayant conduit à l'éviction du professeur Ruffié d'une structure dont il avait perçu les graves insuffisances, les dangers et les zones d'ombre. Outre le problème sanitaire lié à l'extension de l'épidémie de sida, ces documents mettent en évidence un aspect d'ordre financier jusqu'ici méconnu.

Le professeur Jacques Ruffié est élu à l'unanimité, le 18 décembre 1984, à la présidence du conseil d'administration du Centre national de la transfusion sanguine (CNTS) où il succède au professeur Jean Bernard. Le 25 février suivant, M. Ruffié est évincé de ce poste lors d'une réunion du conseil d'administration. Cette réunion est *«décisive et révélatrice des tensions provoquées au CNTS par les divergences d'appéciation quant à la politique à suivre face au risque de transmission du sida par les produits anti-hémophiliques»*, écrira le président de la 16e chambre du tribunal de grande instance de Paris, M. Jean-Louis Mazières, dans le jugement qu'il rend le 23 octobre 1992 dans l'affaire des hémophiles contaminés par le virus du sida.

Le coup de force contre le professeur Ruffié avait été organisé par le docteur Michel Garretta qui occupait le poste de directeur général du CNTS depuis le 30 septembre 1984 (1). Fin 1983, le professeur Ruffié avait soutenu la candidature à la direction du CNTS du docteur Garretta. C'est d'autre part le professeur Jean Bernard qui avait demandé avec insistance au professeur Ruffié d'assurer sa succession. Pourquoi, comment, en sept semaines, l'ancien titulaire de la chaire d'hématologie du centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Toulouse au CHU Purpan, proche de M. François Mitterrand, et ami de la famille Garretta, est-il devenu un gêneur à écarter d'urgence alors qu'il possédait *a priori* toutes les qualités pour réussir à la tête du CNTS?

Au poste de président du CNTS, le professeur Ruffié s'aperçoit très vite de la situation qui prévaut à *l'intérieur du centre : baisse régulière* du nombre des prélèvements, piètre qualité des produits fabriqués au CNTS, multiples problèmes financiers. *Tous ces éléments coïncident* avec le développement en France de l'épidémie de sida ainsi qu'avec la confirmation des hypothèses sur la *possibilité de transmission du virus* responsable de cette maladie par les produits dérivés du sang. Le débat sur l'importance qu'il convient d'ac*corder au type de produits anti-hé*mophiliques (chauffés et non chauffés) ne cesse de s'élargir au sein de la communauté des spécialistes de cette *maladie, l'importation des produits* chauffés relevant en France du seul CNTS.

C'est ainsi que des tensions commencent à se faire jour dans l'état-major du CNTS. La Direction générale de la santé (DGS) en est rapidement consciente. Le 21 février 1985, Mme Marie-Thérèse Pierre, directeur adjoint de la santé, adresse une note – inédite – au professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, après avoir reçu le jour-même le docteur Garretta et deux de ses collaborateurs venus lui faire part de *«la crise»* qui couve au CNTS.

Ses interlocuteurs se disent *«broyés»* par une situation qui ne peut se prolonger sans conduire le CNTS au *«désastre»* : *«Aucun travail efficace ne peut être accompli, le temps et les efforts de chacun étant mobilisés par la crise.»* Ils ajoutent que les déclarations du professeur Ruffié *«ne sont fondées sur aucune étude sérieuse des dossiers»*. Ils préviennent qu'au cours du conseil d'administration du 25 février un vote éventuel aboutirait à une motion de défiance à l'égard de M. Ruffié. Mme Pierre précise alors que *«M. Garretta et ses amis»* proposent *«une solution»* : elle consisterait à obtenir du professeur Ruffié qu'il *«exprime le désir d'être déchargé de ses responsabilités administratives»*. Le docteur Garretta *«et ses amis»* proposent en outre que M. Charles Farine, représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) au conseil d'administration du CNTS, soit nommé président par intérim. Mme Pierre craint que, si ce scénario se réalise, un conflit *«extrêmement grave»* n'éclate. Aussi donne-t-elle au professeur Roux un numéro de téléphone grâce auquel il pourrait joindre *«dimanche»* le docteur Garretta.

Cela ne sera pas suffisant pour déjouer la conjuration. Le 25 février, le professeur Roux ne parvient pas à contrecarrer les menées des détracteurs du professeur Ruffié. Bien que le directeur général de la santé ait *menacé de «retirer son agrément»* au docteur Garretta et déclaré que de *«graves dangers menacent la Fondation»*, le professeur Ruffié est mis en *minorité : par 19 voix contre 2 et 3* abstentions, il se voit contraint de démissionner. M. Farine est désigné président par intérim (2). Furieux, M. Roux déclare que le représentant du ministère de la santé ne siégera plus au conseil d'administration tant que l'enquête technique qu'il a demandée n'aura pas remis son rapport (nous avons rendu compte de cette réunion dans nos colonnes du 8 octobre 1991).

Dès lors, il reste à comprendre pourquoi une personnalité aussi éminente que le professeur Ruffié, ayant l'appui déclaré du professeur Roux et de M. Hervé, a ainsi été acculée à la démission. En quoi pouvait-il contrarier les visées de celui qu'il avait intronisé deux ans auparavant pour succéder au professeur Soulier à la direction générale du CNTS? Deux documents permettent d'y voir plus clair :

● **Une lettre du professeur Roux.** – Au soir du 25 février, le professeur Roux fait, par écrit, au docteur Claude Weisselberg, conseiller technique au cabinet de M. Edmond Hervé, un compte rendu de la réunion : *«L'offensive, très bien organisée, a été conduite par M. Farine, vice-président (membre coopté après avoir été le représentant de la CNAM au conseil d'administration), par le professeur Streiff, le professeur Loygue (représentant du maire de Paris) et par M. Garretta* (...). *L'opération politique est évidente, le professeur Ruffié étant considéré comme proche du gouvernement. Mais surtout* [ces deux mots sont soulignés] *il faut que des intérêts importants soient en jeu, ou que des erreurs graves ou des malversations aient été commises, pour qu'un tel acharnement soit mis à ce que personne, d'extérieur au groupe constitué par MM. Farine, Garretta et les sous-directeurs, ne puisse se mêler de leurs affaires. Car il est évident que c'est le fond du problème et la véritable cause de l'élimination du professeur Ruffié* (...). »

● **Une lettre du professeur Ruffié.** – Le professeur Ruffié, qui a informé M. Edmond Hervé dès le lendemain matin de la réunion du conseil d'administration revient sur cet épisode le 1er avril dans un courrier à un confrère. Critiquant le mode de recrutement et le faible niveau scientifique et médical des responsables de la transfusion sanguine (*«le* refugium peccatorum *des recalés de tous les concours, dont personne ne voulait»*), il écrit : *«Comme beaucoup d'organismes ont une gestion autonome (association sans but lucratif – loi de 1901), certains confrères qui n'avaient pas réussi à percer dans le milieu hospitalo-universitaire se sont taillés là des rentes de situation invraisemblables. Mais il y a plus grave, en particulier au CNTS. J'ai eu à plusieurs reprises des échos très défavorables de la part des utilisateurs, concernant la qualité des produits. Il y a là un problème réel que nul ne saurait ignorer. Enfin la gestion de beaucoup de services, et en particulier de ceux qui font le fractionnement, demanderait à être contrôlée* (...). *Comment, alors, expliquer qu'arrivés en bout de course les produits sanguins français (facteur VIII, albumine) soient les plus chers du monde mais aussi les moins fiables?»*.

Pourquoi n'a-t-on pas tenu compte des alarmes des professeurs Roux et Ruffié? Le président Mazières décèlera, *dans son jugement du 23 octobre 1992, «une convergence* (...) *pour s'opposer à la politique du docteur Garretta»*? Pourquoi toutes les pro*positions de réforme de la transfu*sion sanguine figurant dans le rapport, demandé au professeur Ruffié par M. Hervé le 3 février 1984 et *remis à ce dernier le 2 avril 1985*, restèrent-elles lettre morte (*le Monde* daté 15-16 avril 1984, 16-17 décembre 1984 et du 27 avril 1985) alors *qu'elles auraient permis* à la structure transfusionnelle française de s'adapter sans heurts? Pourquoi, en dépit des multiples mises en garde des pro*fesseurs Ruffié et Roux, a-t-on* laissé le docteur Garretta prendre le contrôle total du CNTS?

La réponse la plus plausible figure «en creux» dans un rapport sur le CNTS que l'Inspection générale de l'action sanitaire et sociale (IGAS) a établi en juillet 1985. Ce rapport dont le contenu a été révélé dans nos colonnes (*le Monde* du 15 octobre 1991) n'a pas été cité dans le rapport Lucas de 1991 sur la contamination des hémophiles. *La* mécanique d'un compte spécial alimenté par les bénéfices sur la vente des fractions coagulantes importées (facteur VIII en particulier) y est démontée.

Depuis 1982, le ministère de la santé avait confié au CNTS le monopole de ces importations et, le 11 février 1982, il avait été convenu que le CNTS réserverait, sur un compte spécial, les bénéfices réalisés à l'occasion de la vente (les prix de cession officiels français étaient en effet fixés à un tarif supérieur au prix d'achat à l'étranger). Ce *«compte réservé»* devait servir à financer des programmes de recherches communs à plusieurs centres de transfusion (Lille, Bordeaux, Strasbourg et Paris), le CNTS, association régie par la loi de 1901, ne pouvant pour sa part faire de profits. Parmi ces programmes de recherche, figurait en premier lieu la production du facteur VIII par génie génétique au terme d'un accord passé avec la société Transgène.

Le professeur Ruffié était attaché à cet accord. Selon lui *(le Monde* daté 16-17 décembre 1984), les extraordinaires progrès des biotechnologies devaient permettre de résoudre le problème de la contamination des fractions de sang humain *«par des molécules parasites qui ont parfois des conséquences désastreuses : quand il s'agit par exemple de virus hautement pathogènes tels ceux de l'hépatite ou du sida»*. Or, en prenant la présidence du CNTS, il s'aperçoit que les sommes destinées aux recherches de Transgène n'ont pas été utilisées aux fins prévues. Le rapport de l'IGAS de 1985 révèlera que, depuis 1982, ces sommes auront en fait servi à améliorer la trésorerie du CNTS. On lit dans ce rapport : *«L'imputation comptable et la présentation au bilan sont irrégulières.»* Ainsi, *«pour l'exercice 1983, la lecture du bilan peut laisser penser que le découvert bancaire du CNTS atteint 24,8 millions de francs* (...), *alors que le chiffre réel attesté par la balance se limite à 5,6 millions de francs.»* Conclusion du rapport : *«Une telle présentation, si elle a permis de maintenir de façon très temporaire l'illusion d'un compte bloqué que le ministère de la santé avait demandé initialement, a abouti à fausser toute analyse de la situation réelle de trésorerie du CNTS en créant une confusion entre l'état des soldes bancaires et l'état des dettes de l'établissements»*. Résultat : *«Le programme d'utilisation du fonds réservé concernant la production de facteur VIII par génie génétique a été globalement arrêté à 22 466 802 F* (...). *Mais au 31 décembre 1984, seulement 25 % de ce programme avait été effectivement réalisé»* ...

Dans sa note du 25 février 1985 au docteur Weisselberg, le professeur Roux réclamait *primo* une mission d'enquête sur la qualité et l'état technique des équipements, *secundo* une enquête financière. Et il ajoutait : *«Le choix doit être fait entre l'IGAS et la Cour des Comptes (ou les deux)»*. Huit ans plus tard cette enquête reste à faire.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(1) Le 21 novembre 1983, lors d'une réunion du bureau du CNTS, faisant allusion à la succession du Pr Soulier, le professeur Ruffié déclara : *«Nous avons la chance d'avoir dans ce domaine un homme de qualité, le docteur Michel Garretta, qui est tout désigné pour être directeur général.»*

(2) L'intérim de M. Farine durera jusqu'au 30 juin 1986, date à laquelle le professeur Jean Loygue, adjoint au maire de Paris pour les affaires sociales et de santé, est élu à l'unanimité président du CNTS.

La réunion du 24 janvier 1985 sur les produits chauffés

Le débat sur l'importance qu'il convient d'accorder au type de produits anti-hémophiliques (chauffés et non chauffés) et l'importation des produits chauffés relevant en France du seul CNTS est jugé suffisamment important début 1985 pour que soit organisée, au *secrétariat d'Etat à la santé*, le 24 janvier, une réunion à laquelle participent plusieurs responsables de haut niveau. Parmi ceux-ci figurent notamment le professeur Jacques Dangoumau, directeur de la *pharmacie et du médicament*, Mme Marie-Thérèse Pierre, sous-directeur de la santé, le docteur Robert Netter, directeur général du Laboratoire national de la santé, le docteur Broyelle de l'IGAS et le docteur Garretta. Le but de cette réunion est de *«clarifier le problème des importations des produits sanguins»*. Trois questions sont successivement abordées, parmi lesquelles l'état des importations de produits sanguins par le CNTS. M. Netter fait d'emblée observer qu'*«en ce qui concerne l'importation de facteur VIII chauffé aucune expérience ne prouve actuellement que ce produit serait plus sûr»*. Le professeur Dangoumau fait les remarques suivantes : *«Les importations se révèlent trop coûteuses (57 millions de francs) ; il est regrettable que la France, qui est un pays évolué, soit obligée d'importer des produits sanguins ; la transfusion sanguine doit être félicitée pour les résultats obtenus en ce qui concerne la production de facteur VIII qui sera autosuffisante en 1985»*.

En outre, il est précisé qu'un *«comité de l'hémophilie en cours de constitution auprès du CNTS aura pour mission de suivre la production, l'importation et la répartition des fractions coagulantes tout en étant chargé de l'évaluation des nouvelles méthodes de traitement»*.

La Cour des comptes avait été alertée

La Cour des comptes s'intéressera-t-elle un jour dans le détail à la transfusion sanguine? En février 1985, à la veille de son éviction, le président du conseil d'administration du CNTS, le professeur Jacques Ruffié, avait tenu à s'adresser à M. Pierre Moinot, procureur général à la Cour des comptes : *«M. le procureur général*, écrivait-il alors, *la situation préoccupante du Centre national de transfusion sanguine, dont je viens d'être élu président du conseil d'administration, me conduit à vous demander de comprendre cet organisme dans votre prochain programme de vérification.* (...) *Si cela était possible, il serait souhaitable que cette vérification ait lieu le plus rapidement possible.»*

Quelques jours plus tard, M. Moinot répondait au Pr Ruffié : *«J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 22 février 1985*, écrivait M. Moinot*; je transmets ce jour votre lettre à M. le président de la cinquième chambre, formation compétente pour cette vérification.»*

Sept ans et demi plus tard, on ignore ce qu'il est advenu de cette demande.

□ **Un communiqué du SNJ.** – Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a condamné, dans un communiqué, *«la publication par* l'Evénement du jeudi *de la transcription – tronquée – d'une communication téléphonique relative à l'affaire du sang contaminé entre un journaliste du* Monde *et l'avocat de Michel Garretta»*. Pour le SNJ, *«cette double violation du secret professionnel – celui de l'avocat et celui que tout journaliste revendique afin d'exercer librement son métier – n'honore ni* l'Evénement du jeudi *ni sa société des journalistes, qui a cru devoir, au surplus, dénoncer publiquement ses confrères du* Monde». *«Farouchement attaché à la liberté de la presse»*, le SNJ *«stigmatise de tels manquements aux règles déontologiques les plus élémentaires de la profession, qui jettent le discrédit sur la crédibilité de la presse»*.

«Un sang impur : l'affaire des hémophiles contaminés», de Me Sabine Paugam

Chronique d'une colère

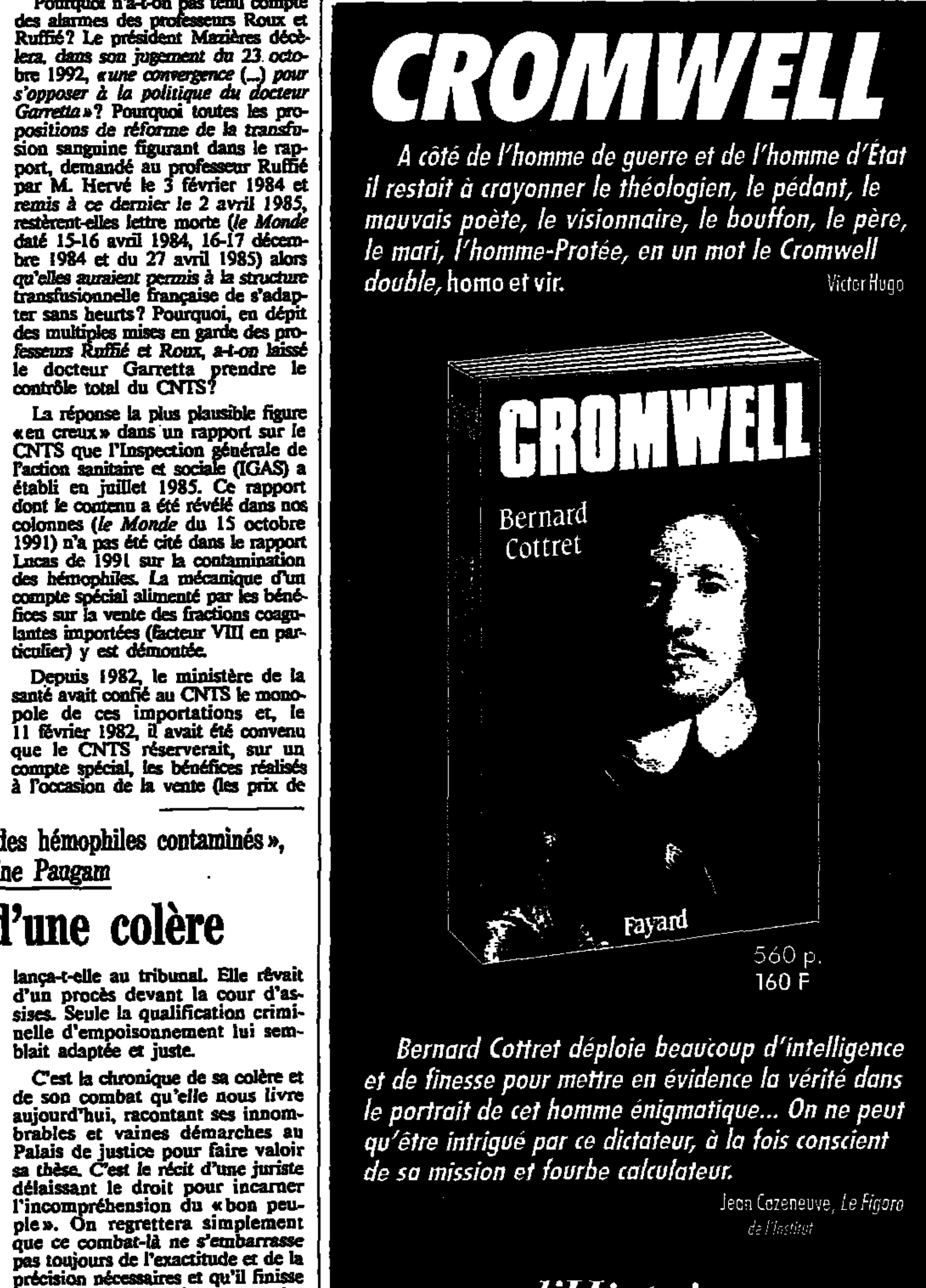
Tous ceux qui ont suivi le procès des principaux responsables de la transfusion sanguine, cet été, se souviendront longtemps de sa mince silhouette drapée de noir. Me Sabine Paugam, avocat de l'Association française des hémophiles, détonnait parmi ses confrères. Vibrante et candide, indignée et désarmante, elle livrait bataille contre tous : les avocats des médecins inculpés, le ministère public, et bon nombre des autres conseils d'hémophiles contaminés par le virus du sida.

C'est que Me Paugam dénonçait d'avance ce procès et son résultat. Elle s'étranglait à l'idée qu'en regard des fautes commises par le docteur Garretta et ses coinculpés, on puisse rendre la justice sur la base de la loi sur les fraudes de 1905. *«Cette loi a été faite pour de la moutarde, du yaourt ou de l'eau Perrier. Pas pour le sang!»*, lança-t-elle au tribunal. Elle rêvait d'un procès devant la cour d'assises. Seule la qualification criminelle d'empoisonnement lui semblait adaptée et juste.

C'est la chronique de sa colère et de son combat qu'elle nous livre aujourd'hui, racontant ses innombrables et vaines démarches au Palais de justice pour faire valoir sa thèse. C'est le récit d'une juriste délaissant le droit pour incarner l'incompréhension du «bon peuple». On regrettera simplement que ce combat-là ne s'embarrasse pas toujours de l'exactitude et de la précision nécessaires et qu'il finisse parfois par être injuste pour les autres acteurs de ce procès.

LAURENT GREILSAMER

▶ *Un sang impur : l'affaire des hémophiles contaminés*, Editions Jean-Claude Lattès, 212 pages, 90 F.



POLITIQUE

Le congrès national de Génération Ecologie

M. Brice Lalonde souhaite une « recomposition démocrate »

Parallèlement à l'assemblée générale annuelle des Verts, réunie à Chambéry, Génération Ecologie organise les 14 et 15 novembre à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) son premier congrès national depuis sa création en 1990. Le récent accord passé avec les Verts sera soumis au vote des militants. Dans sa contribution, M. Brice Lalonde se fixe pour objectif de *« dépasser le PS pour amorcer la recomposition démocrate »*.

Pour la première fois depuis le début de sa déjà longue carrière politique, M. Brice Lalonde va devoir se confronter aux militants d'un parti, Génération Ecologie, *qu'après deux ans* d'exercice de fonctions gouvernementales il avait cru nécessaire de fonder en 1990 afin d'établir un rapport de force plus favorable au ministre de l'environnement qu'il était alors. Certes, l'aura de M. Lalonde est telle, dans l'opinion comme au sein de son propre mouvement, que l'exercice ne présente guère de risques. Il n'en demeure pas moins que c'est avec une attention toute particulière que l'on observera la reconversion de celui qui avait ouvert les portes de la Sorbonne aux « enragés » de mai 68 en mandarin de l'écologie politique.

Pas moins de vingt-deux contributions ont été déposées pour être soumises à l'appréciation des délégués du congrès. Certains contestataires s'interrogent avec amertume sur la stratégie et le fonctionnement du mouvement. *« Sommes-nous sûrs que des accords stratégiques avec les Verts seront suivis d'effet à la base ? »* s'inquiètent les auteurs de la contribution Le Guénédal, cosignée par le secrétaire général démissionnaire de Génération Ecologie, M. François Donzel, et par M. Bernard Frau, maire (ex-PS) de Grand-Couronne (Seine Maritime), conseiller régional de Haute-Normandie, et ancien porte-parole du mouvement. *« Comment dire oui à un candidat commun vert qui, hier encore, se prononçait pour le non à l'Europe ? »* ajoutent-ils avant de marquer leurs préférences pour un *« regroupement écolo-social-démocrate humaniste »* et de réclamer davantage de *« fraternité »* dans les règles de fonctionnement interne. Autre contestataire, M. Yves Pietrasanta, maire (ex-MRG) de Mèze (Hérault) et conseiller régional du Languedoc-Roussillon, franchit un pas supplémentaire en observant *« la frustration des adhérents réduits au rang de spectateurs médusés »*.

Concernant l'alliance avec les Verts, M. Pietrasanta se demande encore comment on a pu *« conclure un accord programmatique avant d'avoir soi-même un programme »*, sauf à admettre, précise-t-il, *« qu'à Génération Ecologie les dirigeants sont naturellement porteurs du programme sans que celui-ci ait été soumis au moindre débat »*. Dans sa propre contribution, M. Lalonde reconnaît lui-même quelques *« bévues dues à l'inexpérience »*. Sur le fond, il marque sa préférence pour une stratégie bâtie autour de l'élection présidentielle, *« outil le plus efficace pour construire l'autre alternance »*. Se faisant le porte-parole *« des militants multicarte, ouverts et pluridimensionnels, des premiers citoyens planétaires, des justiciers conviviaux et des judokas du marché »*, l'ancien ministre estime que les écologistes ne seront pas les *« supplétifs »* du PS ou de l'UPF. *« Le PS nous a mené la guerre,* écrit-il, *il est aujourd'hui à bout de sève. Il déçoit ses partisans. Il a failli à ses principes. Dans ces conditions pourquoi risquer d'attirer le discrédit frappant le PS sur les écologistes ? Mieux vaut tenter de capter l'électorat déçu par le PS. Il faudrait peut-être même se fixer pour objectif de dépasser le PS pour amorcer la recomposition démocrate. »*

Après avoir été l'un des rares écologistes à mener l'été dernier une campagne active en faveur du traité de Maastricht et après avoir assisté sur le terrain, à deux reprises, à la campagne américaine du ticket gagnant Clinton-Gore, M. Lalonde est déterminé à s'inscrire dans un rassemblement « rose-vert-bleu » beaucoup plus large que le pôle écologiste formé avec les Verts. Génération Ecologie, prélude à une « Génération Fraternité », pourrait être ainsi, selon les vœux de l'ancien candidat à l'élection présidentielle, un « comité d'initiative pour un parti démocrate ».

JEAN-LOUIS SAUX

Le projet de réforme des institutions

M. Chirac invite l'opposition à « ne pas tomber dans le piège » tendu par M. Mitterrand

LONS-LE-SAUNIER

de notre envoyé spécial

La campagne des élections législatives a commencé jeudi 12 novembre à Lons-le-Saunier (Jura) pour M. Jacques Chirac. Le président du RPR a choisi ce département où l'union de l'opposition ne semble pas rencontrer d'obstacle majeur. Alors que les socialistes détiennent deux circonscriptions législatives sur trois, la droite espère réaliser le grand chelem en mars prochain, avec MM. Jacques Pélissard (RPR), maire de Lons-le-Saunier, Jean Charroppin (RPR), député sortant, maire de Champagnole, et Gilbert Barbier (UDF), ancien député, maire de Dôle.

En début de soirée, le président du RPR a tenu une réunion publique en présence de deux mille personnes, à Lons-le-Saunier. Il a dressé un bilan sans concession du socialisme et il s'est élevé contre la dernière réforme constitutionnelle suggérée par le chef de l'Etat, qui, a-t-il dit, *« n'a pas pour objet d'améliorer les institutions dont M. Mitterrand a usé et surtout abusé »*. L'ancien premier ministre a estimé que *« trois conditions »* seraient nécessaires pour mener à bien *« cette œuvre importante et complexe » : « Ne pas chercher à changer l'esprit et l'équilibre de nos institutions, ne pas avoir l'arrière-pensée politicienne d'introduire un nouveau sujet de discorde entre les Français, le faire dans la sérénité et à l'initiative d'un pouvoir dont la légitimité ne puisse être contestée. »* Selon M. Chirac, *« ces conditions ne sont pas réunies »* et *« il n'appartient pas à un pouvoir finissant de prendre une telle inititative ». « L'opposition serait bien inspirée de ne pas tomber dans ce nouveau piège et de refuser de s'engager dans cette voie avant les prochaines élections législatives »*, a-t-il conclu.

Evoquant les *« responsabilités qui incombent désormais à l'opposition »*, le maire de Paris en a cité trois : *« Dire la vérité aux Français »*, ce qui nécessitera de *« réaliser sans délai un audit approfondi permettant de mesurer avec précision l'état de la France »* ; *« rassembler les Français autour d'un projet »* regroupant deux idées-forces : *« la liberté du citoyen et l'égalité des chances »* ; la troisième resonsabilité de l'opposition, selon M. Chirac, est *« le devoir d'union »* car *« la fin du socialisme est proche, mais son rejet par l'opinion, aussi clair et profond qu'il soit, ne peut tenir lieu de projet d'avenir pour notre pays »*.

M. Chirac a enfin affirmé que *« les différentes familles qui composent l'opposition ne sont pas encore réellement parvenues à incarner aux yeux des Français une perspective rassurante d'alternance »*, mais il a ajouté : *« Nous sommes plus près encore d'un projet commun que nous ne l'étions fin 1985. »*

OLIVIER BIFFAUD

M. Giscard d'Estaing se dit hostile à un comité consultatif constitutionnel

M. Valéry Giscard d'Estaing a opposé, jeudi 12 novembre, sur France 2, une fin de non-recevoir à l'idée de créer un comité consultatif constitutionnel pour préparer une réforme des institutions. M. François Mitterrand avait fait cette proposition, lundi 9 novembre lors de son intervention télévisée, reprenant ainsi une suggestion de M. Edouard Balladur. *« Je suis tout à fait hostile à la création de ce comité consultatif parce qu'il n'a aucune existence légale, ni constitutionnelle*, a dit le président de l'UDF. *Je souhaite que ce soit le Parlement qui reçoive les propositions du président Mitterrand. »*

« Cette révision constitutionnelle ne pourra être votée que par la prochaine Assemblée », a estimé l'ancien président de la République, qui a ajouté : *« Il y a une seule réforme que l'on peut réaliser tout de suite, c'est le quinquennat. Elle est prête, elle a été votée conforme par les deux Assemblées. Il suffit soit de la mettre au référendum, soit de réunir un Congrès pour la faire voter. »*

M. Giscard d'Estaing a assuré s'être mis d'accord avec M. Jacques Chirac pour ne pas *« tomber dans le piège de la division »* à l'occasion de la proposition de M. Mitterrand de réformer la Constitution. *« S'il y a l'idée d'utiliser cette initiative pour diviser l'opposition, cette manœuvre échouera*, a-t-il dit. *Nous prendrons une position commune, nous ne laisserons pas une faille se creuser entre nous. »*

En progression de 9,3 % par rapport à 1992

Le budget de l'environnement est adopté grâce à l'abstention du Parti communiste

Les députés ont adopté, jeudi 12 novembre, les crédits du ministère de l'environnement présentés par Mme Ségolène Royal. Ce budget s'élève à 1,59 milliard de francs, soit une progression de 9,3 % par rapport à celui prévu pour 1992. Seuls les socialistes ont voté pour. Les communistes se sont abstenus alors que la droite a voté contre. En revanche, les crédits du ministère de la jeunesse et des sports, présentés ensuite par Mme Frédérique Bredin, ont été réservés, faute d'une majorité pour les adopter. En augmentation de 4,8 % par rapport à 1992, ce budget s'élève à 3,01 milliards de francs.

Cette fin de législature a tout de même du bon pour les députés de l'opposition. A quelques mois d'élections législatives synonymes d'alternance et de retour au pouvoir, ils peuvent tromper la langueur que procurent les débats budgétaires en rêvant aux portefeuilles ministériels qui seront bientôt vacants. L'environnement, particulièrement guigné par les âmes bien nées de la République depuis la vogue écologiste, n'échappe pas à la règle.

Mme Royal a eu ainsi à ses côtés, jeudi matin, un rapporteur féru d'écologie, thuriféraire du vice-président américain Albert Gore, dont le propos mesuré et le geste pour ainsi dire ministériel ont donné à penser qu'il se livrait à un galop d'essai avant la discussion budgétaire de l'an prochain : M. Michel Barnier (RPR, Savoie), ministre de l'environnement virtuel, a cru bon de s'agacer de certains commentaires en regrettant que *« les parlementaires qui s'intéressent à l'environnement soient aussitôt suspectés d'une sorte de frénésie ministérielle »*. Frénésie à laquelle, bien évidemment, il n'envisageait pas de succomber.

Maquignonnage parlementaire

Stimulé par cette concurrence et bien soutenu par le groupe socialiste, le ministre a plaidé pour *« une social-écologie qui fasse de la protection de l'environnement un nouvel humanisme, une nouvelle citoyenneté, puisque respecter l'environnement c'est respecter les autres, et un nouvel instrument de lutte contre les inégalités »* à l'échelle de la planète, puisqu'en la matière *« la capacité d'autodéfense des citoyens est proportionnelle à leurs revenus et à leur niveau d'éducation »*.

Tout humanisme, cependant, a ses contingences. Pour le ministre, les travaux pratiques consistaient en la construction aléatoire d'une majorité susceptible d'adopter ses crédits, le tout sous l'œil attentif et intéressé du ministre virtuel. Prévenue par MM. Ambroise Guellec (UDC, Finistère), François-Michel Gonnot (UDF, Oise) et Jean-Marie Demange (RPR, Moselle), de l'accueil tiède, froid, et même franchement glacial que comptait lui réserver l'opposition, Mme Royal s'est tournée vers le groupe communiste, désormais rompu au très démocratique maquignonnage parlementaire. Le porte-parole du PC, M. Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis), s'était montré limpide. *« Nous attendrons pour nous prononcer*, avait-il déclaré, *vos réponses à nos questions relatives aux subventions aux associations, aux parcs naturels régionaux et à un grand débat sur le nucléaire. »*

Les communistes ont été très distinctement entendus par le ministre qui a tout d'abord annoncé en milieu d'après-midi l'organisation prochaine d'un *« débat national sur le nucléaire en France et en Europe, qui devrait avoir la plus large audience »*. Mme Royal a comblé ensuite les communistes et les parlementaires de l'opposition comme ceux de la majorité en décidant de transférer 7,5 millions de francs du Fonds interministériel pour la qualité de la vie au profit des parcs (6 millions de francs) et des associations (1,5 million).

L'impatience de M. Guy Drut

Bon prince, le ministre a enfin décidé de répondre à un des sujets de préoccupation de M. Barnier, auteur d'un atlas des risques naturels et technologiques, en indiquant qu'il se faisait fort de conclure avec le CEA, EDF et la COGEMA une convention les invitant à payer 200 millions de francs pour assurer dans les meilleures conditions le démantèlement de certaines installations nucléaires. Ces largesses dispensées, le vote du budget de l'environnement n'a plus été qu'une formalité.

Plus tard dans la soirée, Mme Bredin a eu moins de chance, avec son budget comme avec M. Guy Drut (RPR, Seine-et-Marne), bombardé par ses soins ministre éventuel de la jeunesse et des sports du prochain gouvernement UDF-RPR. L'ancien champion olympique des Jeux de Montréal n'a pas eu à l'endroit du ministre les égards qu'avait exprimés son collègue savoyard. M. Drut a même eu la malice de s'appuyer sur le rapport de M. Didier Migaud sur le Fonds national pour le développement du sport pour indiquer que le budget du ministère *« est soumis à des arbitrages qui ne garantissent nullement le maintien ou la progression des crédits »*. *« Les résultats mirobolants que vous annoncez illustrent votre aptitude à la gonflette budgétaire »*, a crûment résumé le porte-parole du RPR.

Mme Bredin n'a pas reçu le moindre soutien de la part de M. Georges Hage (PC, Nord). *« Votre budget relève de l'escamote, pour ne point dire de la manipulation*, a-t-il affirmé. *Depuis vingt ans que je hante cette maison, les ministres passent et je demeure. Chaque année, je les entends dire que leur budget est meilleur que le précédent : en foi de quoi il représente toujours deux pour mille du budget de la nation. »* MM. Edouard Landrain (app. UDC, Loire-Atlantique) et Hubert Falco (UDF, Var) ont été tout aussi impitoyables. Les socialistes, MM. Gérard Bapt (Haute-Garonne) et Alain Néri (Puy-de-Dôme), ont donc été les seuls à se réjouir du fait que pour la première fois *« le seuil des 3 milliards est franchi »*.

Tous les orateurs se sont inquiétés de la suppression, contestée par Mme Bredin, de quatre-vingt-quatre cadres techniques. Tous ont également regretté le déficit chronique du FNDS. Le ministre a annoncé que l'Etat allait renoncer en 1993 à 155 millions de francs de recettes au profit du fonds, qui devrait bénéficier, comme le propose M. Migaud, de recettes autonomes. Mme Bredin a précisé que le volume de ces recettes avoisinerait le milliard de francs.

Pendant ce temps, M. Drut ne s'est pas privé d'aller et venir dans les travées en contestant à voix haute les chiffres délivrés par Mme Bredin. Le ministre effectif s'est alors irrité contre le ministre potentiel, ramené au rang moins enviable d'*« ex-futur candidat au ministère »*. *« Quelle impatience ! »*, a-t-elle lancé avant de demander la réserve du vote de ses crédits.

GILLES PARIS

Les cérémonies du 11 novembre

Indignation d'organisations juives après le dépôt d'une gerbe présidentielle sur la tombe de Pétain

Plusieurs organisations représentatives de la communauté juive ont exprimé, jeudi 12 novembre, leur tristesse et leur indignation après le dépôt de gerbe effectué, la veille, *« au nom du président de la République »* par le préfet de Vendée sur la tombe de Philippe Pétain sur l'île d'Yeu. Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a fait part de la *« très vive émotion »* et de la *« douleur profonde »* de la communauté juive à l'annonce de ce dépôt de gerbe sur *« la tombe de l'ex-maréchal Pétain, dont le rôle dans la déportation, l'extermination des juifs de France et la chasse aux résistants fut primordial »*. Le CRIF considère qu'*« en cette année du cinquantième anniversaire de la grande rafle du Vélodrome d'hiver, ce geste incompréhensible est une blessure, infligée aux rescapés et aux familles des victimes »* et ne *« peut que conforter les nostalgiques du régime de Vichy »*. Le CRIF estime donc *« indispensable de demander à la représentation nationale, Assemblée et Sénat, de pérêniser par un texte solennel, le souvenir de l'infamie commise sur le sol de France par l'Etat français »*.

L'idée d'un débat parlementaire sur la période de Vichy est également défendue par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), qui demande que la proposition de loi de M. Jean Le Garrec (PS, Nord) visant à faire du 16 juillet (date de la rafle du Vel'd'hiv' de 1942, NDLR) une *« journée nationale de commémoration des persécutions et des crimes perpétrés contre les juifs par l'Etat français de Vichy »* soit inscrite à l'ordre du jour des travaux du Parlement. A l'appel de l'UEJF, environ cent cinquante personnes se sont recueillies, jeudi en fin d'après-midi, devant l'emplacement du Vélodrome d'hiver à Paris.

M. Le Garrec (PS) ne comprend pas

Du côté du gouvernement, M. Jack Lang, ministre de l'édution nationale et de la culture, a justifié le geste présidentiel en indiquant que *« c'est la mémoire de celui qui a été l'un des chefs de guerre de la première guerre et non la mémoire de celui qui a incarné un régime d'oppression insupportable qui est honorée ». « Il y a eu deux Pétain et je n'ai pas à juger si cette tradition est bonne ou mauvaise*, a poursuivi le ministre. *J'ai bien sûr un sentiment intérieur, mais je le garde pour moi. »*

Cette version officielle des *« deux Pétain »* suscite toutefois un certain malaise au Parti socialiste. M. Le Garrec, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, nous a déclaré que cette « habileté » est *« un faux nez qui ne trompe personne »* et *« n'est pas à la hauteur de la situation »*. M. Le Garrec, qui se dit *« sévère »* dans cette affaire, affirme *« ne pas comprendre l'attitude du président de la République »*.

Demande de levée d'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron (Charente)

L'Assemblée nationale a été saisie, mardi 10 novembre, d'une demande de levée d'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de la Charente, ancien maire socialiste d'Angoulême, selon la requête du procureur général près la cour d'appel de Bordeaux, M. Claude Jorda.

Selon la lettre du procureur, rendue publique jeudi par l'Assemblée nationale, le parquet général de la cour d'appel de Bordeaux est détenteur de deux procédures de nature délictuelle concernant M. Boucheron. La première est relative aux travaux d'extension de la station d'épuration de la Couronne, dans la banlieue d'Angoulême. Dans ce dossier, indique M. Jorda, M. Boucheron *« paraît devoir faire l'objet de poursuites »* pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« complicité de faux en écritures privées, de commerce et de banque, et usage de faux »*.

Le second dossier concerne l'usine de traitement des ordures ménagères dans lequel, toujours selon M. Jorda, le député de la Charente pourrait être inculpé, *« sous réserve des délais de prescription délictuelle »* de *« complicité, par instructions données, de faux en écritures privées, de commerce et de banque, usage de faux »*, *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« corruption passive »*.

En vertu du règlement de l'Assemblée nationale, une commission *ad hoc*, composée de quinze membres (7 PS, 4 RPR, 2 UDF, 1 UDC et 1 PC) sera constituée mercredi 18 novembre en vue d'examiner la demande de levée d'immunité parlementaire de M. Boucheron. L'ancien maire d'Angoulême fait déjà l'objet de deux inculpations à Paris et à Bordeaux.

Ils répondent aux questions qu'ils n'ont pas toujours envie d'entendre.

L'heure de Vérité



Dimanche 15 novembre à 12 h,
François-Henri de VIRIEU
reçoit Henri EMMANUELLI

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme

(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

RÉFLEXIONS SUR LES IDENTITÉS

Envoyer 60 F (timbres à 2,50 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

مكتبة الأهرام

LE 14 NOVEMBRE, 7 CHAINES DE TELEVISION VOUS OUVRIRONT LE MONDE.

*CANAL*SATELLITE lance la réception directe par satellite en France.





*CANAL*SATELLITE c'est 7 chaînes françaises, chacune sur un thème différent.

CINE CINEFIL : le monde des chefs-d'oeuvre en noir et blanc, la grande époque de Hollywood, les classiques français.

un monde d'imagination pour les enfants, enfin une chaîne faite pour eux.

toute notre planète et son histoire mises en images.

PLUMES DES CHAMPS SUR PLANETE OU PLUMES DE CHOUANS SUR CINE CINEMAS ?

les plus grands succès du cinéma des 10 dernières années.

plus de 50 disciplines. des directs de tous les continents en passant par votre équipe régionale.

MCM : la musique d'aujourd'hui, méga concerts, clips, interviews de vos stars préférées.

l'enthousiasme des années 60. *l'ambiance d'une époque mythique* qui rassemble les générations.





SORCIER SUR PLANETE OU IDOLE SUR CANAL JIMMY ?

Sur le même satellite, les chaînes Ciné Cinémas, Canal + et France 2 diffuseront aussi des programmes au format écran large (16/9).

Toutes les chaînes *CANAL*SATELLITE sont également disponibles sur la plupart des réseaux câblés.

Pour vous abonner à *CANAL*SATELLITE et vous équiper d'une antenne satellite, adressez-vous à votre revendeur de télévision agréé CANAL + et *CANAL*SATELLITE, tapez 3615 CANALSAT ou appelez le 16 - 1 - 49.87.23.23.



7 chaînes pour vous ouvrir le monde

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la cour d'assises de la Marne

La boulangère et le fusil

Marie-Josée Garnier, trente ans, comparaît depuis le 12 novembre devant la cour d'assises de la Marne pour répondre du meurtre d'Ali Rafa, vingt-trois ans, tué d'une balle de 22 long rifle dans la tête le 12 février 1989 à Reims. C'est la peur, le goût des armes et l'alcoolisme qui semblent à l'origine du drame.

REIMS

de notre envoyé spécial

Raciste? Le mot est bien fort, et Jacky Toillon ne l'accepte pas. Boulanger à Reims depuis 1983, il a travaillé dur. Pour rembourser les emprunts et payer le salaire de l'ouvrier, la recette du travail de jour ne suffisait pas. Alors, le week-end, il a *«développé la clientèle de nuit»*. A partir de 22 heures, dès que les croissants étaient cuits, le magasin était ouvert. De 1 000 à 1 500 F le jour, la recette passait à 3 000 F la nuit.

Certes, la clientèle était différente et M. Toillon se plaint d'avoir subi beaucoup d'agressions. Il ne sait pas combien et ne se souvient pas très bien des dates, mais il y en avait souvent. La justice a gardé la trace de deux d'entre elles, mais il ne déposait pas une plainte à chaque fois. En tout cas, il avait peur. Chez lui, on a trouvé une carabine, un fusil et un pistolet. Il avait même acheté une chienne dressée pour la garde, *mais l'animal refusait de quitter le* fournil. Alors, il avait commandé un sas comme dans les banques. Mais l'installateur avait tardé à le poser.

D'un autre côté, M. Toillon n'avait pas la réputation d'être un homme très aimable. Une remarque sur la fraîcheur d'un pâté en croûte lui avait suffi pour dégainer un pistolet afin d'expulser ce client trop tatillon. Impulsif, il lui arrivait de boire un peu trop alors qu'il prenait des médicaments pour calmer ses nerfs. L'avocat général, M. Georges Gutierrez, ne mâche pas ses mots : *«Pour le médecin expert, vous êtes un alcoolique et pour les témoins vous n'êtes pas très aimable, notamment avec la clientèle maghrébine.»*

Cette clientèle, M. Toillon la craignait particulièrement : *«Quand ils rentraient à cinq ou six,* dit-il, *c'était pour me voler.»* Abdelkader confirme qu'une fois il a été accueilli par le boulanger armé d'un fusil. Mais il y retournait quand même avec ses copains, car *«parfois il nous accueillait bien»*.

«J'ai paniqué»

C'est dans cette ambiance que vivait Marie-Josée Garnier. En 1983, elle avait suivi son oncle Jacky Toillon, lorsqu'il avait ouvert sa boulangerie. Il venait de perdre sa femme et, selon l'expert psychologue, c'est la pitié qui avait guidé Marie-Josée. *«Elle était sa bouée de sauvetage.»* Et bientôt l'affection se transformera en amour pour cet oncle de dix-neuf ans son aîné. En parlant de lui, elle disait *«mon mari»*. Elle vivait dans l'angoisse des agressions, même si elle non plus ne peut pas donner de dates précises. Elle se borne à répéter : *«Ça devenait fréquent, ça dégénérait.»*

Le 12 février, vers six heures, elle a été réveillée par du bruit. Elle a pris la carabine 22 long rifle qui était sous son lit et elle est descendue dans la boutique . A-t-elle vu deux ou trois personnes? Ou bien encore *«un troupeau»*, comme elle avait dit aux enquêteurs, en ajoutant : *«Deux d'entre eux s'en prenaient à mon ami.»*

Toujours est-il qu'elle a tiré, l'arme à la hanche. Et Ali Rafa s'est écroulé, atteint à la tempe. *«J'ai pris peur, j'ai paniqué, j'ai voulu tirer en l'air. Malheureusement pour lui et, aujourd'hui, je suis ici,* murmure Marie-Josée. *C'était pour les effrayer, pour les faire sortir du magasin. Je n'ai pas visé. Je n'ai même pas voulu blesser quelqu'un. Pour moi, c'était comme tirer au plafond.»* Et l'expert en balistique est venu confirmer qu'une inclinaison supplémentaire de quelques millimètres aurait suffi pour que la balle passe au-dessus de la tête d'Ali Rafa.

Mais que s'était-il passé avant que Marie-Josée ne descende de sa chambre? La cour aura bien du mal à le savoir. Selon M. Toillon, sept ou huit jeunes gens sont arrivés dans sa boutique en demandant à être servis. Il a voulu voir s'ils avaient de l'argent. On lui a montré un billet de 50 F. *«Pendant ce temps-là, les autres me volaient sur les étagères. Je me suis fâché. Ils m'ont tabassé. Il y en a un qui a essayé de faire la caisse.»* Par certains côtés, sa version ressemble à celle que les jeunes gens ont racontée aux enquêteurs aussitôt après les faits, même si de nombreux détails diffèrent.

Une arme en vente libre

C'est sur ces déclarations que plusieurs d'entre eux ont été condamnés pour vol à des peines avec sursis par le tribunal correctionnel. Mais aujourd'hui, Dalila, Abdelkader, Moktar, Abdelkrim, Ali et leurs amis n'ont pas compris le but du procès.

A les entendre, il ne s'est rien passé ou si peu, et la cour d'assises se penche uniquement sur un vol de croissants admis du bout des lèvres. Il est donc bien difficile à l'avocat général de se faire préciser si, à l'instant où Marie-Josée a tiré, M. Toillon se trouvait véritablement menacé. Car tous les jeunes gens admettant tout au plus quelques chapardages de gâteaux. Bien sûr, ils avaient fêté un anniversaire et certains avaient un peu bu. Cela est certain, comme il est certain qu'Ali Rafa n'avait rien fait car il est toujours resté près de la porte.

«Tout ça est la faute d'Abdelkader», avait dit une jeune fille aux policiers. Car, avec 0,83 g d'alcool dans le sang, Abdelkader n'est pas plus commode que M. Toillon avec 1,63 g. Et c'est peut-être pour cela que l'avocat général a posé aux deux hommes la même question : *«Est-ce que vous ne vous sentez pas quelque part un peu responsable ?»*

Mais c'est Marie-Josée Garnier que l'on juge, et si aujourd'hui elle a quitté M. Toillon, elle ne veut pas en dire du mal. *«Non, je m'excuse, c'est à vous de juger»*, répète la jeune femme. A l'époque, elle ne s'était même pas aperçue que M. Toillon buvait et l'avocat général lui-même insiste sur cet aveuglement qu'un expert explique par *«une dépendance relationnelle»*.

Pour expliquer son geste, Marie-Josée bredouille : *«Je voyais le pire, j'avais peur que ça dégénère»*. Et à propos de la carabine, elle ajoute : *«J'ai toujours eu peur des armes.»* L'expert en balistique prend la carabine, l'examine et déclare : *«C'est une arme très dangereuse. Extrêmement courante. C'est celle qui est le plus utilisé actuellement. Elle est en vente libre...»*

MAURICE PEYROT

SCIENCES

Mort de l'astronome hollandais Jan Hendrik Oort

L'astronome hollandais Jan Hendrik Oort est mort le 5 novembre dernier à l'âge de quatre-vingt-douze ans, a-t-on appris jeudi 12 novembre. Directeur de l'observatoire de Leyde (Pays-Bas) de 1945 à 1970, il était l'auteur de plusieurs découvertes qui ont permis des avancées fondamentales dans l'étude des galaxies.

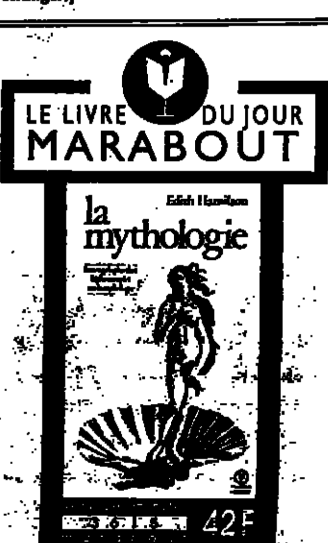
Le profane qui s'intéresse un peu à l'astronomie connaît forcément le nuage d'Oort, cette concentration de petits corps célestes située aux confins du système solaire, et d'où se détacheraient les comètes que nous pouvons observer périodiquement. Cette théorie, aujourd'hui communément admise, fut développée par Jan Hendrik Oort en 1950. *«Elle a permis,* explique Jean-Louis Bertaux, de l'observatoire de Meudon, *d'établir que les comètes étaient bien des morceaux de notre système solaire.»* Il devenait alors possible, à partir de l'étude de ces paquets de glace et de poussière formés il y a 4,6 milliards d'années, de déduire des informations importantes sur la composition des planètes externes (Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton).

Pour les astronomes, cependant, Jan Oort restera avant tout l'homme dont les travaux ont permis une avancée spectaculaire dans l'étude des galaxies. En 1927, il démontre que les étoiles et les nuages de gaz composant notre galaxie tournent autour d'un point central, selon une loi qui fait se comporter l'ensemble un peu comme un fluide. C'est la rotation différentielle. Il s'attachera ensuite à utiliser cette loi pour étudier la répartition des étoiles de notre galaxie, et mettre en évidence sa structure en spirale. Plus tard, en 1951, il montrera (en même temps qu'une équipe d'astronomes américains) que l'hydrogène, le constituant le plus abondant de l'univers, peut être détecté par radio, sur une longueur d'onde de 21 centimètres.

«La découverte de cette «raie à 21 centimètres» nous a fourni un outil extraordinaire pour sonder l'univers sur de très grandes distances, souligne Mme Lucienne Gugenheim, radioastronome au radiotélescope de Nançay (Cher). *Par ailleurs, les calculs effectués à partir de sa loi de rotation différentielle ont fourni le premier indice qui a permis d'établir l'existence d'une «masse cachée», composée de matière encore invisible, qui constituerait 90 % de la masse de l'univers.»*

J.-P. D.

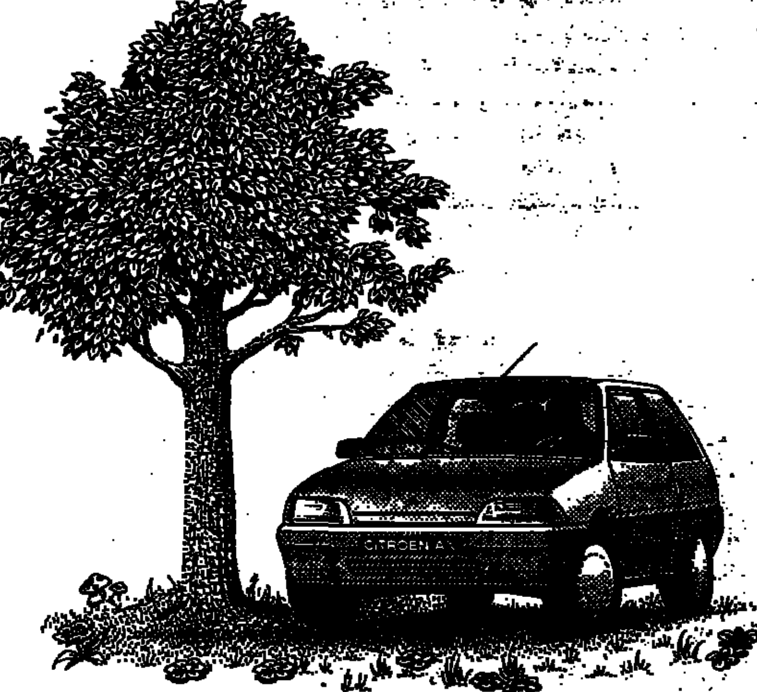
[Né le 28 avril 1900 à Francker (Hollande), Jan Hendrik Oort est entré en 1924 à l'observatoire de Leyde, qu'il dirigera de 1945 à 1970. Sa personnalité et l'importance de ses travaux lui ont permis d'y constituer une équipe prestigieuse, notamment en radioastronomie, connue sous le nom d'école de Leyde. Il a présidé l'Union astronomique internationale (1958-1961), et a été admis en 1953 à l'Académie nationale des sciences américaine, comme membre associé étranger.]



EN NOVEMBRE CHEZ CITROËN

9000F

sur l'achat d'une CITROËN AX à moteur catalysé pour tous les Amoureux de la Nature.

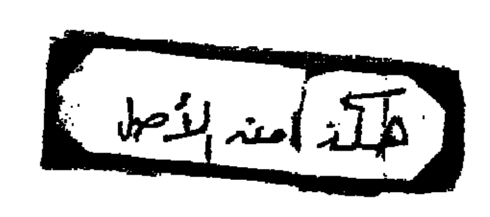


2000 F D'AIDE FISCALE + 7000 F DE REPRISE MINIMUM. CITROËN reprend votre véhicule 7 000 F TTC minimum, quel que soit son état ou aux conditions Argus* + 7 000 F si la carte grise est à votre nom depuis plus de 3 mois, pour tout achat d'une CITROËN AX neuve AM 93, d'une cylindrée au moins égale à celle du véhicule à reprendre. En plus, sur toutes les CITROËN AX essence catalysées, vous bénéficierez de l'aide fiscale de 2000 F. Offre valable dans la limite des stocks disponibles, pour les véhicules commandés en novembre et immatriculés au plus tard le 31 décembre 1992, dans tous les points de vente CITROËN affichant l'opération. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles. *Valeur de reprise Argus calculée en fonction du cours moyen de l'Argus du jour, du kilométrage du véhicule, et diminuée des frais éventuels de remise à l'état standard et de 15% pour frais et charges professionnels. Relations clientèle 05 05 24 24 (appel gratuit) ou Minitel 3615 CITROËN.

CITROËN AX ESSENCE OU DIESEL

CITROËN

CITROËN préfère TOTAL



SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Pour inciter à des départs dans les armées

M. Hollande (PS) évoque la nécessité d'une loi de « dégagement » des cadres

Député PS de la Corrèze et rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. François Hollande se prononce en faveur de l'adoption *« nécessaire et urgente »* d'une loi dite de *« dégagement des cadres »* qui permettra de placer en préretraite des salariés civils travaillant pour la défense. A l'heure actuelle, le ministère de la défense n'emploie pas moins de 112 580 civils, sur un total de 634 900 personnes.

Après la fin de la seconde guerre mondiale et spécialement avec les conflits d'Indochine et d'Algérie, les gouvernements qui se sont succédé en France ont eu à pratiquer des départs, souvent autoritaires, d'officiers, de sous-officiers et de civils, qui ont laissé de fort mauvais souvenirs au sein de la collectivité de défense. *La seule évocation, par un élu, d'un nouveau « dégagement des cadres »* – que certains assimilent à des licenciements sans garanties – risque de susciter, encore aujourd'hui, un tollé au sein de cette communauté, dès lors qu'une telle initiative lui *apparaîtrait arbitraire et uniquement* dictée par des considérations *budgétaires*.

Dans son rapport parlementaire, M. Hollande constate que les armées, principalement l'armée de terre, vont perdre d'ici à 1997 quelques dizaines de milliers de personnels (cadres, recrues et civils) à cause de la *« rétraction »* du dispositif militaire. Seule la gendarmerie échappe à cette déflation.

Entre 30 000 et 100 000 départs

Pour les ouvriers de la défense nationale, il est institué, en cas de suppression de postes, une série de mesures, dites d'accompagnement social, qui vont du droit prioritaire à une nouvelle formation jusqu'au versement d'une prime de mobilité ou de reconversion, en passant par le partage du travail et le départ *anticipé à la retraite avec jouissance* immédiate d'une pension augmentée d'une bonification liée à l'ancienneté.

« Ce dispositif applicable aux seuls ouvriers, observe le rapporteur parlementaire, *doit être aussi étendu aux autres personnels civils. L'adoption d'une disposition législative particulière semble donc nécessaire et urgente. La spécificité de la condition des personnels du ministère de la défense et les exigences de l'égalité de traitement entre personnels civils, ouvriers et non ouvriers, justifient cette dérogation aux règles générales de la fonction publique (...) Il ne sera pas possible*, ajoute M. Hollande, *d'échapper à une loi de dégagement des cadres permettant, sous certaines conditions et dans un périmètre limité, le départ en préretraite des fonctionnaires civils du ministère de la défense, comme de ceux qui sont détachés dans les entreprises de défense. »*

En dix ans, entre 1983 et 1993, le ministère de la défense aura perdu, selon la CFDT, 17 % de ses effectifs civils sans qu'aucune mesure significative n'ait été prise à leur profit. De son côté, la CGT a appelé toutes les autres organisations syndicales à la rejoindre pour une semaine d'action, du 16 au 21 novembre, dans les établissements relevant de la défense. Cette baisse systématique des effectifs sera poursuivie si l'on en juge par les évaluations, de source parlementaire, *sur l'activité des* industries françaises de défense, qui occupent quelque 250 000 emplois directs et 150 000 « induits ». A elle seule, la Délégation générale pour l'armement (DGA) utilise les services de 75 000 ingénieurs, administratifs et ouvriers sous différents statuts d'origine militaire ou civile. Selon M. Jean-Guy Branger, député UDF de la Charente-Maritime et rapporteur de la commission de la défense à l'Assemblée, la production nationale d'armement a fortement diminué, chutant de 124,5 milliards de francs en 1990 à 115,6 milliards de francs en 1991, *soit une baisse de* 7 % à valeur constante. M. Branger cite, dans ces conditions, deux estimations : l'une en provenance du Conseil des industries de défense (l'organisation professionnelle du secteur), qui attend une perte de *100 000* emplois avant 1994, l'autre émanant de la DGA, moins alarmiste, pour qui la diminution des effectifs au même horizon de 1994 devrait être limitée à *30 000 emplois*.

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Vingt-deux sites pilotes pour la voiture électrique

Vingt-deux sites pilotes ont été retenus pour la mise en place d'un réseau de voitures électriques, indique un communiqué commun publié jeudi 12 novembre par les ministères de l'environnement, de *l'industrie et de l'énergie*. Il s'agit de mettre des voitures électriques à *la disposition du public* en certains points de la ville et d'y installer des bornes de rechargement des batteries.

Finalement, les dix villes prévues à l'origine sont devenues vingt-deux. En voici la liste : Air 2000, c'est-à-dire le triangle Peugeot de *Montbéliard, Belfort et Héricourt* ; Avignon ; Belle-Ile ; Bordeaux ; Châtellerault ; Cherbourg ; Douai ; Grenoble ; Le Havre ; La Roche-sur-Yon ; La Rochelle ; Lyon ; Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) ; Montreuil (Seine-Saint-Denis) ; Nanterre (Hauts-de-Seine) ; Nantes ; Nevers ; Sivom de Rouen ; Saint-Quentin-en-Yvelines ; Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) ; Strasbourg ; Tours.

ESPACE

Deux cosmonautes russes s'entraînent aux Etats-Unis

Vladimir Titov, *quarante-cinq* ans, recordman mondial (avec Musa Manarov) de la présence en orbite (366 jours), et Sergueï Krikalev, trente-quatre ans, sont arrivés la *semaine dernière* au centre spatial de Houston (Texas). Les deux cosmonautes *russes vont* y commencer leur entraînement en vue d'un vol sur la navette Discovery, programmé pour novembre 1993. Cette mission américano-*russe*, la première depuis la rencontre en orbite Apollo-Soyouz de *juillet 1975, entre dans le cadre* d'un accord d'échange entre la NASA et l'agence spatiale russe. Cet accord, signé en juin dernier, prévoit également une mission d'amarrage de la navette américaine à la station russe Mir en *1994 ou 1995, ainsi que le séjour* d'un astronaute américain à bord de *Mir* (*le Monde* du 19 juin, et *daté* 19-20 juillet). – (*AFP*.)

INTÉGRATION

La collégienne voilée de Montfermeil retourne en classe

Samira Kherouaa, la collégienne exclue du collège Jean-Jaurès de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) *voilà deux ans pour port du* foulard islamique, a repris les cours, jeudi 12 novembre, *coiffée de son foulard*. Le Conseil d'Etat avait annulé, le 2 novembre, la *décision* d'exclusion prise par l'établissement, à l'automne 1990, à l'encontre de *cette* jeune Française d'origine algérienne alors élève de sixième, et de deux autres collégiennes turques. Samira, qui a poursuivi sa scolarité par correspondance, est *rentrée* en classe de quatrième. Avant de retourner au collège, Samira et ses parents ont été reçus par le principal, M. Ali Boumahdi. Selon lui, Samira assistera à *tous les cours, y compris ceux* de gymnastique et de biologie.

RELIGIONS

Réactions contradictoires sur l'ordination des femmes

Après le vote du synode de l'Eglise d'Angleterre permettant l'ordination des femmes (*le Monde* du 13 novembre), les réactions se multiplient. Se réjouissant de cette *décision*, la Fédération *luthérienne* mondiale a toutefois déclaré qu'elle espère que *« dans le cadre du dialogue œcuménique avec les Eglises orthodoxe et catholique, cela ne sera pas un handicap insurmontable »*. Le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, a également exprimé sa *« satisfaction »*. En revanche, *du côté catholique*, Mgr Pierre Duprey, secrétaire du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, a renouvelé les critiques du Vatican : *« Un nouvel obstacle grave s'ajoute sur le chemin de la réconciliation entre l'Eglise catholique et la communion anglicane »*, a t-il indiqué, concluant : *« Il s'agit d'une heure difficile pour l'œcuménisme. »*

VILLES

Un établissement public pour les banlieues

Un établissement public national baptisé *« Quartiers et villes de France »* va être créé pour coordonner la mise en œuvre de « grands projets urbains » dans des banlieues qui nécessitent une *restructuration profonde*. Ce *projet*, lancé par M. Bernard Tapie lors de son passage-éclair au ministère de la ville, a été approuvé, jeudi 12 novembre, lors d'un comité interministériel de la ville (CIV) présidé par M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville. Adopté par le gouvernement, le décret créant l'établissement public doit être soumis au conseil d'Etat. Aux trois « grands projets » déjà engagés (*Vénissieux, Mantes-la-Jolie et Clichy-Montfermeil*) s'ajouteraient ceux des quartiers de Marseille, Tourcoing, Argenteuil et Gennevilliers. Le CIV a procédé à un bilan *de l'ensemble des actions* (école, police, justice, etc.) menées spécifiquement *dans le cadre du* programme gouvernemental pour *« la rénovation et la sécurité urbaine »* lancé par le premier ministre en mai dernier. La formule des *« contrats de ville »* qui *associent* Etat et collectivités locales pour le financement, sur une durée de cinq ans, des actions de *réhabilitation* urbaine, sera simplifiée.

EN BREF

□ **La Croix-Rouge française affiche un excédent de près de 31 millions de francs pour 1991.** – La Croix-Rouge française (CRF) a dégagé, en 1991, un excédent financier de près de 31 millions de francs, malgré un déficit d'exploitation de 43,6 millions de francs, a annoncé, jeudi 12 novembre, M. André Delaude, président de l'association. Ce déficit a notamment été compensé par des ventes d'actifs : vente des titres détenus par les services centraux de la Croix-Rouge, cession d'une partie des locaux abritant le Conseil départemental de Paris et d'autres locaux à Rennes.

□ **Un an à trente mois de prison pour les enseignants ayant fait fumer du haschich à des élèves.** – Quatre enseignants d'un lycée public d'Abbeville (Somme) ont été condamnés, jeudi 12 novembre, à des peines *allant de trente mois à un an de* détention pour avoir fait fumer du haschisch à certains de leurs élèves au cours de soirées privées. Accusés d'infraction à la législation sur les stupéfiants, ils avaient comparu, le 22 octobre, devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance d'Abbeville. Eric Ficheux et Dominique Nizery *ont été* condamnés à un an de prison dont six mois avec sursis, Eric *Lambin* à deux ans dont un an avec sursis et Christelle Blondin à trente mois dont quinze avec sursis. Ils avaient été interpellés en juin 1992 à la suite d'une dénonciation anonyme.

□ **Affaire Saint-Aubin : le ministère de la défense estime qu'il n'y a « rien de nouveau dans le dossier ».** – Le ministère de la défense a indiqué, jeudi 12 novembre, qu'il n'y avait *« rien de nouveau dans le dossier »* sur l'affaire Saint-Aubin, du nom du jeune homme tué avec sa fiancée *dans un accident de la route*, le 5 juillet 1964, dans des circonstances mystérieuses (*le Monde* du 13 novembre). Cette mise au point fait suite aux déclarations d'un magistrat, M. Hubert Dujardin, qui affirme avoir reçu, le 2 avril 1992, les confidences d'un officier supérieur entérinant la thèse d'un accident *« volontaire »* provoqué par un *camion militaire qui se serait trompé* de cible. Contrairement à ce que nous indiquions dans le titre de l'article publié dans notre édition du 13 novembre, il ne s'agit pas d'un *« ancien officier »*, mais bien d'un officier encore en exercice.

□ ***La garde à vue de M. Pierre Botton* prolongée de vingt-quatre heures.** – Homme d'affaires lyonnais, gendre et ancien directeur de campagne de M. Michel Noir, maire de Lyon, M. Pierre Botton, ainsi que l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Marc Bathier, ont subi, vendredi 13 novembre, une deuxième journée *de garde à vue dans les locaux de la* section financière du SRPJ de Lyon. Selon toute probabilité, à l'issue de l'interrogatoire de M. Botton, le parquet devrait ouvrir une information judiciaire, vraisemblablement assortie d'inculpations, voire d'un mandat de dépôt.

□ **RUGBY : la sélection française contre l'Argentine.** – Huit changements ont été effectués dans l'équipe de France de rugby qui doit affronter les Pumas argentins, samedi 14 novembre à Nantes, par rapport à *la formation victorieuse des Sud-Africains*, le 24 octobre au Parc des Princes. *La sélection : Sébastien* Viars (Brive) ; Philippe Bernat-Salles (Pau) ; Philippe Sella (Agen) ; Thierry Lacroix (Dax) ; Pierre Hontas (Biarritz) ; (o) Laurent Mazas (Colomiers) ; (m) Fabien Galthié (Colomiers) ; Philippe Benetton (Agen) ; Abdelatif Benazzi (Agen) ; Jean-François Tordo (Nice, cap.) ; *Olivier Roumat (Dax) ; Christophe* Mougeot (Bègles) ; Philippe Gallart (Béziers) ; Jean-Michel Gonzales (Bayonne) ; Louis Armary (Lourdes).


Une série noire, spéciale,
...et limitée.
999 F ttc
Offre valable jusqu'à épuisement du stock.
C'est la Voyager de Brother. Une machine à écrire électronique très intelligente qui corrige automatiquement, aligne à droite et imprime en gras
brother
BROTHER FRANCE - 8, RUE NICOLAS ROBERT 93623 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX - TEL. (1) 48 79 40 00
BROTHER INDUSTRIES (U.K.) LTD WREXHAM, WALES

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Postier encombrant

VOUS vous souvenez de tous ces téléthons marathons, tonitruants tam-tams orchestrés à l'écran, avec le concours des P et T qui acheminaient gratuitement les *dons, il y en avait pour des* centaines de millions, destinés aux victimes de cette épouvantable maladie ? Eh bien dans le même temps, et depuis *des années, vous* savez ce qu'ils font, les P et T ? Ils poussent d'une main ferme un de leurs employés myopathe, invalide à 75 %, vers *l'infirmité* totale : le fauteuil roulant de Monsieur est avancé.

Vous ne pouvez *pas le croire* ? A vrai dire, quand j'ai vu ça dans le *Midi libre*, moi non plus. J'ai *pensé à une* erreur ou à une blague. Enfin quoi, les myopathes, ça ne court pas les rues. Pour une fois qu'elle en tenait un, elle *aurait dû le dorloter*, la Poste, pas le *détruire*.

Effectivement, deux jours plus tard, dans le même canard, la direction de la poste de *l'Hérault démentait en bloc* et en détail. Le travail demandé à cet agent d'exploitation, Luc Guiraud, trente-trois ans, au bureau de Sète, ne pouvait nuire en rien à son état de santé. D'ailleurs l'Association contre la myopathie *était venue vérifier et*, bon, pas de problème, tout était parfaitement OK.

Je me dis : affaire réglée. Et puis, au moment de jeter ces *coupures de presse au panier*, prise d'un vague soupçon, j'appelle l'association en question : C'est bien vrai, il *ne risque* rien ? Non, c'est faux. Il est *déjà* atteint *aux épaules*, à la jambe et au ventre. Il ne peut occuper qu'un emploi *sédentaire, coudes appuyés*. On le leur a dit, on le leur a écrit. Ils n'ont même pas accusé réception.

Du coup, je décide d'aller voir *sur place et de demander* à Luc Guiraud ce qu'il en est. D'abord réticent – on l'a menacé des pires sanctions s'il continue à faire l'intéressant *en alertant les journalistes* sur son cas, – il finit, sur les conseils de son syndicat, par *me recevoir chez lui*, à Poussan, pas loin de Montpellier. *Un beau pavillon donnant sur* la garrigue. Une femme, elle est ravissante, Jocelyne. Et deux *gamins*, Julie, trois ans, Romain, son aîné, jolis à croquer.

Et Luc, comment il est ? Mince, brun, petit, le teint cireux *d'accord*, mais plein de vie, plein d'allant. On le dirait *monté sur des ressorts et il* s'anime encore en me racontant sa maladie. Justement, parlons-en ! A le voir comme ça, franchement, je n'y crois pas trop. *Elle est méchante*, celle-là, elle fait d'énormes et de rapides dégâts.

Oui et *non*. La sienne a commencé en *catimini*, au *niveau des bras. Impossible* de les lever plus haut qu'à l'horizontale sans que ses omoplates se bloquent... Attendez, je vais vous montrer... Et *sous mes yeux stupéfaits*, il se déloque, enlève son chandail, tiens, Jocelyne, attrape, son T-shirt... Voyez un peu ? Oui, oui, je vois. Et le *voilà qui retire son jean*, ses chaussettes : Regardez mon mollet droit. Il est deux fois plus gros que l'autre, celui qu'on m'a plâtré à la suite d'un accident du *travail. Du* coup mes muscles ont fondu sans retour. Là-dessus, il s'allonge en caleçon, à plat dos, sur le tapis, essaye de se *redresser et au lieu de se tendre*, sa sangle abdominale se boursoufle : Au testing, je n'ai plus que 1 sur 5 et c'est irrécupérable.

Horrifiée, je lui demande de me raconter son histoire, une histoire insensée, ponctuée de cris d'alarme lancés par les plus hautes sommités médicales, qu'il me déballe, après s'être rhabillé. C'est son père, employé à la SNCF, qui l'a fait entrer à dix-sept ans, simple auxiliaire, au bureau principal de *Béziers*. Ouverture des sacs postaux, jardinage, menus travaux. Ça va. En 1981, titularisé, il monte à Paris au centre de tri de la *gare d'Austerlitz, où on lui* demande de sortir les colis des wagons pour les charger dans des camions. Là, ça ne va plus. Il perd 12 kilos en *trois mois. Il le signale.*

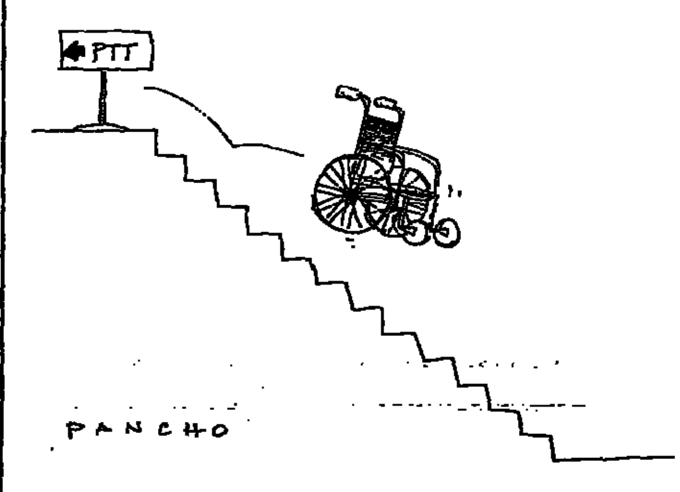
Chauffeur au ministère, ça irait ? Tout à fait. A part cette *foulure mal soignée au ménisque*, en glissant sur le trottoir avant de *monter dans sa voiture*, ça roule. Il en profite pour passer le concours d'en*trée dans les services administratifs* et quand, en 1984, il retourne, *à sa demande*, au pays, le bureau de Sète le colle derrière un guichet en attendant de *lui trouver une* place de commercial. Elle nécessitera, lui dit-on, une for*mation*. Normal. Il faut bouger avec la Poste !

Pas *lui. Lui s'épuise*, le dos en compote, à coltiner un énorme courrier tout en conti*nuant à réclamer – à grand* renfort de certificats médicaux et de lettres recommandées qui n'arrivent jamais à destination ! – un stage ouvrant sur *un emploi de bureau*. Un stage ? Quel stage ? On ne lui a jamais rien promis de pareil !

Ça va durer près de huit ans. Huit ans à souffrir le martyre *et à voir évoluer, atterré*, révolté, un mal incurable. Enfin en mai dernier, une commission de reclassement va se décider à l'affecter... Devinez à *quoi... Au service des télégrammes*, du fax, de la télécopie, des mandats et du standard desservant dix-huit bureaux autour du bassin de Thau. *Ce qui* l'oblige *à se lever* et à courir de droite à gauche cinquante fois par jour.

Première intervention de l'Association des myopathes. *Vous voulez sa mort ou quoi ?* Non, non, calmez vous, on va le mettre à l'accueil. Il y passera l'été. Arrive septembre, le poste est supprimé. Où il va, là ? *D'où il vient !* Re-fax, re-télégraphe, re-standard. Retour à la case départ. Cette fois la CGT s'émeut. Réponse laconique de la direction, je l'ai *sous les yeux : Elle verra ce* qu'elle peut faire à l'occasion de la rénovation des bureaux en juin 1993 ! Encore des mois à lanterner. Il est au bout du rouleau Luc. Lui, Kafka, connaît pas. Résultat : il vient de déposer plainte, sur les conseils d'un avocat, à qui j'ai téléphoné, pour non-assistance à personne en danger !

S'agit plus d'aider les myopathes à survivre, s'agit d'éviter qu'on ne les tue !



Désormais chaque semaine

Le Monde
HEURES LOCALES

consacre 8 pages à la vie régionale



L'actualité des collectivités territoriales

Un tour de France des cités

Le dossier de la semaine

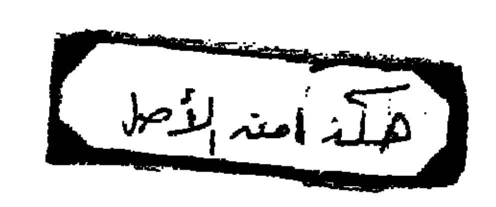
L'Ile-de-France...

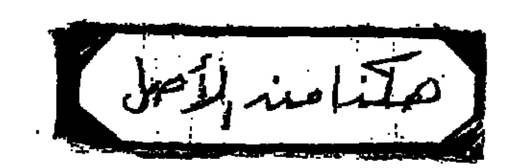
Avec les informations pratiques, les débats, les livres.

Chaque week-end, un cahier séparé avec des pages couleur, pour mieux connaître la vie locale

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 14 NOVEMBRE

(numéro daté dimanche 15-lundi 16 novembre)





MUSIQUES

Le retour de D. K.

Djansug Kakhidze, un grand chef géorgien, passe une semaine avec l'Orchestre de Paris

STRAVINSKY, PROKOFIEV, HONEGGER
à la salle Pleyel

Son allure au pupitre est aussi admirable que son nom est difficile à prononcer. Djansug Kakhidze est Géorgien, chef d'orchestre, célèbre dans l'ex-URSS, de plus en plus connu en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, et en France où il est l'invité de l'Orchestre de Paris, chaque année, depuis 1990. Il faudra faire un effort. Le concert, qu'il a dirigé jeudi 12 novembre, salle Pleyel, restera dans les annales de la formation.

Par son programme d'abord : la *Symphonie en trois mouvements* d'Igor Stravinsky, le *Troisième Concerto pour piano et orchestre* de Prokofiev, la *Symphonie liturgique* d'Arthur Honegger représentent trois idées de la modernité telle qu'elle pouvait être perçue à trois périodes historiques capitales de l'histoire de la première moitié du vingtième siècle.

Prokofiev pense à son concerto, en Russie, dans les années qui précèdent la révolution. Il y travaille sérieusement en 1916-1917. L'achève, dans la France de 1921. L'Amérique le boude lors de sa création. La France l'acclame. L'œuvre est enjouée, déroutante dans son apparence improvisée, fascinante par la quantité incroyable d'idées mélodiques, rythmiques, harmoniques qui la parcourent. Elle ne doit rien à l'impressionnisme ou à la musique allemande de l'époque. Ce concerto ressemblerait à du Poulenc – penchant voyou plutôt que moine.

La *Symphonie en trois mouvements* de Stravinsky a été composée aux Etats-Unis, en pleine seconde guerre mondiale. Après ses œuvres néoclassiques, jolies et raffinées, Stravinsky retrouve le langage violent, la rythmique plus complexe, les harmonies sauvages, les lignes mélodiques hachées qui avaient choqué le monde musical trente années auparavant. Créée en 1946, cette symphonie est un chef-d'œuvre que l'on entend rarement au concert.

Une capacité dynamique élargie

La *Symphonie liturgique* d'Honegger est une tentative de mise en musique des années de la guerre, de la folie destructrice, du remords et de l'espérance. Elle a été créée, à Zurich, en 1946, par Charles Munch. Pathétique, guidée par un idéal humaniste naïf – émouvant pour les générations qui ont vécu les années 40 et 50 –, la *Symphonie liturgique* a vieilli.

Elle témoigne d'un métier évident, mais elle parait boursouflée, et ses ficelles sont de vrais câbles. Malgré son grand talent, sa science contrapuntique et rythmique (pour ne rien dire de sa sincérité), Honegger n'est pas Prokofiev, encore moins Stravinsky.

Ces trois œuvres forment un splendide programme difficile pour l'orchestre. Il renseigne vite sur le talent du chef qui s'y attaque. Djansug Kakhidze est la musique même, sa battue est presque toujours irréprochable ; il capte l'attention des musiciens par sa concentration, sa précision, sa souplesse. Parfois lourd, rythmiquement hasardeux (un héritage de Barenboïm dont il s'est presque débarrassé), l'Orchestre de Paris sonne, sous la direction du Géorgien, avec ampleur, tranchant, une couleur générale brillante mais pas tonitruante, témoigne d'une virtuosité individuelle et collective que quelques rares bavures, ici et là, ne peuvent ternir.

Sa capacité dynamique semble élargie ; les musiciens libérés de toute crainte jouent en grand. Ils atteignent des sommets de perfection musicale et instrumentale dignes d'un grand orchestre. Il n'est pas jusqu'à la symphonie d'Honegger qui ne bénéficie de ce traitement de choc. Ainsi «tenue», débarrassée de sa sentimentalité – rythmique inflexible, phrasés péremptoires, – elle devient plus brute, plus convaincante.

Dans Prokofiev, le pianiste Abdel Rahman el Bacha semble passer le temps comme un chat court après une balle. Le *Troisième Concerto* est pourtant difficile, pour les doigts, la mémoire, la concentration et pour la synchronisation avec l'orchestre.

Le compositeur la met à rude épreuve avec ses changements d'allures incessants, véritables virages en épingle à cheveu. El Bacha semble s'en moquer, comme du premier exercice de Pischna. Peut-être trop d'ailleurs. Mais si son jeu manque parfois de présence, il est toujours élégant et d'une précision hallucinante.

ALAIN LOMPECH

► *Prochains concerts : même* programme, le 13 novembre, à 20 h 30, salle Pleyel : Prokofiev et Honegger, le 14 *novembre*, à 11 heures, Théâtre du Châtelet (dans le cadres des concerts pour la jeunesse). Djansug Kakhidze dirigera Pierre Amoyal, dans *le Poème* de Chausson et *Tzigane* de Ravel, les 18 et 19 *novembre, salle Pleyel, 20 h 30*. Egalement au programme, la *Suite n° 2 pour petit orchestre* de Stravinsky et la *Cinquième Symphonie* de Prokofiev. Tél. : 45-63-07-96 (Pleyel) : 40-28-29-00 (Châtelet).



La mort du contrebassiste Red Mitchell

Le musicien américain est mort le 8 novembre à Salem (Oregon), des suites d'une crise cardiaque

Keith Moore «Red» Mitchell, l'instrumentiste qui a révolutionné la technique de la contrebasse, est *né à New-York le 20 septembre* 1927. Dans l'armée, il fut pianiste et altiste. A son retour, il se met à la contrebasse, qu'il accorde comme un violoncelle, dont il joue également (non pas en quarte, mais en quinte, *la, ré, sol, do*), et utilise aussi un instrument à cinq cordes.

Après un *gig* auprès du chanteur *passablement oublié Jackie* Paris, Red Mitchell entre dans le big band, à la fois rigoureux et adepte *de l'humour, de Chubby Jackson*, lui-même contrebassiste émérite. Red Mitchell, qui y tient aussi le *piano* et chante, est à bonne *école*. Ce ne sera pas sa seule expérience des grands orchestres. Charlie Ventura (1949) et Woody Herman (jusqu'en 1951), dont pas mal de recrues font la navette avec Chubby Jackson, l'engagent. Rien à voir, question comique, avec l'ambiance que mettait l'énorme Chubby Jackson, mais la carte de visite de Mitchell s'enrichit.

La «basse ambulante»

Après une saison malade, il rejoint Red Norvo dans son trio avec Tal Farlow, que vient de quitter Mingus. Ensuite, bien au-delà des accompagnements classiques et même de la technique très assurée qu'il possédait à la perfection, la *walkin'bass* (la «basse ambulante», cette façon de rebondir de fondamental en chromatisme), bien au-delà des possibilités connues de l'instrument, il sera le son de basse, le rythme et la voix de Mulligan (1954) et *Hampton Hawes* (1955-1957), et il s'imposera dans les studios. Entre 1955 et 1960, on compte qu'il a *bien dû participer* à plus d'un millier de disques. Il ouvre la voie, que Charles Mingus *se chargera de tracer, vers Scott* La Faro et Charlie Haden, les frères Prométhée de l'instrument.

Outre des associations toujours remarquées (Billy Higgins, André Previn et Shelly Manne, Harold Land, *Dizzy Gillespie, Phil* Woods), il continue d'être le plus demandé, et est un des premiers à *étudier l'amplification de l'instrument* sans atteinte à sa sonorité naturelle, avant d'aborder très *franchement* la basse électrique.

En 1968, Red Mitchell s'installe en Scandinavie et devient l'accompagnateur *attitré des musiciens de* passage. Il joue avec ses propres groupes, enregistre, chante d'une *drôle de façon, un peu fêlée,* assez gag, qui jure avec l'assurance de sa technique. On l'entend aux côtés d'Ornette Coleman, Lee Konitz ou Clark Terry. Depuis quatre ou cinq ans, il était rentré au pays après ce long séjour en Europe. Toujours très actif, en studio ou en club, apportant une idée aimable et décisive à la musique.

FRANCIS MARMANDE

CINÉMA

La fausse confidente

SCANDALE SECRET
de Monica Vitti

Premier film écrit (avec Roberto Russo) et réalisé par Monica Vitti, en 1989, *Scandale secret* donne l'image d'une femme qui, pour être un mythe vivant du cinéma moderne, ne s'en laisse pas conter *par le cinéma. Monica Vitti*, donc, s'appelle Margherita Morelli ; elle vit à Rome, elle est mariée, elle materne son grand *fils absent au* téléphone, elle travaille (traductrice). Elle est heureuse. Pour son anniversaire, un *ami intime*, Tony, qui est cinéaste (Elliott Gould), lui offre une caméra sophistiquée, qu'on peut *diriger à distance*, qui fait tout ce que peut faire une caméra, est douée de la parole et possède un *œil la faisant* ressembler à E. T.

Margherita a besoin de parler à quelqu'un, et d'être écoutée. Elle installe la caméra partout où elle se trouve, lui fait filmer sa vie quotidienne, s'adresse à elle comme à une confidente privilégiée. Elle aussi à la fois metteur en scène et actrice, donc. Mais elle ne regarde jamais ce qu'elle a filmé. Un jour, pourtant, à l'instigation de Tony (dont elle ne voit pas les airs de faux-jeton), elle découvre des images captées à son insu, une manipulation. Son existence en est bouleversée. Margherita s'insurge alors contre la vérité, souffre d'avoir été trahie par cet objet perfectionné qu'elle prenait pour une personne, auquel elle se livrait et qu'elle croyait diriger à sa guise.

Plans strictement cadrés, la mise en scène est presque toujours en «caméra subjective», s'interrompt puis reprend selon les manœuvrés de la télécommande portée comme un bijou. Le ton, d'abord à l'humour noir façon comédie italienne (ainsi la séquence, très réussie où Monica Vitti et Catherine Spaak, dans le rôle de la meilleure amie, confrontent leurs expériences amoureuses avec le même homme), vire à l'intimisme psychologique, à la sensibilité blessée. Par-delà les évidents aspects autobiographiques de cette réflexion sur les rapports pervers du cinéaste et de l'acteur, sur l'atteinte à la personnalité intime de l'être humain qu'on filme, saluons la fantaisie, la passion, l'émotion en demi-teinte de la Vitti, grande actrice... qui, comme réalisatrice, a décidé d'en rester là.

JACQUES SICLIER

Froid aux yeux

LES MAMIES
d'Annick Lanoe

Alex, un gamin d'une dizaine *d'années, lassé de ce qu'on n'écoute* jamais ce qu'il a d'important à dire, fait une fugue à Lisbonne. En l'ab*sence de sa mère, qu'elle ne veut pas* alerter, sa grand-mère part à sa recherche, accompagnée de copines de son âge qui n'ont pas froid aux yeux. On n'ose à peine y croire : Annick Lanoe, auteur en 1985 de la comédie féministe *les Nanas*, est responsable de ce vaudeville sur le troisième âge au féminin, où la vulgarité le dispute à la bêtise, l'indécence à la bassesse, et dont les gags feraient rougir de honte les plus confirmés tâcherons du comique de bas étage. Danielle Darrieux, Sophie Desmarets, Paulette Dubost résistent tant bien que mal aux pitreries qu'on leur inflige.

J. S.

□ **Chorégraphes à l'écran.** – A l'occasion du Festival d'automne, la Cinémathèque de la danse célèbre deux monstres sacrés : Merce Cunningham et Meredith Monk. Des soirées exceptionnelles sont consacrées à Merce Cunningham au Palais Garnier, le 15 novembre à 19 h 30 et à Meredith Monk, les 16 et 17 au Palais de Chaillot.
► Tél. : 45-53-21-86.

FESTIVAL D'AUTOMNE DE PARIS
MUSIQUE
PORTRAIT EN 4 CONCERTS
EMMANUEL NUNES
16 novembre
LE ROND-POINT - THEATRE RENAUD-BARRAULT
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
DIRECTION KENT NAGANO
17 novembre
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
ORCHESTRE ET CHŒUR DE LA FONDATION GULBENKIAN
DIRECTION
FABRICE BOLLON, FERNANDO ELDORO,
GERARD BUQUET TUBA
ERNESTO MOLINARI CLARINETTE
PIERRE-YVES ARNAUD FLUTE
SYLVIO GUALDA, LES PLEIADES PERCUSSION
19 et 20 novembre
SALLE WAGRAM
ORCHESTRE DE LA FONDATION GULBENKIAN
ENSEMBLE MODERN
ENSEMBLE DE PERCUSSION
DIRECTION
EMILIO POMARICO, KASPER DE ROO,
PIERRE-YVES ARTAUD FLUTE
GERARD CAUSSÉ ALTO
LOCATION DANS LES THÉATRES ET
42 96 96 94

Marseille inaugure son Ecole nationale supérieure de danse

MARSEILLE
de notre correspondant

Il aura fallu dix ans d'effort, 53 millions de francs et quelques problèmes d'implantation pour que l'Ecole nationale supérieure de danse de Marseille, inaugurée le jeudi 12 novembre en présence de M. Jack Lang, voie le jour. Elle a ouvert ses portes le 12 octobre à ses 127 premiers écoliers de 7 à 16 ans dans un bâtiment *«à forte influence méditerranéenne»*. C'était le vœu de celui qui l'a conçu, l'architecte Roland Simounet, disciple de Le Corbusier, à qui l'on doit notamment le Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq, l'Ecole d'architecture de Grenoble, *le Musée de la préhistoire* de Nemours et l'aménagement du Musée Picasso à l'hôtel Salé dans le Marais et qui pourtant considère cette réalisation *«comme la plus importante de son itinéraire d'architecte»*.

Les bâtiments (plus de 6 000 m²), installés au cœur d'un *parc public* dans le boulevard de Gabès proche des plages Gaston-Defferre, abritent à la fois l'Ecole nationale supérieure de danse et le Palais national de Marseille, l'ensemble étant confié à Roland Petit. C'est d'ailleurs la présence du chorégraphe, venu à Marseille à partir de 1972 à la demande de la municipalité, qui est à l'origine du projet.

Le montant prévisionnel de la construction avait été arrêté à 30 millions de francs. Il en a coûté en définitive près du double, répartis entre la ville (32 millions de francs), le ministère de la culture (12 millions de francs), le conseil régional (6 millions de francs) et le conseil général (3 millions de francs). *«L'influence méditerranéenne»* souhaitée par l'architecte s'illustre avec l'entrée à flot de la lumière dans un bâtiment aux lignes basses dont les espaces s'articulent autour d'un studio modulable de 600 m² réservé aux ballets et de sept studios de 144 m² destinés aux élèves de l'école pour qui alternent les lieux de travail, de repos, et de détente.

La direction des études a été confiée à Jacques Namont, ex-premier danseur du ballet de l'Opéra de Paris, assisté de Colette Armand, Ghislaine et Raymond Franchetti et Catherine Verneuil, bientôt rejoints par Larrio Ekson. Le programme pédagogique se répartit en trois cycles qui assurent la double formation danse classique-danse contemporaine. Le voisinage de ces danseurs en formation avec ceux du Ballet national ne *peut être que profitable aux premiers.*

Le coût de fonctionnement annuel a été évalué à 7,5 millions de francs pour 1993, l'Etat s'engageant pour 3,8 millions de francs *consacrés aux cycles spécialisé et* supérieur. Ce qui devrait placer Marseille au niveau des écoles de *danse de l'Opéra de Paris* et des conservatoires supérieurs de Paris et Lyon.

JEAN CONTRUCCI

PHOTOGRAPHIE

Objectifs humanistes

« Salon des arts ménagers au Grand Palais » (1957)

Suite de la première page

La photo humaniste se définit d'abord par rapport aux autres arts. *Marie de Thézy, conservateur à la* Bibliothèque historique de la Ville de Paris, fait référence au réalisme *poétique, formule qui définit le* cinéma des années 30 à 45 (Vigo, Becker, Carné, Clair, Feyder). Mais *aussi aux écrits de Prévert, Carco*, Mac Orlan, Cendrars, dont les livres ont parfois été illustrés par Brassaï, *René-Jacques, Izis, ou* Doisneau...

La photo humaniste est également *marquée par des lieux et des* atmosphères précis : Paris, les quartiers populaires, les bistrots, les *métiers traditionnels, un certain* savoir-vivre – *«le merveilleux de la vie quotidienne»* (René-Jacques). *Ces photographes* ont tous une foi inébranlable en l'homme, au point de le prendre comme sujet principal, à la différence des tenants de l'avant-garde qui, dans les années 20, ont magnifié la machine et *privilégié* la forme sur le fond.

Des artistes ? Plutôt des artisans, férus de technique, tireurs hors *pair, amoureux de l'image imprimée*, qui répugnent aux discours théoriques, plus proches des gens que des concepts, et qui adorent le mélange – la confusion, disent ses détracteurs – photo publicitaire, de mode, industrielle, reportage, livres, expositions... *«La photographie n'est pas un art»*, affirme Brassaï. *«La vitesse de la prise de vue nous évite de faire de l'art»*, ajoute Cartier-Bresson.

Marie de Thézy montre bien, pourtant, comment la photo humaniste, destinée à la presse et à l'édition – le *Paris des rêves* d'Izis s'est vendu à 150 000 exemplaires, – a supplanté la photo d'art des salons amateurs au début des années 50 pour envahir galeries et lieux d'expositions. Au point de connaître la consécration (*«son champ du cygne»*, dit Marie de Thésy) au Musée d'art moderne de New-York, avec une exposition-fleuve : *The Family of Man* (1955).

Optimiste et nostalgique

Renié par les milieux de l'art contemporain à partir de 1960, ce courant a incarné un demi-siècle de photo en France au point d'occulter des pans entiers de la *création*, comme le paysage. Aussi les images *«bien composées»* (*«géométriques», dit Cartier-Bresson*), les belles lumières, le noir et blanc, l'omniprésence des gens dans le cadre, l'*anecdote* et l'humour ont-ils influencé des centaines de photographes amateurs et professionnels.

Depuis une dizaine d'années, les grandes figures de la photo humanistes connaissent un regain d'*intérêt*. Robert Doisneau en tête : 2 300 000 cartes postales vendues, 500 000 posters pour son seul *Baiser de l'Hôtel de Ville*. Le public se passionne pour cette imagerie optimiste et nostalgique à la fois. Aussi les manifestations qui touchent de près ou de loin à ce genre se multiplient-elles. Parfois jusqu'à l'indigestion, quand certains éditeurs, fleurant le filon, découpent en tranches l'œuvre de Doisneau ou de Ronis.

Mieux vaut retenir l'exposition à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, et le livre qui l'accompagne. En s'appuyant sur des critères plus sociologiques qu'esthétiques, Marie de Thézy trouve de l'«humanisme» chez des auteurs (Kertész, Cartier-Bresson, Emeric Feher, Pierre Verger, René-Jacques, Germaine Krull, François Kollar, Pierre Boucher) dont l'œuvre dépasse largement le genre annoncé par le titre de l'exposition. Cartier-Bresson a révolutionné la composition ; Kertész est un des précurseurs du modernisme. Et René-Jacques, à qui Jean-Claude Gautrand a consacré au printemps dernier une belle biographie, a arpenté les rues vides et noires de Paris la nuit pour mieux en saisir les matières.

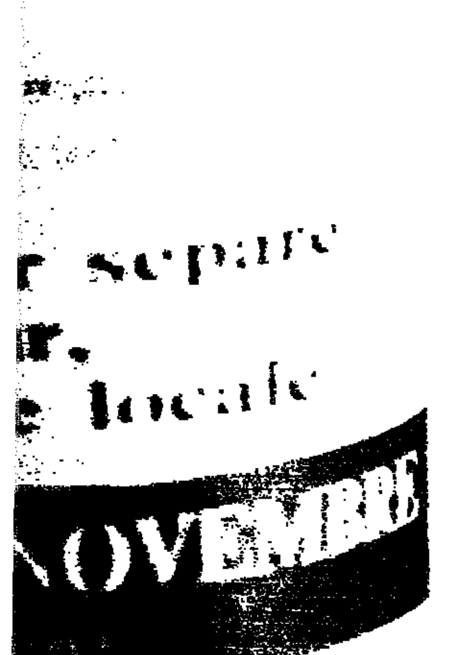
Janine Niepce en revanche est tout entière dans la tradition. Membre de l'agence Rapho – l'agence humaniste par excellence, avec Doisneau, Boubat, Ronis, Weiss, – cette lointaine descendante de Nicéphore Niepce dit vouloir *«saisir la vie»* et recherche plus *«l'émotion que le document»*. Elle a donné quelques images dignes de figurer dans les manuels scolaires : vieux métiers, scènes familiales, anecdotes tirées de la vie quotidienne, pittoresque nostalgique. A rapprocher des «scènes de genre», spécialités de certains peintres de la fin du dix-neuvième siècle. Entre photo et cliché, *Janine Niepce* illustre bien l'intérêt et les limites de cette photographie.

MICHEL GUERRIN

► «La photographie humaniste, 1930-1960». Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 22, rue Malher, 75004 Paris. Tél. : 42-74-44-44. Jusqu'au 9 janvier. Catalogue, avec un texte de Marie de Thézy. *Contrejour*, 232 pages, 450 francs.
► *Janine Niepce : «France, 1947-1992»*, Espace Electra, 6, rue Récamier, 75007 Paris. Tél. : 45-44-10-03. Jusqu'au 15 décembre. *France*, photos de Janine Niepce, texte de Marguerite Duras, Actes Sud, 122 pages, 280 francs.
► *Toutes belles*, photos de Willy Ronis, texte de Régine Desforges, éd. Hoëbeke, 96 pages, 198 francs.
► *Mes gens de plume*, de Robert Doisneau, éd. de la Martinière, 196 pages, 360 francs.
► *René-Jacques*, de Jean-Claude Gautrand, Belfond-Paris Audiovisuel, 136 pages, 120 francs.

□ ***Une première version de la Danse* de Matisse retrouvée.** – La première version de *la Danse*, triptyque de Matisse retrouvé au printemps dans un garde-meubles parisien, a été présentée jeudi 12 novembre au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'à sa découverte, on ne connaissait que deux versions de *la Danse* : l'une exposée au Palais de Tokyo, huile sur toile datée de 1932, et l'autre achevée en avril 1933 et installée à la Fondation Barnes sous le contrôle de Matisse lui-même.

L'œuvre avait été commandée à Henri Matisse en octobre 1931 par le docteur Barnes pour le hall de sa fondation à Merion (Pennsylvanie). Cette première version, réapparue à l'occasion de la succession Pierre *Matisse, décédé en 1990*, avait été commencée au début 1931 à Nice et était restée inachevée. Elle a un peu *souffert d'avoir été roulée* pendant soixante ans et sera restaurée par le Musée d'art moderne, qui l'exposera à l'automne 1993.



CULTURE

ARTS

La tortue et le caméléon

Quatre cents œuvres et soixante ans de création sud-américaine

ART D'AMÉRIQUE LATINE
au Centre Pompidou

A sujet périlleux, exposition étrange. L'art sud-américain n'existant qu'en rapport avec l'art nord-américain et l'art européen contemporain, l'étudier séparément, c'était prendre le risque d'une histoire fragmentée, privée de l'essentiel de ses références, découpée par force en périodes étrangères les unes aux autres. C'était donc, l'accrochage n'étant que la mise en espace d'une logique ou de son absence, courir le danger d'un parcours heurté, scandé par des cassures et des mutations incompréhensibles.

Et c'est ce qui s'est passé au cinquième étage du Centre Pompidou, en dépit des efforts du commissaire de l'exposition, Alain Sayag : la visite laisse un sentiment mêlé, suite de salles cohérentes et de couloirs hétéroclites, labyrinthe où l'essentiel voisine avec l'inutile, promenade toute en angles, bifurcations, culs-de-sac. Dans le foisonnement disparate d'un continent et d'un demi-siècle chaotiques, on est prié de s'engager sans fil d'Ariane. Il faut divaguer, d'un cubiste à un réaliste colonial, d'un cinétique géométrique à un lyrique protestataire. L'impressionnisme aimable de Figari et l'onirisme crépusculaire de Cueno se querellent de part et d'autre d'un corridor, et un couloir étroit, dédié aux révolutionnaires mexicains, conduit aux saynettes psychotiques de Frida Kahlo.

De découvertes en déceptions

Au reste, ni Alain Sayag ni son sujet ne sont les vrais reponsables des défauts de la présentation. Il leur a fallu composer de leur mieux avec l'endroit, ou plutôt avec ce qu'il est devenu cette année. A l'occasion de l'exposition « Manifeste », le cinquième étage du Centre a été garni de cimaises permanentes, en contradiction avec le principe, jadis affirmé, de la fluidité et de la révolution permanente. Comme il était trop coûteux de changer sans cesse, de bâtir des cloisons provisoires et de les détruire ensuite, des murs définitifs ont été élevés d'après un plan de Piano, l'un des deux architectes du Centre. Ces murs étaient censés dessiner des perspectives monumentales et de vastes salles vides. Admirable idée qui ne négligeait qu'un point : pour accrocher des tableaux, il faut des cimaises et ce plan n'en produit pas assez. Il se peut qu'il convienne aux installations, qui aiment à s'étaler au large. Pour la peinture, il est désastreux.

Qu'a-t-il fallu décider ? La construction de cloisons supplémentaires, naturellement, de ces cloisons qui tronçonnent l'espace afin de supporter toiles, dessins et gravures. Pour les distinguer des permanentes, qui sont blanches, les éphémères sont brunes nuance marron glacé. Dans de telles conditions, réussir un accrochage simple et élégant tiendrait du prodige, lequel prodige ne s'est évidemment pas produit.

Privé du secours d'une cohérence historique par le sujet lui-même, lâché dans un dédale déconcertant, il ne reste à l'amateur qu'à se diriger selon son goût et ses préférences, de découvertes en déceptions, et à constituer son anthologie. Il se peut qu'il s'étonne parfois des hiérarchies que suggèrent les quantités d'œuvres accordées à tel artiste. Ainsi de Frida Kahlo, qui a été jugée digne d'une salle entière, rétrospective personnelle insérée dans le parcours. Il est vrai que la planète entière a appris récemment que celle-ci, qui épousa deux fois Diego Rivera et plut à André Breton, est le peintre favori de Madonna. On ne saurait négliger une recommandation si puissante. Ses vignettes bien émouvantes sont d'une imitatrice du Douanier Rousseau qui aurait lu Jung dans un Pullman.

Ironie et grandiloquence

On aurait aussi volontiers fait l'économie, dans un genre fort différent, des vastes machines symboliques sur lesquelles s'achève la visite. Il y a là des Botero tuméfiés et un Tamayo que ne sauvent pas ses dimensions démesurées. Ils n'ont d'autre mérite que de mettre en évidence par comparaison la subtilité de Segui et de Gamarra, peintres précis, satiristes masqués qui préfèrent la subtilité au pathos.

Il est vrai que, simplifiant à peine, l'exposition pourrait se définir de la sorte, combat de l'ironie et de la grandiloquence, du calcul et de l'emportement, de la grâce et du grand effet. Une œuvre symboliserait ce balancement, celle, changeante, très changeante, de Diego Rivera, archétype du peintre-caméléon tel que le XX[e] siècle éclectique l'a inventée . Gauguinien en 1930, il se convertit au cubisme à Paris la même année et pratique alors un art à mi-chemin de Gris et de Picasso, très adroit, un peu affecté, avec faux collages, pointillisme, allusions poétiques. Le cubisme décline-t-il pendant la guerre, Rivera l'abandonne pour composer, à la Derain, des portraits et des natures mortes fortement naturalistes – belles peintures encore, dans le genre intime. Dix ans après, le même exécute de vastes compositions militantes et historiques. Héros du muralisme, révolutionnaire invité à Moscou, il célèbre le peuple et stigmatise les possédants à grands coups de couleurs vives et d'amplifications épiques. Ultime métamorphose ? Point du tout. Le léniniste Rivera fixe les grâces et les robes chamarrées des dames du beau monde mexicain dans des tableaux aussi doux et caressants que ses sagas murales sont dures et aigres. Dans le secret de son atelier, il s'exerce encore à d'étranges fantaisies, accouplements de fantômes et de plantes carnivores, onirisme noir très inattendu de sa part.

Dans laquelle de ces incarnations successives serait le vrai Rivera ? Dans aucune évidemment. Il est dans leur multiplicité et leurs contradictions, procédant par ruptures et retournements avec une vivacité qui force l'admiration. Il ne tombe dans aucun simplisme, à la différence de Siquieros et d'Orozco, qui appliquent un programme et l'appliquent pesamment. Celui-là était un peintre d'ampleur et de caractère, trop peu, trop mal montré en France jusqu'à aujourd'hui.

La grâce de Torres-Garcia

Parallèle tentant : Rivera d'une part, Torres-Garcia de l'autre. Les deux principales figures de l'exposition, celles qui se dégagent indubitablement du nombre et de la confusion, n'ont guère de point commun, hors d'avoir été marquées par le cubisme. Le premier varie sans cesse. Le second, plus lent, plus méthodique, accumule longtemps références et expériences avant d'en tirer son art. Il y a de la tortue en lui, animal réputé aussi sagace que lent. La salle qui lui est consacrée est la plus belle, la plus dense de l'exposition. Elle rassemble des tableaux de plusieurs périodes, années 30, années 40, oscillations entre géométrie abstraite, figuration réduite à des pictogrammes et cubisme encore, cubisme des natures mortes disséminées et de l'alliance du mot et de son image. Le plus admirable est que ces tableaux ne sentent pas pour autant le calcul et l'effort. Le plaisir et l'aisance l'emportent, on ne sait comment – la grâce autrement dit.

PHILIPPE DAGEN

► Jusqu'au 11 janvier 1993. Tél. : 44-78-12-33.

Des artistes déçus

Plus de quatre cents peintres originaires d'Amérique latine exercent leur art à Paris. A part quelques stars comme Matta, Segui, Quin ou Morales, la plupart d'entre eux se plaignent d'avoir été écartés des manifestations organisées au Centre Pompidou comme à l'Hôtel des arts. Ils ont fait connaître leurs griefs, mercredi 11 novembre, au cours d'une réunion organisée par les membres du groupe Magie-Image (1).

Pour le peintre chilien Pedro Uhart, il est clair que *« l'exposition a été conçue par un seul homme : Waldo Rasmussen, du Musée d'art moderne de New-York (MOMA). Ce grand spécialiste de l'art d'Amérique latine a imposé une vision spécifiquement nord-américaine. Cela signifie que les artistes retenus sont, en grande majorité, ceux que l'on peut voir aux Etats-Unis dans les fondations et les galeries. Par ailleurs, l'exposition du Centre Pompidou s'arrêtant à 1968, toute une période politiquement dérangeante pour les Etats-Unis est gommée. L'impasse est ainsi faite sur les problèmes liés au Chili, au Guatemala et aux luttes qui se déroulent sur ce continent. Les deux commissaires français de la manifestation, Alain Sayag et Claude Schweisguth, parlent de collaboration avec le MOMA ; le terme « location » serait sans doute plus justifié ».*

Les membres de Magie-Image s'interrogent : *« Faut-il en conclure que les institutions culturelles françaises ont démissionné de leur rôle, en omettant de mettre en valeur la vitalité artistique de Paris ? Sinon comment expliquer qu'une version française de la réalité artistique latino-américaine ne soit pas exprimée et que le Centre Pompidou se borne à relayer servilement une vision nord-américaine ? »* Pedro Uhart souligne que *« cette manifestation n'est que la transcription de l'art dans le marché américain. Il suffit de voir la liste des artistes contemporains présentés à l'Hôtel des arts : la plupart sont conceptuels, collent à New-York et à la vision des galeries américaines. (...) Nous nous trouvons aujourd'hui devant le parti pris de l'avant-garde institutionnalisée, qui élimine de la scène tout ce qui parle de notre réalité culturelle ou naturelle, voire tout ce qui peut avoir un contenu humain, pour se limiter à jouer avec des formes et des couleurs, dans le vide. Or, précisément les plus représentatifs des artistes de l'Amérique latine expriment le caractère autochtone et populaire de notre culture. »*

« Aux Etats-Unis comme en Europe, conclut un artiste mexicain, Saul Kaminer, *le marché impose un art reconnaissable et prêt à consommer, c'est-à-dire internationaliste sans racines et toujours à la mode. Ce n'est pas ce que nous défendons. »*

(1) Le groupe Magie-Image, créé en 1979, comprend Carlos Aresti, Mario Murua (Chili), Heriberto Cogollo (Colombie), Ramon Alejandro (Cuba) et Saul Kaminer (Mexique).

Le discours et la poésie

Une exposition en hommage à Jorge Luis Borges

L'UNIVERS DE BORGES
au Centre Pompidou

Comment visuellement mettre en scène l'univers d'un auteur qui a fui aussi obstinément le réel et dont la biographie pourrait se borner à sa bibliographie ? Un monde de démarches secrètes masquées par des thèmes répétitifs (miroirs, jeux avec le temps, bestiaires fantastiques, labyrinthes et bibliothèques), des abstractions plus lyriques que métaphysiques, difficiles à « illustrer » sous peine de platitude et de redondance. Par ailleurs, Jorge Luis Borges n'a jamais montré beaucoup d'intérêt pour les arts visuels. Du cinéma, il n'a finalement retenu qu'un art du récit et de la calligraphie (souvent évoquée), que le geste et la métaphore. Enfin, passé l'âge de 50 ans, sa cécité devint à peu près complète.

C'est pourtant la gageure relevée par Vivianne Cabannes, responsable de l'hommage rendu au poète argentin par le Centre Pompidou. Un damier – qui se révèle un labyrinthe, ou l'inverse – est cerné de miroirs, nécessaires à sa multiplication. Chacune des seize cases est consacrée à un « chapitre » de son œuvre : « Tangos », « Cosmogonies », « Lectures », « Lieux imaginaires », « Buenos-Aires » ... Chacune d'elles est matérialisée par des vitrines, « livres ouverts », qui proposent une double approche. En haut, des objets, des « signes », évocations matérielles des métaphores de l'auteur de *l'Aleph* : couteaux de gaucho, plan de Buenos-Aires, chromos des guerres d'indépendance, globes terrestres, astrolabes, sabliers.... En bas, des éléments plus personnels : photos de famille ou de groupe, portraits d'amis, manuscrits, revues...

Le visiteur, qui a traversé une simulation du rio de la Plata pour entrer dans l'exposition, déambule au gré de sa fantaisie, bercée par une nappe sonore indistincte. Il peut admirer les épées des fondateurs de la République argentine et les photos de *compadritos*, ces mauvais garçons qui hantaient les faubourgs de Buenos-Aires, les fioles remplies de sables de couleur, les livres qui accompagnèrent l'écrivain (Stevenson, Tennyson, Lewis Carroll, *les Mille et Une Nuits*, l'Encyclopédie britannique). Il verra, ou reverra, en boucle quelques-unes des innombrables interviews accordées par Borges et les images d'Edgardo Cozarinsky *(Portrait de Borges en Aleph)*. Il lira les principales étapes de la vie du héros (où les épisodes gênants sont gommés). Il apercevra en sortant une vue panoramique de *« l'infinie pampa »*.

Sur quoi débouche cette mise en espace soignée et consciencieuse ? Ce n'est, bien sûr, pas ici qu'il faut chercher une initiation à l'œuvre de Borges. Comme chez tout écrivain qui se respecte, elle passe d'abord par les textes. Ce n'est d'ailleurs pas l'ambition de l'exposition. Si le visiteur est familier du monde borgésien, il appréciera sans doute les références, les allusions, les clins d'œil. Cet aimable bric-à-brac, ce cabinet de curiosités renforcent l'image d'un écrivain délicat, au sourire encyclopédique, symbole d'une humanité sans dogme ni réel mystère. Borges est réduit ici à une sorte de jeu de société supérieur. Le grand débaucheur de mots, le rêtheur, le styliste, l'humoriste et surtout le poète sont absents de ces lieux. Or il y a un abîme entre deux mondes : celui du discours et celui de la poésie. Et l'auteur de *l'Or des tigres*, en dépit des apparences, appartient entièrement au second.

EMMANUEL DE ROUX

► Jusqu'au 1er février 1993. Egalement, « Borgesiana », rencontres autour de l'œuvre de Borges, les 25 novembre, 3, 10, 16 et 17 décembre. Récital : milongas, écrites par Borges, interprétées par Haydée Alba, le 7 décembre. Tél. : 44-78-12-33.

MUSIQUE
THEATRE DE LA VILLE PARIS
18H 75F
DIM. 15 NOV. 18H
QUATUOR YSAYE
VALENTIN ERBEN
violoncelle
CHOSTAKOVITCH - SCHUBERT
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

LES PARAVENTS
Mise en scène Marcel MARÉCHAL
Jean Genet
créteil
13 nov. au 16 déc. 49 80 18 88

PHILATÉLIE

Série contemporaine

La Poste mettra en vente générale, lundi 23 novembre, quatre timbres à 5 francs de la série artistique. Ils sont consacrés à Antoni Tàpies, Paul Delvaux, Francis Bacon et Alberto Burri.

Cette série était jusqu'à présent principalement réservée aux artistes français ou ayant vécu et réalisé l'es-



sentiel de leur œuvre en France. Pour marquer l'avènement du marché unique européen, la commission des programmes philatéliques a proposé que cette série s'ouvre à de grands artistes contemporains des pays membres de la Communauté européenne : Bacon, Burri, Delvaux et Tàpies (pour la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique et l'Espagne) ouvrent le bal. Huit autres timbres sont prévus pour 1993 et 1994.

Paul Delvaux (né en 1897) et Francis Bacon (né en 1909, décédé le 28 avril dernier) ont autorisé la reproduction d'un détail d'un de leurs tableaux. Burri (né en 1915) et Tàpies (né en 1923) ont créé spécialement une œuvre. L'an prochain, la France sera représentée par le peintre Olivier Debré.

Les timbres, au format horizontal 48 × 36,85 mm, mis en page par Michel Durand-Mégret, sont imprimés en feuilles de trente.

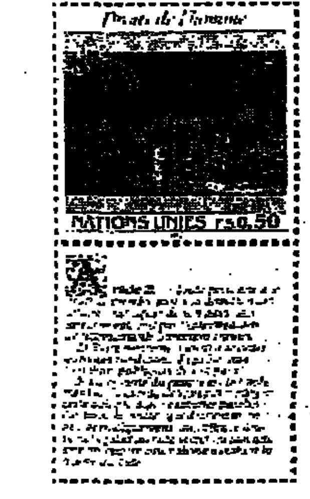
P. J.

► Vente anticipée à Paris, les 20 et 21 novembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au ministère des P et T (salle des congrès), 20, avenue de Ségur, 7e ; le 20 novembre, de 8 heures à 19 heures, et le 21 novembre, de 8 heures à 12 heures, aux bureaux de poste de Paris-Louvre RP et Paris-Ségur ; les 20 et 21 novembre, de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e (boîtes aux lettres spéciales).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29.
Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

La poste des Nations unies au « Monde »

L'Administration postale des Nations unies (APNU) émet la quatrième et avant-dernière série commémorant la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cet événement se déroulera le vendredi 20 novembre dans le hall d'accueil du journal *le Monde*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, à Ivry-sur-Seine (94), près du pont d'Ivry. Les timbres illustrent les articles 19 à 24 de la Déclaration et reproduisent des œuvres de Vermeer, Ester Almqvist, Henry Moore et de trois Français, David *(le Serment du Jeu de paume)*, Fernand Léger *(les Constructeurs)* et Georges Seurat *(Un dimanche d'été à la Grande-Jatte)*. Chaque timbre est disponible en trois versions, avec vignette attenante sans valeur comportant le texte de l'article, en anglais, en allemand ou en français.



Cette manifestation donnera lieu à plusieurs animations : présence de dessinateurs de timbres pour des séances de dédicaces (Michel Granger, de 10 h à 12 h; Maurice Gouju, toute la journée) ; « Métaphoriques », exposition de photos de Maurice Gouju ; bureaux de poste temporaires des Nations unies et de France avec timbre à date illustré ; présence du service philatélique de l'UNESCO. Une machine à affranchir avec empreinte commémorative fonctionnera durant la journée du 20. Une enveloppe-souvenir sera offerte à chaque visiteur. Le Monde-Editions tiendra un stand et présentera ses dernières parutions... dont *les Plus Belles Histoires de timbres*, avec, sur place, à partir de 15 h 30, Raymond Moretti, auteur des illustrations en frontispice de l'ouvrage, qu'il dédicacera.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 14 novembre

Drouot-Richelieu : 14 heures : tableaux contemporains.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 14 novembre

Sens, 14 h 30 : vins, alcools; **Versailles (Rameau)**, 15 heures : tapis d'Orient.

Dimanche 15 novembre

Barbizon, 14 h 30 : école de Barbizon; **Chartres**, 14 heures : argenterie, bijoux; **Chatou**, 14 heures : tableaux modernes, mobilier; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : vins, alcools; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : armes, décoration; **Sens**, 14 h 30 : art d'Asie; **Vernon**, 14 h 30 : tableaux modernes; **Versailles (Chevau-légers)**, 14 heures : céramiques.

PLUS LOIN

Samedi 14 novembre

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots, linge; 14 h 30 : argenterie, mobilier; **Arles**, 14 h 30 : affiches; **Avallon**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Bergerac**, 14 h 30 : arts primitifs; **Béziers**, 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Blangy-sur-Bresle**, 13 h 30 : cartes postales; **Cannes** : 15 heures : argenterie, fourrures; **Marseille (Prado)**, 14 heures : extrême-Orient, céramiques; **Roanne**, 14 h 30 : tableaux, mobilier; **Rouen**, 14 heures : monnaies, assignats; **Toulouse**, 14 heures : vins, alcools; **Vitry-le-François**, 14 heures : archéologie méditerranéenne.

Dimanche 15 novembre

Aire-sur-l'Adour, 14 h 15 : tableaux, mobilier; **Auxerre**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes; **Avranches**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Bergerac**, 14 h 30 : documents, lithographies; **Blangy-sur-Bresle**, 13 h 30 : timbres; **Boulogne**, 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Chalon-sur-Saône**, 14 h 30 : armes; **Doullens**, 14 h 30 : tableaux modernes; **Fécamp**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art; **Gien**, 14 heures : faïence, porcelaine; **La Grand-Combe**, 14 heures : mobilier, tableaux; **Maintenon**, 14 h 30 : orfèvrerie, mobilier; **Montluçon**, 14 h 30 : vins; **Orléans**, 10 h 15 et 14 h 15 : affiches; **Pithiviers**, 14 h 30 : tableaux, mobilier; **Rochefort**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Rouen**, 14 h 15 : archéologie; **Saint-Omer**, 15 heures : mobilier, objets d'art; **Soisson**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Paris (pelouse d'Auteuil), **Toulouse**, **Saint-Malo** : **Vourey**, **Cluses**, **Bourg-la-Reine**.



8e SALON DES ANTIQUAIRES DE PARIS XVIe
PORTE de PASSY
PELOUSE d'AUTEUIL
HIPPODROME D'AUTEUIL
PARKING 4000 PLACES
DU 6 AU 16 NOVEMBRE 92
DE 11 h à 22 h tous les jours
SALON DE THÉ - RESTAURANT
tél. SALON (1) 42 15 00 15
Métro Muette - Bus ligne 32 et PC Porte de Passy
Journée PROFESSIONNELLE : 5 Novembre
Organisation EXPOTROLLES
171, rue du Fg. St. Antoine 75011 PARIS
Tél. : 43 47 38 00 Fax : 43 45 04 25

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). 1 pour la route ; Scènes d'amour : (en français) mer. (en anglais) 22 h. L'amour est aveugle : ven., sam. 22 h. *L'Après-midi d'un prince : mar., mer.,* jeu. 19 h. Une nuit de rêve : ven., sam. (dernière) 19 h.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Livre de l'intranquillité : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ANTOINE SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). Stella : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Surprises de l'amour : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam. 15 h ; dim. 16 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Au cœur des ténèbres : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h ; dim. 16 h. Le Marin perdu en mer : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h. Lectures sur le thème du voyage et Chants de marins : ven., sam. 18 h 30 ; dim. 17 h 30.
AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (42-09-32-42). *La Thébaïde* : lun. 20 h 30.
BASTILLE (43-57-42-14). *Ordinaire et disgracié* : 21 h ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BATEAU-THÉÂTRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Giacomo : mer., jeu., ven., sam. 19 h 30. Veillée funèbre : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.
BATEAU-THÉÂTRE OURAGAN (40-51-84-53). Le Misanthrope et l'Auvergnat : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. En Joel : ven., sam. (dernière) 19 h.
BOBINO (43-27-24-24). Clovis : mar. 15 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : ven., mar., jeu. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). La Veuve espagnole : 21 h. Rel. dim. Les Mots en balade : lun. 14 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Oui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.
CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La Nuit, la télévision et la guerre du Golfe : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Grand-peur et *misère du IIIe Reich* : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Les Petits Marteaux : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Agamemnon : ven. 19 h 30. Les Choéphores : sam., mer. 19 h 30 ; dim. (+ *les Euménides*) 13 h. *Les Euménides : jeu.* 19 h 30 ; *dim. (+ les Choéphores) 13 h.*
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (42-51-86-55). Chemins de croix : 20 h 30. Rel. ven.
CENTRE CULTUREL IRLANDAIS *(46-35-32-07). Lovers Winners ; Hope Street : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière)* 15 h 30.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). La Prose du Transsibérien et la petite Jehanne : mar. 20 h 30.
CHATELET-THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Hello, Dolly : ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 14 h 30 ; dim. 18 h 30.
LA CIGALE *(42-33-43-00). Pierre Palmade :* 20 h 30. Rel. dim.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). *Je t'embrasse pour la vie : mer.,* jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE (45-88-81-54). Le Dernier Quatuor d'un homme sourd : 20 h 45 ; dim. 16 h 45. Rel. mer., dim. soir. Passacaille : lun., mar., mer., jeu. 20 h 45.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). *Meurtres au music-hall : ven., sam., lun., mar.,* jeu. 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : sam., lun., *jeu.* 20 h 30. *Caligula : dim.,* mer. 14 h ; *mar.* 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : dim., mer. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. *mer., dim. soir.*
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Direction Critorium : ven., sam. 21 h 30 ; dim. (dernière) 17 h 30.
DEUX ANES (48-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Avatar : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO *(42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam.* 18 h, 21 h. Rel. dim. Marianne mes amours : ven. 14 h 30 ; sam., dim. 14 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Yvonne, princesse de Bourgogne : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). *Sonate pour deux femmes seules et une cité HLM : mer.,* mer., jeu. 20 h 30.
ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Trottoir chagrin : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le *Mariage de Figaro* : 18 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., *dim. soir. Danse avec les fous : mer.* 22 h ; jeu., ven., *mar.* 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. La Mouette : mer. 20 h ; sam. 21 h.
ESPACE PROCRÉART (42-52-81-16). Dieu aboie-t-il? : 20 h 30. Rel. dim., lun.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Quand fera-t-il jour? : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Salle II. La Macabête : ven., *sam. 20 h 30 ; dim. (dernière)* 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (43-00-24-66). Helen : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Trois fables morales : lun., mar. 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam., mar., mer., jeu. *20 h 45 ;* sam., dim. 15 h 30.
LE FUNAMBULE THÉÂTRE (42-23-88-83). Quatuor à gages : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Bösendorfer : lun. 20 h 30.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GALERIE CHRISTIAN SIRET *(42-61-46-04). Un amour : ven., mar.* 20 h 30 ; sam. 17 h 30.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Une fille entre nous : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Rel. dim. Le Pointeur : 20 h 30. Rel. dim., lun. La comédienne est dans l'escalier : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 15. D'amour et d'eau froide : lun. 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. *Lautrec sur la Butte :* 21 h 30. *Rel. dim.*
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Ecole des dictateurs : 20 h. Rel. dim. Douce : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 15. Le Rire de Tchékhov : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Huis clos : ven., sam., mar., mer., *jeu. (dernière) 19 h ; sam. 16 h. Savage Love (anglais-français) :* 21 h 15. Rel. dim., lun. Requiem for a Heavyweight (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite *royale* : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30. Rel. dim., lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 20 h 30 ; mer., sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : ven., sam. 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h ; dim. 15 h 30. *Rel. dim. soir,* lun.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). Les Rivaux d'eux-mêmes ; Proverbes : mer., jeu., dim. 15 h 30 ; jeu., ven., sam. 20 h 30.
MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS (40-27-22-20). Les Arts et Métiers en spectacle : 20 h 30. Rel. lun.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Lischen et Fritzchen, les fables de *La Fontaine : mar. 20 h 30.*
NOUVEAUTÉS *(47-70-52-76). Les Jumeaux :* 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) *(42-02-27-17). C'est vous qui voyez! :* 20 h 30. Rel. *dim.,* lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri : 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 21 h ; dim. 16 h.
PARC DE LA VILLETTE (SOUS CHAPITEAU) (42-45-03-61). A *Midsummer Night's Dream (en anglais) : ven., sam., mer.,* jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Le Banc : 20 h. Rel. dim., lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Les Emigrés : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Le Médecin malgré lui : lun. 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). *Ministrel* : jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun. Trekking : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Hospitacle : 22 h. Rel. dim., lun.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Les *Amours de Jacques le fataliste : ven., dim. (dernière)* 19 h 30. *Comédiens du roy : sam. (dernière)* 18 h 30. Démon ailé : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Nous les Européens : mar., mer., jeu. 22 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SALLE BRASILIA *(48-07-20-17). Dom Juan : ven., sam., mar., mer.,* jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Une et l'Autre : 20 h *30 ;* sam. 17 h 30 ; *dim.* 15 h. Rel. *dim. soir,* lun.
THÉÂTRE 13 (45-88-62-22). Vu du pont : *mer., mer.,* jeu. 20 h 30.
THÉÂTRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Monsieur Klebs et Rozalie : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02). *D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux :* 20 h 15. Rel. *dim.* Brigitte Lahaie : 22 h. Rel. *dim.*
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Patrick Bosso : 22 h. Rel. dim., lun. Lila : mar., mer., jeu. 20 h 30. Prends garde à toi : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN *(43-64-80-80). Les Poupées : jeu. 19 h ; mar., mer.* 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Une histoire de l'œil : ven., sam. (dernière) 22 h.
THÉÂTRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Nuits d'encre : ven., sam., lun., jeu. (dernière) 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉÂTRE DE NESLE (46-34-61-04). Salle II. Roro et Saoz : 22 h. Rel. dim., lun. Le Baiser de la veuve : 20 h 30. Rel. dim., lun. A toi, de cœur : 22 h. Rel. dim. Solo : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h.
THÉÂTRE DE PARIS (48-74-25-37). *Chez moi, chez Claude : ven. 21 h ; sam. (dernière)* 18 h 30. Paul et Virginie : ven., sam., mer. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.
THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88). Les Oiseaux : sam., mar. 20 h 30. *Salomé : mer.,* jeu., ven. 20 h 30.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉÂTRE JACQUES-COURIVAUD (45-41-10-08). L'Alchimiste : ven., sam. (dernière) 20 h 15.
THÉÂTRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). *Le Vagabond de Whitechapel* : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE MONTORGUEIL (48-22-11-57). Maldoror : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h.
THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Mystification ou les Catins de M. Diderot : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Les Rustres : dim. 15 h ; mar. 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Le Chevalier d'Olmedo : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'Enfant bâtard : 18 h 30. Rel. lun.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. *Macbett :* 20 h 30 ; sam., dim. *15 h 30. Rel. dim. soir,* lun. Petite salle. Oh, les beaux jours! : ven., *sam., mar., mer.,* jeu. 21 h ; sam., dim. 16 h.
THÉÂTRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Djurdjura : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 16 h.
THÉÂTRE SILVIA MONFORT *(45-31-10-96). Samedi, dimanche et lundi : mar., mer.,* jeu. 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Hier à venir? : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Le Voyage de Mémé : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h.
TREMPLIN-THÉÂTRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Abel et Bela : ven., sam., *jeu.* 20 h 30 ; dim. 17 h.
LE TRIANON (42-09-93-44). *Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas :* mer., sam., dim. 14 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bazailles : 21 h ; sam. 19 h, 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE *(47-07-22-11). Carmen Paradise : mar., mer.,* jeu. 21 h.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉÂTRE FIRMIN-GÉMIER) *(46-66-02-74).* L'Eveil du printemps : sam. 21 h.
ARGENTEUIL (SALLE JEAN-VILAR) (39-61-25-29). L'Epreuve : ven. 21 h.
ATHIS-MONS (CENTRE CULTUREL) (60-48-46-18). Epoque épique : ven. 21 h.
AUBERGENVILLE (LA NACELLE) (30-95-37-76). Le Travail du plâtre : ven., sam. (dernière) 21 h.
BAGNOLET (THÉÂTRE DES MALASSIS) (43-63-51-71). 500 *mètres carrés d'expression libre* : ven., sam., mar. 21 h ; dim. 15 h.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. Les Diablogues : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Légendes de la forêt viennoise : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
LA CELLE-SAINT-CLOUD (THÉÂTRE) (30-78-10-70). *Atout cœur* : ven. 20 h 45.
CERGY-PONTOISE (THÉÂTRE DES ARTS) (30-30-33-33). En prison : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉÂTRE LA PISCINE) (46-83-45-36). *Poussière* : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. *soir,* lun.
CHELLES (THÉÂTRE) (60-08-55-00). Ma Colette : ven. 21 h.
COLOMBES (THÉÂTRE DU PEUPLIER NOIR) (47-75-94-90). Le Banc : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h 15.
COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) *(64-88-69-11). Epoque épique* : sam. 20 h 45. Farces : *mar., mer.* 20 h 45.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). La Voleur de feu : ven. 20 h 45.
COURBEVOIE (ESPACE CARPEAUX) (47-68-51-50). *Véronique : sam. 20 h 45 ; dim.* 17 h.
LA COURNEUVE (CENTRE JEAN-HOUDREMONT) (48-36-11-44). Voix lointaines : jeu., ven., sam. 20 h 45 ; dim. 16 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. *Les Paravents :* ven., sam., mar., mer. 20 h ; dim. 15 h 30. *Petite salle. Oreste : ven., sam., mar., mer.* 20 h 30 ; *dim.* 15 h 30.
DOURDAN (CENTRE CULTUREL RENÉ-CASSIN) (69-21-60-34). Apporte-moi la lune! : sam. 21 h.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Le Lieutenant Gustel : ven., sam. 20 h 30.
ERMONT (THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-08-48). Atout cœur : dim. 16 h.
ETAMPES (THÉÂTRE) (69-92-95-26). *Le* Débit de pain : ven., sam. 21 h.
GAGNY (THÉÂTRE ANDRÉ-MALRAUX) *(43-81-79-67). Patrick Timsit : ven.* 20 h 45.
GENNEVILLIERS (THÉÂTRE) (47-93-26-30). *Les Acteurs de bonne foi ; la Dispute : jeu.,* sam., *mar.* 20 h 30. L'Impromptu de Versailles ; les Précieuses ridicules : ven., mer. 20 h 30 ; dim. 17 h.
L'HAY-LES-ROSES (LA TOURNELLE) (45-47-24-01). Les Enfants du silence : mar. 21 h.
JUVISY-SUR-ORGE (ESPACE CULTUREL) (69-21-60-34). Les Choéphores : sam., mar., mer., jeu. *21 h ; dim. 16 h.*
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM 2) *(44-31-87-00). Les Mardis du rire : mar.* 20 h 30.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-57-38-01). Lettre à Fidel Castro : sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.
MONTSOULT (LES TILLEULS) (34-69-80-29). Des souris et des hommes : sam. 21 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). En pleine mer : jeu. 21 h ; *dim.* 16 h 30.
NANTERRE (ESPACE CHORUS) (42-38-38-52). *Cendrillon* : dim. 10 h 30, 14 h 30, 17 h.
NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. *Molly Bloom : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.*
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Double Inconstance : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Les Monstres sacrés : dim. 15 h.
LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS-DE-MARNE) (43-24-54-28). Don Juan d'origine : ven., sam. 20 h 30.
ROSNY-SOUS-BOIS (ESPACE GEORGES-SIMENON) (49-35-38-88). La Famille écarlate : ven. 20 h 45.
RUEIL-MALMAISON (THÉÂTRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Caligula : ven. 20 h 45. Valérie Lemercier : ven. 20 h 45.
SAINT-DENIS (THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. La Dispute : mar., mer., jeu. 20 h 45. Exécuteur 14 : 20 h 45. Rel. lun.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). La Carpe du duc de Brienne : sam. 19 h ; mar., mer., jeu. 20 h 45. L'Histoire de la littérature française : ven. 14 h 15, 20 h 45.
SAINT-MAUR (THÉÂTRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Les Monstres sacrés : sam. 20 h 45.
SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) (60-63-28-24). Match d'im*provisation* théâtrale : ven. 21 h.
SAVIGNY-SUR-ORGE (SALLE DES FÊTES) (69-96-91-58). La Petite Figaro : sam. 20 h 30.
SOISY-SOUS-MONTMORENCY (CENTRE CULTUREL) (39-89-37-92). Le Conte d'hiver : sam. 21 h.
TREMBLAY-EN-FRANCE (CENTRE CULTUREL ARAGON) (49-63-70-50). *Les Passagers du train 713 en partance de Drancy : ven.* 14 h 30.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). Ma Colette : sam. 21 h. Valérie Lemercier : sam. 21 h.
VILLEJUIF (THÉÂTRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Maître Puntila et son valet *Matti : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.*

SPECTACLES NOUVEAUX

LA DOUBLE INCONSTANCE. Neuilly-sur-Seine (L'Athlétic) (46-24-03-83), mer., jeu., ven. et sam. 20 h 30 (11).
A MIDSUMMER NIGHT'S DREAM. Parc de la Villette (sous chapiteau) (42-45-03-61), ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 17 h (12).
LES ACTEURS DE BONNE FOI ; LA DISPUTE. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30), jeu., sam. et mar. 20 h 30 (12).
EN PRISON. Cergy-Pontoise (Théâtre des Arts) (30-30-33-33) (dim. *soir,* lun.), *20h30 ; dim.* 16 h (12).
MONSIEUR KLEBS ET ROZALIE. *Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau (45-45-49-77) (dim. soir,* lun.), 20h30 ; *dim.* 17 h (12).
QUAND FERA-T-IL JOUR? *Essaion de Paris* (42-78-46-42) (dim. soir, lun.), 20h30 ; *dim.* 16 h (12).
SOLO. Théâtre de Nesle (46-34-61-04), *ven., sam., mar., mar.* et jeu. 19 h (12).
LE VOYAGE DE MÉMÉ. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 19h (12).
LE BANC. Colombes (Théâtre du Peuplier Noir) (47-75-94-90), ven., sam. 20 h 30 et dim. 15 h 15 (13).
L'IMPROMPTU DE VERSAILLES ; LES PRÉCIEUSES. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30), ven., mer. 20 h 30 et dim. 17 h (13).
LES PARAVENTS. Créteil (Maison des arts) (49-80-18-88), ven., sam., mar., mer. 20 h et dim. 15 h 30 (13).
LES CHOÉPHORES. Juvisy-sur-Orge (Espace culturel) (69-21-60-34), sam., mar., mer., jeu. 21 h et dim. 16 h (14).
LETTRE A FIDEL CASTRO. Montreuil (Salle Berthelot) (48-57-38-01), sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h et dim. 16 h (14).
CENDRILLON. Nanterre (Espace Chorus) (42-38-38-52). dim. 10 h 3014 h 3017 h 30 (15).
PASSACAILLE. Cité internationale (45-88-81-54) (mer., dim. soir), 20h45 ; dim. 16 h 45 (16).
L'APRÈS-MIDI D'UN PRINCE. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 19h (17).
CARMEN PARADISE. La Vieille Grille (47-07-22-11) (dim., lun.), 21h (17).
LA DISPUTE. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-00-59) (dim. soir, lun.), 20h45 ; dim. 17 h (17).
FARCES. Combs-la-Ville (la Coupole) (64-88-69-11), mer. et mer. 20 h 45 (17).
LILIA. Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17) (dim., lun.), 20h30 (17).
NOUS LES EUROPÉENS. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim.), 22h30 (17).
LES POUPÉES. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80), mar., mer. 20 h 30 et jeu. 19 h (17).
SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI. Théâtre Silvia Monfort (45-31-10-96) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (17).
SONATE POUR DEUX FEMMES SEULES ET UNE CITÉ HLM. Espace Hérault (43-29-86-51) *(dim., lun.),* 20h30 (17).
VU DU PONT. Théâtre 13 (45-88-62-22), mar., mer. et *jeu. 20 h 30* (17).

42.72.48.48 POUR RESERVER, TOUT SIMPLEMENT

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Ciné-mémoire : 16 Films classiques : le Silence de la mer (1949), *de Jean-Pierre Melville, Jour de fête (1949), de Jacques* Tati, 20 h ; *Carrières internationales* : Un duel à mort (1947), de Buster Keaton, 20 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Ciné-mémoire : Bouts d'essais, films inachevés ; Autour de la Fin du monde (1930), d'Eugène Deslaw, 11 h ; Voyages pittoresques à travers l'ancienne France : Nène (1923), de Jacques de Baroncelli, 11 h ; 1930-1940 Ciné-phono-TSF : les années tandem : la Famille Duraton (1939), de Christian Stengel, *14 h ; la Nouvelle Donne du cinéma français* : la Vénus aveugle (1940), d'Abel Gance, 18 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma mexicain : Nocaut (1984, v.o. s.t.f.), de José Luis Garcia Agraz, 14 h 30 ; Matinée (1976, v.o. s.t.f.), de Jaime Humberto Hermosillo, 17 h 30 ; *le Grand Noceur (1949, v.o.* s.t.f.), de *Luis Bunuel,* 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

VENDREDI

Ciné-mémoire : Paris vu par... Pierre Boyer : la *Parisienne* (1937) de Pierre Boye, Mirage (1937) de Pierre Boyer, le Patron (1930) *de Pierre Boyer,* 14 h 30 ; Paris vu par... Marcel Carné : Fête foraine (1954) de Rogert Legrand, l'Air de Paris (1954) de Marcel Carné, 16 h 30 ; Paris vu par... Yves Mirande : Eclair journal, Baccara (1935) d'Yves Mirande, 18 h 30 ; Paris vu par... Marcel L'Herbier : la Mode rêvée (1938) de Marcel L'Herbier, l'Honorable Catherine (1942) *de* Marcel L'Herbier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Le *Saint-Germain-des-Prés,* Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : *Utopia,* 5e (43-26-84-65) ; *Les Trois Balzac,* 8e (45-61-10-60).
IMPITOYABLE *(A., v.o.) : Gaumont Ambassade,* 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
IN THE SOUP (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
L 627 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : *Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra,* 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; *Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont* Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; *Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40).
UNE VIE INDÉPENDANTE *(Fr.-russe, v.o.) : Les Trois Luxembourg,* 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

LES GRANDES REPRISES

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 36-65-70-48).
CASABLANCA (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DERNIERS RANGEMENTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).
LA NUIT DU CHASSEUR *(A., v.o.)* : L'Arlequin *(ex Cosmos), 6e (45-44-28-80).*
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, *6e* (46-33-10-82).
PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).
LES PARAPLUIES DE CHERBOURG (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
PLEINS FEUX SUR L'ASSASSIN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE ROMAN D'UN TRICHEUR *(Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet,* 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SAVANNAH (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE SOLITAIRE (Fr.) : Paris Ciné 1, 10e (47-70-21-71).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 NOVEMBRE

« Les *Nympheas* de Claude Monet », 10 heures, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (Société historique et archéologique des huitième et *dix-septième arrondissements*).

« L'Opéra Garnier » (limité à trente personnes), 11 *heures, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).*

« De *Saint-Sulpice aux hôtels de la rue de Tournon* », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

« Les fastes de l'Opéra Garnier, théâtre de la vie mondaine du dix-neuvième siècle. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (*Arts et caetera*).

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la *Cour* », *14 h 30, 2, place du Palais-Royal,* devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« *Chefs-d'œuvre du musée Camondo* », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

« *Architecture et art du paysage à* La Villette », 15 heures, fontaine aux lions, métro Porte-de-Pantin (Sauvegarde du Paris historique).

« Dans les salons de l'hôtel de Rohan : exposition « La République », 15 heures, 47, rue *Vieille-du-Temple (I. Hauller).*

« L'hôtel Potocki », 15 heures, *27, avenue de Friedland (Paris et son histoire).*

« La Comédie-Française » (limité à vingt-cinq personnes), 10 h 15, porte de l'administration, place Colette (Monuments historiques).

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard *pour finir aux arènes de Lutèce* », 11 *heures et* 15 *heures, métro Monge* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Tracé et vestiges de l'enceinte de Philippe Auguste rive droite », 14 h 30, pont des Arts, dernier banc côté Louvre (A nous deux, Paris).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'*Horloge (Connaissance de Paris).*

« Anciens bourgs *Saint-Marcel* et *Saint-Médard, depuis l'église Saint-Médard jusqu'au jardin des Plantes* », 14 h 15, devant l'église Saint-Médard (Paris, capitale historique).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

« Cloître et parc de l'abbaye royale de Saint-Denis, maison de la Légion d'honneur », 15 heures, sortie métro *Saint-Denis basilique (D. Bouchard).*

« Les salons de l'hôtel de la *Marine* », *15 heures, 2, rue* Royale (*Tourisme culturel*).

« *La place des Victoires et son vieux quartier* », *15 heures,* sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

« *L'hôtel* de la Païva, escalier d'onyx et salle de bains mauresque » (limité à vingt-cinq personnes. Réservation au 45-74-13-31), 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (E. Romann).

« L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« Promenade dans le seizième arrondissement : architecture novatrice, de Guimard à Le Corbusier », 15 heures, sortie métro Ranelagh (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « *Histoire ancienne d'Israël : Epreuves et exils* », par C. Marquand ; 16 heures : « Les Etats-Unis. L'aube d'une grande nation : colonies de puritains et domaines de planteurs », par C. Richard (Clio).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Rôle de l'astronomie dans la mesure du temps », par D. Savoie.

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Barcelone, cité olympique : de l'architecture catalane aux réalisations les plus récentes, en parcourant surtout le quartier gothique et l'œuvre de Gaudi » (Monuments historiques).

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Vittore Carpaccio : des fastes de l'Orient aux pierres de Venise », par C. Richard ; 16 heures : « L'Iran entre Grecs et Parthes », par C. Arnould (Clio).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les différents plans de l'être humain », par le Dr S. Roos ; « La magie du geste », par Natya (Conférences Natya).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « La fresque : les grands cycles, thèmes et techniques » (Monuments historiques).

ÉCONOMIE

BILLET

La fin d'une batellerie

La modernisation de la batellerie française passe par l'abolition d'une règle archaïque qui régit son fonctionnement : le tour de rôle. Un projet de loi présenté jeudi 12 novembre en conseil des ministres devrait permettre dans un délai de six ans de venir à bout de cette pratique corporatiste héritée d'une loi de 1941.

Actuellement, ce système anti-concurrentiel impose aux chargeurs de retenir le premier batelier de la file d'attente sans possibilité de choix. Les tarifs sont fixés par l'établissement public industriel et commercial Voies navigables de France et les marges de manœuvre pour les chargeurs sont réduites à zéro. Ces contraintes allongent considérablement les délais et toutes les marchandises ne trouvent pas preneurs. Dans ce cas, les donneurs d'ordre sont obligés de se tourner vers d'autres modes de transport comme la route, voire le rail. Cette obligation de la file d'attente, qui touche l'ensemble des 1 700 bateliers français, ne concerne plus aujourd'hui que 15 % du trafic de marchandises par voies fluviales, pour certains types de contrats dits de voyage. Elle ne s'applique quasiment pas aux armateurs fluviaux, aux pratiques de caractère industriel. Dans son projet de loi, le secrétaire d'Etat aux transports, M. Georges Sarre, a voulu se garder des excès de la libéralisation du transport routier organisée en 1986 et qui a donné lieu à une guerre des prix qui nuit à la profession.

C'est donc une réforme progressive qui va mettre fin au tour de rôle. *« Il est en effet nécessaire de maintenir le tour de rôle, particulièrement utilisé dans le transport de céréales, pour protéger les bateliers artisanaux pendant une période transitoire qui doit être mise à profit pour égaliser les conditions de concurrence entre les mariniers européens et avec les autres modes de transport »*, explique le ministère.

Durant six ans, le tour de rôle sera aménagé de telle sorte qu'après deux offres adressées en vingt-quatre heures au bureau d'affrètement et restées infructueuses, le contrat pourra être librement conclu. Pendant cette période transitoire, un comité du transport par voies navigables composé de bateliers, de chargeurs, d'armateurs et de représentants de l'administration sera consulté sur la modernisation de la batellerie. Enfin, à l'issue de cette transition, les contrats de transports fluviaux seront régis par le droit commun et les tarifs librement débattus.

MARTINE LARONCHE

Rencontre avec le futur PDG, M. Robert Eaton

La fragile résurrection de Chrysler

Au 1er janvier 1993, M. Robert Eaton, cinquante-deux ans, ancien patron de General Motors Europe débauché par la firme au pentastar au printemps dernier, succédera au légendaire Lee Iacocca à la tête de Chrysler. Seule parmi les trois firmes de Detroit à prévoir un bénéfice pour son exercice 1992, Chrysler *« doit encore réduire ses coûts »*, affirme M. Eaton dans un entretien accordé à plusieurs journalistes européens lors d'un passage à Londres. Jugeant insuffisante la présence de Chrysler en Europe, M. Eaton juge très sévèrement la décision de Bruxelles de taxer les mini-vans produits dans l'usine de Graz en Autriche à leur entrée dans la CEE. *« C'est une décision totalement déloyale et Chrysler n'entend pas en rester là. »*

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Changement d'homme, changement radical de style. M. Robert Eaton, qui fut quatre années durant le patron des activités automobiles européennes de General Motors, les seules restées bénéficiaires, n'est pas le formidable bateleur que fut Lee Iacocca. Le ton est posé. Les pirouettes moins systématiques. Les indignations moins forcées. *« Je ne compte pas écrire de livre ni vendre de voitures dans des spots TV »*, précise-t-il. Bref, M. Eaton n'est pas un *« showman »*. Au physique de boxeur de M. Iacocca, râleur impénitent, il oppose une allure un peu ronde. Moins nouée, en tout cas.

Son itinéraire est celui d'un ingénieur de formation qui, devenu spécialiste de la gestion de la production, s'est révélé être un chasseur de coût. Compétitivité et productivité sont deux mots-clés du vocabulaire « eatonien ». Son expérience européenne l'a visiblement marqué. Critique vis-à-vis du peu de goût pour l'industrie dont ont fait preuve les deux présidences républicaines, il cite volontiers en exemple l'Allemagne : *« On a laissé se détériorer le tissu industriel aux Etats-Unis sous le prétexte que les services pouvaient créer davantage d'emplois. »* A ses yeux, cette erreur est énorme, une vraie démission !

Siégeant à divers comités pédagogiques des universités du Michigan ou encore de Stanford, M. Eaton impute à ce manque d'intérêt pour l'industrie *« la progression des bas salaires et l'abaissement du niveau de qualification aux Etats-Unis »*. Qu'attend-on chez Chrysler de la nouvelle présidence américaine ? *« Qu'elle fasse preuve de moins de naïveté »*, rétorque le futur patron du constructeur de Detroit. Les Etats-Unis, explique-t-il, ont au cours des dix dernières années péché par excès d'idéalisme. *« Nous avons agi comme si le reste du monde partageait cette vision de marché totalement ouvert, de libre-échange. Nos concurrents, européens comme japonais, ont été beaucoup plus pragmatiques »*, assure-t-il.

Le climat politique s'y prête. Convaincu d'être, à l'avenir, mieux entendu à la Maison Blanche, Chrysler va se battre. Contre la Commission de Bruxelles par exemple, qui a proposé en septembre dernier d'appliquer un droit de douane européenne de 10 % sur les mini-vans Voyager (un modèle concurrent de la Renault Espace) cofabriqués par la firme américaine et un partenaire local en Autriche, à Graz. Chrysler pourrait aller devant la Cour européenne de justice, confirme M. Eaton. *« La décision de Bruxelles modifie totalement les données économiques de notre investissement. Si nous ne trouvons pas de terrain d'entente, nous demanderons à être remboursés de notre mise de fonds. »*

Pas d'alliance avec un constructeur européen

L'affaire est importante pour Chrysler qui, à la différence de General Motors ou de Ford, reste peu présente en Europe. Le groupe a décidé d'attaquer le Vieux Continent avec des véhicules très ciblés : les fameux mini-vans, les 4 x 4, les sportives. Des modèles qui seront, pour l'essentiel, fabriqués aux Etats-Unis. *« Nous n'avons pas les moyens financiers pour construire une base industrielle en Europe »*, reconnaît M. Eaton, qui écarte toute idée d'alliance stratégique majeure avec un constructeur du Vieux Continent.

Pas les moyens ? Chrysler, le plus petit des *« big three »* de Detroit, était pratiquement donné pour mort il y a à peine un an et demi. En 1992, ce sera sans aucun doute le seul bénéficiaire. Le constructeur a gagné de l'argent au deuxième trimestre. Plus encore, lors des trois mois suivants. Chrysler a ainsi annoncé un surprenant bénéfice net de 200 millions de dollars au troisième trimestre de cette année (1,07 milliard de francs), alors même que General Motors et Ford accumulaient les pertes. Les analystes new-yorkais tablent sur un résultat net 1992 de 500 millions de dollars contre une perte de 795 millions l'an passé.

Bénéficiaire mais fragile. M. Eaton le reconnaît volontiers. Chrysler doit son redressement actuel à un pari fou : celui d'avoir maintenu un plan extrêmement ambitieux de renouvellement de sa gamme, malgré la récession. *« La compagnie a consacré au renouvellement de ses modèles et de ses méthodes de production plus d'argent en un an et demi qu'elle ne l'avait jamais fait de toute son histoire. »* L'effort sera poursuivi. La firme entend investir 17,3 milliards de dollars sur la période 1993-1997 et sortir un nouveau modèle tous les six mois. Cette priorité a lourdement affecté la structure financière du groupe. Nous avons saccagé notre bilan, explique M. Eaton. La firme a obtenu cet été le renouvellement d'une ligne de 6,8 milliards de dollars de son pool bancaire. Mais Chrysler a dû vendre au cours des quinze derniers mois pour 1,7 milliard de dollars d'actifs et doit toujours 4,4 milliards de dollars au Fonds des pensions de retraites.

Après avoir diminué ses coûts de 4 milliards de dollars en trois ans, réduit considérablement ses effectifs, la firme est condamnée à poursuivre ses efforts de rationalisation. Un milliard de dollars d'économie supplémentaire devrait être gratté en 1993, prévoit M. Eaton. Que les nouveaux modèles marchent, et la tâche essentielle de M. Eaton, celle d'assainir le bilan, sera facilitée. Qu'ils fassent un « flop », et la situation financière de la société risque de peser d'un poids insurmontable.

CAROLINE MONNOT

Succession en douceur

Ford se prépare à changer de patron

A l'inverse de General Motors, le numéro un mondial de l'automobile, qui vient de se séparer du jour au lendemain de son président, le groupe Ford a opté pour une transition en douceur. Alors même que l'actuel PDG, M. Harold Poling, soixante-sept ans, n'a pas encore fait connaître la date exacte de son départ à la retraite – mais il aura lieu en 1993, – le conseil d'administration du second groupe automobile américain, réuni jeudi 12 novembre, a confié à M. Alexander Trotman, cinquante-neuf ans, la direction des opérations mondiales du constructeur. Probable futur patron de Ford, M. Trotman occupe actuellement les fonctions de directeur général chargé des activités nord-américaines du groupe.

Cette promotion, qui n'est pas la seule décidée par le conseil d'administration, récompense les bons résultats enregistrés par le constructeur sur le continent nord-américain. En dix ans, Ford a accru sa part de marché de près de 5 points et de 1,6 point entre 1991 et 1992. Une performance dont ne peut se targuer G M.

Un rapport de l'OCDE

L'activité sur le marché des capitaux a peu souffert de la crise monétaire de septembre

L'activité sur les marchés internationaux des capitaux s'est maintenue à un niveau élevé, en dépit des turbulences monétaires du troisième trimestre, selon le rapport de l'OCDE consacré aux *« tendances des marchés des capitaux »*, publié lundi 9 novembre. Le volume des emprunts mondiaux au cours des neuf premiers mois de l'année a atteint 439 milliards de dollars (2 362 milliards de francs), contre 380 milliards entre janvier et septembre 1991, soit une hausse de 16 %. Avec 386 milliards de dollars, les pays de l'OCDE restent les principaux demandeurs de capitaux (88 % du total des emprunts). Les pays en développement et ceux d'Europe de l'Est représentent respectivement 7,7 % et 0,2 % des demandes de capitaux privés.

Les nouvelles émissions obligataires ont, pour les neuf premiers mois de l'année, dépassé 248 milliards de dollars, soit une augmentation de 9 % par rapport à la même période en 1991. Au troisième trimestre, la composition en devises des nouvelles émissions d'obligations a été fortement affectée par les turbulences monétaires *de septembre*, au profit des monnaies traditionnellement sûres (dollars, yens, francs suisses et deutschemarks).

En revanche, le rapport fait état d'un *« effondrement »* du secteur de l'euro-sterling, tandis que les obligations libellées en écus – très faibles depuis le référendum danois de juin – en lires et en pesetas restent *« pratiquement fermées »* aux nouveaux emprunteurs. Quant au marché de l'euro-franc, il n'a rouvert que début octobre *« après une fermeture de trois mois »*.

Les prêts bancaires syndiqués ont, quant à eux, augmenté de 15 % par rapport aux neuf premiers mois de 1991 pour atteindre 86 milliards de dollars. La perte de confiance du marché, durement mis à l'épreuve au troisième trimestre par la crise monétaire, n'a finalement entraîné qu'une légère baisse du niveau des emprunts par rapport au second trimestre.

Leur volume a même augmenté de 13 % par rapport au troisième trimestre de 1991. Cependant, la tempête monétaire subie par les marchés assombrit les perspectives pour les prochains mois, note le rapport. Ces événements ont notamment accentué le sentiment que la reprise économique sera retardée et modeste et qu'il sera plus difficile que prévu d'assurer le retour à une croissance sans inflation. *« Jusqu'à ce qu'apparaissent des perspectives évidentes d'une amélioration durable sur le front des taux d'intérêt, la confiance restera fragile »*, soulignent les experts.

Rédigé avant le report britannique de l'examen du projet d'Union économique et monétaire (UEM) au printemps prochain, le texte de l'OCDE recommande aux pays de la Communauté européenne de ratifier rapidement le traité de Maastricht : *« Plutôt que d'alimenter le doute sur les perspectives d'union monétaire, les récents événements doivent renforcer la détermination des membres de la CEE à conclure le plus rapidement possible l'UEM. »*

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

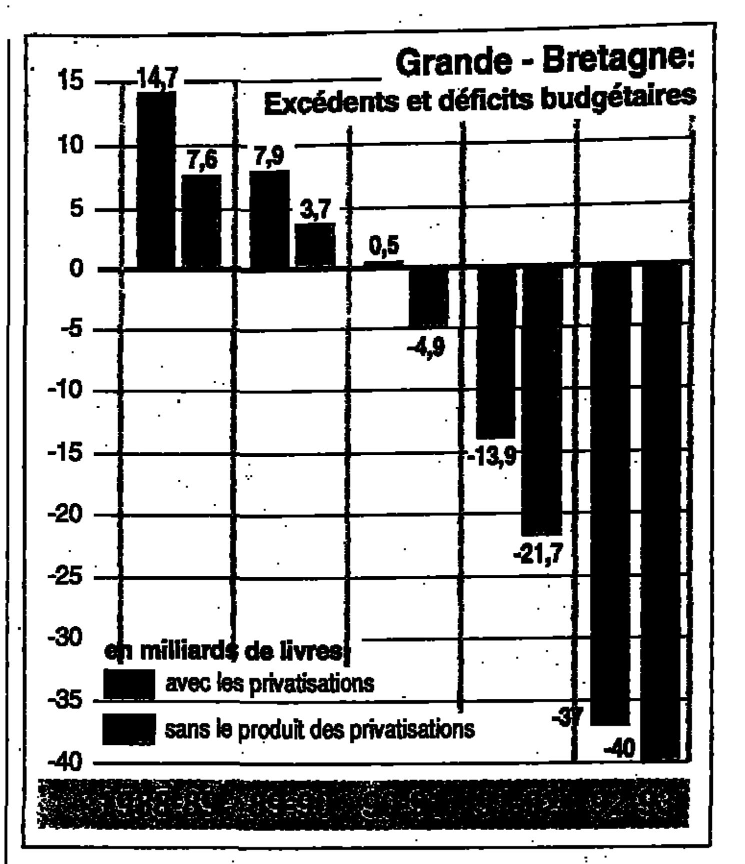
• **Chômage : 24 200 chômeurs supplémentaires en octobre.** – Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 24 200 au mois d'octobre en Grande-Bretagne, portant à 2,867 millions le nombre total de chômeurs et laissant le taux de chômage inchangé par rapport à septembre à 10,1 %, a annoncé, jeudi 12 novembre, le ministère de l'emploi britannique en données provisoires corrigées des variations saisonnières. En octobre 1991, le nombre total des demandeurs d'emploi en Grande-Bretagne était de 2,477 millions.

AUSTRALIE

• **Taux de chômage : 11,3 % en octobre.** – Le chômage en Australie a atteint 11,3 % de la population active en octobre, contre 10,2 % en octobre 1991, soit le taux le plus élevé depuis les années 30, a annoncé jeudi 12 novembre le Bureau australien des statistiques. Le nombre de demandeurs d'emploi était en octobre de 979 900 personnes, soit une hausse de 52 200 personnes par rapport au mois de septembre, où le chômage touchait 10,8 % de la population active.

BRÉSIL

• **Taux d'inflation : + 26,07 % en octobre.** – L'indice national des prix à la consommation, qui enregistre les variations des prix sur un éventail de produits de base pour les familles dont le revenu est inférieur à 416 dollars (environ 2 200 francs) par mois, a enregistré une hausse de 26,07 % au mois d'octobre contre une hausse de 21,08 % en octobre 1991, a annoncé mercredi 11 novembre l'institut brésilien de la statistique. La hausse des prix pour le mois d'octobre porte à 1 171 % le taux d'inflation prévu pour l'année 1992 contre un peu moins de 500 % en 1991.



La « stratégie de croissance » de M. Major

Suite de la première page

Cet objectif, parmi ceux exigés des pays européens désireux d'entrer en 1997 ou 1999 dans la future union économique et monétaire n'est plus – s'il le fut jamais, – une priorité du gouvernement de M. Major qui se devait, vu l'urgence de la situation politique et économique, de relancer par tous les moyens l'économie britannique. M. Lamont a donc décidé d'injecter dans les circuits économiques quelque 4 milliards de livres (1), notamment dans les secteurs les plus touchés par la crise et les plus porteurs d'une éventuelle reprise : immobilier, construction, industrie automobile. Un tour de vis est en revanche donné aux dépenses de l'Etat : l'augmentation des salaires du secteur public est limité à 1,5 %.

Une machine déréglée

Les dispositions de ce « mini-budget » (les recettes seront connues en mars avec notamment une indispensable augmentation de la pression fiscale) ont provoqué un net sentiment de soulagement au sein du parti conservateur. C'était là l'une des priorités du gouvernement. Les réactions dans les milieux financiers de la City ainsi qu'à la CBI (Confederation of British Industry), le patronat britannique, ont en revanche été plus mitigées.

Depuis ce « mercredi noir » du 16 septembre, vécu en Grande-Bretagne comme une humiliation nationale, le gouvernement de M. John Major se trouvait dépourvu de politique économique. La machine gouvernementale de Whitehall s'est déréglée, comme privée de références. A chaque fois qu'une mauvaise nouvelle fond sur lui – gaffe politique (les licenciements des mineurs), perte de prestige international (nouveau délai pour ratifier le traité de Maastricht) ou « affaire » (la dernière en date étant celle de l'« Irakgate ») – on imagine le premier ministre placé devant un test déterminant pour son avenir politique. Les événements ont montré que M. Major avait le cuir solide, vu sa capacité à encaisser et à rebondir. Le premier ministre risque bien cependant de jouer son quitte ou double sur l'économie.

Les Britanniques se sentent moins directement concernés par les querelles communautaires que par l'évolution du loyer de l'argent, lequel a une incidence directe sur le taux de remboursement de leurs emprunts hypothécaires, et par la courbe du chômage. Pour une nation de propriétaires (plus de 67 % des Britanniques possèdent leur logement principal, contre 54,4 % des Français) qui, pendant toute la « décennie Thatcher » a été véritablement poussée à acheter, c'est-à-dire à s'endetter, une telle obsession peut se comprendre. Mais elle signifie aussi que bien des efforts pour créer un climat de confiance restent vains.

Lorsque les Britanniques bénéficient d'une pause fiscale et d'une détente du loyer de l'argent, ils préfèrent éponger une partie de leurs dettes plutôt que consommer. Cette leçon s'est vérifiée après les précédentes baisses des taux d'intérêt. Tel est le risque majeur encouru par la « nouvelle » politique économique du gouvernement.

Le discours de M. Lamont coïncide, d'autre part, avec les chiffres noirs du chômage : celui-ci a augmenté pour le trentième mois consécutif en octobre, atteignant le taux le plus élevé depuis cinq ans et demi. Or bien des licenciements, annoncés ou prévisibles (comme ceux de l'industrie minière) ne sont pas pris en compte. La courbe du chômage, selon les prévisions du Trésor, risque fort d'atteindre la barre des 3 millions et de rester à ce niveau au moins jusqu'en 1995. A court terme, le train de mesures budgétaires annoncées devrait avoir un effet d'entraînement sur l'économie, mais il n'est pas sûr qu'il soit suffisant pour redresser la situation de l'emploi.

La croissance va notamment être favorisée par le secteur immobilier : quelque 750 millions de livres (6,2 milliards de francs) seront consacrées à l'achat de 20 000 logements inoccupés (leurs propriétaires étant souvent tombés dans la « trappe » des saisies immobilières), afin de favoriser le logement social. Les autorités locales sont autorisées à dépenser 1,8 milliard de livres (15 milliards de francs) pour des projets immobiliers. Le gouvernement accorde, d'autre part, son feu vert au projet de 1,8 milliard de livres de la Jubilee Line, cette ligne de métro qui doit relier le centre de Londres à la zone des Docklands, et peut-être contribuer à sauver le projet immobilier de Canary Wharf.

L'abolition de la taxe de 5 % sur les automobiles (le coût moyen d'une voiture est réduit d'environ 3 200 francs), ainsi que l'augmentation de 25 % à 40 % des déductions fiscales pour investissement et une « enveloppe » de crédits à l'exportation de 700 millions de livres, constituent, d'autre part, de bonnes nouvelles pour l'industrie.

Gel de l'augmentation des salaires du public

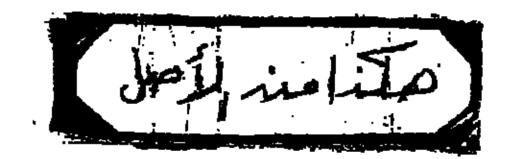
Le financement de ces mesures va être gagé par des économies, notamment le gel de l'augmentation des salaires du secteur public. Cette décision, qui concerne quelque 5 millions de salariés, est la plus dangereuse sur le plan politique, dans la mesure où elle risque d'aliéner au gouvernement bien des clientèles dans les secteurs sensibles que sont l'éducation et la santé. Pour y remédier, les budgets de ces deux départements ministériels sont légèrement augmentés.

Le gouvernement a réussi à contenir le volume des dépenses dans les limites de 244,5 milliards de livres qu'il s'était fixées, mais l'impact de la récession se traduit par le creusement du déficit budgétaire, celui-ci risquant d'atteindre 44 milliards de livres en 1993-1994, soit l'équivalent de 360 milliards de francs.

M. Major a placé beaucoup d'espoirs dans cette *« stratégie pour la croissance »*, une stratégie confortée par la dévaluation de la livre. Mais le premier ministre ne maîtrise pas toutes les cartes : celle de l'inflation d'abord, celle de la confiance ensuite.

LAURENT ZECCHINI

(1) La livre sterling vaut environ 8,30 francs français.



ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Poursuivie en France, en Grande-Bretagne et en Italie

La détente des taux en Europe traduit des logiques très différentes

Les banques de France, d'Angleterre et d'Italie ont poursuivi jeudi 12 novembre leur politique d'assouplissement du crédit. Mais ces baisses de taux recouvrent des réalités très différentes, et la Bundesbank, qui reste le maître du jeu en matière monétaire en Europe, n'a pas emboîté le pas.

Jeudi matin, l'institut d'émission français a donné le signal en réduisant d'un quart de point ses taux directeurs *(le Monde* du 13 novembre), le taux des appels d'offres passant à 9,10 % et celui des prises *en pension à 10 %. Le* 2 novembre, il avait déjà baissé d'un quart de point ces taux (9,35 % et 10,25 %) les ramenant ainsi sous les niveaux qui prévalaient juste avant la crise monétaire de septembre (10,5 % et 9,60 %), déclenchée trois jours avant le référendum sur la ratification du traité de Maastricht en France.

Outre-Manche, c'est M. Norman Lamont, le chancelier de l'Echiquier qui a annoncé toujours jeudi 12 novembre la baisse d'un point des taux d'intérêt britanniques à 7 %.

Il s'agit de la troisième réduction du coût de l'argent depuis la sortie forcée de la livre du système monétaire européen (SME) le 16 septembre. Quant à la Banque *nationale d'Italie, elle* a ramené jeudi soir son taux d'escompte de 14 % à 13 %.

L'annonce a été faite jeudi soir, une heure après l'approbation définitive par le Parlement d'une *loi portant sur 53 000 milliards* de lires (200 milliards de francs) d'économies budgétaires pour 1993. Le taux d'escompte italien avait déjà été diminué le 23 octobre de 15 % à 14 %, après avoir atteint ce niveau le 4 septembre, pour résister aux attaques contre la lire.

Mais si ce mouvement général de décrue des taux d'intérêt en Europe va dans le bon sens, il ne doit pas faire illusion. Il répond à la même logique – tenter de soutenir l'activité alors que la conjoncture mondiale reste très déprimée et les prévisions pour 1993 peu enthousiasmantes, – mais il recouvre des réalités économiques très différentes.

Alors que l'Italie amorce un changement radical de politique *économique* vers plus de rigueur, le gouvernement britannique cherche avant tout à sortir de la récession.

A l'image de ce qu'a fait la Réserve fédérale américaine lors des deux dernières années, la Banque d'Angleterre privilégie désormais la croissance au détriment de sa monnaie et de l'inflation. Du coup, les taux anglais sont aujourd'hui nettement inférieurs à ceux de la Bundesbank.

Faible marge

La France se trouve dans une tout autre situation. Elle ne fait *que rattraper le temps perdu* pendant la crise monétaire pour retrouver à petits pas une différence « normale » avec les taux allemands.

Avant la crise monétaire, les taux allemands à trois mois évoluaient autour de 9,75 % et leur équivalent français à 10 %. Un différentiel minime mais indispensable dans la mesure où le franc étant rattaché au deutschemark il ne peut, aux yeux des *marchés*, avoir des taux inférieurs aux taux allemands. Passée la parenthèse de la bataille du franc, la Banque de France peut chercher progressivement à rapprocher son loyer de l'argent des taux allemands que la Bundesbank a laissé glisser à partir de la mi-septembre, de 9,70 % à 8,75 % pour *les prises en pension. Compte* tenu des baisses récentes, les rendements du marché français sont aujourd'hui supérieurs en moyenne d'environ 0,5 à 0,6 point aux rendements allemands. Ce qui laisse aux yeux des spécialistes la voie à une nouvelle baisse de un quart de point des taux, mais pas plus.

Pour le reste, le destin des taux français reste entre les mains de la Bundesbank.

Seule une baisse significative des taux d'intérêt en Allemagne pourra profondément modifier le climat. Mais, jeudi, lors de sa réunion bi-mensuelle, l'institut n'a pas modifié d'un iota sa politique.

Quelques heures auparavant, M. Otmar Issing, membre du directoire de la Bundesbank, avait même soufflé le chaud et le froid. Il avait d'abord déclaré que l'objectif d'inflation annuel était inférieur à 2 % alors que la hausse des prix a atteint en octobre en Allemagne de l'Ouest un rythme annuel de 3,7 %. Puis, il avait ajouté que les niveaux actuels des taux Lombard et d'escompte devraient permettre une nouvelle baisse.

Mais quand ? Pour la plupart des analystes, et à moins d'un pacte social engageant rapidement les syndicats et le patronat sur une modération de hausse des salaires en Allemagne, les taux outre-Rhin ne devraient pas diminuer avant la conclusion des négociations salariales à la fin du premier trimestre de *1993.* Entre-temps, la Banque de France, qui utilisera jusqu'au bout sa marge *de manœuvre, risque de ronger* son frein.

ÉRIC LESER

Coup de pouce à la relance

L'enveloppe des prêts garantis aux PME-PMI est doublée

Après une baisse de 0,25% de taux d'intérêts directeurs annoncée dans la matinée, jeudi 12 novembre, le gouvernement a donné, dans l'après-midi, un deuxième coup de pouce aux petites et moyennes entreprises, en accroissant sensiblement les moyens du fonds de garantie des prêts aux PME-PMI. La création de ce fonds, géré par la Sofaris (Société française pour l'assurance du capital-risque), avait été annoncée le 12 octobre. Doté de 300 millions de francs, il devait garantir à 50% près de 10 milliards de prêts bancaires destinés aux *investissements* d'entreprises réalisant moins de 2 milliards de francs de chiffres d'affaires (*le Monde* du 13 octobre).

Jeudi, le conseil des ministres a décidé de porter de 300 à 500 millions de francs la dotation du fonds, de doubler de 10 à 20 milliards l'enveloppe des prêts garantis et d'étendre le champ des entreprises bénéficiaires à quatre nouvelles catégories: commerces de gros de biens industriels, entreprises de bâtiment travaux publics, de transports et d'hôtellerie. Le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a également demandé à la Sofaris d'accorder une attention particulière aux plus petites entreprises de l'industrie et des services à l'industrie ainsi qu'aux entreprises de l'économie sociale. Enfin, les entreprises du secteur de l'hôtellerie auront désormais accès aux 26 milliards de francs des prêts CODEVI (au taux préférentiel de 8,75%) dont elles étaient exclues jusque-là.

Dans un communiqué, le président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), M. Lucien rebuffel, a jugé *«positives»*, les mesures prises. Le CNPF s'est félicité, de son côté, de ce que l'accès au crédit soit facilité à des entreprises durement affectées par *«plus de deux ans de ralentissement économiques»*. Mais il a déploré que ces mesures soient *«loin de compenser la ponction de 17 milliards de francs que le projet de loi propose d'effectuer sur la trésorerie des entreprises et des banques par différentes initiatives défavorables»* (la taxe professionnelle notamment).

Le Parlement italien adopte les mesures gouvernementales d'austérité

Le Sénat italien a définitivement converti en loi, jeudi 12 novembre, un décret-loi qui apportera 53 000 milliards de lires (environ 210 milliards de francs) dans les caisses de l'Etat sous forme de nouvelles recettes fiscales et d'économies de dépenses sociales. Ces mesures ont été adoptées par 157 voix (démocrates-chrétiens, socialistes, libéraux) contre 70 *(PDS, Républicains, Verts).*

Ce volet est le plus important du plan d'austérité du gouvernement de M. Giuliano Amato, qui porte sur un total d'économies budgétaires de 93 000 milliards de lires (365 milliards de francs).

La nouvelle loi comporte d'importantes innovations en matière fiscale, notamment une taxe minimum sur les revenus des professions indépendantes, une taxe sur les biens de luxe (automobiles de grosse cylindrée, voiliers, avions, réserves de chasse...), la réduction des *exemptions fiscales, et* des réformes profondes des systèmes de santé et de retraites. La fonction *publique est également touchée* avec notamment le blocage des effets salariaux des promotions. – *(AFP.)*

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS À PAYER

LE N° 927 645 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
27 645	GAGNENT	40 000 F
7 645		4 000 F
645		400 F
45		40 F
5		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 10 FÉVRIER 1993

46e TRANCHE
TIRAGE DU 12 NOVEMBRE 1992

LA FRANÇAISE DES JEUX

COMMUNICATION

Les auditions pour compléter l'avant-Arte

Le bon élève Eurêka, la fenêtre et la musique

Le projet éducatif Eurêka, une « fenêtre » de promotion du câble, et le projet Musique France sont candidats au réseau diurne de l'ex-Cinq.

Dans la tradition des concours *français, un bon élève arrive* à l'oral avec un dossier scolaire élogieux, porteur des espoirs de sa *famille et de ses professeurs*, et répond poliment aux questions d'un jury attentif. Eurêka, le projet *de chaîne éducative* qu'examinait jeudi 12 novembre le CSA parmi les candidats à la succession de La Cinq dans la journée, n'a pas failli à cette tradition. Le gotha de l'édition, toutes les chaînes hertziennes (sauf TF 1), ses homologues à l'étranger, des financiers ont promis leur participation au tour de table réuni par M. Jean-Louis Missika, et dont il s'avoue *« très fier »*. L'Etat semble disposé à financer 450 millions de francs par an, les deux tiers du budget prévu (*le Monde* du 4 novembre). Restait donc à faire vibrer devant le CSA la *« grande ambition »* qui anime tous ces partenaires : saisir la chance historique de *« réconcilier l'école et la télévision, l'écrit et l'image »*, de combler le retard français sur les expériences étrangères, de developper l'audiovisuel éducatif sous toutes ses formes et sur tous les supports. M. Missika a du talent pour évoquer la *« relation différente »* avec le spectateur qui distingue une chaîne éducative de ses consœurs distractives *« qu'elle ne déstabilise pas, puisant dans de nouvelles ressources »*; pour décrire une *télévision « ni tableau noir ni professeur »*, qui cherchera des publics ciblés sans négliger d'avoir *de l'audience, devra mesurer son* succès avec des critères spécifiques et se satisferait de toucher un quart des Français chaque jour.

Témoins prestigieux

Pour étayer son discours, le pédagogue Missika avait invité deux témoins prestigieux dans la classe. Le Prix Nobel de chimie Jean-Marie Lehn, qui avoue n'avoir pas la télévision, en achètera une si Eurêka gagne. Car il est anxieux de voir enfin la télévision donner *« le temps d'expliquer des choses compliquées »* et *« faire partager à tous les pouvoirs de la connaissance »*. Le médiatique médecin de l'Antarticque, le docteur Jean-Louis Etienne, était venu faire souffler le vent de la séduction, paré qu'il est à embarquer *pour de nouvelles aventures didactiques.*

Impressionné mais plus terre à terre, le CSA s'est interrogé sur la pérennité des finances d'Eurêka (l'ombre de l'alternance passait dans la salle), sur l'identité de certains actionnaires publics, sur l'attitude des 75 % d'actionnaires privés face à un déficit, dans un projet dont le contrôle *« en dernier ressort »* dépendra de l'Etat. Pour M. Missika, *« Eurêka ne dépensera que ce qu'elle aura »* et, *« le succès appelant le succès »*, pourra poursuivre son rôle moteur, irriguant le *tissu de formation*, avec des clubs d'enseignants, un club d'entreprises. Il assure que l'équipement *des établissements scolaires* en téléviseurs et en magnétoscopes sera rapidement général si les images sont là. Enfin, il écarte habilement l'objection qu'un réseau hertzien national n'est pas nécessaire à une telle chaîne. *« La gratuité, l'accessibilité pour tous, c'est le hertzien aujourd'hui »*, note M. Missika, qui ajoute : *« C'est aussi essentiel pour les parents et les enseignants, pour la mobilisation financière que seul un tel réseau peut enclencher. C'est un symbole de l'importance qu'on attache à la télévision éducative. »*

Le symbole ou rien, tel semble bien la seule question qui reste au CSA. Car avec son dossier, ses appuis, les ralliements du projet Athéna, et peut-être d'autres, Eurêka semble incontournable si le CSA ne renonce pas à attribuer la fréquence. Aussi a-t-il examiné plus brièvement deux autres candidats. Musique France était là – sans illusions – pour rappeler l'antienne de l'industrie musicale française, son désir d'une chaîne musicale hertzienne pour enrayer la baisse de sa part de marché (40 % actuellement contre 50 %). Quand aux câblo-opérateurs, ils réclament une demi-heure par jour pour faire la promotion de leurs chaînes, une *« fenêtre sur câble »* en échange de laquelle ils ouvriraient leurs réseaux à un *« canal du savoir »*, le soir.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Le CSA réclame des précisions sur les normes d'émission et de cryptage des satellites de TV

Pour commencer à émettre com*mercialement le 14 novembre*, le satellite Télécom 2 doit respecter un arrêté interministériel définissant les spécifications techniques de ses signaux. Consulté pour avis, le CSA vient d'estimer que le projet d'arrêté n'est pas assez précis. *« Il conviendrait »*, note le conseil, *« que les spécifications concernant les signaux en bande de base et les caractéristiques de modulation soient publiées rapidement pour tous les types de signaux »*. En termes voilés – la matière est technique, et le projet d'arrêté ne mentionne explicitement ni une norme de cryptage, ni un satellite, ni un opérateur en particulier – le CSA critique également la liberté laissée à Canal Plus d'utiliser pour certaines chaînes de ce satellite son propre système de cryptage, sans en rendre publiques les caractéristiques. Le conseil *« observe »* que le projet d'arrêté *« ne définit aucune spécification technique relative au cryptage. De telles dispositions seraient pourtant de nature à favoriser la transparence du marché et l'exercice d'une libre concurrence entre opérateurs »*.

M. C. I.

EN BREF

□ **Grève des mineurs de Gardanne.** – Un arrêt de travail de vingt-quatre heures a été lancé jeudi 12 novembre dans les mines de Gardanne (Bouches-du-Rhône) après l'annonce de la suppression de soixante-dix emplois à compter de janvier 1993 et de la réduction de 50 000 tonnes de la production annuelle. Alors que la direction précise qu'il ne s'agit *« en aucun cas de licenciements mais de reconversions »*, la CGT *« exige une renégociation de la décision des Charbonnages de France et du ministère de l'industrie, dont l'objectif à terme est d'accélérer la fermeture de la mine de Gardanne »*.

□ **Les sociétés d'autoroutes réclament un doublement des péages pour les poids lourds.** – Les péages payés par les poids lourds sur autoroute devraient progressivement atteindre quatre fois le niveau payé par les voitures particulières au lieu de deux fois environ actuellement, ont estimé jeudi 12 novembre les responsables de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA). Les tarifs doivent en effet mieux rendre compte des coûts supplémentaires d'entretien et de capacité dus à la présence sur les autoroutes de poids lourds qui représentent environ 20 % du trafic. Enfin, l'ASFA reconnaît l'intérêt du transport combiné rail-route, qui permet aux transporteurs routiers de transborder sur le rail leur cargaison, et se déclare favorable au projet de la SNCF de créer une autoroute ferroviaire roulante transportant les poids lourds eux-mêmes.

□ **Zones d'investissement privilégié dans le Nord-Pas-de-Calais.** – La Commission européenne a donné son feu vert mercredi 11 novembre à un projet du gouvernement français de créer deux *« zones d'investissement privilégié »* dans la région Nord-Pas-de-Calais, a annoncé un porte-parole de la Commission.

Selon la réglementation communautaire, les entreprises s'installant dans l'une de ces zones (bassin minier et bassin de la Sambre) pourront bénéficier d'un crédit d'impôt sur les bénéfices pouvant atteindre 22 % de l'investissement réalisé au cours de leurs trois premières années d'existence. Cet arrangement sera valable pendant cinq ans.

Le Monde
L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

8e arrdt
RUE DE LIÈGE
P. de t. stand. chbre serv. s/rue, 6e étg., eau chaude. 159 000 F - 44-78-86-85.

10e arrdt
Mo REPUBLIQUE. Pierre de taille. Dble séj. s/rue. 3 chbres, cuis. tt cft. Tapis escalier. 1 450 000 F 44-78-86-81.

11e arrdt
Mo NATION. Vue imprenable. Verdure 2 P à rénover, cuis., entrée, 1er étg., calme. Soleil. Px 440 000 F. Tél. : 44-78-86-85.

PLACE VOLTAIRE (près) BEAU 2 P. Coin cuis., WC, s. de b. séparés. Refait à neuf, digicode. 445 000 F créd. 43-70-04-84.

12e arrdt
PX INTÉRESSANT. Imm. réc.
PLACE DAUMESNIL
93 m². Stand. Dble liv., 2 chbres, gd balc., box, 5e ét. Soleil. 123, r. de Reuilly. Samedi, lundi, 14 h à 17 h.

16e arrdt
PRIX INTÉRESSANT
TERRASSE 28 m²
Mo TROCADÉRO. Récent cft. liv., 2 chbres, 2 bains, 2 wc. Park. 14, rue des Sablons. Asc. No 7 - 4e étage. Samedi, dimanche 14 h 30-17 h.

19e arrdt
BUTTES-CHAUMONT loft 90 m² Séj. + cuis. amér. 43 m² Poutre à 4 m ht. Mezz. + 2 ch. Calme sur cour. 1 600 000 F. 48-03-27-59 (Répondeur).

20e arrdt
EXCEPTIONNEL à 300 m place Gambetta, dans résidence très calme donnant sur jardins intérieurs, grands appartements neufs de 4 et 5 P. Livraison immédiate. A partir de 17 400 F le m². Frais réduits. BREGUET 47-58-07-17.

92 Hauts-de-Seine
MONTROUGE - MAIRIE EXCEPTIONNEL GD 2 P. Parfait état - Plein sud. Très calme - A SAISIR 840 000 f - 43-35-52-82.

93 Seine-Saint-Denis
PANTIN (93). Proche Mo et gare. Dans immeuble fin 19e, de 3 ét., au 2e, 3 P. 55 m², séj., 2 chbres, cuis., s. de.b. avec wc, entrée, cave. Possib., park. Dans cour fermée. Bien orienté. 850 000 F. Tél. : (1) 48-44-73-77.

Province
DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, proche Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. État impec. 43-59-69-74, matin.

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 PIÈCES sur 900 m² terrain. Rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée, 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, w.c., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s. de bns, dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m². Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre.
Prix : 1 500 000 F.
Après 19 h : 45-98-12-78.

villas

ESPAGNE, proche BENIDORM province d'ALICANTE. Part. vend villa, récente, 135 m², séjour/salon, cuis. américaine, 3 chbres, 2 salles de bains, 2 wc, sur terr. arboré 750 m². Entièr. meublé. 580 000 F. Tél. : (16) 53-70-43-18

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

appartements achats

VOUS VENDEZ OU LOUEZ UN APPARTEMENT, adressez-vous à UN PROFESSIONNEL 40 ans d'expérience SIFECO. 44-78-86-81

échanges

Donne location gratuite, 2 PIÈCES, s. d. bs, tous conft, Montchanin. Golf. TGV, contre studio Paris, étud.
Tél. : (16) 85-45-80-55

L'AGENDA

Cours
Gymnastique à domicile. Par professeur de culture physique diplômé d'État. Travail sérieux. Bonnes références. Tél. 42-39-04-93 (rép.).

Jeunes filles au pair
AU PAIR INTERNATIONAL recherche JEUNE FILLE AU PAIR minimum 20 ans pour partir 1 an en AUSTRALIE, MELBOURNE à partir du début décembre. Egalement des familles en Angleterre.
Tél. :
CAROLYN (1) 34-93-00-26.

Spécialités régionales (vin)
Direct. du vigneron à votre table un vin de fêtes
MONTLOUIS-sur-LOIRE
A.O.C.
Sec, ½ sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus millésimes dispon. Tarifs sur demande
Tél. : (16) 47-50-80-84.

Vacances, tourisme, loisirs
SKI DE FOND
Haut-Jura 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confortable, rénovée, chbres 2 personnes avec s. de bns, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi, tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 450 F à 3 050 F pers./semaine.
Renseignements et réservations (16) 81-38-12-61
LE CRET-L'AGNEAU
La Longeville - 25650 MONTBENOIT

automobiles

de 7 à 12 CV
Part. vend R25 GTX 1986, 1re main, blanche, excel. état. 79 000 km. Prix : 30 000 F. B. LETHUILLIER
Tél. bur. : 48-89-68-40
Tél. dom. : 43-09-59-73 à partir de 20 heures.

ASSOCIATIONS

appels

JEUNE COMME LE MONDE
Journal d'étudiants cherche jeunes plumes.
Tél. : (16-1) 43-33-21-44.

appels

ASSOCIATION CERMES Organise conf. 14-11-92 à 20 h Paris, Palais des Congrès. « LA MORT, nouvelles approches : Energétique, Philosophique, religieuse et spirituelle » par G. SAREZINSKI ENTRÉE 100 F.

VIE DES ENTREPRISES

Subissant le contre-coup de la récession

La SNCF prévoit 2,5 milliards de francs de pertes en 1992

La SNCF plonge dans le «rouge». Frappée par le ralentissement du trafic l'an passé, elle n'arrive pas à remonter la pente en 1992. Bien au contraire. L'année 1991, avec un chiffre d'affaires de *53,6 milliards de francs, s'était* traduite par un bénéfice symbolique de 6 millions de francs, mais ce bon score était lié à des opérations exceptionnelles (cessions immobilières, mise en location de matériel roulant...) s'élevant à 2,7 milliards *de francs.*

Cette année, l'exercice 1992 devrait se solder *par* un déficit de 2,47 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 55,78 milliards. *Le* probable report à l'année prochaine de la cession au groupe *Air France des actions d'Air Inter*, estimées entre 450 et 500 millions de francs, a fait grimper d'autant le déficit. Selon la SNCF, ces mauvais résultats s'expliquent par le maintien de taux d'intérêts élevés – l'entreprise cumule un endette*ment d'une centaine de milliards* de francs, – par une sous-tarification persistante des transports de marchandises dans un contexte plus favorable à la route et par des recettes inférieures aux prévisions d'environ 2 milliards de francs.

L'année 1993 s'annonce pire encore, avec un déficit prévisionnel de 2,83 milliards de francs, en dépit d'une amélioration de l'excédent brut d'exploitation estimée à 600 millions de francs. Cette aggravation est liée à une augmentation *de l'ordre de 1,6 milliard de francs* des frais d'amortissement et des charges financières. Dans cette mauvaise passe, la SNCF attend des décisions des pouvoirs publics aptes à apporter *«les conditions d'un redressement durable»*, a déclaré son président, M. Jacques Fournier.

Il faut d'abord harmoniser les conditions de la concurrence avec les transporteurs routiers et les autres opérateurs de transports ferroviaires européens. Au 1er janvier *1993, les entreprises de chemins de* fer communautaires pourront transiter ou faire du transport combiné dans les différents pays de la CEE moyennant une redevance. L'amélioration de sa compétitivité passe par une meilleure contribution de l'Etat aux charges d'infrastructures, estime la SNCF.

Deuxième point, la société de chemins de fer estime ne plus avoir les moyens de faire face seule à ses obligations de service public en matière d'aménagement du ter*ritoire. En période de développe*ment de trafic, les excédents dégagés sur les relations bénéficiaires permettent de couvrir les pertes des lignes déficitaires. Aujourd'hui, l'entreprise publique souhaite une contribution des collectivités concernées (Etat, régions) dans un cadre contractuel. Le problème se pose particulièrement sur certaines liaisons grandes lignes, notamment les «transversales», à l'origine d'un déficit d'environ 1 milliard de francs.

Enfin l'état des comptes de la SNCF risque de l'empêcher de supporter seule la charge des nouvelles lignes à grande vitesse figurant au schéma directeur. L'entreprise *publique réclame pour la poursuite* de ce programme la mise au point d'un schéma de financement comportant une part de fonds publics et un portage par des entités autres que la SNCF, comme ce qui est envisagé pour le TGV-Est. L'entreprise publique n'exclut pas, si les discussions avec l'Etat aboutissaient, de financer le TGV-Méditerranée, de moins en moins rentable, de la même manière.

M. La.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ALLIANCES

□ **Gardini et Beca s'allient dans le secteur de la viande bovine.** – La société française Vital Sogeviandes, du groupe Gardini, et la société italienne Beca, filiale du groupe Multifin Beca dirigé par les familles Dall'Olio et Armaroli, ont conclu un accord visant à développer une stratégie commune dans le secteur de la viande bovine. Cet accord prévoit la création de socié*tés communes (à 50-50) dans la* production et la commercialisation des produits frais ou surgelés en Italie. Les premiers marchés tests concerneront des produits déjà commercialisés en France sous la marque Charal. Vital Sogéviandes (4,6 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991), est le premier groupe privé dans le secteur de la viande bovine en France. Beca *SPA est le deuxième opérateur ita*lien dans le secteur de la viande bovine (2 milliards de francs de chiffre d'affaires).

VENTE

□ **Stora (bois, papier) cède ses 13 % de Korsnaes à Kinnevik.** – Après un premier refus, le groupe industriel suédois Stora (bois, papier) a accepté de céder au groupe financier Kinnevik les 13 % des actions et les 15 % des voix du conseil d'administration qu'il détient dans la société Korsnaes. Stora estime, en effet, que la nouvelle offre qui lui a été faite, est tout à fait *«acceptable»*. Quatrième groupe papetier suédois, Korsnaes a réalisé pour les trois premiers trimestres de l'année un bénéfice avant impôts de 417 millions de couronnes environ (371 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 2,9 milliards de couronnes. Le groupe Kinnevik, qui pour l'instant possède 44,5 % des actions Korsnaes, a lancé le 30 septembre dernier une OPA sur la totalité des actions pour l'incorporer au sein de Kinnevik Industrifoervaltings AB.

RÉSULTATS

□ **Burton Group (confection, distribution) : retour au bénéfices.** – La société britannique de confection et distribution Burton Group a réalisé, lors de son dernier exercice annuel (clos en août), un bénéfice imposable de 9,4 millions de livres (77 millions de francs) contre une perte avant impôt de 13,4 millions l'année précédente. Le chiffre d'affaires du groupe (qui contrôle notamment les chaînes de magasins d'habillement Burton, Topman, Dorothy Perkins et Principles), a également progressé, s'élevant à 1,765 milliard de livres contre 1,661 milliard l'an dernier. Malgré une conjoncture difficile, la progression a été particulièrement sensible (+ 13,7 %) au deuxième semestre. Le groupe a, toutefois, annoncé la fermeture de 88 magasins non rentables, sans préciser le nombre d'emplois qui seront supprimés.

□ **SCETA : progression de 11 % du chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre.** – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe SCETA, le holding des filiales de la SNCF, s'est *élevé à 10,83 milliards* de francs pour le premier semestre de 1992, soit une progression de 11 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette progression s'explique principalement par l'intégration du trans*porteur danois Samson. Le résultat* courant, marqué par la progression des charges financières, reste toutefois au même niveau qu'en 1991, soit 185 millions de francs. Pour l'ensemble de l'année, le groupe SCETA prévoit un résultat hors *plus-values en progression sur* l'exercice antérieur.

LIQUIDATION

□ **Liquidation de la Banque commerciale congolaise.** – La Banque commerciale congolaise (BCC, le plus grand établissement bancaire du Congo), a été liquidée à la suite de difficultés financières. Cette décision a été prise au cours d'une réunion des actionnaires de la BCC, indique un communiqué publié le 11 novembre qui précise qu'une nouvelle banque appelée BCC-Crédit lyonnais Congo sera créée prochainement. La nouvelle banque reprendra les dépôts de la clientèle privée, le passif public, le *passif bancaire national privé de la* BCC, ainsi que le passif envers les établissements de crédit étrangers.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile «Les rédacteurs du *Monde*»,
«Association Hubert-Beuve-Méry»
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du «Monde» 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Telex MONDPUB 634 128 F
Telefax : 46-62-98-73 - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
221 MQ 02 PP Paris RP
Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □
Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 novembre ↑

Sans conviction

Séance incertaine et sans grande passion vendredi 13 novembre à la Bourse de Paris, affectée dans la matinée par des prises de bénéfice. Le manque de ressort de Wall Street et *la faiblesse, vendredi matin, du MATIF* pesaient également sur la tendance. Après avoir entamé la journée sur un recul de 0,70 %, l'indice CAC 40 limitait ensuite ses pertes pour s'inscrire en milieu de journée sur une petite hausse de 0,11 % à 1 823,50 points.

Les milieux financiers ont apprécié la nouvelle baisse des taux d'un quart de point intervenue en France jeudi mais la jugent néanmoins insuffisante pour relancer la machine économique. Les opérateurs profitent en fait des mouvements de hausse pour dégager quelques bénéfices.

Du coté des valeurs, Pernod Ricard, qui a annoncé que ses prévisions de *hausse de 6 % des profits cette année* ne seraient pas tenues, perd 5,9 %. De la même façon, Saint-Gobain continue d'être affecté par l'annonce, mardi 10 novembre, d'une baisse de 3,1 % de son chiffre d'affaires à structure constante pour les neuf premiers mois de 1992 et cède 2,5 %. Le groupe Colas (filiale de Bouygues), agissant de concert avec la Société d'investissement de travaux publics (SITP), a annoncé vendredi qu'il lançait une offre publique d'échange ou une offre publique d'achat amicale sur la totalité des actions de SACER (Société anonyme pour la construction et l'entretien des routes). Colas propose aux actionnaires de SACER soit d'échanger leurs titres contre des actions Colas à raison d'une action SACER contre une action Colas soit de lui vendre leurs actions au prix de 630 F par titre.

NEW-YORK, 12 novembre =

Inchangée

Wall Street a clôturé pratiquement inchangée, jeudi 12 novembre, à l'issue d'une séance irrégulière et très active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 239,77 points en baisse de *0,56 point (– 0,02 %). Le volume des* transactions a été très élevé avec quelque 225 millions de titres échangés. Le nombre des valeurs en hausse a surpassé celui des titres en baisse : 902 contre 862, alors que 581 actions sont restées inchangées.

La chute des demandes d'allocation-chômage – *à leur plus bas niveau* depuis deux ans – a surpris les experts qui tablaient généralement sur une hausse de 8 000 de ces demandes. Des analystes ont toutefois relevé que les investisseurs ont déplacé rapidement leurs capitaux d'un groupe de titres à l'autre, ren*dant ainsi l'activité très soutenue,* mais laissant l'indice Dow Jones largement inchangé.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 12 nov.
Alcoa	67 1/2	67 7/8
ATT	45 5/8	45 7/8
Boeing	34 7/8	35 1/4
Chase Manhattan Bank	25 7/8	25 3/4
Du Pont de Nemours	46 7/8	47
Eastman Kodak	40 7/8	40 1/2
Exxon	58 1/2	58 7/8
Ford	38 3/8	39
General Electric	78 3/8	78 3/4
General Motors	30 1/4	30 1/2
Goodyear	69 3/4	69 5/8
IBM	65	64 1/8
ITT	68 1/4	67 3/4
Mobil Oil	60 1/8	59 7/8
Pfizer	77 1/8	77 1/4
Schlumberger	62 5/8	62 5/8
Texaco	60	59 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	125 5/8	125
Union Carbide	14 3/4	14 7/8
United Tech.	45	44 1/8
Westinghouse	12 3/4	12 1/2
Xerox Corp.	78 1/2	78 1/8

LONDRES, 12 novembre ↑

Nette hausse

Les valeurs ont terminé en nette hausse, jeudi 12 novembre à la *Bourse de Londres, après l'annonce* d'un abaissement de 1 point des taux d'intérêt britanniques par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont. L'indice Footsie a terminé en hausse de 29,6 points, soit une progression de 1,1 %, à 2 726,4 points, se rapprochant de son record absolu atteint le 11 *mai dernier* à 2 744,5 points.

M. Lamont, qui a présenté devant la Chambre des communes son budget pour l'année fiscale 1993-1994, côté dépenses uniquement, a annoncé que la Banque d'Angleterre allait appliquer à partir de vendredi matin un abaissement de 1 point des taux d'intérêt britanniques, qui tomberont à 7 %. Mais le marché est resté relativement calme après cette annonce, qui avait été anticipée depuis plusieurs semaines. Il s'agira de la troisième réduction des taux d'intérêt britanniques depuis la sortie forcée de la livre du Système monétaire européen (SME), le 16 septembre.

TOKYO, 13 novembre ↓

Nouveau repli

La Bourse de Tokyo a clôturé vendredi 13 novembre en légère baisse *au terme d'une séance irrégulière*, sans orientation définie, faute de motivations d'achat. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 46,14 points, soit 0,28 %, à 16 330,79 points. Les transactions ont porté sur environ 320 millions d'actions contre quelque 200 millions jeudi.

Certains opérateurs ont pesé sur les cours en réalisant des ajustements sur les «futures» avant le week-end, mais la plupart des investisseurs ont préféré rester sur la réserve dans l'attente de la publication de résultats de sociétés.

VALEURS	Cours du 12 nov.	Cours du 13 nov.
Ajinomoto	1 210	1 210
Bridgestone	1 100	1 100
Canon	1 290	1 230
Fuji Bank	1 780	1 770
Honda Motors	1 250	1 240
Matsushita Electric	1 090	1 070
Mitsubishi Heavy	501	497
Sony Corp.	3 810	3 820
Toyota Motors	1 370	1 380

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4635	4640
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	494	494
Boisset (Lyon)	224	224
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	820	820
Calberson	180	...
Cardif	741	741
C.E.G.E.P.	158	158
C.F.P.I.	249	249 50
C.N.I.M.	920	920
Codetour	256 70	...
Conforama	...	...
Creeks	104 10	104 10
Dauphin	180	180
Delmas	970	...
Demachy Worms Cie	355	..
Devanlay	980	952
Deville	99 90	100
Dolisos	108	109 50
Editions Belfond	200	....
Europ Propulsion	167 10	165 10
Finacor	110	109
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.I.M.	445	430
Gravograph	131	...
Guintoli	720	...
I.C.C.	152	153 20
Idianova	45	45
Immob. Hôtelière	1001	1000
Internt. Computer	130	130
I.P.B.M.	42	42
Locamic	137	138
Métra Comm.	255 70	255 70
Molex	185	.
N.S.C. Schlumberger	760	760
Publ.Filipacchi	380	380
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	75	75
Serbo	145	145
Sopra	297	237
TF1	334	329 40
Thermador H. (Ly)	345	340
Viel et Cie	100	100
Y. St-Laurent Groupe	639	620

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 novembre 1992
Nombre de contrats estimés : 137 728

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	111	111,74	111,94
Précédent	110,92	111,60	111,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
111	0,36	1,51	0,36	0,90

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 871

COURS	*Nov. 92*	*Déc. 92*	*Janv. 93*
Dernier	1 839	1 855	1 859
Précédent	1 819	1 833	1 827

CHANGES

Dollar : 5,2940 F ↓

Le dollar poursuivait son repli à 5,2940 francs, vendredi 13 novembre, à Paris, contre *5,3555 francs à la clôture des* échanges interbancaires de jeudi. La devise américaine était également à la baisse à Francfort, s'échangeant à 1,5699 DM contre 1,5800 la veille à la clôture.

FRANCFORT	12 nov.	13 nov.
Dollar (en DM)	1,5800	1,5699
TOKYO	12 nov.	13 nov.
Dollar (en yens)	124,13	123,84

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (13 nov.) .... 9 5/16-9 7/16 %
New-York (12 nov.) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	11 nov.	12 nov.
Valeurs françaises	Clos	102
Valeurs étrangères	Clos	85,30
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	Clos	478,06
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	Clos	1 821,51

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	11 nov.	12 nov.
Industrielles	3 240,33	3 239,79

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	11 nov.	12 nov.
100 valeurs	2 696,80	2 726,40
30 valeurs	2 003	2 027,30
Mines d'or	66,80	67,50
Fonds d'Etat	95,54	95,34

FRANCFORT

	11 nov.	12 nov.
Dax	1 512,21	1 535,37

TOKYO

	12 nov.	13 nov.
Nikkei Dow Jones	16 376,93	16 330,79
Indice général	1 246,85	1 242,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

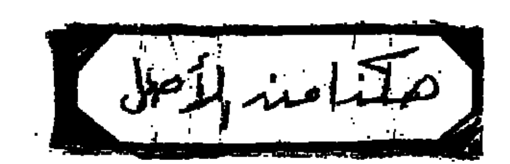
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3180	5,3210	5,3940	5,4000
Yen (100)	4,2939	4,2998	4,3549	4,3637
Ecu	6,6225	6,6250	6,6110	6,6190
Deutschemark	3,3760	3,3765	3,3781	3,3812
Franc suisse	3,7306	3,7354	3,7531	3,7611
Lire italienne (1000)	3,9360	3,9410	3,8880	3,8980
Livre sterling	8,1320	8,1420	8,1790	8,1954
Peseta (100)	4,7166	4,7214	4,6580	4,6681

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16
Yen (100)	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4	3 1/2	3 5/8
Ecu	10 1/16	10 3/16	9 15/16	10 1/16	9 1/2	9 5/8
Deutschemark	8 7/8	9	8 7/8	9	8 1/2	8 5/8
Franc suisse	6 9/16	6 11/16	6 9/16	6 11/16	6 7/16	6 9/16
Lire italienne (1000)	13 3/4	14 1/4	14	14 1/2	13 1/2	14
Livre sterling	7 3/16	7 5/16	7	7 1/8	6 3/4	6 7/8
Peseta (100)	14 1/8	14 3/8	14	14 1/4	13 3/4	14
Franc français	9 5/16	9 7/16	9 3/8	9 1/2	9 1/16	9 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Le président de Sanyo évincé.** – Le président de Sanyo, M. Iue Satoshi, vient d'être victime d'une éviction en douceur. Le numéro un du groupe d'électronique japonais a été déchargé de ses fonctions de président et nommé à compter du 1er décembre au poste honorifique de «chairman» en charge de la supervision du groupe. Très proche du nouveau président américain, M. Bill Clinton, qui avait logé chez lui, lors de sa visite au Japon, le président de Sanyo est tombé, victime des mauvais résultats de son groupe. Atteint à la fois par la dégradation du secteur électronique grand public et la mauvaise santé de sa branche *équipements industriels*, Sanyo devrait, selon les analystes cités par le *Financial Times*, terminer l'exercice 1992, clôturé en novembre, par une perte d'exploitation de l'ordre de 81 millions de dollars. Prochain président, M. Yasuaki Takano, soixante et un ans, aura comme tâche prioritaire la restructuration du groupe.



MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 13 h 30

BOURSE DU 13 NOVEMBRE

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 9,8% 78...	100 08	3 32
10,80% 79/94...	102 30	2 07
Emp.Etat 13,4% 83.	104 90	12
Emp.Etat 12,2% 84.	100	12 16
10,26% mars 86...	106 40	6 91
OAT 10% 5/2000...	110 86	4 65
OAT 9,9% 12/1997	107 50	9 08
OAT 9,8% 1/1996..	104 75	7 71
PTT 11,2% 85...	107 35	9 75
CFF 10,30% 88...	105 20	7 54
CFF 10,25% nov 90	110 20	6 82
CNA 10 % 1979...	101 40	6 59
CNB Bques 5000F..	99 45	3 15
CNB Paribas 5000F..	97 80	3 15
CNB Suez 5000F...	98 10	3 15
CNI 1/82 5000F...	99 10	3 15
CNT 9 % 86...	100 30	4 98
CRH 10,90% déc.85	112	8 55
CHARB FCE 3% 100	154 50	....
CNCA...	1016	....
Cerus...	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	866	....
Ly. Eaux cv 6,5%...	798	....
Thoms. cv 9,2% 86.	730	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Applications Hydr...	1575	1575
Arbel...	435	430
Bains C.Monaco...	900	900
B.Hypoth.Europ...	300	....
B.N.P. Intercont...	308 10	....
Bénédictine...	2270	....
Bidermann Internat...	480	....
Blanzy Ouest...	1100	....
B T P...	30	30
Cambodge...	890	....
Carbone Lorraine...	300	303
Case Poclain...	3 40	....
C.B.C...	243	248
C.E.G.F (Frigor.)...	713	711
Cerussaire Blanzy...	312 50	315
Ceragan...	24 90	23 10
Champex Ny...	27 05	26 30
CIC (CIP)...	119 70	120 30
C.I.M...	616	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)...	2506	....
Comiphos...	595	605
Cie Industrielle...	3720	....
Cpt Lyon Alemand...	299	299
Concorde...	520	511
Constr.Méti.Prov...	12 50	....
Crédit Gén.Ind...	110 10	110 20
Cr Universel (Cie)...	360	360
Darblay...	650	....
Delmas Vieljeux...	1960	....
Didot Bottin...	550	560
Eaux Bassin Vichy...	3000	3000
Ecia...	262	259 80
Ent.Mag. Paris...	4200	....
Entrepôts-Béghin CI...	489	489
Fidei...	375	375
Finalens...	300	300
F.I.P.P...	48 70	....
F.N.A.C...	1640	1639
Foncière (Cie)...	480	480
Fonc.Lyonnaise...	546	535
Foncina...	309	....
France I.A.R.D...	319	313
France SA (La)...	1214	1230
From. Paul-Renard...	2050	2050
Gaumont...	372	380
Geneflm...	255	256
Gévelot...	537	....
G.F.C...	361	361
Groupe Victoire...	885	850
G.T.I (Transport)...	229	....
Immobail...	325	329
Immobanque...	620	645
Im.Marseillaise...	4051	....
Invest.(Sté Cie.)...	3120	....
Lambert Frères...	....	....
Lille Bonnières...	924	920
Locafinancière...	464	464
Louis Vuitton...	720	..
Louvre...	2050	2026
Lucia...	297	....
Machines Bull...	19 70	19 70
Mag.Uniprix...	170 10	175
Magnant...	840	...
Métal Déployé...	355	355
Mors...	42 50	43 10
Navigation (Nle)...	172	172
Optorg...	231 50	231
Oréal (Cl)...	545	541
Origny-Desvroise...	445	449
Palais Nouveauté...	1205	....
Paluel Marmont...	500	....
Parfinance...	158	160
Paris France...	238	....
Paris Orléans...	180	178
Parthena Invest...	370	370
Pathé Cinéma...	....	....
Piper Heidsieck...	823	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher...	292	....
Promodès (Cl)...	380	382
Publicis...	520	495
Rochefortaise...	118	....
Rosario...	130	130
Rougier...	209	208
S.A.C.E.R...	517	...
S.A.F.A.A...	210	210
S.A.F.I.C Alcan...	160	166
Saga...	354	355
Saint Dominique (F.)...	115	115
Salins du Midi...	527	525
Savoisienne M...	142	142
S.C.A.C...	690	....
Semalle...	515	524
S.Etud.Part. (M)...	130	158
Silic...	525	....
Siminco...	90	81 40
S.I.P.H...	110 10	110 10
S.M.C.I...	68	....
Sofal...	480	475
Soffo...	181	209
Sofical...	1020	....
Soficam (ex Saram)...	70	...
Sofragi...	2299	...
Soudure Autogène...	691	600
Sovabail...	270	...
Sterni...	550	.
Taittinger...	2030	2025
Testut-Aequitas...	221	...
Tour Eiffel...	211	211
Ufiner...	1020	...
Vicat...	460	447
Viniprix...	1500	...
Virax...	104	....
Maroc Sté Brasserie.	500	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G...	510	....
Akzo Nv Sico...	403 50	400 60
Alcan Aluminium...	88 20	..
American Brands...	221 40	....
Arbed...	440	....
Asturienne Mines...	80 10	80 10
Banco Popular Espa...	452	470
B.Reglements Int...	21500	21500
Can Pacifique...	60 20	60 50
Chrysler Corp...	143 10	145
C I R...	3 97	...
Commerzbank...	805	809
Dow Chemical...	290	289 50
Fiat...	15 15	16 70
GBL (Brux Lamb)...	435	419
Gevaert...	826	...
Glaxo Holdings Ltd...	67	68
Goodyear Tire...	358	389
Grace and Co (WR)...	174	..
Honeywell Inc. Int...	321 40	306
Johannesburg...	48	54 90
Koninklijke Pakhoed...	74	.
Kubota...	23	21 90
Midland Bank...	39	32
Noranda Mines...	74 80	71 25
Olivetti priv...	4 55	4 55
Pfizer Inc...	419	413 40
Ricoh...	25	..
Robeco...	282 60	282 50
Rodamco NV...	130 30	132 80
Rolinco...	276 90	277 20
Sapem...	4	...
Sema Group...	25 10	...
SKF Aktiebolaget...	52 20	52 20
Tenneco Inc...	179	170 50
Toray Ind...	25	....
West Rand Cons...	4 30	4 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Hors-cote		
Bque Hydro Energie..	650	....
Calciphos...	74	....
C G H Cogenhor...	7 25	..
Coparex...	587	..
Drouot Assurances...	...	.
Electro-Banque...	...	....
Europ. Accum...	80	....
Europ Soudres Ind...	12 20	11 60
Gachot S.A...	42 50	41
Guy Degrenne...	355	...
Lecteurs du Monde...	167 10	167 10
Nicolas...	1080	.. .
Particip. Percier...	300	...
Quadrant...	40	...
Rorento N.V...	239 10	238
St-Gobain-Emballage	1612	..
Schlumberger Ind...	540	..
S.E.P.R...	1440	....
S.M.T. Goupil...	1	...
S.P.R. act. B...	226 10	....
Waterman...	1100	. .

PUBLICITÉ
FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

SICAV (sélection) 12/11

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 13/11	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)...	5 359	....	5 1	5 6
Ecu...	6 615	....	....	....
Allemagne (100 dm)...	337 440	....	327	347
Belgique (100 F)...	16 405	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)...	299 950	....	290	310
Italie (1000 lires)...	3 937	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)...	87 980	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)...	8 164	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes).	2 604	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)...	373 880	....	362	382
Suède (100 krs)...	89 600	....	85	93
Norvège (100 k)...	82 850	....	78	86
Autriche (100 sch)...	47 864	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)...	4 719	....	4 4	5
Portugal (100 esc)...	3 795	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)...	4 245	....	4	4 4
Japon (100 yens)...	4 329	....	4 1	4 3

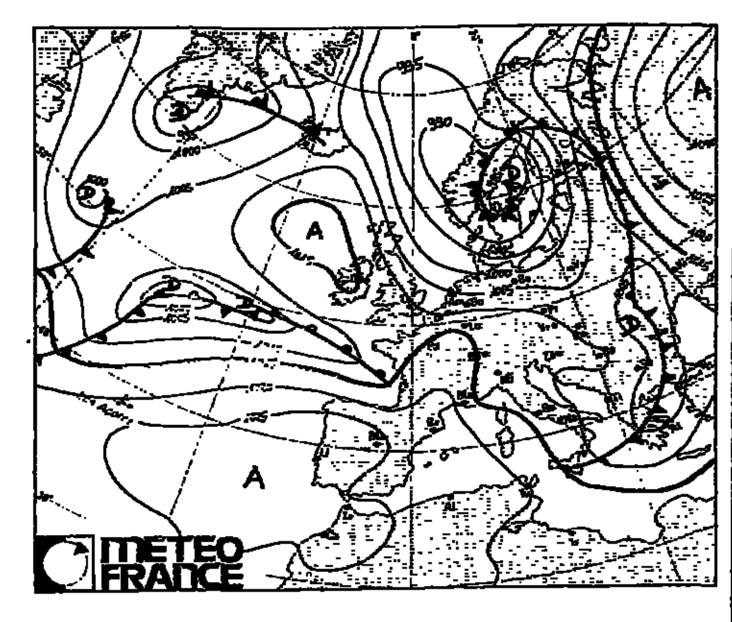
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/11
Or fin (kilo en barre)...	57800	57400
Or fin (en lingot)...	57950	57450
Napoléon (20f)...	332	329
Pièce Fr (10 f)...	405	.....
Pièce Suisse (20 f)...	333	328
Pièce Latine (20 f)...	331	332
Souverain...	432	432
Pièce 20 dollars...	2270	2250
Pièce 10 dollars...	1030	1090
Pièce 5 dollars...	650	.....
Pièce 50 pesos...	2140	2130
Pièce 10 florins...	340	335

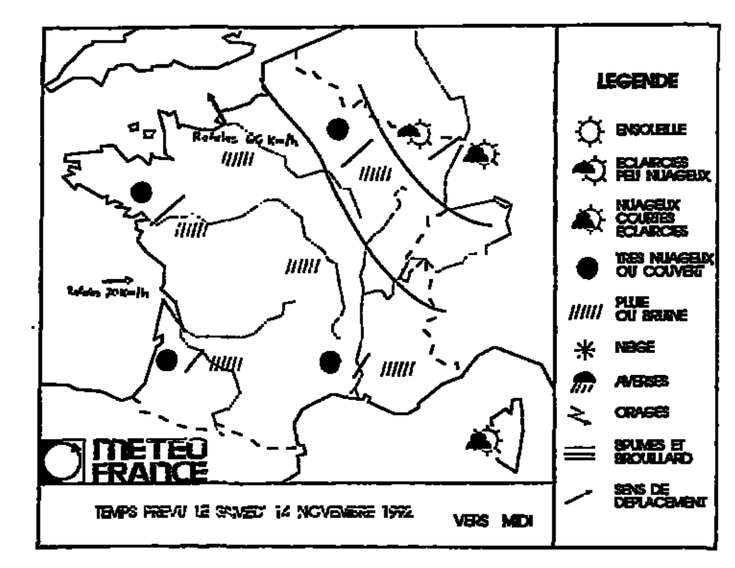
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 NOVEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE 1992

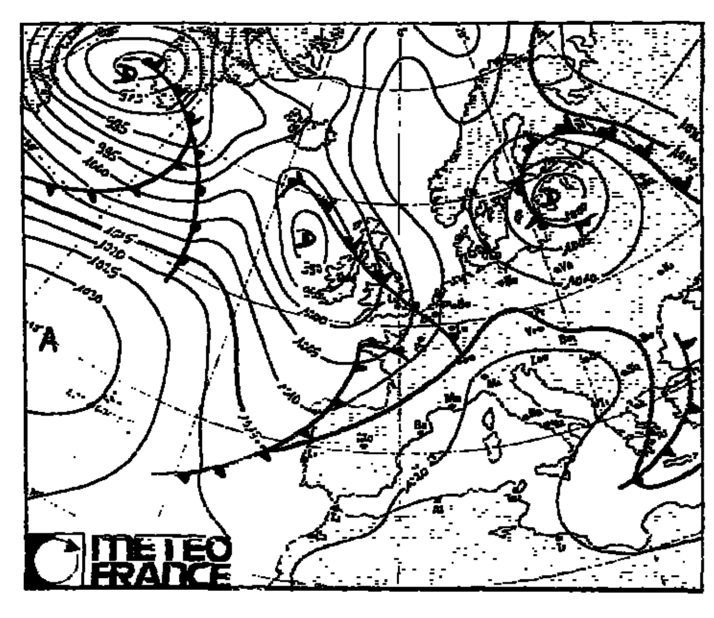


Samedi : pluies par l'ouest. – Le matin, à l'ouest d'une ligne Rouen-Marseille, la pluie sera au rendez-vous, et elle sera plus forte de la Bretagne aux Pyrénées. Les vents de sud-ouest souffleront à 70 km/h en rafales près des côtes. Du Nord à la Bourgogne jusqu'au Sud-Est à la Corse, les nuages seront abondants. Du Nord-Est aux Alpes du Nord, les brumes ou brouillards laisseront place des éclaircies. L'après-midi, le ciel sera couvert sur l'ensemble du pays avec des pluies faibles. Seuls, l'Alsace et la Corse, profiteront encore de quelques éclaircies.

Les températures minimales iront de 1 degré à 4 degrés au Nord, 9 degrés à 10 degrés au Sud-Ouest, et 3 degrés à 5 degrés au Sud-Est.

Les températures maximales avoisineront 8 degrés à 11 degrés au Nord et 13 degrés à 16 degrés au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 15 NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-11-1992 à 18 heures TUC et le 13-11-1992 à 6 heures TUC — le 13-11-92

FRANCE			
AJACCIO	16	5	C
BIARRITZ	15	10	P
BORDEAUX	14	10	P
BOURGES	11	6	P
BREST	11	6	N
CAEN	10	5	C
CHERBOURG	11	4	C
CLERMONT-FER	11	– 3	[illegible]
DIJON	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GRENOBLE	15	[illegible]	P
LILLE	[illegible]	[illegible]	D
LIMOGES	10	6	P
LYON	12	5	P
MARSEILLE	15	[illegible]	P
NANCY	6	3	C
NANTES	15	7	P
NICE	20	9	N
PARIS-MONTS	11	6	C
PAU	14	7	C
PERPIGNAN	15	9	P
POINTE-A-PITRE	32	23	C
RENNES	12	6	C
ST-ETIENNE	10	5	P
STRASBOURG	8	4	C
TOULOUSE	14	8	P
TOURS	11	5	P

ÉTRANGER			
ALGER	21	14	C
AMSTERDAM	9	5	N
ATHÈNES	20	18	N
BANGKOK	29	21	D
BARCELONE	18	6	N
BELGRADE	9	2	D
BERLIN	8	4	C
BRUXELLES	8	3	A
LE CAIRE	23	13	D
COPENHAGUE	6	4	D
DAKAR	29	25	P
DELHI	30	15	D
GENÈVE	7	5	A
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	15	12	A
JÉRUSALEM	20	8	D
LISBONNE	19	13	C
LONDRES	10	0	D
LOS ANGELES	22	11	D
LUXEMBOURG	6	2	A
MADRID	17	4	D
MARRAKECH	26	12	D
MEXICO	21	10	O
MILAN	17	– 3	D
MONTRÉAL	6	– 1	O
MOSCOU	– 2	– 6	N
NAIROBI	25	15	C
NEW-YORK	16	10	P
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	18	7	D
PÉKIN	11	– 1	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	20	5	D
SEVILLE	23	10	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	6	3	P
SYDNEY	17	13	D
TOKYO	18	10	C
TUNIS	23	12	N
VARSOVIE	9	0	N
VENISE	14	3	D
VIENNE	10	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Xavière, Léonie et Victoire, ont l'immense joie d'annoncer la naissance de leur petit frère,

Auguste.

Gérard et Frédérique GUERLAY.

42, rue Sala,
69002 Lyon.

– Elisabeth COUFFIGNAL-RICHARD et Alain RICHARD,
Jean-Philippe, Sibylle,
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 5 novembre 1992.

Saint-Ouen-l'Aumône. Paris.

Mariages

– En ce 14 novembre,

Nathalie MORÉ

est folle de joie d'annoncer son mariage avec

Jean-François BONSON,

le 4 septembre 1993.

Décès

– Le président,
Le comité,
Les membres du Cercle franco-allemand,
ont le regret de faire part du décès du

comte Charles CELIER,
maître de requêtes honoraire
au Conseil d'Etat,
un des fondateurs du Cercle en 1963.

De 1973 à 1989, il en a assuré la présidence. Depuis cette date, il en était président d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 13 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Denis de Viry-Châtillon.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Mme Paule Dupré, née Huin,
son épouse,
Mme Béatrice Jean-Dupré,
Emmanuel et Hélène,
sa fille et ses petits-enfants,
Mme Albertine Huin,
M. et Mme Albert Huin
et leurs enfants,
Mlle Jane Huin,
M. et Mme Michel Dupré
et leurs filles,
M. et Mme Alain Dupré,
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérald DUPRÉ,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
proviseur honoraire
du lycée Jacques-Prévert
à Boulogne-Billancourt,

survenu à Paris le 11 novembre 1992, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques religieuses auront lieu à Laurac-en-Vivarais (Ardèche), le 17 novembre, à 15 heures.

90, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne-Billancourt
421, boulevard Roger-Salengro,
69400 Villefranche-sur-Saône.
Chemin de Rabette,
07110 Laurac-en-Vivarais.

– *Janine Guibert,*
son épouse,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire connaître le décès, survenu le 7 novembre 1992, dans sa soixante-douzième année, de

Etienne GUIBERT,
agrégé de l'Université,
inspecteur d'académie honoraire,
vice-président cofondateur des MIJE
(Maisons internationales
de la jeunesse et des étudiants),
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille commémorative
de la guerre 1939-1945
d'engagé volontaire,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
médaille d'or
de la jeunesse et des sports.

La crémation et la cérémonie religieuse ont eu lieu le 10 novembre, à Auxerre (Yonne).

6, boulevard De-Lattre-de-Tassigny,
89210 Brienon-sur-Armançon.

– Christian Flavigny,
son époux,
Ses enfants,
Sa petite-fille,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simone FLAVIGNY,
née Weber,

survenu le 7 novembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Poligny (Jura).

23, parc de la Bérengère,
92210 Saint-Cloud.

– Le comité de rédaction de la revue *la Banque des mots* a le regret de faire part du décès du

professeur Joseph HANSE,
président du Conseil international
de la langue française,

survenu le 7 novembre 1992.

– Ses collaborateurs,
Abdelouahab Ayadi,
Hubert Joly,
Pauline Journeau, Franck Maury,
Pravina Nallatamby, Ali Salmi,
ont le profond regret de faire part du décès du

professeur Joseph HANSE,
président du Conseil international
de la langue française de 1968 à 1991.

11, rue de Navarin,
75009 Paris.

(Le Monde *du 11 novembre.*)

– Marie et Eldon Ferguson,
ses enfants,
Sylvie et Bertrand Carré,
Florence Durup,
Juliette et Vincent Rouillon,
ses petits-enfants,
Les familles Durup et Drouot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Léon LE JUDEC,
née Marie Drouot,

survenu le 6 novembre 1992, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu à Lanvallon, en Bretagne.

95, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

– M. Michel Malville
Et ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Saloné MALVILLE.

– Mme Charles Vasseur,
son épouse,
M. et Mme Pierre Vasseur,
M. et Mme Jacques Vasseur,
M. et Mme Paul Vasseur,
M. et Mme Alain Brouard,
M. et Mme Jean-Guy Vasseur,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ses frère, sœur, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Charles VASSEUR,

survenu à Paris, le 5 novembre 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Colleville-sur-Mer (Calvados).

145, rue Pelleport,
75020 Paris.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Fanny VOGEIN-RAPPOPORT,
ancien chef de clinique
des hôpitaux de Paris,
qui fut assistante du professeur Clovis Vincent et médecin de la Fédération nationale des déportés, internés et résistants patriotes,

survenu à son domicile, le 11 novembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 18 novembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée Edgar-Quinet.

39, boulevard du Port-Royal,
75013 Paris.

– Mlle Irène Weber,
Le docteur André Weber,
M. et Mme Francisco Herrera,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise WEBER-SEMENOFF,
artiste peintre animalier,

leur sœur et parente,

survenu le 11 novembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 novembre, à 11 heures, en l'église russe Notre-Dame-de-l'Assomption, à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, chemin Castan,
1224 Chêne-Bougeries (Suisse).
41, avenue Jean-Jaurès,
74500 Evian.

Anniversaires

– Il y a quinze ans, le 15 novembre 1977, disparaissait

Georges FRIEDMANN.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui et l'associent dans leurs pensées à

Mme Georges FRIEDMANN,
née Hania Olszewska,

décédée le 13 juin 1957.

Liliane Boccon-Gibod,
48, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– En ce quatrième anniversaire de son départ, souvenons-nous de

Christiane GALLENCA,
professeur des Universités.

« Mingled with that faire company shall we. On bankes of violets and of hiacinths. Of loves devising, sit and gently sport. »

Soutenances de thèses

– Université Paris-V (Sorbonne), le mercredi 18 novembre 1992, à 13 h 45, foyer des professeurs, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6e, Mme Béatrice Lecestre-Rollier : « Anthropologie d'un espace montagnard. Les Aït Bou-Guemez du Haut-Atlas marocain ». Doctorat d'anthropologie sociale et culturelle.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 96 F
Abonnés et actionnaires .. 85 F
Communicat. diverses .... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, jeudi 12 novembre, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été rendu public, dont voici les principaux extraits.

- **Exploitation commerciale des voies navigables**

(Lire page 20.)

- **Encouragement à l'investissement des petites et moyennes entreprises**

(Lire page 21.)

- **Simplification des rapports entre les assurés sociaux et la Sécurité sociale.**

Le ministre des affaires sociales et de l'intégration a présenté une communication sur la simplification des rapports entre les assurés sociaux et la Sécurité sociale.

Pour obtenir le remboursement de leurs dépenses médicales et pharmaceutiques ou pour être admis dans un établissement de soins, les assurés sociaux doivent accomplir certaines formalités. L'utilisation des technologies télématiques doit permettre de supprimer ou de simplifier radicalement ces formalités. Dans cette perspective, chaque assuré social détiendra une carte dotée d'un microprocesseur. C'est par l'utilisation de cette carte, à l'occasion par exemple d'une visite chez un médecin, d'un achat de médicaments ou d'une admission à l'hôpital, que seront automatiquement réglées les formalités nécessaires.

Ainsi, l'obligation de remplir et d'adresser à une caisse de sécurité sociale une « feuille de maladie » pourra être supprimée. De même, les formalités d'accès aux établissements de soins comme les délais d'attente seront fortement réduits. Ceci suppose un important investissement pour relier par des moyens télématiques les organismes de Sécurité sociale aux professionnels de la santé et aux établissements de soins.

Dans les rapports entre les entreprises et les organismes chargés du recouvrement des cotisations sociales, l'emploi de procédés télématiques permettra d'alléger fortement les formalités de calcul et de paiement de ces cotisations. La France dispose d'une réelle avance dans ces domaines. Un certain nombre d'expériences ont été faites. Les organismes d'assurance-maladie, ceux chargés de recouvrer les cotisations sociales, les hôpitaux publics et privés et les institutions mutualistes ont déjà mis au point divers projets.

Le gouvernement veillera à la mise en place des organismes et des moyens techniques nécessaires à la généralisation progressive de l'usage des moyens télématiques dans les relations entre les assurés sociaux, les entreprises, les professionnels de la santé et la Sécurité sociale. Cette mise en place devra impérativement respecter les principes fondamentaux de notre système de santé, en particulier le libre choix de son médecin par le patient, l'indépendance des professionnels de la santé, le secret médical et l'autonomie de décision des organismes et établissements participant à la protection sanitaire et sociale.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni jeudi 12 novembre, a procédé, sur la proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, au mouvement préfectoral suivant :

LA RÉUNION : M. Hubert Fournier

M. Hubert Fournier, préfet de la Haute-Saône, est nommé préfet du département et de la région de La Réunion, en remplacement de M. Jacques Dewatre, nommé préfet des Yvelines le 21 octobre dernier.

[Né le 13 septembre 1948 à Paris, M. Hubert Fournier est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien élève de l'ENA, il est d'abord affecté au ministère du travail et de l'emploi. En 1979, il commence une carrière de sous-préfet, qui le mène successivement à Aubusson et à Tours. En mai 1981, il entre au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avant de devenir, en juin 1982, secrétaire général de la préfecture du Vaucluse. En juin 1985, il devient sous-préfet de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), puis en octobre 1986 secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture d'Aquitaine. En mai 1989, il avait été nommé directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur. Depuis le 17 décembre 1990, M. Fournier était préfet de la Haute-Saône.]

FINISTÈRE : M. Christian Frémont

M. Christian Frémont, directeur *adjoint du cabinet du ministre de* l'intérieur et de la sécurité publique, est nommé préfet du Finistère, en remplacement de M. Maurice Saborin, nommé par ce même conseil directeur des moyens gouvernementaux, des plans et de la sécurité au secrétariat général de la défense nationale.

[Né le 23 avril 1942 à Champagnac-de-Belair (Dordogne), M. Christian Frémont est diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, licencié ès lettres et, après avoir été professeur de lettres et inspecteur des PTT, ancien élève de l'ENA. De 1972 à 1977, il a occupé divers postes au ministère de l'économie et des finances, avant d'être directeur adjoint puis directeur des stages à l'Ecole nationale d'administration. Le 7 mars 1990, il est nommé préfet de l'Ariège, avant d'être placé hors cadre pour devenir directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, d'abord M. Philippe Marchand, puis M. Paul Quilès.]

SGDN : M. Maurice Saborin

M. Maurice Saborin, préfet du Finistère, a été placé hors cadre et nommé directeur des moyens gouvernementaux, des plans et de la sécurité au secrétariat général de la défense nationale.

[Né le 3 juin 1933 à Biol (Isère), M. Maurice Saborin est licencié en droit et ancien élève de l'Institut d'études politiques de Grenoble. Après avoir été sous-préfet, il est membre de divers cabinets de M. Jacques Chirac de 1972 à 1974. Il est, ensuite, secrétaire général de la préfecture du Maine-et-Loire puis du Pas-de-Calais. En 1982, il est nommé préfet du Cantal, et en 1984 de la Guadeloupe. Placé hors cadre en 1986, il avait été nommé préfet du Finistère le 27 juillet 1988.]

Sur proposition du ministre de la justice, M. Jacques Thyraud a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

[Né le 2 juin 1925 à Romorantin (Loir-et-Cher), M. Jacques Thyraud est avocat. Après avoir été conseiller général et maire de sa ville natale, il avait été élu au Sénat en 1974 et réélu en 1983 ; il était inscrit au groupe des républicains et des indépendants. Il ne s'était pas représenté aux élections de septembre dernier. M. Thyraud a aussi été président, puis premier vice-président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.]

Sur proposition du ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Bayle a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

[Né le 27 septembre 1947 à Paris, M. Jean-Pierre Bayle a été enseignant en France et à l'étranger. En 1983, il est élu sénateur socialiste représentant les Français de l'étranger, mais lors de la préparation de celles de septembre dernier, le PS ne l'a pas représenté.]

Par ailleurs le conseil des ministres a nommé, sur proposition du ministre des affaires étrangères, M. Henri Rethoré, actuel ambassadeur au Zaïre, conseiller diplomatique du gouvernement.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 12 et du vendredi 13 novembre 1992 :

UN DÉCRET

– N° 92-1200 du 6 novembre 1992 relatif aux relations du ministère chargé de l'éducation nationale avec les associations qui prolongent l'action de l'enseignement public.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Les clandestins de Gibraltar

DANS le nœud mystérieux de nos sentiments envers le Sud, s'entremêlent, indissociables, la pitié et la peur. Pitié pour les petits squelettes vivants somaliens, et nous voici dans les écoles, notre kilo de riz à la main. Mais peur sourde qu'un jour, au lieu des mains, des poings tendus ne menacent notre opulence.

La pitié a depuis longtemps son image, ou plutôt son «visuel» selon la distinction de Régis Debray dans sa *Vie et mort de l'image* (Gallimard) : c'est l'*enfant squelettique*, la mère aux seins vides, les yeux qui implorent. Discrètement, sans tapage, la peur vient de trouver le sien. On l'a entrevu ces jours-ci au journal de TF 1 (mais aussi ailleurs les semaines précédentes). Et quelque chose nous dit que l'on n'a pas fini de le voir. Sur une côte espagnole, une quinzaine d'immigrants clandestins en provenance du Maroc, leur baluchon à l'épaule, débarquent d'une barcasse, une «patera». Ils ont passé Gibraltar sans encombre, et ils marchent vers l'Eldorado européen. L'image est douce. Ils sont pacifiques. Leur seule arme est leur nombre. Mais ils débarquent, incontrôlables, sur le sol européen bientôt sans frontières. De képis, de douaniers, de policiers, pas l'ombre. L'autorité est absente, la plage déserte. Le pays de cocagne est ouvert à leur appétit. Par le point faible de l'Europe, toute la *misère du monde se déversera* bientôt. Là-bas, au Maroc – on l'a vu aussi – les charpentiers fabriquent des «pateras» à la chaîne.

Cette scène est évidemment lourde de silences et de mystères. Quel fut leur itinéraire, depuis le village natal ? Pour une «*patera*» *qui accoste sans* dommage, combien se sont fracassées ? Où iront-ils ? Ont-ils des «*adresses*», *des buts précis* ? Combien seront repris et renvoyés ? Et surtout, comment cette *image est-elle possible* ? Le cameraman les a-t-il surpris par chance ? Etait-il prévenu de *l'arrivée de la «patera»* ? *Curieusement*, l'image n'est pas filmée de la plage, mais du large, laissant *supposer que la caméra*, elle aussi, est embarquée. Sur quel bateau ? La police, hors champ, est-elle *présente tout de* même ? Va-t-elle mettre la main sur les clandestins dès leur arrivée *sur la plage* ? Et alors pourquoi ne pas le montrer ? Bref, cette image n'explique rien, elle *pose mille questions, mais là* n'est pas l'important. Si une belle carrière lui est apparemment *promise sur les écrans*, c'est nantie d'un ordre de mission bien déterminé : chatouiller *nos peurs, comme l'enfant* squelettique, qui est peut-être le fils de l'un des clandestins à baluchon, chatouille notre *pitié*.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 13 novembre

TF 1

20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol.
22.25 **Que faire ce week-end ?**
22.30 **Côté enfants.**
22.35 **Magazine : Ciné stars.** Invitée : Michèle Morgan.
23.40 **Arthur, émission impossible.** Invités : Mathilda May, Joad Wio.
0.40 **Divertissement : Le Bébête show.**

FRANCE 2

avec l'hebdo Investir magazine



VIN POUR UNE CAVE BIEN ÉQUILIBRÉE UNE SÉLECTION DE 250 BOUTEILLES

en vente dès samedi

20.50 **Téléfilm : Turbulences.** D'Elisabeth Rappeneau.
22.25 **Magazine : Sportissimo.** Présenté par Gérard Holtz.
23.40 **Journal des courses, Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.00 ***Cinéma :* La Petite Véra.** ■■ Film soviétique de Vassili Pitchoul (1988) (v.o.).

FRANCE 3

20.45 ▶ **Magazine : Thalassa.**

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

RADIO TELEVISION

Hugo Pratt : La Ballade de Corto.
21.45 **Magazine : Caractères.** Présenté par Bernard Rapp. *Invités : Georges Balandier (le Pouvoir sur scène)* ; Luc Ferry *(le Nouvel Ordre écologique)* ; Jean-François Sirinelli *(Histoire des droites en France)* ; Alain Touraine *(Critique de la modernité)*.
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 ▶ **Traverses.** L'Histoire oubliée, d'Alain de Sédouy et Eric Deroo. 1. Les *tirailleurs sénégalais.*

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : L'Ombre du cobra.** De Mark Joffe.
22.20 ***Documentaire :* Les Allumés.** Catherine Destivelle, balade à Devil's Tower.
22.45 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Fenêtre sur Pacifique.** ■ Film américain de John Schlesinger (1990).
0.40 **Cinéma : Pump up the Volume.** ■ Film américain d'Alan Moyle (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte.
22.10 **Téléfilm : Made in Britain.**
23.25 **Documentaire : Boulevard du Crépuscule.** D'Edgardo Cozarinsky.

M 6

20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : La Chute d'Al Capone.** De Michael Pressman.
22.30 **Série : *Mission impossible, vingt ans après.***
23.30 **Magazine : Emotions.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** *Jacques Audiberti.*
21.30 **Musique : Black and Blue.** Elvis Presley.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Ma vie, c'est un roman... (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Radio-France) : Concertino pour piano et orchestre de Honegger ; Malborough s'en va-t-en guerre, d'Auric ; Rhapsodie nègre, de Poulenc ; Six Symphonies pour petit orchestre, de Milhaud, par les membres du Chœur de Radio-France, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. *Philippe de* Chalendar ; Catherine Cournot, piano ; Jean-Marc Salzmann, baryton.

Samedi 14 novembre

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Van Gogh, le tableau oublié, de Bernard Nicolas.
13.55 **Jeu : Millionnaire.**
14.20 **La Une est à vous.** Avec la série «Pour l'amour du *risque*».
17.15 **Divertissement : Mondo Dingo.**
17.45 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.15 **Série : Premiers baisers.**
17.40 **Côté enfants** (et à 22.35).
18.50 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.20 **Divertissement : Les Roucasseries.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.00).
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 ***Sport : Football.*** Coupe du monde 1994 (éliminatoires) : France-Finlande, en direct du Parc des Princes ; à 21.30, *mi-temps et Loto.*
22.40 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Cuba (2e partie). Reportages : Docteur Jivaros, de Bernard Collet ; Boomerang Dream, de Djamel Tahi ; Superliner ; La Fascination de l'Arctique.
23.45 **Magazine : Formule sport.** Supercross de Bercy ; Formule foot ; Boxe.

FRANCE 2

RADICAL ?
Jean-François HORY
Président du MRG
12h45.
2

13.25 **Magazine : Géopolis.** Présenté par Claude Sérillon. La bonne santé du tabac.
14.05 **Magazine : Animalia.** Présenté par Allain Bougrain-Dubourg.
14.45 ***Magazine :* Sport passion.** Rugby : France-Argentine ; à 16.45, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 17.05, Rugby : Angleterre-Afrique du Sud, 2e mi-temps.
18.00 **Série : Matt Houston.**
18.55 **INC.**
19.00 **Magazine : Frou-frou.** Présenté par Christine Bravo. Invité : Smaïn.
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 ***Magazine :* La Nuit des héros.** Présenté par Michel Creton. Un sauveteur de poids ; L'arbre ; *L'ours* ; Le temps des cerises.
22.45 **Magazine : Double jeu.** Spécial grandes gueules. Invités : Anémone, Jean-Pierre Mocky, Richard Bohringer.
0.05 **Journal, Météo *et Visages d'Europe.***
0.25 **Magazine : La 25e Heure.** Spécial Péléchian.

FRANCE 3

13.00 **Samedi chez vous** (et à *14.50, 17.00). Télévision* régionale.
14.00 **Série : Matlock.**
16.30 **Série : Brigade criminelle.**
17.55 **Magazine : Montagne.** La Vallée de la Roya, de *Pierre* Bressiant.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 ***Un livre, un jour.*** *Le Passé ressuscité*, de Franz Werfel ; *le Poids de la grâce*, de Joseph Roth.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 ***Jeu : Hugodélire*** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : Yacapa.** Présenté par Pascal Brunner. Invités : Jeane Manson, Thierry Beccaro, Marie-Ange Nardy, Jean-Luc Lahaye.
20.45 ***Série : Puissance 4.*** Contrat sanglant, de Paul Planchon.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Zanzi bar.** Présenté par Christophe de Ponfilly.
23.40 ***Magazine : Salut Manu.*** Présenté par Manu Dibango.

CANAL PLUS

13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
14.00 **Série : Le Juge de la nuit.**
14.45 **Sport : Football.** France-Finlande. Championnat d'Europe espoirs, en direct de Rouen. A 15.00 Coup d'envoi du match.
17.00 **Sport : Football américain.** Match de championnat *de la NFL.*

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 **Dessin animé : Les Razmoket.**
18.25 **Décode pas Bunny.**
19.20 **Animaux superstars.** Bunny.
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Le Secret *du petit milliard.***
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.**
23.00 **Cinéma : La Compagnie des loups.** ■■ Film britannique de Neil Jordan (1984).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
18.30 ***Magazine : Via Regio.*** Les régions européennes. A la campagne.
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et allemandes de la semaine du 14 novembre 1942 (v.o.).
20.00 **Magazine : Fernsehen TV.** Les meilleurs moments des *émissions de la semaine.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Documentaire : Zaïre, le cycle du serpent.** De Thierry Michel.
22.00 **Cinéma d'animation : Satiemania.** *De Dzenko Gasparovic.*
22.15 **Cinéma d'animation : Le vent tournera.** De Josko Marusic.
22.20 **Magazine : Macadam.**

23.50 **Série : Monty Python's Flying Circus.**

M 6

13.55 ***Série : Supercopter.***
14.50 **Série : Les Champions.**
15.40 **Variétés : Matchmusic.** Françoise Hardy, Queen, Eric Serra, MC Solaar.
16.35 **Magazine : Culture rock.** La saga de Joe Cocker.
17.10 ***Série :*** **Amicalement vôtre.**
18.05 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.00 ***Magazine : Turbo.*** Présenté par Dominique Chapatte. La route 66 (1re partie).
19.50 **Jeu : Le saviez-vous ?**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Papa Schultz.**
20.35 **Divertissement : Surprise-partie.** Etienne Daho.
20.40 ***Feuilleton : Holocauste.*** De Marvin Chomsky (2e et 3e épisode).
0.05 **Série : Médecins de nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 ***Photo-portrait.*** *Elisabeth* Gilles, directrice littéraire aux éditions Rivage.
20.45 **Dramatique.** Cendre et sang, d'après Jorge Diaz.
22.35 **Musique : Opus.** Dexter Gordon.
0.05 ***Rencontre au clair de la nuit...*** Jean Bazaine, peintre.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Soirée lyrique.** Opéra (donné le 20 juillet lors du Festival de *Montpellier*) : Jephté, oratorio en trois parties, de Haendel, par le Chœur et l'Orchestre Il Fondamento, dir. *Paul* Dombrecht ; sol. : Ian Honeyman, ténor, Greta de Reyghère, soprano, Maria Groese, alto, Kai *Wessel*, altus, Jelle Draijer, basse.
23.35 **Le Magazine de la guitare.** *Par Robert J. Vidal.*
0.30 **Cabaret.** Par David Jisse. Caroline Cler.
1.02 **Maestro.** Par Alain Paris. Paul Paray, chef d'orchestre.

Dimanche 15 novembre

TF 1

11.00 **Magazine : Téléfoot.** Eliminatoires de la Coupe du monde 1994 ; Retour sur le match France-Finlande ; Résumé des autres matches éliminatoires, dont Israël-Suède.
11.53 **Météo.**
11.55 **Jeu : *Millionnaire.***
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.53 **Météo et Journal.**
13.15 ***Côté enfants*** (et à 17.55).
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.15 **Série : *Un flic* dans la Mafia.**
15.10 **Série : Columbo.**
16.35 ***Divertissement :*** **Rire en boîte et boîte à rire.**
16.55 **Disney Parade.**
18.00 **Série : Starsky et Hutch.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Laurent Fabius.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 ***Cinéma :*** **Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion ?** □ Film américain de Ken Finkleman (1982).
22.20 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.30 **Cinéma : Horreur dans la ville.** □ Film américain de *Michael* Miller (1982).

FRANCE 2

11.00 **Messe.** Célébrée en l'église Saint-Christophe, à Créteil (Val-de Marne).
12.00 **Magazine : L'Heure de vérité.** Invité : Henri Emmanuelli.
12.59 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec *Roch Voisine.*
14.55 **Série : Tequila et Bonetti.**
15.45 **Dimanche Martin** (suite).
17.20 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.** Le Retour des *éléphants* de mer.
18.15 **Magazine : Stade 2.** Football ; Omnisports ; Rugby ; Handball ; Hockey sur glace ; Escrime.
19.25 **Série : Maguy.**
20.00 ***Journal, Journal des courses et Météo.***
20.50 **Cinéma : Le Tatoué.** □ Film français de Denys de La Patellière (1968).
22.25 **Magazine : Bouillon de culture.** *Présenté* par Bernard Pivot. Invités : Peter Brook ; Niels Arestrup ; Jane Birkin ; Jean-Claude Carrière ; Marius Constant ; Vincent Le Texier ; Natacha Parry ; Mamady Keïta.

FRANCE 3

11.00 **Magazine : Musicales.** *Présenté par Alain Duault.* Le centenaire de Darius Milhaud. *Le Bœuf sur le toit*, par l'Orchestre national de France, *dir. Leonard Bernstein ; les Malheurs d'Orphée*, opéra, par l'Atelier lyrique et la maîtrise de l'Opéra de Lyon, *l'Orchestre de l'Opéra de* Lyon, dir. Claire Gibault.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Expression directe.** Clubs Perspectives et Réalités ; PR.
13.20 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.50 **Jeu : Au pied du mur.**
14.20 **Magazine : Sports 3 dimanche.** *Masters d'échecs* 1992 ; Athlétisme ; à 15.10, Tiercé, en direct d'Auteuil ; à 15.30, Sports inf'eau ; à 16.30, *championnats de France de* danse sur glace, à La Roche-sur-Yon.
17.30 **France 3 jeunesse.** Félix le chat ; *Jeu* : les Mondes fantastiques.
18.15 **Magazine : A vos amours.** Présenté par Caroline Tresca. Invité : Frédéric Mitterrand.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.05 à 19.31*, le journal de la région. Grand témoin : Michèle Barzach.
20.05 **Film d'animation : Les Fables géométriques.**
20.15 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Spectacle : Les Grands Cirques du monde en Amérique latine.** Présenté par Sergio.
22.05 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invité : notre collaborateur *Patrick Roegiers.*
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Dessins animés.** Lonesome Lenny (1946) et Swing Shift Cinderella (1945), de Tex Avery (v.o.).
23.10 **Cinéma : Riches et Célèbres.** ■■ Film américain de George Cukor (1981) (v.o.).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Téléfilm : Un drôle de méli-mélo.** De Baz Taylor
15.30 **Sport : Handball.** OM Vitrolles-Baia Mare Roumanie. Coupe d'Europe, en direct.
17.05 ***Divertissement :*** **Samedi soir avec les Nouveaux** (rediff.).
18.00 **Cinéma : Touche pas à ma fille.** □ Film américain de Stan Dra*goti (1989).*

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
20.25 **Magazine : Dis Jérôme ?** *Présenté par Jérôme Bonaldi.*
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 **Cinéma : Plenty.** □ Film américain de Fred Schepisi (1985).
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football.
1.10 **Cinéma : Embrasse-moi, *vampire.*** ■ Film américain de Robert Bierman (1989).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Téléfilm : Made in Britain.** D'Alan Clarke (rediff.).
18.20 **Cinéma d'animation : Question d'optiques.** De Claude Luyet.
18.30 **Cinéma d'animation : *A Simple Case* of Vision.** D'Irit Bestry.
19.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
19.50 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. *L'Ile de Bougainville.*
20.00 **8 1/2 Journal.**
20.10 **Soirée thématique: Glenn Gould 1992** Soirée conçue par Bruno Monsaingeon.
20.11 **Documentaire : *Les Variations Goldberg.*** De Bruno Monsaingeon.
20.40 **Documentaire : Fragments d'un portrait.** De Bruno Monsaingeon.
21.35 **Cinéma : La Femme des sables.** ■■ Film japonais de Hiroshi Teshigahara (1964) (v.o.).
23.30 **Documentaire : Les Variations Gould.** *De Manuel Huerga.*
0.25 **Musique : Courrier fugué.**

M 6

11.05 **Magazine : Turbo** (rediff.).
11.55 **Jeu : *Le saviez-vous ?*** (et à 20.30).
12.00 **Série : *Mariés deux enfants.***
12.25 **Série : Jamais deux sans trois.**
13.00 **Série : Booker.**
13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.45 **Série : Le Retour du Saint.**
15.40 **Magazine : Fréquenstar.** François Hardy.
16.35 **Musique : Flashback.**
17.10 **Série : L'Heure du crime.**
18.05 **Série : Devlin connection.**
19.00 **Série : O'Hara.**
19.54 **Six minutes d'informations, *Météo.***
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 ***Magazine : Sport 6.***
20.45 **Cinéma : Les Aventuriers du cobra d'or.** □ Film italien d'Anthony Dawson (1982)
22.30 **Magazine : Culture pub.**
23.05 **Téléfilm : Joy à San Francisco.** De Jean Carner.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Hypudu, anagrammiste.
22.35 **Musique : Le Concert.** Concert imaginaire du GRM. *Œuvres de Dhomont*, Debussy, Normandeau, Tanguy, Rameau, Germser.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 ***Concert*** *(donné le 31 mai à* Evian) : Sonate pour violon et piano *n°* 1 en ré majeur op. 12, de Beethoven ; *Quatuor pour piano et cordes en* mi bémol majeur K 493, de Mozart ; Quatuor pour piano et cordes en sol mineur op. 25, de Brahms, par *Eugen* Istomin, piano, Leonidas Kavakos, violon, Bruno Giuranna, alto, Mstislav Rostro*povitch, violoncelle.*
22.33 **Autoportrait.** Par Franck Maller. Philippe Glass.
23.35 **L'Oiseau *rare.*** Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano. Incantation pour la mort d'un jeune spartiate, de Capdevielle ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, de Khatchaturian ; Symphonie n° 2, de Wismer.
1.00 ***Les Fantaisies du voyageur.*** Par François Picard. Brukina-Fasso.

Le Monde

Multiplication des plaintes de consommateurs

Un dépanneur rapide condamné à neuf mois de prison ferme

Le patron de l'entreprise de dépannage rapide à domicile L'Artisan dépanneur a été condamné le 21 octobre à un an de prison, dont neuf mois ferme après avoir facturé 36 884,81 francs à une cliente qui l'avait fait venir pour déboucher son évier. En butte à des difficultés avec sa banque – et alors que son évier restait bouché, – cette cliente s'est tournée vers la direction Ile-de-France de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes qui a diligenté le dossier, réglé en seize jours. Un autre cas, portant sur une facture de 90 000 francs payée à une autre entreprise par une personne âgée de quatre-vingt-dix ans pour une télévision en panne est en cours d'instruction.

La direction Ile-de-France constate une brusque recrudescence des plaintes sur le dépannage rapide à domicile à Paris : alors qu'elle en dénombrait une quarantaine par mois l'an dernier, ce chiffre s'est gonflé à 60 en septembre et 63 en octobre. Elles concernent toujours les mêmes entreprises, une dizaine sur Paris, qui nuisent à la réputation de l'ensemble de la profession.

Les personnes âgées, isolées et fragiles, sont les cibles favorites de ces sociétés qui souvent inondent les boîtes aux lettres de petits cartons alléchants. Le scénario type est le suivant : appelés pour l'ouverture d'une porte, les dépanneurs en question trouvent mille et un défauts à l'installation électrique ou à gaz et pressent le client de la modifier de toute urgence pour éviter un accident grave. Impressionnée par leur assurance, la victime client se laisse vendre du matériel au prix fort, accepte de signer après l'intervention un devis qui aurait dû être établi avant. Si elle se hasarde à protester, elle peut faire l'objet de manœuvres d'intimidation : les toilettes d'une dame âgée qui refusait d'acquitter une facture ont ainsi été remplies de plâtre à prise rapide!

« Abus de faiblesse »

Croulant – comme la direction de la répression des fraudes – sous les dossiers, le parquet se montre de plus en plus sévère, utilisant les dispositions prévues en cas d'« abus de faiblesse » du consommateur ou de publicité mensongère. La profession, qui souffre elle aussi de ces déviations, a constitué un groupe de travail avec les associations de consommateurs, le parquet, l'administration pour mettre au point une convention qui permette au consommateur de sélectionner les entreprises convenables.

Le consommateur a tout intérêt à s'adresser aux entreprises signataires de cette convention, il peut aussi consulter le service Minitel de la Fédération du bâtiment (3614 code FNB), qui donne la liste des entreprises qualifiées, ou celui du centre technique régional de la consommation (3615 code CTIC), s'adresser aux associations locales de consommateur ou à la direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes dont il dépend. Il peut également demander à son plombier, son électricien ou son serrurier de quartier s'il fait du dépannage rapide... et, en tout cas, se donner un délai de réflexion et consulter plusieurs professionnels avant d'engager des travaux coûteux.

F. V.

Les élections législatives auront lieu les 21 et 28 mars

Sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, le conseil des ministres a fixé aux 21 et 28 mars 1993 le premier et le second tour des prochaines élections législatives.

L'actuelle Assemblée a été élue les 5 et 12 juin 1988.

Selon les articles L. O. 121 et 122 du code électoral, « les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent à l'ouverture de la session ordinaire d'avril de la cinquième année qui suit son élection » et, « sauf le cas de dissolution, les élections générales ont lieu dans les soixante jours qui précèdent l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale ».

Alors que M. Lalonde approuve l'idée de primaires

M. Waechter ne croit pas à une candidature unique des écologistes à l'élection présidentielle

Interrogé dans *le Figaro* du 13 novembre sur la proposition formulée par plusieurs responsables écologistes d'organiser des « primaires » pour désigner le candidat des écologistes à l'élection présidentielle, M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, déclare : « *Je pense qu'il y a confusion dans les esprits. Ce n'est pas parce que nous sommes parvenus à une unité d'action pour les législatives – sur la base de mesures concrètes qui ne résument en rien une philosophie écologiste – que nous arriverons à la même chose pour la présidentielle. Personne ne fera croire que Brice Lalonde est sur la même ligne politique que nous. De même que personne ne fera croire qu'un candidat GE acceptera de soutenir un candidat Vert* ». « *Il est clair*, ajoute M. Waechter, *que dans le cadre d'une élection présidentielle une candidature unique écologiste réunirait moins de voix que deux candidatures distinctes. Nous avons réussi à surmonter des difficultés de forme et de fond pour les législatives. Je ne vois pas comment cela peut être possible pour la présidentielle.* »

Dans le même numéro du *Figaro*, M. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, approuve au contraire l'idée de primaires, qui va, dit-il, « *dans le sens du rapprochement des écologistes* ». « *Je pense*, ajoute-t-il, *que sur le fond il est difficile de passer un accord électoral pour une élection législative et pas pour une autre, présidentielle. Le projet d'entente électorale Verts-GE pour les législatives peut être interprété comme un pacte de non agression minimum ou comme une étape vers un rapprochement plus important.* »

Suite au mauvais rendement du Loto sportif

Le financement du Fonds national pour le développement du sport devrait être modifié

Au cours du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, a annoncé jeudi 12 novembre, une réforme du financement du Fonds national pour le développement du sport (FNDS), destiné lui-même à financer entre autres les subventions allouées aux grandes fédérations sportives. Ce fonds, constitué en 1979, est alimenté par un système de taxes perçues sur le Loto national, le Loto sportif, le Pari mutuel urbain (PMU) et par la taxe supplémentaire sur les débits de boisson. Il représente près du tiers des recettes du budget de la jeunesse et des sports et est géré paritairement par l'Etat et le mouvement sportif.

Régulièrement surévaluées au moment du budget, les recettes réelles du FNDS étaient depuis cinq ans en chute libre du fait du mauvais rendement du Loto sportif. De 773 millions de francs en 1987 (alors qu'elles étaient systématiquement budgétées à hauteur de 800 millions), les recettes du FNDS ont atteint 630 millions en 1991 et avoisineraient pour 1992 tout juste les 600 millions.

Le recours croissant au collectif budgétaire de fin d'année avait suscité la colère des fédérations sportives obligées de supporter les retards de paiement. Les seules recettes provenant du Loto sportif (soit 30 % des sommes totales misées sur ce jeu) se sont effondrées, passant de 469 millions en 1987 à 196 millions en 1991, tandis que la part du loto national (2,5 % des paris encaissés) n'a cessé d'augmenter dans le même laps de temps, passant de 253 à 373 millions de francs. En cinq ans, les parts respectives des deux prélèvements ont donc été totalement inversées.

Afin de pallier les carences du Loto sportif et de pouvoir tabler sur des recettes réelles de 830 millions de francs en 1993 et de plus de 1 milliard en 1994, une modification des prélèvements et leur extension aux jeux « instantanés » (type Tacotac) sont envisagées, en droite ligne des propositions formulées dans le rapport d'information parlementaire sur le fonctionnement du FNDS présenté par le député (PS) de l'Isère, Didier Migaud et rendues publiques le 5 novembre. La part des prélèvements sur le Loto national passerait ainsi de 2,5 % à 3,5 %, quand celle sur le Loto sportif serait réduite de 30 % à 25 %.

Par ces nouveaux modes de calcul, le ministère de la jeunesse et des sports entend pouvoir miser à l'avenir sur des revenus plus réguliers afin de définir, en concertation avec les fédérations sportives, des plans de programmation pluriannuels qui pourraient se caler avec les olympiades.

J.-M. Dy.

M. Edouard Balladur invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Edouard Balladur, député RPR de Paris, ancien ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances dans le gouvernement Chirac, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 15 novembre de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Balladur, auteur d'un *Dictionnaire de la réforme*, répondra aux questions de Michel Noblecourt et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et de Janine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Ancien maire de Rome

L'historien et critique d'art Giulio Carlo Argan est mort

Giulio Carlo Argan, qui a succombé à un infarctus dans la nuit du 10 au 11 novembre à Rome à l'âge de quatre-vingt trois ans, fut plusieurs décennies durant l'une des figures majeures de la vie artistique italienne, mais aussi maire de Rome.

Né à Turin en 1909, établi à Rome dès 1931, il mène d'abord une double carrière d'universitaire et de critique. Historien, il consacre travaux et ouvrages à la Renaissance, dont il étudie l'architecture, la sculpture et la peinture tout à la fois. Critique, il fait bientôt figure de maître à juger et à penser et jouit d'une position dominante comparable à celle d'un Longhi. De sa période de prédilection, il s'éloigne progressivement, au point de se faire l'historien de l'art moderne et de lui consacrer des ouvrages généraux.

C'est cependant à une tout autre activité que Carlo Argan a dû sa plus vaste notoriété : à son engagement politique et à son succès à la tête de la municipalité de Rome. Sur la requête d'Enrico Berlinguer, alors secrétaire général du PCI, il accepte en 1976 de figurer en qualité d'indépendant sur la liste communiste pour les élections municipales romaines et devient ainsi le premier maire non démocrate-chrétien de la Ville éternelle.

Il consacre alors une partie essentielle de son action aux questions patrimoniales et de conservation des monuments et des œuvres. Elu sénateur en 1981, il avait refusé de se représenter à la dernière consultation électorale qui a eu lieu en avril 1992. Une traduction française de son *Histoire de l'art moderne* vient de paraître, en France, chez Bordas.

Ph. D.

EN BREF

□ **Interpellation de cinq étudiants français dans le tunnel sous la Manche.** – Cinq étudiants français qui tentaient de traverser à pied le tunnel sous la Manche à la suite d'un pari ont été interpellés, mercredi 11 novembre, par des vigiles britanniques. Les jeunes gens s'étaient introduits clandestinement du côté français, mercredi, à 4 h 15, revêtus de bleus de travail et munis d'une caméra vidéo pour se filmer. Leur expédition a pris fin huit heures plus tard, alors qu'ils se trouvaient à mi-chemin du tunnel, après avoir parcouru une vingtaine de kilomètres.

□ **Un policier d'Ajaccio écroué pour avoir violé une jeune femme en garde à vue.** – Un inspecteur de la sûreté urbaine d'Ajaccio (Corse-du-Sud) a été inculpé de viol, mercredi 11 novembre, par un juge d'instruction de Marseille. Ce policier est accusé d'avoir violé, dans la nuit de dimanche 8 à lundi 9 novembre, une femme de dix-huit ans placée en garde à vue au commissariat d'Ajaccio dans le cadre d'une affaire de stupéfiants. La jeune femme s'est plainte, le lendemain matin, auprès des collègues de l'inspecteur. Interrogé par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), cet inspecteur de l'unité de police judiciaire et administrative (UPJA) a reconnu avoir eu des rapports sexuels avec la jeune femme, mais a prétendu qu'elle était consentante. Il a été écroué à la prison des Baumettes.

□ **FOOTBALL : la composition de l'équipe de France contre la Finlande.** – Le défenseur bordelais Bixente Lizarazu fera ses débuts dans l'équipe de France qui rencontrera la Finlande en éliminatoires (groupe 6) de la Coupe du monde 1994, samedi 14 novembre au Parc des Princes. La sélection : Martini, Boli, Roche, Casoni, Durand, Sauzée, Deschamps, Lizarazu, Papin (cap.), Cantona, Gravelaine.

□ **CHINE : Amnesty International dénonce la violation des droits de l'homme au Xinjiang.** – Amnesty International a dénoncé, vendredi 13 novembre, des violations des droits de l'homme – incluant des meurtres – dans le Xinjiang (ouest de la Chine), indiquant que « *les autorités ont détenu et emprisonné des dissidents qui demandaient pacifiquement l'indépendance politique ou protestaient contre la restriction des activités religieuses* », au secret, sans procès, dans des conditions très dures. (AFP.)

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 13 novembre 1992 a été tiré à 489 087 exemplaires.

SERIES 3 NE COUTE QUE 2490 F. ET SI VOUS AVEZ UNE VIEILLE CALCULATRICE, VOUS POUVEZ L'AVOIR POUR 1690 F*.

C'est le moment de faire évoluer votre calculatrice.

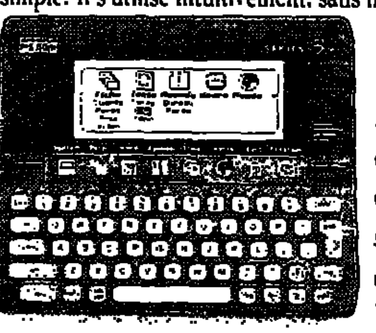
Regardez bien Series 3. C'est l'agenda électronique le plus puissant du monde. Mais aussi le plus simple. Il s'utilise intuitivement, sans lire le manuel. Sa mémoire peut s'augmenter jusqu'à des millions de caractères et son procédé multi-tâches vous évite de perdre du temps pour passer d'une fonction à une autre. Il est léger et son design élégant permet de le loger dans une poche de veste ou dans un sac à main. Son écran reste lisible, même dans des circonstances difficiles. Le tout est livré avec des logiciels simples d'emploi : une gestion multi-fichiers, un vrai traitement de texte, un agenda pratique, une formidable calculatrice... Pour n'en citer que quelques-uns. Car vous pouvez ajouter Tableur, Gestion de comptes bancaires, Traducteur multi-lingues, Echecs, Finance...

Ou vous connecter à un micro, Mac ou PC, ou à une imprimante.

Mais la meilleure nouvelle, c'est que vous pouvez avoir un Series 3 128 Ko pour 1690 F* (au lieu de 2490 F) en apportant votre vieille calculatrice.

En vente à la Fnac et chez les Centres Agréés Psion.

Pour une documentation gratuite et la liste des points de vente, appelez le (1) 46 36 46 47.



Un ordinateur de poche comprenant un agenda...

qui sonne et vous indique qui, quand et où.

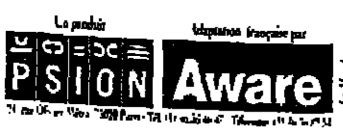
une gestion de fichiers rapide, simple et adaptable.

une calculatrice ultra-conviviale.

un traitement de texte pour vos notes et rapports.

et, en option, le Tableur, compatible avec votre micro

ou Chess, champion du monde d'échecs sur PC.



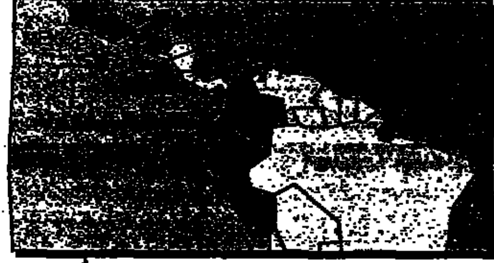
هكذا في الأصل

Le Monde

SANS • VISA

Quito, l'équateur en toutes saisons







K. KING

Voici une ville toute en creux et en bosses, en ravins, en collines, surmontée de sommets neigeux, de volcans actifs ou mal éteints. Une ville accrochée au bord de son haut plateau, à 2 800 mètres d'altitude, au pied du Pichincha, culminant à 4 696 mètres, et qui l'a détruite à plusieurs reprises. Quito, capitale de l'Equateur.

UNE terre tourmentée, parcourue de frissons, mais verte, fraîche et gaie. Une cité qui s'étale déjà sur plus de 40 kilomètres de long, poussant ses quartiers populaires sur des pentes raides, infiltrant ses banlieues dans des combes étroites, ou vers le sud-est, dans ce que les Quitenos appellent la «vallée», et qui n'est qu'un étage de plus de «l'avenue des Volcans», du Chimborazo (6310 mètres), jusqu'à la frontière colombienne.

Les long-courriers survolent cette mosaïque complexe de buildings et de prairies, prennent la piste de l'aéroport après un dernier virage à l'aplomb d'une colline assaillie par un bataillon têtu d'eucalyptus. L'arbre roi et odorant de la sierra équatorienne. Pas de vraies saisons à Quito, mais un «découpage» basé sur la tradition populaire. En principe, l'hiver commence en novembre, mais il est interrompu en décembre par le *«veranillo del nino»* (le petit été de l'enfant). L'été «tranquille» d'avril succède à la fraîcheur relative de mars. De juin à septembre, c'est le véritable été. Mais est-il vraiment austral ? A une vingtaine de kilomètres seulement au sud de la ligne équatoriale, la ville hésite, à cheval sur les deux hémisphères. D'un bout de l'année à l'autre, le soleil-dieu des Incas reste à la verticale de la «moitié du monde».

Avec son charme désuet, Quito est l'une des capitales les plus plaisantes d'Amérique du Sud. Loin de la grisaille obstinée de Lima, des ondées presque quotidiennes de Bogota. C'est surtout la plus imposante capitale «coloniale» des Amériques. D'autres lieux ont gardé les cicatrices du choc des cultures, de la conquête ou des désastres naturels. Mexico, ses pyramides aztèques sous des églises castillanes ; Antigua, l'ancienne capitale du Guatemala, aux couvents puissants disjoints par les tremblements de terre. Mais la seule vraie rivale du Quito colonial, c'est Cuzco, à 3300 mètres d'altitude, dans les Andes du sud péruvien.

Rivales et cousines par le sang, l'histoire et la culture. Par les petits hommes bruns en poncho qui trottinent depuis des siècles sur les pistes de l'Altiplano. Les Espagnols, bardés de cuirasses, qui escaladèrent les pentes dominées par la coupole de glace du Chimborazo, croyaient partir à la conquête du Pérou. Parce que les indigènes rencontrés leur parlaient d'un fleuve inconnu qu'ils appelaient «Viru». Ils ignoraient que l'empire immense qu'ils allaient abattre était un aigle à deux têtes : Huascar, roi de Cuzco, Atahualpa, roi de Quito. Et que la rivalité farouche entre les deux fils de l'Inca Huayna Capac, grand constructeur de la Quito indienne, allait faciliter leur entreprise.

Le «royaume de Quito» était bien antérieur à la conquête. Les tribus Caras s'étaient installées dans la région des volcans, autour d'Otavalo et d'Ambato, bourgades qui ont conservé leur nom indien. Les fouilles archéologiques montrent que ces hautes terres étaient peuplées depuis des milliers d'années avant l'arrivée des cavaliers de Pizarre et que des ressemblances existaient déjà entre les différentes civilisations qui se développèrent sur le littoral pacifique, depuis le Mexique actuel jusqu'au Chili et sur les hautes vallées andines. Les masques de pierre, les serpents et les jaguars stylisés de Chavin-de-Huantar (dans la haute vallée du Maranon) illustrent, mille deux cents ans avant notre ère, la grandeur d'un style culturel dont se sont apparemment inspirés la plupart des «Etats» côtiers et des Andes de la période dite classique.

Chavin, dans un vallon étroit et facile à défendre, à 3 000 mètres d'altitude, lieu de passage logique entre les Andes, la forêt équatoriale et la côte. A l'extérieur de son château, des têtes monstrueuses évoquent les serpents à plumes des pyramides de Teotihuacan, au Mexique. Et le *lanzon* (le fer de lance en pierre de 4 mètres de haut) de Chavin annonce l'espace mystique des Incas maîtres du Tahuantinsuyu, l'empire des quatre points cardinaux.

Les Indiens de Quito résistèrent avec vaillance à l'offensive inca, quelque soixante-dix ans seulement avant la conquête espagnole. L'écrivain Jorge Carrera Andrade, ancien ambassadeur d'Equateur en France, a dépeint avec les couleurs de l'enthousiasme leurs coutumes paisibles, leur prospérité, leur science de la médecine des plantes. Mais ils succombèrent, face à l'invasion des Romains de l'Amérique du Sud. Une déroute marquée de massacres et de déplacements massifs de populations. Et c'est à Quito que s'installe Huayna Capac, malgré la protestation de la noblesse de Cuzco.

Un ferment de discorde aggravé en 1527 (à la mort de l'Inca) par la querelle de succession entre Huascar, le «légitime» et Atahualpa, le «bâtard». La tradition ne condamnait pas celui-ci à s'incliner. Atahualpa, vainqueur de son frère, insouciant ou résigné, face à la menace des conquistadors, fait prisonnier par Pizarre en 1532 à Cajamarca, puis lâchement assassiné malgré la fabuleuse rançon en or versée aux Espagnols, l'effondrement brutal de l'empire inca : l'épisode est connu. L'arquebuse et le cheval l'avaient emporté sur la flèche et les palanquins.

La dépouille d'Atahualpa, exhumée par ses fidèles, fut ramenée secrètement à Quito. Sa mémoire a inspiré plusieurs jacqueries et révoltes indiennes, en particulier celles des deux Tupac Amaru, se proclamant descendants de l'Inca, au seizième et au dix-huitième siècle, décapités tous deux sur la grande place de Cuzco.

Au Mexique, les tribus hostiles aux Aztèques aidèrent Cortés à l'emporter sur Moctezuma et Cuauhtemoc. Les peuples indiens de l'Equateur, asservis par l'Inca, contribuèrent également à la chute du royaume de Quito, défendu par le meilleur général d'Atahualpa, Ruminahui, considéré par les Equatoriens d'aujourd'hui comme le premier «héros» de la résistance.

Ruminahui organisa une guérilla contre les Espagnols montant à l'assaut de Quito sous les ordres de Sébastien de Benalcazar, lieutenant de Pizarre, et réussit à arrêter leur marche pendant plusieurs mois. La bataille décisive eut lieu près du volcan Cotopaxi, dont l'éruption terrorisa les Indiens qui connaissaient la prophétie : l'explosion du volcan annoncera la fin de l'Empire du Soleil. Ruminahui brûla la ville, fit égorger les Vierges du soleil et cacha les trésors de l'Inca. Un final shakespearien.

De Benalcazar était le nom d'emprunt de Sébastien Moyano, un garçon d'écurie de Cordoue, qui avait quitté l'Espagne pour échapper à la justice. Il est passé à l'histoire comme le fondateur de Quito, le 6 décembre 1534. Il ne s'embarrassa pas de sentiments chrétiens pour assurer sa conquête. Exécutions, pillages, tortures pour la recherche de l'or. Il mourut, chargé de chaînes, sur le navire qui le ramenait en Espagne.

Il ne reste rien de la cité inca à Quito. Huayna Capac avait élevé des temples, fait construire des palais, des belvédères, ouvert de nouvelles routes, dont celle qui reliait Quito à Cuzco, longue de 2000 kilomètres.

Une piste empierrée escaladant les cordillères, taillée dans des rochers abrupts au-dessus des fleuves. Les *chasquis*, les messagers incas qui se relayaient, pouvaient, dit-on, la parcourir en vingt jours. Un exploit. Pour les Espagnols, le *«courrier des sorcières»*.

De notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

Lire la suite page 29

AU SOMMAIRE

CROISIERES CHANDRIS *Celebrity Cruises*

Vacances d'Hiver ? Où partez-vous ?
ANTILLES ? FLORIDE ? JAMAIQUE ?
MEXIQUE ? VENEZUELA ?
Quel que soit votre choix, le soleil des Caraïbes vous y attend !
... à des prix très ... très ... très... compétitifs
(ex : à partir de 11 135 F, au départ de Paris)*
pour des croisières de 8, 11 et 12 jours d'île en île,
de plage en plage, sur la mer bleue et chaude des Caraïbes,
sous le signe de la fête, de la farniente et de la découverte
**(croisière Horizon 8 jours, cab.int.double, taxes et ass. en sus)*

OFFRE SPECIALE = - 10 %
sur les croisières à bord de l'Horizon & Meridian jusqu'au 12/12/92

Sans aucun engagement de votre part, demandez nos brochures 93
CROISIERES CHANDRIS - Lic 175521 - 35 rue Etienne Marcel 75001 Paris
Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
CP & Ville : ____________
LE MONDE

La Sardaigne du prince

COSTA SMERALDA

ON dit que la Sardaigne a la forme d'une sandale. Que Dieu l'aurait improvisée à l'ultime heure de sa création, d'une poignée de boue et de pierres, à laquelle il aurait donné la forme de son pied. Paul Valéry, lui, la voyait apparaître *« à côté des pics de la Corse et de l'immense Etna, comme un large plateau d'azur jeté au milieu de la Méditerranée »* (1). Des trois sœurs ancrées dans la mer Tyrrhénienne – Corse, Sicile et Sardaigne – c'est la plus sauvage. Et si elle se dévoile, c'est qu'on lui a forcé la main.

Tout commence, au début des années 60, comme dans une comédie américaine de la grande époque. Un prince charmant, jeune et riche, survole le nord-est de l'île. Frappé par la beauté des lieux, il décide de s'offrir 54 kilomètres de côtes, entre Olbia et Arzachena. Ce prince, c'est Karim Aga Khan, héritier d'une dynastie célèbre et chef spirituel de quinze millions d'ismaéliens. Ce petit coin de paradis, il va, finalement, en faire un Eden touristique. Pour milliardaires. La Costa Smeralda est née. Elle se veut le « joyau de la Sardaigne », la vitrine qui marque l'entrée de l'île dans une nouvelle ère, celle du tourisme.

Avant, seuls quelques voyageurs s'en allaient découvrir l'île jusqu'au sud, à Cagliari, mais la destination restait peu connue du grand public. A Olbia, on se souvient encore du temps où la Costa Smeralda n'était qu'une terre vierge, un immense désert sauvage et granitique, travaillé par les vents, ciselé par la mer, couvert de bruyères, d'oliviers et de pins maritimes. A l'époque, il y avait, en tout et pour tout, sept taxis à Olbia. Aujourd'hui, on en compte trente-huit, auxquels s'ajoutent vingt-quatre autobus et vingt-huit loueurs de voitures.

On se souvient et on en parle, sans regrets. D'autant que l'Aga Khan n'a pas ménagé ses efforts pour respecter le site. Conçue pour s'intégrer au paysage, l'architecture s'inspire de styles divers mais tous méditerranéens. On y relève des emprunts à l'architecture traditionnelle sarde et aussi à l'art arabe et espagnol : cubes blancs, tours, maisons à arcades, haciendas, etc. Mieux, le talent de quelques grands noms de l'architecture et de l'urbanisme a même souligné les beautés naturelles du paysage. Le Cala di Volpe, par exemple, l'hôtel le plus chic de la Costa Smeralda – voire de l'Italie – est une véritable sculpture. Se définissant lui-même comme un *« sculpteur de maison »*, Jacques Couelle, l'architecte français associé au projet, en a réalisé la maquette comme s'il modelait une statue. Une imposante statue qui déploie ses ailes comme pour embrasser la mer. Etonnante manière de faire, qui sacrifie la symétrie à la courbe et à l'ondulation. Dans les couloirs, ni coins, ni angles à 90°, mais des formes arrondies, des tunnels et des arches. Le résultat ne manque pas de poésie.

La Costa Smeralda, affichant clairement ses intentions d'attirer une clientèle très « haut de gamme », a toujours découragé les routards et autres adeptes du sac à dos. Y passent néanmoins quelques voyageurs bohèmes, tels ces navigateurs qui accostent à Porto-Cervo. Situé au cœur de la Costa Smeralda et également conçu par Jacques Couelle, ce port aligne sans fausse pudeur ses vitrines luxueuses. Sa marina est l'une des plus grandes et des mieux équipées de la Méditerranée. Sur le toit des petites maisons blanches, les cheminées arrondies se découpent sur le ciel, telles des cagoules de pénitents. Si la Costa Smeralda mérite le détour, il ne faut pas, toutefois, y chercher la Sardaigne. On est ici dans une Italie entre parenthèses, dans un lieu de villégiature mondaine où flotte partout la même odeur de piscine bien entretenue.

Pour découvrir, aux alentours, le vrai visage de l'île, il faut longer la côte jusqu'à Capo Testa, à l'extrémité nord, saluer la Corse et les blanches falaises de Bonifacio puis descendre jusqu'à Alghero, sur la côte ouest. A mi-chemin, suspendue entre ciel et mer, Castelsardo, ville fortifiée qu'un poète décrivit comme la *« fleur de lumière souriant du haut d'un promontoire à pic sur la mer »*. Dans une ruelle déserte, une femme fabrique des corbeilles tressées. Plus bas, trois religieuses, tout de blanc vêtues, fuient les objectifs des touristes.


FRANCESCO GATTONI

Alghero. Charles Quint la trouva *« gracieuse et bien située »*. Colonisée au quatorzième siècle, la ville, avec son clocher gothique et ses remparts sur la mer, garde l'empreinte d'une longue occupation espagnole. A peu de chose près, on y parle encore un dialecte proche du catalan. Malgré la vogue touristique, l'endroit reste attachant. Le centre-ville historique et son dédale de ruelles étroites pavées de galets ronds voisinent avec des quartiers déshérités. Un résumé de l'Italie avec un patrimoine superbe, à la fois naturel et historique, et un laisser-aller, une sorte de désinvolture illustrée par la multiplication des chantiers. A quelques kilomètres, sur le promontoire de Capo Caccia, l'érosion a percé la roche, faisant apparaître une grotte aux dimensions impressionnantes. D'après la légende, c'est sous ce plafond de stalactites que le dieu de la mer aurait trouvé refuge. D'où son nom : la grotte de Neptune.

CORSE
Détroit de Bonifacio
Capo Testa
Porto-Cervo
Arzachena
Costa Smeralda
Olbia
Alghero
Capo Caccia
Tirso
SARDAIGNE
Mer Tyrrhénienne
Mannu
Cagliari
50 km
Mer Méditerranée

Partir à la découverte de la Sardaigne, c'est se condamner au même coup de foudre, celui provoqué par les nouraghes, imposantes tours de pierres sèches, qui ressemblent à des cônes géants décapités. Les murs font jusqu'à 7 mètres d'épaisseur et 20 mètres de hauteur. Ils sont sept mille, disséminés sur l'île, à évoquer une civilisation quatre fois millénaire : la civilisation nouragique. Ici, un peuple de bergers a laissé des vestiges suffisamment majestueux pour susciter l'admiration, mais trop peu d'indices pour permettre aux ethnologues d'y mener un travail approfondi. Aujourd'hui encore, on s'interroge sur l'utilisation du nouraghe. Simple habitation ? Point de ralliement d'un clan ? Lieu de culte d'un peuple très religieux ? Forteresse pour se défendre des envahisseurs venus de la mer ? Reste, émanant de ces tours, une sérénité qui frise l'insolence : omniprésentes sur l'île, elles n'ont pas jugé bon de justifier leur présence.

Dans ce musée à ciel ouvert, les *« domus de janas »* ou *« maisons de fées »*, antérieures à la civilisation nouragique, provoquent le même étonnement. A première vue, on dirait des habitations troglodytes. En réalité, ce sont de petites grottes funéraires creusées dans la roche, et qui imitent, dans des proportions réduites, la demeure des vivants. Un témoignage du respect des populations de l'époque pour la mort. En 1905, une de ces nécropoles a été découverte à quelques kilomètres d'Alghero, celle d'Anghelu-Ruju. Pas de pancarte ni de droit d'entrée, on visite à toute heure.

A l'image des Nouragiens, les Sardes seraient-ils peu enclins aux confidences ? Fidèles à une agriculture pastorale, échaudés par des vagues d'invasions, les Sardes vivent repliés à l'intérieur des terres. Si les Corses et les Siciliens paraissent familiers, les Sardes, eux, préservent leur mystère. Difficile de réduire à un cliché, un tempérament qui mêlerait *« l'initiative des Puniques, le réalisme des Romains, la violence des Sarrasins, la génialité des Toscans, la fierté et l'orgueil des Espagnols, mais aussi l'indiscipline barbare et la méfiante dureté des peuples plus anciens »* (1). Raison de plus pour ne pas réduire la Sardaigne à sa seule Costa Smeralda. L'âme de l'île est définitivement ailleurs.

De notre envoyée spéciale
Anne Crignon

(1) *Sardaigne, terre de lumière*, de F. Hayward et J. Imbert, Nouvelles Éditions latines. Dans les librairies spécialisées dans le voyage.

Guide

• **S'y rendre.** Par avion : toute l'année, vol Alitalia (40-15-01-40) Paris-Olbia via Milan : 3 550 F en saison et 3 110 F à partir du 1er novembre ; les compagnies Meridiana (42-61-61-50) et TAT (42-79-05-05) proposent des vols uniquement saisonniers, la première avec un vol direct pour Olbia à 3 550 F et la seconde avec une desserte d'Olbia – mais aussi d'Alghero – pour 3 380 F en tarif normal et 2 200 F pour les jeunes et les personnes âgées. Par bateau : avec la SNCM (49-24-24-24), au départ de Toulon ou de Marseille pour Porto-Torres, d'avril à fin septembre, l'aller, 375 F par adulte et 105 F pour les enfants de quatre à douze ans. Supplément couchette de 105 à 490 F, selon la catégorie de la cabine. Egalement, au même prix, un cargo, deux fois par semaine, au départ de Marseille, jusqu'en décembre.

Se loger et se restaurer. Sur la Costa Smeralda, le luxueux Cala di Volpe (19/39-789-96083). Tarifs plus abordables, surtout en basse saison, au Luci de la Montagna (19/39-789-92051), à Porto Cervo. Un hôtel à dimension humaine très prisé des navigateurs. A Alghero, l'hôtel Baia di Conte (19/39-799-49000) surprend par son architecture très moderne, un peu froide de l'extérieur mais les chambres y sont agréables et l'accueil très cordial. Avec sa terrasse sur la mer, l'hôtel dei Pini (19/39-799-30157) ne manque pas de charme. Endroit idéal pour les amateurs de grand calme. Dans le centre-ville, le restaurant La Lepanto (19/39-799-79116) propose, à des prix tout à fait raisonnables, une remarquable carte. Le patron est l'auteur d'un ouvrage illustré sur l'art d'accommoder le poisson. Des recettes inédites.

A consulter et à lire. Le Guide Bleu *Italie du Sud* (Hachette), *le Grand Guide de la Sardaigne* (Bibliothèque du voyageur, Gallimard) et *la Sardaigne* (Marcus), qui sera rééditée en janvier prochain. *Grazia Deledda*, Sarde, a obtenu le prix Nobel de littérature en 1926. L'ensemble de son œuvre est un hommage à la Sardaigne. Lire notamment *les Tentations*, recueil de nouvelles publié aux éditions Ombres (Diffusion Harmonia Mundi).

Voir. Le film des frères Taviani, *Padre Padrone*. Adaptation du roman biographique d'un Sarde, ce film a obtenu la Palme d'Or à Cannes en 1977.

Se renseigner. Office italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris ; tél. : 42-66-66-68. •

L'Ethiopie copte

La nourriture ? Médiocre dans l'ensemble. Le confort ? Très sommaire (notamment à Kombolcia et à Lalibela) et souvent réduit à un sac de couchage. Les vaccins ? Celui contre la fièvre jaune est obligatoire. Le voyage ? Fatigant, avec certains parcours longs et difficiles. On sillonne les pistes des hauts plateaux (entre 2 000 et 3 500 m) à bord de véhicules tout-terrain. Bonne condition physique exigée. Le préambule, on le voit, est du genre austère, presque dissuasif. Et pourtant les circuits proposés par les voyagistes Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 42-66-66-24) et Ikhar (32, rue du Laos, 75015 Paris, tél. : 43-06-73-13) dans « l'Ethiopie copte en fête » font battre le cœur des grands voyageurs, ceux qui allient à un esprit sportif une curiosité de vrais découvreurs.
Il est vrai qu'il s'agit notamment d'aller assister en janvier, au cœur d'un pays presque hors du temps, l'Ethiopie, à la célébration de Timkat (l'Epiphanie copte) à Lalibela, fêtes au cours desquelles le clergé local, somptueusement paré, porte en procession les pierres sacrées des églises. Lalibela, celui qui donna son nom à cette bourgade aux maisons de pierre et de torchis, était un roi, né, dit-on, en 1150 sur le plateau abyssin. Inquiet des progrès de l'islam et de la prise de Jérusalem par Saladin, en 1187, ce pieux souverain décida, sous l'inspiration divine, de créer en plein désert, dans ce pays christianisé depuis huit cents ans, une « Jérusalem noire » destinée à rappeler des lieux devenus quasi inaccessibles. Quelque cinq cents ouvriers creusèrent donc dans le roc tranchées, galeries et tunnels. Ainsi naquirent dans le sol éthiopien douze blocs monolithiques de 10 à 30 mètres de côté, douze églises excavées, taillées et sculptées dans le tuf volcanique rosâtre, rectangulaires à l'exception d'une église isolée dédiée à saint Georges et en forme de croix grecque. Certaines d'un seul bloc, d'autres partiellement dégagées du rocher ou ne présentant qu'une façade plus ou moins ornementée. Un ensemble exceptionnel d'églises rupestres et souterraines inscrit aujourd'hui au patrimoine mondial de l'UNESCO. Principales étapes du circuit de 14 jours proposé par Ikhar (départ le 16 janvier, 25 900 F) : Addis-Abeba, Kombolcia, Lalibela, Gondar, les monastères du lac Tana et les chutes du Nil Bleu. Circuits analogues proposés par Explorator, qui parcourt en seize jours (20 900 F) les hauts plateaux d'Abyssinie. Départs les 19 décembre, 12 et 16 janvier (spécial Epiphanie à Gondar et à Lalibela), 13 février, 6 et 27 mars et 10 avril.
A signaler, l'exposition « Le roi Salomon et les maîtres du regard » sur le thème « Art et médecine en Ethiopie », qui se tient jusqu'au 25 janvier (tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 17 h 30, 18 h le samedi et le dimanche) au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris. L'un des commissaires de l'exposition, Jacques Mercier, accompagnerait le circuit organisé par Ikhar.

TÉLEX

Bible des professionnels du voyage, la vingt et unième édition du guide Icotour 92-93 rassemble, en 772 pages et 8 sections faciles d'accès, tous les renseignements pour organiser un déplacement d'affaires ou d'agrément : formalités administratives pays par pays, tableau des décalages horaires, descriptions des climats et tableau des températures, monnaies et taux de change, répertoires des organismes officiels, des maisons régionales et des offices de tourisme étrangers à Paris, des compagnies aériennes, maritimes et fluviales, des loueurs de voitures et de camping-cars, des entreprises d'autocars, des chaînes hôtelières, des voyagistes (et des destinations programmées), des agences, des associations, des compagnies d'assistance et d'assurance. En vente chez Icotecnica, 12, cité Falguière, 75015 Paris, tél. : 45-38-51-52. 310 F.

Un aller-retour à moitié prix pour le second passager avec le chèque-cadeau lancé par la compagnie Ibéria, jusqu'au 15 janvier, à l'exception de la période du 15 au 31 décembre. Une opération valable pour toutes les destinations espagnoles au départ de Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Nice et Paris. Le voyage, qui devra comprendre une nuitée du samedi, ne pourra excéder un mois. Ce chèque est disponible auprès des agences de voyages ou *via* le Minitel 3615 IBERIA. Egalement offertes, à Barcelone et à Madrid, d'importantes réductions sur l'hébergement ainsi que des bons d'achats.

Week-end avec Sissi proposé par la chaîne Hilton International dans ses deux hôtels de Vienne, autour du spectacle *Elisabeth*, une comédie musicale qui retrace la vie de l'impératrice Elisabeth d'Autriche. Environ 1 835 F par personne pour deux nuits en chambre double au Vienna Plaza, avec petits déjeuners, spectacle et dîner gastronomique ; environ 1 375 F au Vienna Hilton en chambre double, petits déjeuners et spectacle. Réservations au 46-87-34-80 ; numéro vert : 05-31-80-40.

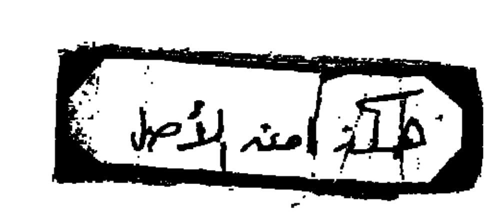
Réveillon en Tanzanie proposé par Club Faune, spécialiste des safaris photographiques, qui gère dans ce pays plusieurs territoires privés. En vedette, outre la faune observée, les villages Masaï, le lac Manyara et le superbe cratère du Ngorongoro. On se déplace en 4 × 4, mais aussi à pied pour mieux approcher les animaux. Départ le 29 décembre, sept jours, 21 000 F. Egalement safaris photographiques de neuf jours, de 19 000 F à 23 000 F selon le nombre de participants. Prix comprenant les vols à partir de Paris, les guides, pisteurs et porteurs, l'hébergement en pension complète dans des camps de toile confortables. Renseignements au 22, rue Duban, 75016 Paris, tél. : 42-88-31-32.

L'hiver à Hawaï, avec les forfaits séjours de Canadien National, dans les principales îles de l'archipel, dont Oahu, site de la plage de Waikiki, l'une des plus belles du monde et paradis des surfers. Six hôtels au choix, dont l'Outrigger Village Hotel, proche de Waikiki (à partir de 7 000 F par personne avec le vol, six nuits en chambre double, les transferts et excursions), et le Hilton Hawaiian Village, un hôtel de grand luxe (à partir de 8 875 F). Renseignements dans les agences et au 47-42-76-50.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.







Quito, l'équateur en toutes saisons



THÉODORE VOGEL

Suite de la page 27

Cuzco, c'est la synthèse presque parfaite de l'indien et de l'espagnol. Les églises baroques se dressent au-dessus des monumentales fondations incas. La forteresse de Sachsayhuaman intrigue par sa puissance, par l'assemblage rigoureux de blocs gigantesques. La cathédrale séduit par la somptuosité de son autel et le raffinement de retables travaillés souvent par des artistes indiens. A Quito, en revanche, la capitale d'Atahualpa, n'a pas laissé de vestiges. Ses habitants croyaient au déluge. *« Sur le Pichincha, les premiers hommes se sauvèrent du naufrage total quand le Grand Serpent, leur ennemi, déclencha des pluies diluviennes qui inondèrent la terre. Quand les eaux se retirèrent, commença dans la plaine de Quito l'exode des humains vers le reste du monde. »* Ici, tout a été balayé sur les pentes du Panecillo, qui domine le centre de Quito, proclamé patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en 1977.

Voici donc une ville coloniale homogène. Il faut la déchiffrer, la parcourir lentement, flâner dans les ruelles [illegible] encombrées de milliers de vendeurs ambulants du quartier de San-Francisco, monter au Panecillo, d'où l'on découvre par temps clair le vaste panorama du Cotopaxi, jusqu'au Cayambe. Les patios, les chapelles et les couvents du dix-septième siècle n'ont guère changé. Une ville de ferveur, de pénitents, de moines en robes de bure, de vierges qui dansent ou annoncent l'apocalypse, de carmels, de clochettes aigrelettes qui rythment messes, neuvaines et vêpres dans des églises surchargées d'or, toujours emplies d'une foule dévote. Les patios andalous sont fermés sur la rue par des portes en bois. Rumeurs de piétinement de fidèles, christs sanglants, cryptes et oubliettes, balcons rustiques plaqués sur des façades blanches, roses ou vertes et peintes à la chaux, calvaires, croix géantes de granit : ici, l'Espagne de la conquête et de la colonie a imposé sa marque.

Jésuites, franciscains, dominicains ont rivalisé d'imagination et de persévérance pour fonder une société où l'exercice de la piété était exigeante. Mines d'or et d'argent, riches prairies, un commerce en expansion rapide : la prospérité et le raffinement de la colonie ont fait éclore le « siècle d'or » de Quito et l'explosion d'un art baroque influencé par l'école de peinture de Cuzco. La disposition intérieure de San-Francisco, dont la construction a commencé en 1535, à l'emplacement d'un palais inca, aurait servi de modèle à l'Escurial. 30 000 mètres carrés, trois églises, sept cloîtres : ses ors, ses retables, des escaliers qui donnent sur une place cour des miracles justifient son titre de *« première merveille de l'art en Amérique du sud »*. Quito, « ville franciscaine ».

La construction de l'église de la Compagnie a duré un siècle. Commencée au dix-septième siècle, elle ne s'est achevée qu'en 1765. Hommage à Ignace de Loyola, la façade d'un baroque échevelé avec ses colonades torsadées, la nef éclaboussée d'or, suffiraient à établir la réputation de n'importe quelle autre cité américaine ou espagnole. Ce n'est ici qu'un joyau de plus à un carrefour presque discret.

San-Agustin, Santo-Domingo, la cathédrale, qui abrite le tombeau du maréchal Sucre, la basilique de la Merced, San-Diego, Santa-Clara, les deux chapelles d'El Carmen, la Conception, le sanctuaire de Guapulo, au creux de son ravin : n'y a-t-il pas autant d'églises à Quito qu'à Bahia, au Brésil, qui en compte, dit-on, trois cent soixante-cinq ?

Mais la plupart sont recouvertes de toile, masquées par des échafaudages, soutenues par des arcs-boutants provisoires. La nef de la cadhédrale est fissurée, comme la coupole de la Merced, le cloître et la nef de San-Francisco. Quito est une ville blessée, qui garde la terreur des anciennes éruptions et des séismes.

On dénombre officiellement depuis 1541 une centaine de tremblements de terre d'une intensité égale ou supérieure à 7 sur l'échelle de Mercali. Une quinzaine de séismes ont eu leur épicentre à proximité ou à Quito même. Deux, ceux de 1575 et de 1660, étaient liés à une éruption du Pichincha. Lézardes, tours effondrées, fontaines brisées, coupoles ébréchées, les dernières blessures donnent au Quito historique l'allure d'un chantier de restauration. Mais la modicité des fonds de l'aide internationale et de l'UNESCO ne permet pas d'accélérer les travaux.

A la Merced (bâtie sur ordre de Charles Quint pour le repos de l'âme de Pizarre), dans la pénombre de la nef, une peinture réaliste et anonyme évoque la terrible explosion de 1660. L'apocalypse a inspiré des vierges de douleur et des christs déchirants. Depuis des siècles, on est à l'écoute du feu de la terre et l'on implore Marie, la patronne de la ville, au visage de craie et à la robe bleue, et le Jésus du grand pouvoir. La ferveur est à la mesure des peurs ancestrales. A San-Diego, lieu de pénitence et de retraite, où nobles et Indiens étaient séparés à l'heure de la messe, les petites sœurs de l'ordre de saint François d'Assise prient devant le retable du calvaire, et le Christ serein de Pampite, un sculpteur indien. Fières d'être les gardiennes de la Vierge du volcan, taillée en pierre dans le cratère et ramenée dans la crypte de l'ancien couvent fondé en 1575.

Légendes : sur son portrait, à San-Diego, le père Manuel Almeyda montre un visage aigu et sombre de Savonarole, mangé de barbe et à demi caché dans une capuche noire. C'était au dix-septième siècle, un moine libertin, comme tant d'autres à l'époque, qui s'échappait chaque soir du couvent pour retrouver en ville compagnons de beuverie et nonettes faciles. Circonstance aggravante : pour escalader sa fenêtre, il empoignait sans façon un Christ qui lui demanda un soir : *« Jusqu'à quand, père Almeyda ? »* Troublé, le moine rencontra dans la rue un cortège funèbre. On portait en terre, lui dit-on, le frère Almeyda. Plus jamais, jure-t-on à San-Diego, don Manuel ne se livra à la débauche et il termina sa vie en odeur de sainteté. Le Christ de don Manuel est en bonne place dans la sacristie. Il a une expression changeante, selon l'angle d'où on l'observe, ironique ou désespérée.

Légende encore ou demi-vérité : l'Indien Cantuna, bâtisseur d'églises, qui pactisa avec Lucifer, pour terminer son ouvrage, et qui implora *in extremis* la Vierge de Quito, sauva son âme. Une chapelle latérale de San-Francisco lui est dédiée. Des jeunes femmes en pleurs y supplient saint Antoine de Padoue de leur trouver un mari.

Epopées. Une plaque aux lettres d'or apposée sur la façade de la cathédrale rappelle l'expédition de Gonzalo Pizarre (frère de Francisco) et Francisco de Orellana. En mars 1541, ils partent de Quito, à la tête d'une troupe de quelques centaines d'Espagnols et de quatre mille Indiens. Ils descendent péniblement le contrefort de la cordillère. La faim, les maladies, les obstacles de la forêt ralentissent leur marche. Les hommes d'escorte meurent par dizaines. Les chevaux, inutiles dans ces marécages, sont abattus. Gonzalo s'arrête, reviendra non sans mal à Quito, avec sa troupe décimée. Francisco de Orellana poursuit sa route, atteint pour la première fois l'Amazone, descend le grand fleuve jusqu'à son embouchure qu'il atteint en août 1542.

Epopée encore : l'expédition dirigée au dix-huitième siècle par une équipe scientifique française (La Condamine, Jussieu, Godin, Bouguer, Seniargue) et qui, à l'issue de trois années de travaux épuisants, de drames (Seniargue est assassiné) d'intrigues (amoureuses pour certains) et de contretemps, définit pour la première fois la mesure d'un arc du méridien en se plaçant à l'équateur. Cette fois c'est sûr, la Terre est ronde. Et l'Equateur a gagné un nom propre qu'il adoptera en 1830 après l'éclatement de la Grande-Colombie, le rêve brisé de Bolivar.

De notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

COURRIER

Tableau-poème

Nous avons souligné dans l'article consacré à Cendrars (« le Monde Sans visa » du 31 octobre) que l'édition originale du poème *La Prose du Transsibérien et de la Petite Jeanne de France*, de 1913, œuvre d'art « simultanée » où les couleurs de Sonia Delaunay répondent aux caractères du texte, était rarement proposée sur le marché. Or il se trouve qu'un libraire parisien spécialisé, M. Jean-Dominique Carré (52, rue Mazarine, Paris 6e) nous signale qu'il vient d'inscrire à son catalogue un exemplaire numéroté de ce premier tirage : imprimé en quatre planches formant un panneau long de 2 mètres, l'ouvrage était présenté comme un dépliant et glissé dans une pochette de vélin noir décorée au pochoir, selon une composition de Sonia Delaunay.

Trans-Baïkal

Après la publication de l'article intitulé « Cendrars était-il dans le train ? » (« le Monde sans visas » du 31 octobre), M. Jean-Paul Caracalla, qui avait organisé il y a quelques années pour l'association internationale Blaise Cendrars un voyage dans le transsibérien, nous écrit :

« Il est juste de dire que pendant tout le voyage on ne cesse de penser au chef-d'œuvre qu'est *La Prose du Transsibérien*. Jean des Cars et moi-même avions souligné, dans un ouvrage illustré publié en 1986 sur ce grand train, qu'au début de la guerre russo-japonaise en 1904, l'armée russe avait posé directement sur la glace du lac Baïkal des voies de chemin de fer pour acheminer plus rapidement armes et munitions vers le théâtre des opérations. Les wagons chargés étaient tirés par des chevaux ; trois mauvaises photos d'époque illustraient notre propos.

J'ai toujours pensé que si Blaise Cendrars, que j'ai bien connu, avait eu connaissance de ce fait, il en aurait vraisemblablement enrichi largement sa Prose.

J'ai regretté que vous n'ayez fait aucune référence aux œuvres complètes de Cendrars (9 tomes) éditées chez Denoël au moment où je me préoccupe, avec Miriam Cendrars, de la publication du 10 tome, consacré à sa correspondance avec Henry Miller. »

Amerigo et l'Amérique

Le nom d'Amerigo Vespucci cité dans l'article sur la Colombie intitulé « Au pays de Botero » (Le Monde sans visa du 31 octobre) a inspiré à M. Maurice Gabail, de Paris, une lettre dont nous publions ci-dessous des extraits :

« La vie du Florentin, telle qu'elle apparait dans sa biographie complète (1) révèle un homme bien différent d'un voyageur de *« seconde main »*. Fils d'un notaire, neveu d'un ambassadeur de Laurent le Magnifique, il avait reçu une éducation de bourgeois aisé. Il commence à voyager comme passager, animé par la curiosité et sans doute aussi l'attrait d'un gain possible. Il ne prétend pas commander le navire qui l'emmène dans ses premières traversées, mais il en profite pour mettre à l'épreuve ses connaissances en cosmographie. Plus tard, longeant les côtes de l'Amérique du Sud jusqu'à la Patagonie, il aura l'occasion deprouver qu'il avait appris le métier de navigateur. (...)

« Mais surtout, lorsque la nouvelle terre lui apparait (...) il ne reconnait pas l'empire raffiné du Grand Khan tel que Marco Polo l'avait décrit et n'hésite pas à admettre (...) qu'un *« Nouveau Monde »* s'interposait entre la vieille Europe et l'Asie des *« Merveilles du Monde »*. Cette simple conclusion, par ce qu'elle implique de liberté d'esprit fait de Vespucci un homme moderne et éclairé, un homme de la Renaissance (...).

Amerigo ne s'embarrassait d'aucun préjugé. Il regardait et racontait. Il savait écrire et ses lettres eurent le succès que l'on sait. Voyageur médiatique par excellence, précurseur des grands reporters modernes (...), la découverte de ses récits par les chanoines de Saint-Dié (2) tint à la passion du duc de Lorraine, René II, pour la culture et la diffusion des connaissances. C'était dans l'air du temps. La gloire s'empara d'Amerigo alors qu'il finissait sa carrière de navigateur comme pilote major du royaume d'Espagne (...). »

(1) *L'invention de l'Amérique*, Thomas Gomez, Aubier.

(2) Le musée de Saint-Dié-des-Vosges conserve de nombreux documents sur les voyages d'Amerigo Vespucci.

Paris-Cancun.
A des prix qui réchauffent le Dieu-Soleil.



Jours de blues

On entendait : « Pas de justice, pas de paix », « J'avais peur, je découvrais que j'étais noir... », « Survivre, avancer envers et contre tout, ne pas s'agenouiller ». Jours de déprime et d'espoir ordinaires à New-York, peu de temps avant l'élection de Bill Clinton.

ENIGME du retour à New-York : le voyageur sait, à force d'y être retourné, de l'avoir apprivoisée, balisée, aimée, quittée, retrouvée encore, que cette ville s'accordera exactement à ses pas. Il porte ceux-ci là où des centaines de personnes, par leurs rires, devant un écran de cinéma, narguent la nouvelle d'une Amérique *gloomy*, sombre, obscure, ténébreuse, lugubre, morne, quelque chose comme le stade suprême d'un blues qui oublierait de chanter dans le noir tunnel de la vie courante.

La scène se passe au Lincoln Center, Alice Tully Hall, mercredi soir. Le film s'appelle *Lumumba, la mort d'un prophète*, signé Raoul Peck (1). On y raconte la première tentative de coup d'Etat contre le dirigeant de l'ex-Congo belge : un Mobutu jeune, bourré au champagne, débarque la nuit en titubant et signifie à l'ami Patrice sa destitution immédiate. A quoi le président se contente de répondre : *« Va te coucher, on reverra tout ça demain »*. Le complot est déjoué par ces simples mots.

Le lendemain après-midi (temps frais, sec, ensoleillé). James Haughton, dirigeant d'une organisation communautaire dont le nom dit bien ce qu'il veut dire, Fight Back (coup pour coup), nous reçoit dans le nouveau local (en travaux) des *« ouvriers du bâtiment en lutte contre la discrimination dans l'emploi, le système de santé, l'éducation, l'environnement... »* La soixantaine sportive, chemise de bûcheron rouge, l'homme aux cheveux poivre et sel sourit en livrant de la ville sa version peu souriante : *« Sous une façade libérale, New-York a toujours été plus raciste, plus décevante que le sud des Etats-Unis. »* Sur le mur, vieux poster de Malcolm X, le mort qui revient. Dans la bouche de notre interlocuteur, une rhétorique guerrière : *« New-York est la ville la plus raciste du pays. »* Né d'un père jamaïcain et d'une mère des îles Vierges, il a passé *« une vie à combattre la domination raciale, l'exploitation, la répression »*. Il emploie aussi des mots comme *« no future »* (pas d'avenir), peste contre les dix mille flics blancs qui sont descendus dans la rue contre le maire noir David Dinkins, estime à trois cent mille le nombre des sans-abris, évoque les problèmes de la drogue, du sida, du système pénitentiaire, la pollution, bien sûr il vote démocrate, mais *« no faith »* (sans foi).

Varick Street, un éditorialiste du journal *El Diario*, principal quotidien de la communauté hispanique, arrête de tapoter sur le clavier de son ordinateur. Felipe Luciano est rude : *« L'énergie de cette ville est aussi dans le crime. Comme elle est dans l'économie et les finances, dans la politique ou la culture. Underground ou en surface. New-York est une enclave de pouvoirs. L'argent, l'influence et la force des muscles sont les trois éléments qui fabriquent du pouvoir ici. L'usage de la violence est généralisé : ça ne veut pas dire forcément casser la gueule de l'autre, ça veut dire : si je n'obtiens pas ce que que je veux, ça va être très difficile pour vous... »* New-Yorkais du Bronx, cet ancien fondateur du groupe The Young Lords – qui fut aux Portoricains à la fin des années 60 ce que furent aux Noirs américains les Black Panthers – se définit comme *« Afroricain »*. Quarante-quatre ans, média-star, transfuge de la NBC, la première chaîne de télévision nationale, où il fut reporter de *street stories* (histoires de rue), récemment engagé comme commentateur sur Fox News, la quatrième chaîne nationale, Felipe Luciano a opéré ce qu'on appelle un *« cross-over »* : le grand passage par-dessus les pesanteurs sociologiques, la part maudite des rêves de changement, le risque de l'exclusion, le saut dans le *« mainstream »* américain.

Autopublicitaire, la pensée s'avance à flanc d'abîme, nulle part ailleurs les mots ne bruissent ainsi, déploiement rapide et contrôlé d'un couteau à cran d'arrêt : *« Noirs, Blancs, Latinos, Asiatiques, Caraïbéens, Juifs... les communautés communiquent. Contrairement à ce qu'on pense. Par des biais très diplomatiques. Qui sont les diplomates ? Deux camps : ceux qui s'aiment et ne veulent pas changer d'identité ; ceux qui aimeraient devenir l'Autre. Pour réussir à faire ce que je fais dans ce contexte, il faut connaître les deux sortes de gens. Si je condamne un Noir qui voudrait être un Blanc, je n'obtiens rien de lui. Survivre dans cette ville, c'est en maîtriser toutes les énergies, les rouages, les ficelles, toutes les règles du jeu. Savoir utiliser la menace de violence* (« threat of violence ») *est un art. Dès qu'on sait que vous n'avez rien dans les mains, que vous ne savez rien sur rien, vous êtes perdu, on vous fera très mal. Moi, mon pouvoir vient de la rue où j'ai grandi et des médias. La rue apporte un certain savoir. Beaucoup de jeunes criminels sur les trottoirs de New-York sont au-delà de l'existentialisme. Dans ce pays, j'appartiens à une minorité de visionnaires de toutes origines qui sont déjà dans le vingt et unième siècle. »*

Il peut se passer des jours sans que le voyageur prête attention à autre chose qu'à des détails, des silhouettes dans le paysage, des images floues, des sons : un hélicoptère bleu de la police tournoyant, toupie folle dans la pluie, sur Washington Heights, près du cimetière où se trouve enterré le naturaliste Audubon (Saint-Domingue, 1785 - New-York, 1851) ; les manèges d'un dealer de crack sous l'arbre au coin de la rue ; une volée de saxo de Manu Dibango dans un taxi marron ; une affiche dans le métro (où la disparition des tags accentue le vacarme) vantant les mérites d'un expert en blanchiment de la peau ; le poids du *New York Times* un dimanche (presque 2 kilos).

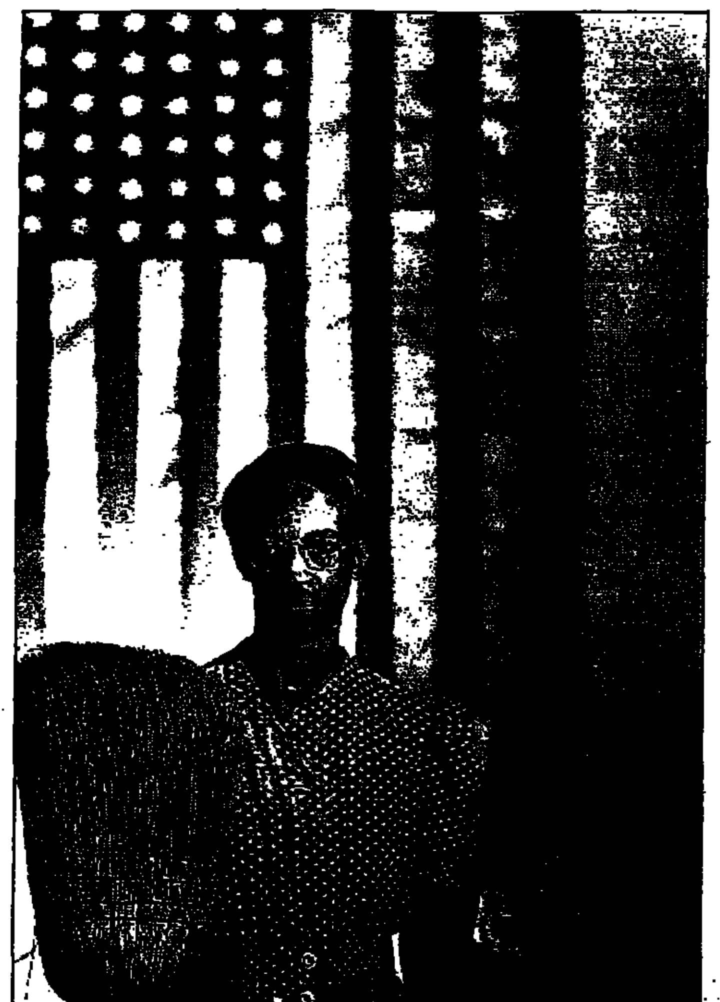
Par un après-midi éclatant, à Noho, Mott Street, le peintre Robert Reid nous ouvre sa porte. Studio exigu. Né en 1924, l'année du premier manifeste surréaliste, Reid – dégaine de boxeur – dit avoir vécu dans *« l'Amérique de l'horreur »*, Atlanta, Chicago, il préfère New-York où il est *« heureux parfois »* (rires). Au-dessus de nos têtes, son portrait signé Tim. Pendant neuf ans il a loué à Duras (village dans le Lot-et-Garonne) une maison, il aime bien Paris.

Le *gloom* américain ? Reid pense que oui. *Gloom* mondial d'ailleurs. Pas envie de parler politique, ni de la police, le plus gros problème à ses yeux est celui du logement *(« même si vous avez l'argent »)*. Quant aux élections, bah ! les élections (geste las de la main). Il sort une série réalisée aux alentours de Dijon, en France : champs, routes, maisons, ciels, recréés sur trois ou quatre plans asymétriques, ou comment rendre des paysages immédiatement visibles, avec un minimum de nœuds. Reid a toujours cherché ça : faire simple. On passe chez sa galeriste, June Kelly, pas loin, sur Broadway, un de ces espaces somptueux où des toiles tentent de raconter l'irracontable.

New-York de l'autre côté du miroir : Riker's Island, la prison des cinq *boroughs*, comme la patte d'un King-Kong flottant sur l'océan. Une vingtaine de blocs de béton ceinturés de barbelés y abritent chacun deux mille détenus en moyenne, faites le calcul du crime, de l'innocence, des coups donnés ou reçus, de l'abjection et des limites franchies, ou en voie de l'être, ou supposées l'être, de la règle du jeu social dans la mégalopole de tous les excès. Les lumières de l'automne confèrent au lieu un surcroît de monstruosité. Passé les contrôles, avant le pont, après le pont, passé les sas, Mickey s'adresse à Minnie, c'est une BD d'accueil, sur un mur du bloc que nous visitons, inscription dans la bulle : *« Make today the best day possible »* (Fais d'aujourd'hui le meilleur jour possible). Le voyageur sent que ce programme va être difficile à tenir. *« Personne n'est jamais arrivé à s'évader d'ici »*, nous assure Felipe.

Résumé des épisodes précédents : notre héros, Felipe Luciano, a été invité par la direction de la prison à parler aux détenus ; Felipe a proposé au voyageur de l'y accompagner. Felipe, à la direction : *« J'emmène ce confrère pour que, retour à Paris, il ne se contente pas de donner de New-York la version optimiste de la ville du jazz et des bons plans »*. Hilarité du capitaine Wilson *(Correction Department, City of New York)* qui explique à l'Afroricain des médias : *« C'est bien que quelqu'un comme toi vienne leur parler »*. Felipe : *« De quoi veux-tu que je leur cause ? Quel est le programme ? Quels sont les problèmes ? »*

Le programme : *« Essayer de leur donner une certaine conscience de soi. »* Problème numéro un : la drogue. *« Ils trafiquent, ils consomment, 90 % d'entre eux sont là à cause de ces saloperies. »* Problème numéro deux : *« La porte-tambour* (the revolving door). *On les relâche, ils retournent dans la rue, même environnement, mêmes conneries, ils reviennent. On voit passer toute la famille, je fais ce métier depuis quinze ans, d'autres depuis vingt-cinq ans, nous voyons passer plusieurs générations, les fils aujourd'hui, les pères hier, les grand-pères avant, comment rompre le cercle ? Comment faire comprendre aux jeunes la première fois que la prison c'est pas la joie ? Ils vont s'faire sodomiser, lacérer la figure... »*





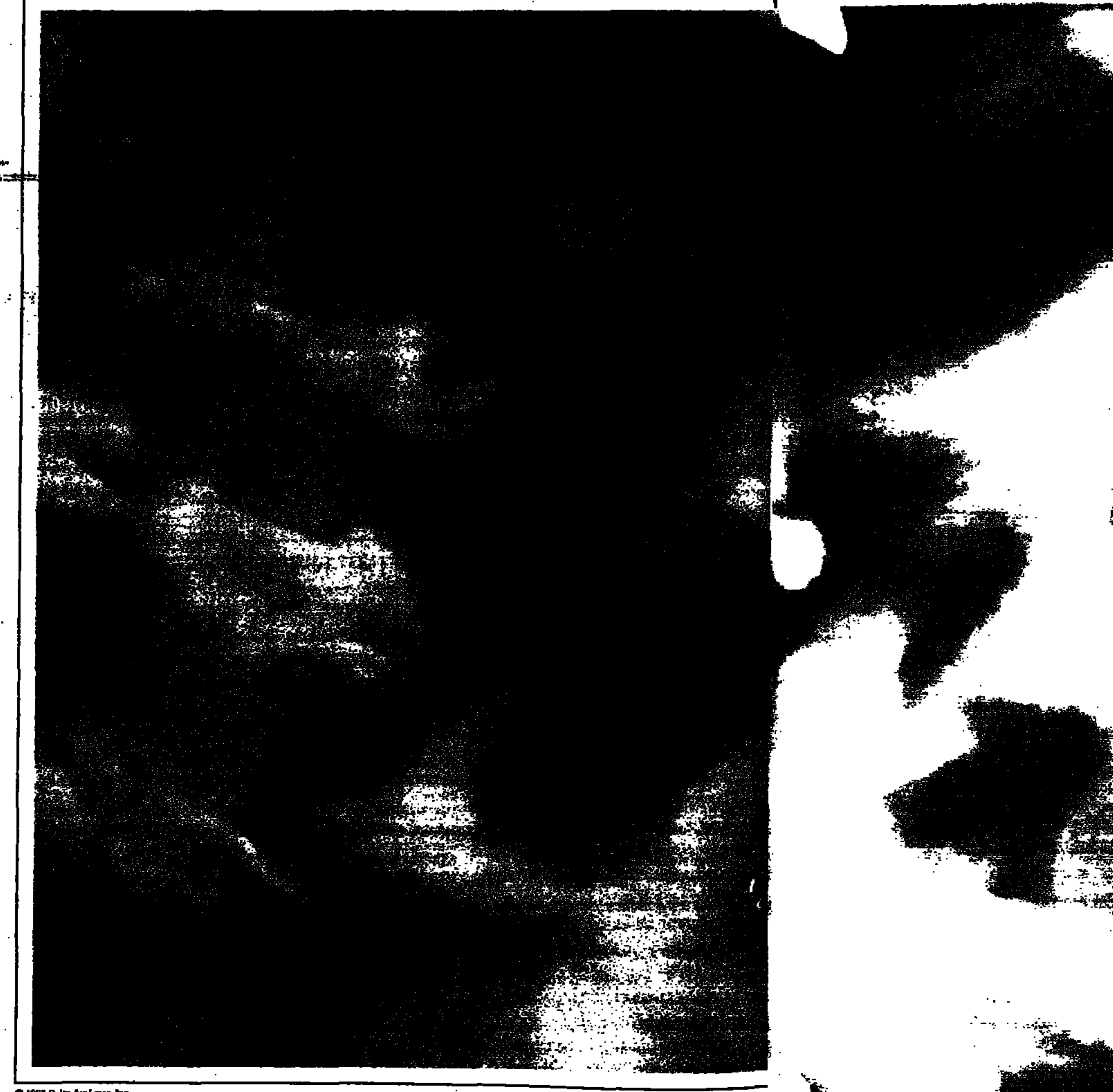
Les sénateurs et représentants du Sud ont voulu faire détruire cette photo d'une femme de ménage, Ella Watson, prise par Gordon Parks en 1942. En 1945, il prenait le cliché de ce docker sur les quais de New-York.

(1) Diffusion sur « Arte » le 18 novembre.



Chez Delta Air Lines,
nous faisons tout pour
que la qualité du service
à bord soit réellement
exceptionnelle.
C'est peut-être pour cela
que nous faisons voyager
chaque année plus
de passagers que les plus
grandes compagnies
aériennes anglaises,
allemandes et françaises
réunies.

**Venez découvrir
une façon de voyager
qui ne ressemble
à aucune autre.**



© 1992 Delta Air Lines, Inc.



PHOTOS GORDON PARKS

à New-York

Eloge du maire (« *Such a nice guy* » !) par le capitaine Wilson.

Le personnel (miel) défile dans le bureau, on nous offre quelque chose qui a l'aspect du vin, se révèle être du jus de raisin, plaisanteries, tandis que Luciano se prépare à faire son numéro. La média-star connaît à peu près tout le monde. Le trapu Gonzalez qui s'exclame : « *Bon Dieu, Felipe, je m'souviens très bien d'toi, on vivait dans l'même quartier* ». Felipe : « *C'est pas facile de s'tirer d'un monde si dur.* » Maintenant, il va falloir passer aux choses sérieuses.

Les détenus (très peu de Blancs) attendent dans une sorte de salle de basket dotée d'une scène de théâtre. Une cinquantaine d'adultes en uniforme vert, le plus vieux a *soixante-trois* ans. Une soixantaine de moins de vingt ans en kaki, le plus jeune a seize ans. Présentations faites, Felipe Luciano, strict costume gris et cravate dans les tons jaunes, debout devant le micro, retrace son trajet biographique : « *Vers seize ans, j'ai commencé à me poser plein de questions, j'étais très sensible, dans une confusion totale, j'avais peur, je découvrais que j'étais noir...* »

L'éditorialiste qui aura passé le plus clair de la campagne électorale à tirer sur Bush se transforme en un redoutable pédagogue. Machine à remonter le moral des exclus. Dans un langage cru de voyou. La scène se déroule dans la bonne humeur, les éclats de rire, sous les applaudissements. Drogue : « *Vous êtes une merde si vous ne comprenez pas dans quelle merde vous êtes avec la drogue.* » L'homme attrape sa braguette, mime le macho rouleur de mécaniques face à la fille pousse-au-crime qui minaude (harmoniques aiguës) : « *I love you baby.* » Singe les violeurs qui se croient malins. *Les flics qui disent* (harmoniques graves) : « *Tu ne vas jamais t'en tirer* ». Les mêmes qui aujourd'hui zappent dans le poste le mec qui a réussi, le lisent dans les journaux. Croquis coluchien de son ami cinéaste Spike Lee : « *Physiquement, il est petit, et pourtant c'est un très grand bonhomme.* » Le racisme : « *Avant de sortir des bêtises comme : je n'aime pas les Blancs, je n'aime pas les Noirs, je n'aime pas les Juifs, réfléchissez un peu, bon sang...* »

Fin de séance, dans la salle on dirait vidée de tout – les mômes ont dû s'aligner face contre mur, on comprend mal pourquoi – vidée des paroles qui pèsent une tonne, des ambivalences, des questions, des silences, du rire et du chagrin, la directrice du bloc, une grande dame élégante, vient embrasser l'orateur. Elle : « *Merci Felipe, merci, si je peux un jour t'aider en quoi que ce soit...* » Lui, hilare : « *Epouse-moi* ». Elle, rougissante : « *Oh !* »

Béret noir vissé sur le crâne, *petites lunettes rondes à la* Trotsky, un pantalon ample, multicolore, Melvin Van Peebles tête *un bout de cigare éteint*. De la fenêtre de son appartement, à l'ouest de Central Park, la vue *porte sur un ciel plombé*. Melvin est l'auteur de treize livres ; de plusieurs comédies musicales *jouées sur Broadway* (il comprend mal pourquoi un universitaire français ne le cite que pour ses *pièces jouées off* Broadway), de plusieurs films, le plus connu étant *Sweet Sweetback's Baadasssss Song* (1971) et compositeur d'un nombre incroyable de morceaux de jazz, blues... L'hebdomadaire *Billboard*, le plus important pour la musique aux Etats-Unis, sous la plume de son *rédacteur en chef* Timothy White, dans un éditorial de juillet dernier, lui attribuait le titre de « *pionnier du rap* ». L'équivalent new-yorkais de la chanson *Paris s'éveille*, c'est lui : New-York au petit matin, avec les graffiti de Times Square, la clocharde quémandant un café chaud, l'Hudson qui coule, la statue de Miss Liberty, les réfugiés, le peuple des banlieues, la trépidation de Grand Central, ça s'appelle *The Apple Stretching*. Spike Lee considère Van Peebles comme « *le parrain du cinéma noir moderne* ». La Cinémathèque américaine, à Los Angeles, Hollywood, vient de lui consacrer une rétrospective en septembre.

Melvin Van Peebles nous fait écouter un rap *en cours de création* : *No Justice, No Peace (The White Man Ain't No Fool)*. Il traduit (il a vécu huit ans en France, a écrit dans *l'Obs*, *Hara-Kiri*, au *Figaro littéraire*, a mis en BD *La Reine des pommes* de Himes avec Wolinski) : « *Pas de justice, pas de paix (l'homme blanc n'est pas si bête que ça).* »

Cet homme drôle ne rit pas une seule fois au cours de l'entretien : « *New-York, c'est le centre de l'univers pour la création. Je passe inaperçu, j'aime ça. Les problèmes du genre bruits, etc., je m'en fous.* » On entend les sirènes d'un car de police. « *Le racisme ? Les Européens qui aiment tellement débattre de la question ne se rendent pas compte qu'ils sont souvent eux-mêmes les agents du racisme, ça ne m'intéresse pas.* »

Un texte de lui dans la revue française *CinémAction* résume son point de vue : « *Par définition, il n'y a ghetto que quand on a la volonté de s'enfermer. Dehors règne seulement le* mainstream. *La vraie victoire, c'est de sortir du ghetto sans cesser pour autant d'affirmer sa différence (...). Pour ma part, je ne me veux ni dans le* mainstream *ni dans un petit courant, qu'il soit noir, blanc ou même américain. Moi je m'balade comme j'en ai envie.* »

Le lendemain. Au Chelsea. Dans cet établissement mythique, le peintre Herbert Gentry vit depuis dix-sept ans. Avec, depuis moins longtemps, sa femme Mary Anne, rencontrée à Paris, également peintre. Ils viennent enfin de trouver l'atelier qui leur convient : à l'hôtel même. Herbert raconte son trajet qui, là aussi, sera passé par l'Europe : « *Durant la deuxième guerre, j'étais dans les forces de défense antiaérienne en Afrique du Nord. J'ai commencé à apprendre le français. J'ai découvert Paris à la Libération. Retour aux Etats-Unis. On m'accorde une bourse, je ne me demande même pas si elle est suffisante pour vivre en France, j'y retourne. Qu'une Noire comme Joséphine Baker fût si aimée dans ce pays, ça m'avait beaucoup encouragé. A l'époque, l'idée même de l'existence d'un peintre noir aux Etats-Unis était incongrue. Harlem, où la vie intellectuelle et artistique était très intense, m'avait en un sens préparé à vivre à Paris.* » D'une voix de basse légèrement éraillée, Herbert Gentry fredonne : « *J'ai deux amours/ Mon pays et Paris...* »

New-York ? « *J'ai la nostalgie de l'ancien New-York. Certes il y a moins de discrimination vis-à-vis des Noirs maintenant. Mais les gens qui débarquent aujourd'hui sont plus égoïstes, plus repliés sur eux-mêmes, sur leur groupe. Il y a plus de criminalité. Moins de solidarité familiale. J'ai peur d'aller voir ma tante qui habite dans le Bronx une superbe maison.* »

Paris ? « *J'y ai rencontré des gens comme Sartre, Simone de Beauvoir, grâce à Richard Wright. Chester Himes m'a beaucoup aidé. Il venait me voir : Herbert, qu'est-ce que j'peux faire pour toi ? T'as besoin d'fric ? C'était formidable. Cette expérience européenne (j'ai également vécu au Danemark et en Hollande) m'a aidé à m'imposer à New-York en tant que peintre. Avant, dans une Amérique qui nous niait, ça me déstabilisait complètement. Il faut dire que mon origine caraïbe m'a beaucoup apporté.* »

13 heures. Chez Gordon Parks, au dixième étage d'un gratte-ciel sur la United Nations Plaza : « *New-York est si confus parfois. J'aime bien y vivre. Je voyage un peu partout, mais c'est à partir de cette ville que je crée.* » Pipe au bec, moustache grise en plumeau, le photographe nous montre son image-culte : portrait d'Ella Watson, femme de ménage, réalisé en 1942. « *Une photo de protestation que des sénateurs et représentants du Sud avaient voulu détruire, j'avais pensé qu'ils y étaient parvenus. Un jour, le* Washington Post *l'a publiée. Je suis allé là-bas récupérer le négatif.* » La vie de l'homme, telle qu'il la raconte dans son autobiographie, *Voices in the mirror*, se confond avec le siècle. C'est l'Amérique des enfances assassinées par les inégalités, le fils nègre du petit fermier non propriétaire au fin fond du Kansas *qui découvre les raisons de la* colère par les hivers froids où il passe ses nuits à faire la navette dans les transports au moins chauffés, le boulot de pianiste dans un bordel, le premier appareil photo, la caméra qui conduit à Hollywood, le pinceau, la rage transformée en force créatrice, les voyages, les rencontres (Ingrid Bergman, Winston Churchill). Survivre, avancer envers et contre tout, créer et pas n'importe quoi, ne pas s'agenouiller : histoire entendue ou pas, on sait que ces vies-là réclament le respect.

Gordon Parks sort d'autres images : un docker *sur le port de* New-York (1945) ; la place de la Concorde, un défilé de mode à Paris en 1949... Il pointe un doigt vers le mannequin de droite : « *Voilà Bettina...* »

Le voyageur regarde les trous dans son journal. Plein de trous. Il en fera de nouvelles *raisons* pour retourner à New-York, sans compter les très anciennes. Il pense à Audrey, la jeune présidente noire d'une banque qui nous consola du blues à l'aide d'un verre de rhum d'Haïti (Barbancourt, introuvable alors à New-York) : « *Bush a voulu punir tout le monde par cet embargo contre Haïti.* » Un quartier calme de Brooklyn. Les rues bordées d'arbres. Musique de jazz et provisions de bouche. On a tous (quinze invités) oublié d'écouter le *discours de Clinton, prévu en télé*conférence pour 8 h 15 du soir. Il y avait neuf cents fêtes de ce type à New-York ce jour-là, il fallait ramasser de l'argent pour le parti démocrate, elle en avait organisé une chez elle. Il y eut dans la petite corbeille pour les chèques très exactement 2 510 dollars, elle était heureuse, waaaouh !

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Charles





Bridge

nº 1510

LA SIMPLICITÉ DE REESE

Les solutions simples sont souvent les meilleures, et l'exemple suivant est typique. Il a été publié par Terence Reese dans un revue anglaise.

	♠ 9 6 4 3 ♡ R D ◊ R 7 2 ♣ A 10 9 5	
♠ A R D 10 5 ♡ 9 7 4 2 ◊ 10 6 ♣ 8 3	N O E S	♠ 8 7 2 ♡ 6 5 ◊ V 9 8 5 3 ♣ R 7 4
	♠ V ♡ A V 10 8 3 ◊ A D 4 ♣ D V 6 2	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	1 ♠	2 ♣	passe
3 ♣	passe	4 ♡	passe...

Ouest a attaqué l'As et le Roi de Pique. *Comment Reese propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE CŒURS *contre toute défense*, les atouts étant 4-2 ?

Réponse

Que va-t-il se passer si Sud coupe, donne *quatre* coups d'atout et fait l'impasse au Roi de Trèfle ? Si Est a le Roi de Trèfle, il prendra et jouera son dernier Pique, Ouest fera ses trois derniers Piques (puisque Sud n'aura plus d'atout pour couper) et le contrat chutera de deux levées.

Après avoir constaté au troisième tour d'atout qu'Ouest avait quatre atouts, il ne servirait à rien que le déclarant joue trois fois Carreau *pour inciter Ouest à couper, car il* refuserait cette offre et défausserait un Trèfle...

Il y avait cependant une façon simple de gagner le contrat : il suffisait de *ne pas couper le second Pique* ! Ouest aurait continué Pique. Sud, cette fois, aurait coupé, puis il aurait battu atout et fait l'impasse à Trèfle. Celle-ci aurait échoué, mais *Est n'aurait plus eu de Pique* à rejouer, et le déclarant aurait perdu en tout les deux premiers Piques et le Roi de Trèfle...

Remarque : en tournoi par paires, il est normal de couper le deuxième Pique afin de faire deux de mieux si le Roi de Trèfle est en Ouest.

L'OSCAR DE SALSOMAGGIORE

D'après la plupart des journalistes, la plus belle donne des Olympiades de Salsomaggiore est un chelem réussi par une championne italienne au cours du match des éliminatoires contre l'équipe féminine d'Argentine.

	♠ A D 8 5 3 ♡ A R V 5 ◊ D 9 7 ♣ D	
♠ R 9 7 4 2 ♡ D 9 8 6 2 ◊ – ♣ R V 7	N O E S	♠ 10 ♡ 10 7 4 3 ◊ V 10 8 3 2 ♣ 9 6 5
	♠ V 6 ♡ – ◊ A R 6 5 4 ♣ A 10 8 4 3 2	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 ◊
2 ◊	contre	4 ♡	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ◊...

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur, *comment Luciana Capodanno a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le cue-bid de « 2 Carreaux » sur « 1 Carreau » est une enchère artificielle de plus en plus utilisée pour indiquer *un bicolore de majeures*. Cette convention a été inventée par l'Américain Michael Michaels dans les années 60. Le cue-bid d'une ouverture *dans une mineure* promet un bicolore de majeures, tandis que le cue-bid d'une majeure (S. : 1 Cœur; O. : 2 Cœurs) garantit l'autre majeure et une longue mineure indéterminée.

LES DONNES DES OLYMPIADES

Les lecteurs peuvent trouver les meilleures donnes des récentes Olympiades (où les Français ont remporté la médaille d'or et les Françaises la médaille de bronze) dans deux magazines :

1. *Le Bridgeur* (28, rue de Richelieu, 75001 Paris; tél. : 42-96-25-50). C'est la fameuse revue mensuelle de la Fédération. Abonnement annuel : 320 F.

2. *La Lettre du bridge* (24, rue Saint-Amand, 75015 Paris; tél. : 45-33-33-66). C'est le magazine bimensuel de huit grandes pages en couleurs de Lebel et Dupont. Abonnement : 330 F. Numéro spécial : 25 F.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

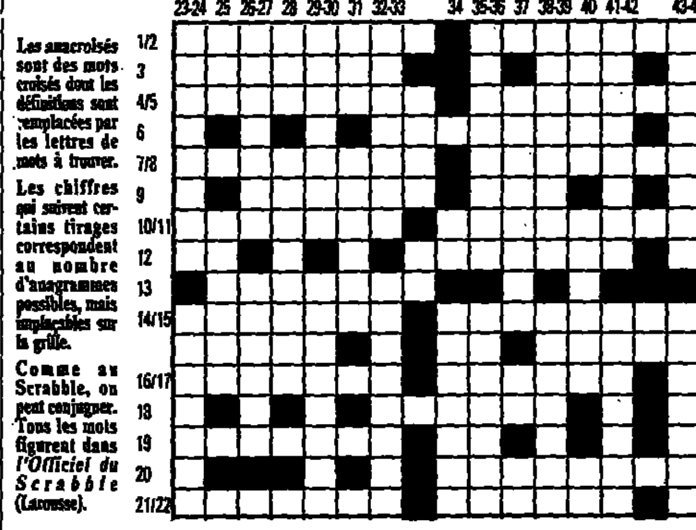
nº 741



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ABEEINPU. – 2. DELORST. – 3. CDEEIMN (+ 1). – 4. CEENRRTU (+ 2). – 5. CEIOPST (+ 1). – 6. ACDEEIRU. – 7. AEOPRSTT (+ 2). – 8. EEIMNPT. – 9. EEILT. – 10. EILMRSY. – 11. DEEENNTT (+ 1). – 12. AEHINTT. – 13. BEEIOST (+ 1). – 14. EEIOPRT (+ 3). – 15. AEILLMSX. – 16. EEIISST. – 17. EIORRT. – 18. AEEGNN. – 19. AEMRTUU. – 20. AIINORST (+ 3). – 21. EELOPSS. – 22. AEEERS.

VERTICALEMENT

23. ACELOOPR. – 24. AEENSTV (+ 2). – 25. EOPSTY. – 26. BCEHIOR (+ 1). – 27. BIINOU. – 28. ACEILRSS (+ 2). – 29. AEIPRST (+ 11). – 30. DEEILOPS (+ 3). – 31. AAIIMT. – 32. EEENNTT (+ 1). – 33. EENRSSTU (+ 2). – 34. AAGIMNR. – 35. ACDDEEOP. – 36. AAEIILS. – 37. AEIOPRUX (+ 1). – 38. EIMNOPRT. – 39. EEGINRT (+ 1). – 40. EEILLT (+ 1). – 41. EEEINNSS (+ 1). – 42. AAGLRSU. – 43. EEIRSSTV (+ 3). – 44. EENOSST.

SOLUTION DU Nº 740

1. BANDAGE. – 2. DADAISME. – 3. AMONCELE (CAMELEON). – 4. UNIMENT. – 5. VELOCITE. – 6. RENARDE. – 7. INOUIE. – 8. DETESTEE. – 9. ULEMAS (EMULAS MEULAS MUSELA). – 10. AXIOMES. – 11. ISOETE (TOISEE). – 12. CHESTERS. – 13. MIETTES. – 14. TABOURET (BROUETTA REBOUTAT). – 15. OSSELET. – 16. MECTONS. – 17. GIRAVION. – 18. AMUIRIEZ. – 19. ARROSE (ROSERA). – 20. ESSORES (ROSSEES). – 21. YEUSES (ESSUYE). – 22. BOURREAU. – 23. CHOMAGE. – 24. ANNEAUX. – 25. PHONEMES. – 26. INSTILLE. – 27. OUISTITI. – 28. AMERTUME. – 29. GONDOLES. – 30. EBONITE (BENOITE BEOTIEN BETOINE). – 31. ENTETES (TENTEES). – 32. BROSSEES. – 33. DEVIDAGE. – 34. ALENES. – 35. AMELIORE. – 36. IRRITER. – 37. INCISION. – 38. SAIETTEE (ETATISEE). – 39. TETINES (ENTITES ETEINTS TEINTES TINTEES). – 40. REGION (IGNORE). – 41. ELEVEREZ. – 42. SONNEUR (NUERONS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 409

A QUOI RÊVENT LES RIBAUDES ?

Nous poursuivons aujourd'hui l'étude de certains mots archaïques listés dans le *Dictionnaire du moyen français* (Larousse, 195 F) et ressuscités par l'ODS (cf. *notre chronique nº 399 du 27 juin*).

DAIL ou DAILLE, faux, faucille : *« La mort avec son dail l'eût fauché »* (Rabelais). C'est à tort que l'ODS donne à ce mot le sens de *pierre à faux* – DARIOLE, petite pâtisserie – DÉGUERPIR, vt, abandonner – DÉPARLER, vi, s'arrêter de parler (ne s'emploie qu'à la forme négative) : *« Hormis dans les repas, tel une nonne, l'oiseau ne déparlait pas »* (Gresset) – DÉSAMOUR : *« S'il n'est pas sûr que l'esprit vienne aux filles avec l'amour, il semble s'aiguiser dans le désamour »* (H. Bazin) – DIFFLUER, vi, se répandre : *« Si l'on sent des odeurs d'un peu loin, ce qu'il y a d'évaporation se perd et diffiue à l'environ »* (Plutarque, traduit par Amyot) - DILATION, retard : *« Venez-y sans dilation »* (Villon) – DOLER, aplanir : *« On a tendance à excuser et doler sa faute »* (Juvénal des Ursins) - EMBOIRE ou EMBREVER, absorber : *« Les Flamands habitant en Saxe emburent les mœurs et conditions des Saxons »* (Rabelais) - ÉMENDER, amender : *« Ayant les mêmes défauts que Démosthène, pour les émender, il estudia soigneusement à imiter Roscius »* (Plutarque, traduit par Amyot) – EMPENNER, garnir de plumes : *« O fol qui hâte les années, qui ne sont que trop empennées »* (pour aller plus vite) (Du Bellay) – ENTABLER, ajuster à demi-épaisseur – S'ESBAUDIR (ne sera ODS qu'en 1994) : *« L'ivresse donne aux personnes d'âge le courage de s'esbaudir en danse et en la musique »* (Montaigne) – EXULCÉRER, ulcérer : *« Leur bouche était mollasse, tendre et facile à exulcérer »* (Ambroise Paré).

Certains de ces mots ou de leur flexion ont les anagrammes suivantes : RIBAUDES - IODLERA (2 anagrammes parmi les mots ci-dessus) - ÉMOUDRAS - BÊLANTE. Trouvez-les.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : ESBAUDIR - DARIOLE, DOLERAI - DÉSAMOUR - ENTABLE.

Centre international de séjour de Paris, 6, av. Maurice-Ravel, 75012 Paris. 1er octobre 1992. Tournois lundi et jeudi à 14 h 15.

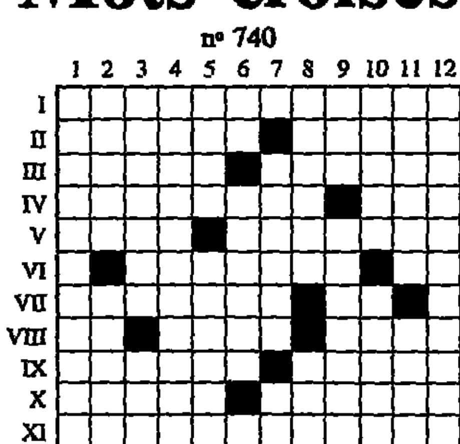
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF. POS.	PTS
1	EADEITU			
2	YALTRIE	AUDITÉE	H 2	70
3	V?WRNEL	LAYERAIT	2 G	88
4	NRV?+EEL	WALÉ	L 1	46
5	EGORSMN	ENLÈVER(A)	8 H	92
6	CSRAUSD	GÉMIRONS	5 E	104
7	LMIEOAT	DÉCRUSAS	M 7	82
8	RUTPHAC	MOLETAI	1 A	79
9	AR+ODXZE	PUTSCH	14 J	38
10	ARX+NFAU	DOSEZ	12 K	50
11	ANR+OJM ?	FLUXA	J 7	37
12	EAEBNRO	MAJOR(A)N(T)	O 3	65
13	TNVQIOB	ENGOBERA	E 3	61
14	Q+EUIKIU	OBVINT	11 B	46
15	KII+PTEN	QUEUE	8 A	39
16	IPT+SGLS	KOÏNÉ	B 10	68
17	GLST+AEI	PSI	15 A	3
18	AEFHIS	LÉGALITÉS (a)	C 1	74
19	FHI	ASE	12 D	31
		IF	B 5	28
				1128

(a) ANTIGELS, 13 A, 70.
1. C. Peuchant, 911 ; 2. J. Bonestève, 876 ; 3. P. Robichon, 861.

Mots croisés

nº 740



HORIZONTALEMENT

I. « Uber alles » ? – II. Mis au frais. Il s'en trouve toujours un pour la compétition. – III. Avança tranquillement. C'est un temple. – IV. Sonnais les cloches. Elle vous assure mais êtes-vous rassurés ? – V. Fleuve. Quand on en est à l'ultime, la déroute est proche. – VI. Bien ajustée. Direction. – VII. Abrite le rapin et la cousette. Marque, en principe, la qualité reconnue. – VIII. Petite part d'un entier. Dans le Cher. Recouvre toute la terre. – IX. Pour Fernandel. Pour broyer. – X. Explosion courante. Premier choix. – XI. Il lui reste le RMI.

VERTICALEMENT

1. Celle du I est hautement improbable. – 2. S'adresse aux cerveaux. Il faut aller loin pour le rencontrer, et ce n'est pas sans dangers. – 3. Presse, oui, mais pas de panique ! De bas en haut, et doublé, gai ou déplaisant. – 4. Fera sécher l'orge. – 5. Un saut désordonné. Parmi les parents. – 6. Montre du doigt. Important lieu de trafic. – 7. Fondement commun ou hors du commun. Diantre ! – 8. Humaniste. Ne peut être défait dans cette situation. – 9. On l'a préparé pour la guerre. Rêve... – 10. Dit vrai. Un vrai pirate. – 11. Distinguent tous les obstacles. Se conduit par les rênes. – 12. Maladie coûteuse pour les autres.

SOLUTION DU Nº 739

Horizontalement

I. Intermittents – II. Nounou. Rasure. – III. Dié. Sécession. – IV. Erudites. Aspe. – V. Marin. Rouie. – VI. Nu. Réservé. Oc. – VII. Idée. Taie. Gué. – VIII. Acculées. En. – IX. Et. Toper. Must. – X. Saisissements.

Verticalement

1. Indemnités. – 2. Noiraud. Ta. – 3. Tueur. Ea. – 4. En. Directs. – 5. Rosine. Coi. – 6. Muet. Stups. – 7. Céréales. – 8. Trésorière. – 9. Tas. Uvée. – 10. Essaie. SME. – 11. Nuise. Un. – 12. Trop. Ouest. – 13. Sénescents.

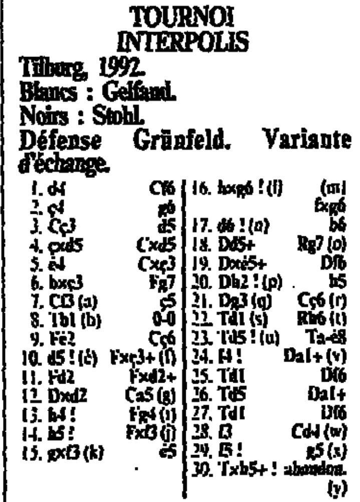
François Dorlet

Echecs

nº 1513

TOURNOI INTERPOLIS

Tilburg, 1992.
Blancs : Gelfand.
Noirs : Stohl.
Défense Grünfeld. Variante d'échange.



1. d4	Cf6		16. hxg6 ! (l)	(m) fxg6
2. ç4	g6		17. d6 ! (n)	b6
3. Cç3	d5		18. Dd5+	Rg7 (o)
4. çxd5	Cxd5		19. Dxé5+	Df6
5. é4	Cxç3		20. Dh2 ! (p)	h5
6. bxç3	Fg7		21. Dg3 (q)	Cç6 (r)
7. Cf3 (a)	ç5		22. Td1 (s)	Rh6 (t)
8. Tb1 (b)	0-0		23. Td5 ! (u)	Ta-é8
9. Fé2	Cç6		24. f4 !	Da1+ (v)
10. d5 ! (é)	Fxç3+ (f)		25. Td1	Df6
11. Fd2	Fxd2+		26. Td5	Da1+
12. Dxd2	Ca5 (g)		27. Td1	Df6
13. h4 !	Fg4 (i)		28. f3	Cd4 (w)
14. h5 !	Fxf3 (j)		29. f5 !	g5 (x)
15. gxf3 (k)	é5		30. Txh5+ ! abandon.	(y)

NOTES

a) Renonçant à la branche principale de la variante d'échange : 7. Fç4, ç5 ; 8. Cé2.

b) Ou 8. Fé3, 0-0 ; 9. Tç1, Da5 ; 10. Dd2, çxd4 ; 11. çxd4, Dxd2+ ; 12. Rxd2, Tf-d8.

c) 8..., Cç6 donne l'avantage aux Blancs après 9. d5 !, Fxç3+ ; 10. Fd2, Fxd2+ ; 11. Dxd2. La sortie 8..., Da5 n'a pas non plus bonne réputation à cause de 9. Tb5 !, Dxç3+ ; 10. Fd2, Da3 ; 11. Txç5, 0-0 ; 12. Db3, Dxb3 ; 13. axb3.

d) Le gain du pion a2, après 9..., Da5 ; 10. 0-0, Dxa2, est assez indigeste pour les Noirs ; par exemple, 11. Fg5, Dé6 ; 12. Dd3, b6 ; 13. d5, Dd6 ; 14. é5 !, Fxé5 ; 15. Cxé5, Dxé5 ; 16. Dd2, Dd6 ; 17. Dé3, Té8 ; 18. Ff3, Cd7 ; 19. Ff4, Df6 ; 20. d6, Tb8 ; 21. Tb-d1, é6 ; 22. Fç6, Dd8 ; 23. Tf-é1, Fb7 ; 24. Fg5, f6 ; 25. Fxd7, Dxd7 ; 26. Fxf6, Fd5 ; 27. ç4 !!, Fxç4 ; 28. Fb2, é5 ; 29. Dç3.

é) Un sacrifice de pion bien connu et justifié.

f) Refuser le pion ç3 par 10..., Cé5 est possible mais laisse aux Noirs un jeu assez serré : 11. Cxé5, Fxé5 ; 12. Dd2, b6 (ou 12..., é6 ; 13. f4, Fg7 ; 14. ç4) ; 13. f4, Fg7 ; 14. ç4, é5 ; 15. 0-0, f5 ou aussi 15..., éxf4 ; 16. Dxf4, Dé7.

g) Rendre le pion par 12..., Cd4 ; 13. Cxd4, çxd4 ; 14. Dxd4, Da5+ ; 15. Dd2, Dxd2+ ; 16. Rxd2, Td8 ; 17. Ré3 assure aux Blancs une fin de partie nettement avantageuse (Kasparov-Natsis, Olympiade de 1980). D'autre part, si 12..., Cb8 ; 13. h4 !, é6 ; 14. h5 !, Df6 ; 15. é5, Dg7 ; 16. h6, Dh8 ; 17. Fç4 !, éxd5 ; 18. Dxd5, Cç6 ; 19. Th4 !, Fé6 ; 20. Dxç5 et les Blancs sont mieux (Zvitan-Grutstka, 1981).

h) Au prix d'un pion, les Blancs ont obtenu de belles perspectives d'attaque sur le roque ennemi dont les cases noires sont affaiblies par la disparition du F-R. La menace h4-h5 est extrêmement dangereuse.

i) Si 13..., h5 ? ; 14. Dh6 !

j) Si 14..., Fxh5 ? ; 15. g4 !, Fxg4 ; 16. Dh6, Fh5 ; 17. Cg5 suivi du mat.

k) Si 15. Fxf3 ?, Cç4 ! ; 16. Dç3, Da5 !

l) Bien mieux que 16. Dç3, Té8 ; 17. hxg6, fxg6 ; 18. Dxç5, b6 ; 19. Dé3, Ta-ç8 (Kamsky-Timman, Linares, 1991).

m) Forcé ; si 16..., hxg6 ; 17. Dh6.

n) L'ouverture de la diagonale a2-g8 pose aux Noirs de graves problèmes défensifs.

o) Egalement forcé ; si 18..., Tf7 ? ; 19. Txh7.

p) Conservant l'attaque ainsi que deux pions centraux passés.

q) Menace 22. Txh5.

r) Ou 21..., Ta-d8 ; 22. Td1, Cç6 ; 23. Txh5, Cd4 ; 24. é5, Dé6 ; 25. Txd4, çxd4 ; 26. Fd3, Txf3 ; 27. Dxf3, gxh5 ; 28. Dé4 ! (P. Genov-Donceiev, championnat de Bulgarie, 1992). 21..., Df4 est à envisager.

s) La suite 22. Txh5, Dç3+ ; 23. Rf1, Txf3 ; 24. Dxf3 (et non 24. Fxf3, Dd3+), Dxf3 ; 25. Fxf3, gxh5 ; 26. Fxh5, Td8 ; 27. Td1, Cd4 ; 28. é5 laissait aux Blancs une finale gagnante mais il fallait aussi examiner 22. Txh5, Dç3+ ; 23. Rf1, Cd4 ; 24. Tg5, Tf6 ; 25. é5, Té6 ; 26. Té1, Tf8 qui est déplaisante : si 27. f4, Cxé2 ; 28. Txé2, Dç1+ et 29..., Dxf4.

t) Ou 22..., Cd4 ; 23. Tg1 !, Ta-d8 ; 24. é5.

u) Menace 24. f4 avec triple attaque du pion h5.

v) Si 24..., Txé4 ? (ou 24..., Dxf4) ; 25. Tdxh5+, gxh5 ; 26. Txh5 mat.

w) Si 28..., Dxf4 ; 29. Dxf4, Txf4 ; 30. Fb5, Tç8 ; 31. Fxç6, Txç6 ; 32. d7.

x) Perd immédiatement mais si 29..., gxf5 ; 30. Txd4 ! A) 30..., çxd4 ; 31. f4 avec gain. B) 30..., Dxd4 ; 31. Dh4, Rg6 ; 32. Dxh5+, Rf6 ; 33. Dh6+, Ré5 (ou 33..., Rf7 ; 34. Dh7+, Dg7 ; 35. Fç4+) ; 34. Dg7+, Rf4 (34..., Rxd6 ; 35. Th6+) ; 35. Th4+, Ré3 ; 36. Dg1 mat.

y) Si 30..., Rxh5 ; 31. Dh3 mat et si 30..., Rg7 ; 31. Txg5+, Rf7 ; 32. Fç4+, Té6 ; 33. Txd4 !

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1512
An. KUZNETZOV et O. PERBAKOV (1987)

(Blancs : Rh1, Fç2, Cg2, Pa2, g4, g5. Noirs : Rf7, Fa6, Cd5, Pg6 et a3.

1. Fb3, Ré6 ; 2. Cf4+, Rd6 ! ; 3. Fxd5, Ré5 ! ; 4. Cé6 !, Fç8 ! ; 5. Cç7, Rd6 ! ; 6. Ca8 !, Fxg4 ; 7. Cb6, Rç5 ! ; 8. Cç4 !, Fé2 ! ; 9. Cé3, Rd4 ! ; 10. Cg2 ! la chasse est finie, Rxd5 ; 11. Cf4+ suivi de 12. Cxé2 et les Blancs gagnent. Un cavalier formidable qui est revenu, après un long parcours de g2 en f4-é6-ç7-a8-b6-ç4-é3 à sa case de départ en g2 !

Si 2..., Ré5 ; 3. Cxg6+, Rd4 ; 4. Rg2 et le pion g des Blancs gagne.

Et non 3. Cxd5 ?, Fb7 ni 3. Cxg6, Cé3 !

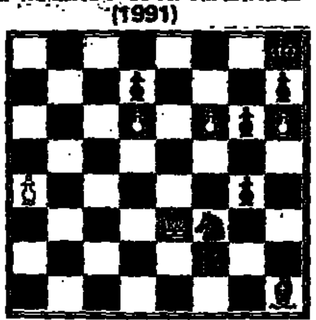
Si 4..., Rxd5 ; 5. Cç7+ et si 4..., F joue ; 5. Fb3.

Si 6..., Rxd5 ; 7. Cb6+.

Et non 7. Fb3 ?, Ff3 ni 7. Fé4, Fé6 !

Si 8..., Rxd5 ; 9. Cé3+ et si 8..., Fd1 ; 9. Ff7 !

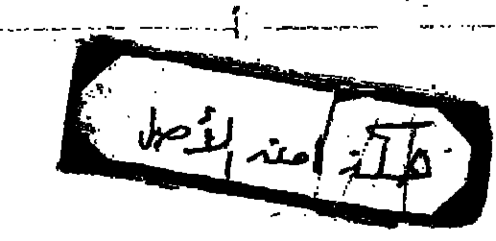
ÉTUDE Nº 1513
E. MARKOV et N. RIABININE (1991)



Blancs (5) : Ré3, Pa4, d6, f6, h6.
Noirs (8) : Rh8, Fh1, Cf3, Pd7, f2, g6, g4, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



Champignons

NUL club de gastronomes, aucun journal *« gourmand »* n'a pensé, en cette année 1992, à célébrer le souvenir du bon docteur Paul Ramain, disparu il y a juste un quart de siècle. Il avait créé la *« mycogastronomie »* et, dans son village haut-savoyard de Douvaine, aimait cuisiner, pour ses invités, les plus nobles et savoureux cryptogames. Je l'avais lu souvent dans *le Crapouillot*, sous le pseudonyme d'Amédée Ripaille (le ripaille est un vin local). Et le cher Galtier-Boissière me parlait avec émotion des « gueuletons » qu'il lui préparait lors de ses vacances dans la région de Thonon. Je fis sa connaissance en 1952 lorsque le Club des Cent lui décerna son prix pour le manuscrit de cette *Mycogastronomie*, qui parut avec une préface de M. Roger Heim, de l'Académie des sciences.

Les cuisiniers (qui nous servent aujourd'hui, en général, bien peu de champignons, à moins qu'ils ne soient d'élevage ou qu'ils utilisent les champignons dits « de Paris », *qui ne sont, Ramain dixit, que « moisissure pure »*) devraient bien lire et méditer cet ouvrage.

Ils y apprendraient que la flore cryptogamique de l'Europe de l'Ouest comprend 250 espèces de champignons comestibles, dont 20 de première qualité, de saveur comme d'odeur d'étonnante variété, et tous d'une grande souplesse d'emploi culinaire.

Certes, les cuisiniers savent (mais peut-être beaucoup de ménagères l'ignorent !) que casseroles, sauteuses ou cocottes utilisées pour leur cuisson ne doivent point être de métal nu, qu'il faut utiliser tamis de crin ou de nylon et que, bien entendu, il ne faut cuisiner que de jeunes champignons très frais, cueillis en ôtant les parties souillées de feuilles et de terre. Qu'enfin il convient d'être certain de la non-nocivité du produit.

Dans l'ordre de préférence du bon docteur, venaient les amanites et notamment l'*Amanita Caesarea* (oronge des Césars), dont il avait mis au point une recette « à la Lucullus ». Il servait à ses invités une sole aux oronges à la douvainoise dont voici la recette : sauter à feu vif, au beurre dans lequel est revenue une échalote grise hachée, 375 g d'oronges. Après 3 mn, assaisonner de sel et poivre, ajouter branchettes de persil et estragon et cuire 10 mn à couvert en remuant souvent, sur feu doux. Beurrer un plat à gratin. Y étaler les champignons nappés de leur cuisson puis poser dessus trois soles de 300 g ébarbées et pelées. Semer de quelques noisettes de beurre, arroser d'un filet de citron, recouvrir le plat d'un papier sulfurisé bien beurré et cuire à four chaud 6 à 8 mn. Servir après avoir ôté le papier et semé de persil ciselé. Avec ce plat, il était proposé un montrachet ou un beaune Clos des Mouches, mais l'auteur propose aussi une salade d'oronges à l'orange pour escorter un monbazillac et qui régalerait les plus délicats (1).

Les champignons les plus familiers sont les cèpes, les girolles (dites aussi chanterelles), les mousserons, les trompettes de la mort (dites aussi craterelles), les pleurotes (trop souvent d'élevage à présent) et, les meilleurs à mon goût, les morilles noires *(Morchella conica)*, mais qui sont délicates à laver et, printanières, alors que, généralement, les champignons sont d'automne.

Mais méfiez-vous ! N'appuyez pas sur le champignon ! Apprenez, conseillait Paul Ramain, à bien connaître les races mortelles ou vénéneuses. N'achetez jamais des champignons vendus par des amateurs. Et sachez qu'il convient de ne consommer que des cryptogames très frais, jeunes, fermes, sains et non piqués de vers. N'en récoltez pas après plusieurs jours de pluie (ils peuvent être décomposés, et certaines espèces deviennent douteuses) ; ne cueillez pas, enfin, des champignons gelés.

Il est à Paris quelques chefs « fans » de champignons. Christian Thuillart est de ceux-ci, qui présente à *La Soupière* (154, av. de Wagram, *tél. : 42-27-00-73*, fermé samedi midi et dimanche), outre sa carte riche en plats « champignonnés », un menu « spécial champignons » (260 F) original et bien intéressant.

La Reynière

(1) Attention ! Une espèce d'amanite est mortelle : l'amanite phalloïde *(Amanita phalloides)*.

CLASSIQUE

Tête de veau en tortue

C'EST un spectacle étrange et peu commun qu'une tête de veau parée et prête à cuire, telle qu'on la voyait, à l'étonnement des enfants, sur l'étal des tripiers. De nos jours, il n'y a plus guère de tripiers, et la tête de veau, le plus souvent roulée, s'achète chez un bon boucher (1). Plus étrange, bien que fort couru, est ce plat de « tête de veau en tortue » que Maurice Saillant, agrégatif de lettres et prince des gastronomes, fit connaître à Colette, qui, d'origine paysanne, ne rechignait pas devant les travaux de table des « gastolâtres », que raconte Rabelais en son *Quart Livre* (2) ; et en souvenir du temps où, « nègres » du bon Willy, – alias Henry Gauthier-Villars, – ils partageaient chez Raymond Oliver, au *Grand Véfour*, ce plat digne de la jeunesse et de l'insouciance de la Belle Epoque. Curnonsky, dans une classification célèbre appliquée à la politique et à la gastronomie, croyait à une distribution naturelle et sociale des mets. A l'extrême, il plaçait la grande cuisine, *« celle que l'on peut appeler diplomatique »*, celle de Carême, tout compte fait ; puis ensuite la cuisine traditionnelle, – *« on ne mange bien que chez soi »* –, avec une cave et des vins d'avant le phylloxera ; et venait la catégorie de la cuisine bourgeoise : *« ces centraux qui gardent et entretiennent le goût de nos bons plats de France »*.

La tête de veau en tortue, malgré tout, participe de ces tables. Carême l'exécutait, Escoffier l'affina. Elle fait aujourd'hui encore les délices de la *Villa lorraine* à Bruxelles. La liste est longue de ces *« preux cuisiniers »*, selon le langage de Rabelais, qui ont amélioré la recette : Jules Gouffé, Urbain Dubois, Escoffier, Prosper Montagné, Ali-Bab, sans oublier, plus près de nous, Jacques Manière et Marc Meneau. Nous aurons garde d'omettre le dernier en date et fort improbable Vercors, Jean Bruller, l'auteur du *Silence de la mer*, qui, dans un ouvrage étonnant (3), nous conte comment cette tête de veau en tortue était pour lui un irremplaçable souvenir proustien de la table de fête de sa mère. Il ne put jamais la retrouver, ni même l'exécuter, avant de faire cette découverte de « génie », *« à savoir que la recette la plus délicate reste simple dans ses éléments et que la réussite est affaire d'organisation »*. Et de nous en administrer la preuve.

Actuellement, la préparation de la tête de veau en tortue est sans doute un héritage de la *« grande transformation »*, selon Escoffier qui, d'ingrédients simples, ici quelques abats, tête, langue et cervelle, fait, à force de travail et de temps, un plat raffiné, complexe, et qui est finalement *« dressé »* ; soit élégamment présenté, dans la tradition architecturale et pâtissière de Carême. Et l'esthétique de la présentation, en forme de dôme ou d'écailles de tortue, selon certaines sources, aura donné ce nom à cette préparation ; à moins que, selon d'autres auteurs (4), la sauce destinée à l'accompagnement de la tortue de montagne n'ait pris le nom de ce chélonien. Rappelons que la sauce « tortue » classique est une réduction d'essences de jambon, de truffes et de champignons, de madère, à laquelle on ajoute glace de veau et sauce « espagnole » que l'on fait réduire à nouveau, jusqu'à ce que *« la sauce masque la cuiller »*.

Aujourd'hui, et par la grâce d'Escoffier, ladite sauce est une infusion de fonds de veau ou de volaille et d'herbes aromatiques (sauge, marjolaine, romarin, basilic, thym, laurier et persil), à laquelle on ajoute demi-glace et sauce tomate ; avant de *« mettre au point »* avec le madère et de *« rectifier »* avec une pointe de cayenne, pour donner du *« montant »*. La poésie est dans la casserole ! Le Larousse gastronomique évoque l'emploi du vin blanc pour réaliser l'infusion d'herbes ; usage inconnu de la tradition classique, c'est pourtant la recette de Maigret (5). La garniture de ce plat comprend olives ou petits cornichons tournés, quenelles de ris de veau, œufs frits, cervelle et langue, quelques écrevisses – pattes rouges – pour le décor, et julienne de truffes.

Vite, passons à table ! Mais où ? Trop rares sont les restaurants – mis à part en Belgique – qui assurent régulièrement la préparation de ce plat. Philippe Valin, du Dodin Bouffant, qui le réalisa si souvent sous la direction de Manière, devrait s'y employer. Alain Passart s'y est intéressé mais n'a pas conclu. Les amateurs devront, toutes affaires cessantes, gagner la mairie de Saint-Ouen pour se régaler – le mercredi – de la remarquable *« tête de veau sauce tortue »* (85 F) que prépare avec sérieux le débonnaire André Gamon, chef du Coq de la Maison Blanche (37, boulevard Jean-Jaurès 93400 Saint-Ouen. Tél : 40-11-01-23), et que le patron, Alain François, accompagnera volontiers d'un chiroubles de C. Cheysson. Qu'est-ce qui fait courir les gastronomes ? Pantagruel révèle que *« une seule cause les avait mis en mer, à savoir studieux désir de voir, apprendre, connaître, visiter l'oracle de Bacchus et avoir le mot de la bouteille »*. En un mot de se divertir de l'humeur grise du temps, à la recherche peut-être de la parfaite recette introuvable de la *« Tête de veau en tortue »*.

Jean Claude Ribaut

(1) Boucherie Barone (6, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris 1er).

(2) *Quart Livre*, GF-Flammarion, 1971.

(3) Vercors, *Je cuisine comme un chef... sans y connaître rien*, Bourgois, 1991.

(4) Colette Guillemard, *Les Mots de la cuisine et de la table*, Belin, 1990), qui indique p. 384 : *« sauce tortue, au vin blanc* (sic) et *à la tomate »*.

(5) Courtine, *Simenon et Maigret passent à table*, Robert Laffont, 1992.

Semaine gourmande

La Cagouille

C'est le restaurant de poisson par excellence, gardant son style « bistrot-copains » cher à Gérard Allemandou. Ce dernier assure avoir « diminué » ses prix, qui, nonobstant, paraîtront assez élevés à ceux qui ne sont point des « fans » de la fraîcheur absolue de ce qui vient de la mer. Les *petits casserons à l'encre sautés* à l'ail, les moules de bouchot « brûle doigts », la chaudrée de sa Charente ou les petits rougets barbets poêlés des vendangeurs, le pavé de thon ratatouille ou le bar de ligne vapeur, j'en passe, ne *sont à l'affiche que selon les arrivages*, admirablement préparés au demeurant. Les fromages (chèvres fermiers et brebis) viennent aussi des Charentes, avec une merveilleuse collection de vieux cognacs. Belle cave également avec, à noter, *un jurançon sec (150 F)* et un chignin savoyard (120 F) qui s'entendront parfaitement avec les céteaux poêlés (le second), et le moelleux aux poires (le premier) par exemple. Agréable terrasse en ces derniers beaux jours. Compter 400-500 F.

▶ **La Cagouille, 10, place Brancusi (14e). Tél. : 43-22-09-01. T.l.j. Parking : rue du Commandant-Mouchotte (Méridien). C.B.**

Le Relais de Sèvres

Restaurant de l'Hôtel Sofitel de la porte de Sèvres, il fut, à ses débuts, à quelque trente étages, pour redescendre, aujourd'hui, au rez-de-chaussée, sans fenêtres (ce qui vaut peut-être mieux étant *donné l'environnement* modernogrisâtre) mais remarquablement climatisé, aux claires boiseries, aux tables espacées et... où, succédant à un chef renommé, le jeune Martial Enguehard semble devoir vite le faire oublier tant il *maîtrise une cuisine à la fois* originale (terrine de cèpes aux pieds de porc, céviche de coquillages aux avocats) et sérieuse (queues de grosses crevettes, ail et coriandre, poêlée de rognons de veau aux cèpes, hochepot d'aiguillette de bœuf, etc.). J'ai apprécié aussi le saumon (fumé frais, à chaud) sauce bulgare (une sauce au yaourt inattendue et en bel accord avec le poisson et les petites crêpes d'épices d'accompagnement). Une entrée, un plat et, après le plateau des fromages, un excellent dessert formant (beurre d'Echiré sur table, petits pains « maison ») un repas : 320 F au déjeuner et 430 F au dîner. Honorable carte des vins.

▶ ***Le Relais de Sèvres*, 8-12, rue Louis-Armand (15e). Tél. : 40-60-30-30. Fermé samedi et dimanche. Parking. A.E.-D.C.-C.B.**

La Fontaine d'Auteuil

C'est un restaurant qui devrait être encore mieux connu, n'était la modestie de Xavier Grégoire, qui cuisine en artisan passionné, *ne se montre guère en salle et ne* cherche point à épater les médias. Et pourtant quelle carte ! D'un classique foie gras de canard en terrine, délicieux, au millefeuille *de crabe escorté d'une crème* au curry, de la paëlla de saint-pierre au *bacon au désossé de selle* d'agneau pommes grenailles lardées, *de la tartelette de rognon de* veau aux oignons confits aux desserts *(succulent sorbet au cacao et* son sabayon au café). Avec une *honnête carte des vins, un menu* « affaires » au déjeuner (menu « parlé » avec choix d'entrée, plat, fromage et dessert, 170 F) et un menu dégustation (350 F). A la carte compter 400 F environ.

▶ **La Fontaine d'Auteuil, 35 *bis*, rue La Fontaine (16e). *Tél. : 42-88-04-47. Fermé* samedi midi et dimanche. Salon 15 couverts. A.E.-D.C.-C.B.**

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

NICE
HÔTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. : 93-88-39-60.
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur, câble.
Téléphone direct, minibar.

Montagne

SAVOIE
Saint-Jean-d'Arves

Vivez sport, détente, nature, dans un village authentique de la vallée de l'Arvan, face aux aiguilles d'Arves. Skiez grand large, au cœur du vaste domaine (Saint-Jean-d'Arves, la Toussuire, le Corbier, Saint-Sorlin) de 1 400 à 2 600 m 200 km de pistes 63 remontées. Tout sous la main : tous types d'hébergements disponibles à tous prix, pour tous les goûts, de toutes capacités.
Locations de : studios, appartements, chalets, collectivités, en pension, hôtel ** - chambres d'hôtes.
Tous renseignements : Office de Tourisme 73530 Saint-Jean-d'Arves.
Tél. et Fax 79-59-72-97.

SAVOIE

Chalet de l'OULE ROUGE**NN
LOGIS DE FRANCE (guide *Auto-Journal*).
« Famille SURRIER », la Chal 73530 Saint-Jean-d'Arves, tél. : 79-59-70-99.

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
HTES-ALPES – STATION VILLAGE
A 5 km de Saint-Véran
HÔTEL LE CHAMOIS**
LOGIS DE FRANCE
Soleil, calme, toutes possibilités de ski.
Tél. : 92-45-83-71.
Fax : 92-45-80-58.

AU CŒUR D'UNE STATION VILLAGE AU SOLEIL DU PARC NATUREL DU QUEYRAS

LE COGNAREL ** Logis de France propose des séjours libres et un choix de forfaits sportifs semaine tout compris. Confort et Ambiance. Petits groupes homogènes. Ski alpin, ski de fond, ski de randonnée nordique, télémark, initiation à la conduite de traîneaux à chiens, parapente.
Du 1-12-92 au 11-5-93
LE COGNAREL ** Ecole de Montagne Hobereau (ANCEF)
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. : 92-45-81-03 – Fax. 92-45-81-17.

Paris

SORBONNE
HÔTEL DIANA**
73, rue Saint-Jacques.
Chambres avec bains, w.-c.
Tél. direct. TV couleur. De 300 F à 450 F
Fax : 46-34-24-30.
Tél. : 43-54-92-55.

Suisse

LEYSIN (Alpes Vaudoises)
HÔTEL LE GRAND CHALET ***
pour vos sports d'hiver
Demi-pension, dès 76 FS (env. 295 FF)
Tél. 19-41/25/34-11-36.
Fax 19-41/25/34-16-14,
CH-1854 Leysin.

TOURISME

GUADELOUPE
Location de mini-villas climatisées.
Vue exceptionnelle dans un cadre reposant.
1 semaine : 2 500 F (2 personnes)
2 800 F (4 personnes)
Résidence *"Les Hauts de Montmain"*
Jack DATIL. Tél. : 19 (590) 88-23-61.

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNES
SANGER & VAUBECOURT
Lycée Viticole - 51190 AVIZE
Prestige - Millésimes - Rosé
Blanc de Blancs - Brut - Demi-sec
Tarif sur demande.
Tél. : 26-57-79-79.
Visite des caves sur rendez-vous.

CHAMPAGNES
BRUT MILLÉSIMÉ ROSÉ
Propriété R. M. Dubois P. & F.
« Les Almanachs » 51480 Venteuil.
Tél. : 26-58-48-37. Fax : 26-58-63-46.
Vieilli en foudre de chêne.
« Cuvée Le RÉDEMPTEUR brut 1985 ».
Tarif sur demande, visite/rendez-vous.
Rech. exportateur CEE.

NOE L'ANTIQUAIRE DU VIN
vous propose dans son magasin
un choix « unique » de vins Anciens
ET DE COLLECTION
un choix « unique »
de tous les grands crus classés
pour toutes vos fêtes et réceptions
Prix extraordinaires
12, rue Malar, 75007 Paris
Tél. : 45-50-29-79. Fax : 45-50-29-87.

Marché au FOIE GRAS
21 NOVEMBRE, de 9 h à 13 h
à 45' de Paris par A1 ou N2
Place Gambetta - CRÉPY-EN-VALOIS
C'est en direct des élevages de l'Oise.

« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération. »



PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
46-62-73-75

GASTRONOMIE





LE SOUFFLÉ
Menu à 210 F
et ses soufflés.
36, rue du MONT-THABOR
(près de la place Vendôme)
Réservation : 42-60-27-19.
Fermé le dimanche.

L'Irlande à la pression

Paris avait un unique pub irlandais il y a huit ans; on en compte dix-huit aujourd'hui. Français, Anglais et Américains viennent y retrouver auprès des huit mille Irlandais de la capitale une convivialité perdue. Celle, comme le disait une vieille habituée du Tigh Johnny, « des bars des années 30 ».

DEPUIS longtemps, les cafés parisiens ont cédé à la tentation de se refermer sur eux-mêmes, d'être des lieux de rendez-vous et non pas de rencontre, de s'inscrire sur les agendas plutôt que dans les carnets intimes. Les aventuriers n'y viennent que pour *voir ou être vus* : le libre-échange des regards conduit rarement au commerce des autres. On s'y installe. On s'y isole. Se déplacer revient à passer d'une place assise à une autre : une épreuve. Tables franchies, un siège accordé ouvre, il est vrai, à toutes les poursuites.

Le pub, lui, exige la tenue debout. Le tabouret de bar est une feinte, une faute, une tolérance. Le comptoir de bois n'autorise pas le stationnement mais l'approvisionnement. Aux heures hautes, s'y rendre et en revenir tient de l'odyssée. Les corps se côtoient, se frôlent, se freinent, mais ce sont les mots qui arrêtent. Car le pub tout entier est dédié au verbe. Un *empire du bouche à oreille où* vous aurez entendu sans même écouter. Dans le brouhaha, les confidences se claironnent : fragments de biographies, récits de voyages, témoignages professionnels, entretiens sentimentaux, commentaires sportifs et politiques. Un journal parlé. Une délivrance. Une forme d'hygiène.

Le garçon de café prend et livre des commandes, le barman sert d'abord des mots. Premier entre tous les interlocuteurs, représentant d'une région pour ses concitoyens, d'une nation pour les autres. Irlandais de devoir à n'en *plus pouvoir, offrant un mélange* de ruralité imaginaire, de culture très générale, de jovialité assurée. Tenu de donner corps à l'image où vient s'appuyer l'assemblée. En anglais. Car personne ne lui laissera le temps de placer son français. Et surtout pas ces jeunes Parisiens qui entendent bien étancher leur soif de conversation, leur goût de sa langue, pour le prix de leur consommation.

Si le pub n'ouvre qu'en milieu d'après-midi, c'est qu'il s'estime incompatible avec le monde du travail. Il en est parfois la récompense, peut-être la fin, à tout le moins une issue. Il nous enjoint d'abandonner la rigueur des apparences, nous invite au laisser-aller-laisser-dire, à négliger le savoir-faire pour le savoir en rire, à condition de se moquer de soi avant de se tourner vers les autres. Le pub n'ouvre que pour nous aider à franchir le seuil délicat *séparant l'entreprise du domicile*, le jour de la nuit, et, parfois, la nuit du jour.

L'assurance d'un détour par l'Irlande tient en quelques sonorités, une musique aspirée avec la fumée, autant que dans l'étalage concerté des signes. Les derniers numéros de l'*Irish Times* négligemment posés sur une table sont nécessaires mais insuffisants. L'accent des bières – forcément à la pression – est autrement révélateur. Même si la traversée de la Manche amène quelque altération. Ainsi, la rousse Smithwick, étrangement déclarée imprononçable par les gosiers continentaux, est-elle devenue Kilkenny (du coup, elle paraît moins rousse).

Quant à la *stout* des *stouts*, l'épaisse Guinness, qui semble toujours tirée de profonds souterrains, elle est transportée en conteneurs en Belgique puis transvasée en *fûts pour la France, se chargeant* de près de 2 % d'alcool en route, et s'allégeant d'autant de sa mystérieuse mousse : la pièce de monnaie qui y flotte à Dublin sombre à Paris. A 19 francs la demi-pinte (28,4 cl), comment le lui reprocher ? Pour l'encadrer plus étroitement que les bavards, les musiciens ont une partition difficile à tenir. La résistance des voisins les a heureusement le plus souvent conduits à se réfugier loin du comptoir, dans les caves. *Là où* l'on ira puiser à la bonne adresse des rudiments de gaélique.



JEANNE HILARY

Au Kitty O'Shea's, rue des Capucines, à Paris.

Mais ni le nom du propriétaire ni celui d'un quelconque lieu ne paraît offrir une enseigne assurant mieux du caractère irlandais d'un pub que les noms d'écrivains (James Joyce, Flann O'Brien, Oscar Wilde), ou d'œuvres (*Finnegans Wake, The Quiet Man*). Plus affichés que les paysages, les portraits de feus Beckett, Behan, Joyce, Kavanagh, O'Casey, Shaw, Swift, Synge, Wilde ou Yeats accompagnent volontiers des images noir et blanc du vert pays, *comme pour le rendre, avec le* temps, plus lointain ou plus dépouillé.

Parmi tous ces fils d'Irlande, nul n'est plus disputé que Joyce. Paris, qui dispose déjà d'un James Joyce Bar, va devoir compter en février prochain boulevard *Gouvion-Saint-Cyr* avec un *James* Joyce's Pub. Une apostrophe et un « s » qui marquent toute la différence entre une simple dénomination et une volonté d'appartenance. Non sans arguments. Le pub se propose en effet d'offrir un Bloomsday (1) permanent, où chacun des dix-huit chapitres d'*Ulysse*, chacune de ses « stations », sera représenté par un vitrail *made in Dublin*.

Surtout, son initiateur, Brian Loughney, y présentera en vitrine une sélection des trois mille objets joyciens qu'il détient (première collection d'Europe, plus importante que celle du Musée Joyce à Dublin). Avec, notamment, les *premières éditions* en anglais (Shakespeare and Company, 1922 et la suite) ou en français (traduction Morel-Larbaud) d'*Ulysse*, un exemplaire original rarissime de *Chamber Music*, des lettres et des cartes postales de la main du maître, et de nombreux portraits dont l'un réalisé par sa fille.

« Les universités américaines achètent à tour de bras, mais c'est à Paris que ma collection doit demeurer, assure Brian Loughney. *Je ne vois pas de meilleur moyen d'être fidèle à Joyce, et de célébrer les liens qu'il a tissés entre nos deux pays. »*

Jean-Louis Perrier

(1) Jour de commémoration (le 16 juin chaque année) du parcours d'Ulysse Bloom dans Dublin.

► **Quelques pubs.** Kitty *O'Shea's (dublinois), 10, rue des Capucines (2e)* ; Tigh Johnny *(rural), 55, rue Montmartre (2e)* ; Flann O'Brien *(discret), 6, rue Bailleul (1er)* ; The Silver Gobelet *(l'ancêtre), 11, rue du Cygne (1er)* ; Sweeney *(étudiant), 18, rue Laplace (5e)* ; James Joyce Bar *(central), 5, rue du Jour (1er)* ; Carr's *(musical), 1, rue du Mont-Thabor (1er)* ; Finnegans Wake *(gaélique), 5, rue des Boulangers (5e)*.

Sur les collines de Girnar et Palitana se dressent des temples d'une beauté envoûtante. Mais l'Ouest de l'Inde recèle d'autres trésors.

Dans la réserve naturelle de Gir vivent les derniers lions d'Asie, mais aussi des panthères, des cerfs et des hyènes.

Les grottes d'Ajantâ et d'Ellorâ abritent des peintures et des sculptures d'une qualité artistique incomparable.

Pour un séjour balnéaire, le littoral de Goa vous offre des kilomètres de plages dorées. Et partout en Inde, vous recevrez le même accueil chaleureux.

Le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest: l'Inde est pleine de trésors. Partez à leur découverte!



Temples jaïns, Mont Girnar.

Trésors de l'Ouest

Veuillez m'envoyer votre nouvelle brochure.

Nom: ______

Adresse: ______

India

Office National Indien de Tourisme
8, bd. de la Madeleine, 75009 Paris
Tél. 1/42 65 83 86. Fax 1/42 65 01 16. Minitel 3615 INDE

